

actes 2025



société jurassienne d'émulation

ACTES

DE LA
SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

ANNÉE 2025
CENT VINGT-HUITIÈME ANNÉE

Tous droits réservés
tant pour le texte que pour les illustrations

Note du comité directeur

Les opinions exprimées par les auteurs dans leurs mémoires
sont personnelles et n'engagent en rien ni la Société ni le comité directeur.

Responsable des *Actes*: Clément Gaignat

© 2026 Société jurassienne d'émulation
8, rue du Gravier, CH-2900 Porrentruy

www.sje.ch

ISSN 1011-2820

Sommaire

HOMMAGE

Hommage à Claude Juillerat v/o Cheik, Grand-Maître de La Vigie
et ancien président central de la Société jurassienne d'émulation

Marcel S. Jacquat 9

CAHIER DES SCIENCES

Introduction

Damien Becker, rédacteur 15

Hommage

Le « sentier botanique » d'Ernest Gfeller

Éric Grossenbacher 17

Articles

Anatomie du pétreux et du labyrinthe osseux de *Plagiolophus*
huerzeleri (Perissodactyla, Palaeotheriidae) de Murs (France)

Jérémy Tissier, Pauline Coster, Loïc Costeur, Océane Lapauze, Olivier
Maridet, Bastien Mennecart & Renaud Roch 31

Les origines du cerveau : une success story

Jean-Jacques Feldmeyer 41

L'aulne glutineux, roi de l'eau stagnante

Éric Grossenbacher 59

Aulnaie blanche des forêts alluviales

Éric Grossenbacher 65

Défense planétaire et exoplanète à Vicques ?

Damien Lachat 71

CAHIER DES LETTRES ET DES ARTS

LETTRES

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Passage du soir <i>Léonie Adrover</i>	83
Samira au pouvoir <i>Daniela Cattin</i>	86
Revenir en forêt <i>Edouard Choffat</i>	89
Fils de Joie <i>Sébastien Jubin</i>	91
Je vous écris de Porrentruy <i>André Klopmann</i>	94
L'enlèvement de Sarah Popp <i>Rose-Marie Pagnard</i>	97
Place d'âmes <i>Sara Schneider</i>	101
Au cœur de la bête <i>Lorrain Voisard</i>	104

ARTS

Discours pour le vernissage de l'expo photo d'Isabelle Cerf Worsham : « La Nonna », en duo avec Anna Maria Verdura, alias « La Nonna » <i>Anne-Marie Theubet Schaffter</i>	107
<i>Oupsi!</i> Une exposition de Garance Finger, aux halles à Porrentruy <i>Isabelle Lecomte</i>	113

LETTRES PATOISES

Les mâttes di temps de mon afaïnce <i>Jean-Paul Prongué</i>	121
--	-----

Les foires de D'lémont âtrefois <i>Denis Frund</i>	127
---	-----

CAHIER D'HISTOIRE

Introduction <i>Lionel Progin, rédacteur</i>	135
---	-----

Articles

Nouveaux regards sur l'histoire des procès de sorcellerie <i>Mélinda Fleury</i>	137
--	-----

La sorcière dans l'imaginaire contemporain <i>Olivier Silberstein</i>	141
--	-----

Les confessions pour sorcellerie à l'épreuve du genre: le cas de la Montagne de Diesse au XVII ^e siècle <i>Méloé Maillard</i>	151
--	-----

Le rôle du corps dans les procès de sorcellerie du XVII ^e siècle <i>Gilliane Barthe</i>	175
---	-----

Un projet d'envergure internationale : la mise en ligne et la transcription automatique des procès criminels et de sorcellerie aux Archives de l'ancien Évêché de Bâle <i>Jean-Claude Rebetz</i>	193
---	-----

VIE DE LA SOCIÉTÉ

160 ^e assemblée générale à Delémont	213
--	-----

Rapports d'activités des Sections	277
---	-----

Membres d'honneur	298
-------------------------	-----

Comités	299
---------------	-----

Nouveaux membres	307
------------------------	-----

Hommage à Claude Juillerat v/o ¹ Cheik

**Grand-Maître de La Vigie et ancien président
central de la Société jurassienne d'émulation**

Le groupe scout La Vigie, issu en 1930 des Éclaireurs unionistes de Porrentruy, vit des heures sombres, en ce sens que ce mois-ci, deux de ses cinq derniers membres historiques nous ont quittés. François Vallat v/o Bias, ancien directeur de recherche au CNRS, spécialiste du Proche-Orient ancien, établi depuis longtemps dans le Sud de la France, est décédé au début de ce mois.

Le 25 août, c'est notre Grand-Maître, Claude Juillerat v/o Cheik, qui a rejoint les chasses éternelles auxquelles il était destiné en tant qu'ancien éclaireur de totem «Serval» de la patrouille des Lynx, ceci après plus de septante ans de fidélité à La Vigie et d'aventures partagées.

Durant plusieurs dizaines d'années, Cheik a été le meneur du galion de La Vigie, organisant les cinq ou six manifestations annuelles des anciens, la troupe ayant malheureusement cessé ses activités en même temps qu'elle perdait son chalet situé sur le réservoir du Varieux. Il a organisé des activités extraordinaires, telle la marche par étapes d'une semaine sur les traces du Régiment d'Eptingue durant une vingtaine d'années, nous suggérant et nous guidant sur mille et un lieux culturels liés à l'archéologie, (rappelons qu'il fut un membre fondateur du Cercle d'archéologie de la SJE), l'architecture religieuse, la nature, au patrimoine vernaculaire. Organisateur hors pair, il a su toujours nous convaincre à suivre une idée nouvelle et originale, sans jamais oublier les traditions les plus ajoulotes, telle la Saint-Martin.

Féru également de botanique et d'ornithologie, excellent observateur, il a guidé de nombreux éclaireurs sur les chemins de la nature et de sa protection, avec un sens pédagogique remarquable. Cela explique sans doute son affection pour la Société jurassienne d'émulation, dont il fut président central durant huit ans, où il a fondé le Cercle d'Archéologie et à laquelle il a rendu de nombreux services grâce à son érudition.

Nous avons eu le privilège de connaître et d'apprécier un parfait «honnête homme», riche de son amitié et de sa générosité, curieux de toutes sortes de domaines, bousculant volontiers quelques théories

historiques ou toponymiques anciennes qu'il prouvait farfelues grâce à ses connaissances linguistiques germaniques et romanes pour proposer et partager avec passion quelques interprétations paraissant audacieuses et parfaitement logiques.

Formé à l'école normale des instituteurs, obtenant ultérieurement un brevet secondaire, cherchant toujours à élargir ses horizons sans jamais se départir d'une discrète modestie, Cheik a su insuffler à notre groupe scout un esprit ouvert, enrichissant, amical et plein d'humour et ô combien constructif.

Qu'il repose en paix !

*Marcel S. Jacquat v/o Sirocco,
membre de la Section de La Chaux-de-Fonds*

NOTE

'Le sigle «v/o» signifie «vulgo», qui est l'abréviation de «vulgum pecus» ; il s'agit du totem, c'est-à-dire de l'attribution d'un surnom à chaque scout.



Cahier des Sciences

Introduction

DAMIEN BECKER, RÉDACTEUR

Le Cahier des sciences 2025 s'ouvre sur un hommage à Ernest Gfeller, botaniste autodidacte à l'origine de la traduction française de *Flora Helvetica — Flore illustrée de Suisse*, parue en 2000.

Les contributions qui suivent couvrent un large éventail de disciplines des sciences naturelles. La paléontologie y est illustrée par l'étude de l'anatomie du pétreux et du labyrinthe osseux de *Plagiolophus huerzeleri*, un équoïde vieux de plus de 30 millions d'années. L'évolution est abordée à travers la découverte du neurone, la botanique par une présentation des aulnes noirs et blancs du Jura, et l'astronomie par un bilan de près de vingt-cinq ans d'observations menées depuis l'observatoire de Vicques.

Le « sentier botanique » d'Ernest Gfeller

Le chemin qui le mena à FLORA HELVETICA 2000

ÉRIC GROSSENBACHER

Pour Eric
avec ma profonde reconnaissance.
Sans les connaissances acquises
dans tes cours d'un haut niveau,
je n'aurais pas pu traduire
ce livre.
Ernest
17 juin 2000

Dédicace d'Ernest Gfeller dans l'exemplaire de FLORA HELVETICA 2000 offert à Éric Grossenbacher de La Neuveville.

Et Ernest vint !

Dès 1973, le Centre de Perfectionnement du Corps Enseignant [CPCE] de Tramelan m'invita à animer la botanique... Ce que je fis de 1973 à 2002. Durant 30 années !

Ernest fut un participant fidèle et appliqué. Ses présences témoignent d'un zèle hors du commun. Les connaissances acquises en botanique lui auront permis de traduire FLORA HELVETICA de Gerhart Wagner et Konrad Lauber d'allemand en français. Parfait bilingue, certes, mais encore fallait-il avoir des notions précises en botanique ! Au contact de

botanistes renommés (tous cités ci-après), Ernest aura gagné une somme considérable de connaissances, en plus de son travail personnel.

Ô, tout n'alla pas facilement avec les éditions Haupt de Berne! Ernest m'a avoué que les dirigeants des éditions Haupt le prirent «de haut», au point que notre ami neuchâtelois les a menacés d'interrompre la traduction en cours! Ernest ne se «laissa pas faire». Et, finalement, l'édition 2000 sortit en français.

D'ailleurs pour la nouvelle édition 2012... sollicité à nouveau, Ernest Gfeller a refusé de revoir les textes français des 130 nouvelles espèces du livre! Ernest devait en avoir gros sur le cœur...

Dès 1978, Ernest Gfeller a suivi les excursions suivantes :

- 1978** **Flore du Parc National**, 11-14 juillet, 15 participants
Botaniste: Claude Béguin
- 1979** **Val de Binn VS**, 23-27 juillet, 28 participants
Botaniste: Jean-Louis Richard
- 1980** **Flore et végétation des marais**, 14-18 juillet, 10 participants
Botaniste: Jean-Daniel Gallandat
- 1981** **Val de Réchy VS**, 27-31 juillet, 20 participants
Botaniste: Jean-Louis Richard
Note: Gerhart Wagner et Ernest Gfeller font connaissance!

Excursions choisies de botanique, 16 participants
Rothenthurm SZ, 06.06.1981; Jürg Röthlisberger
Col du Marchairuz VD, 13.06.1981; Robert Paroz
Bois de Finges VS, 20.06.1981; Adolphe Ischer
Buttes NE, 27.06.81; Robert Paroz
Chaltenbrunnenmoos, Oberland bernois, 22.08.1981;
Jürg Röthlisberger
Note: À la vue de ce marais, les participants ont applaudi !



Marais de Chaltenbrunnen dans l'Oberland bernois.
Altitude: 1717 m Engelhorngrappe
Photo: Denise Primault

1982 **Excursions choisies de botanique**, 15 participants
Les Voirons F, 15.05.1982; Jeanne Covillot
Hohtenn – Aussenberg VS, 05.06.1982; Robert Paroz
Val Ferret VS, 12.06.1982; Jeanne Covillot
Valère – Bisse du Montorge VS, 19.06.1982; Adolphe Ischer
Napf BE, 26.06.1982; Heinrich Gerber
Tourbière d'Eggwil BE, 21.08.1982; Heinrich Gerber

1983 **Excursions choisies de botanique**, 24 participants
Le Vuache F, 23.04.1983; Jeanne Covillot
Gorges de l'Areuse, 04.06.1983; Robert Paroz
Chapelle-des-Bois 1, 11-12.06.1983; Jean-Daniel Gallandat
Garide du Vallon de l'Ermitage, 18.06.1983; Adolphe Ischer
Chasseron, 02.07.1983; Robert Paroz
Valsorey; Combe de l'A VS, 13-14.08.1983; Jeanne Covillot
Chapelle-des-Bois 2, 20-21.08.1983; Jean-Daniel Gallandat

Glacier d'Aletsch, 25-29 juillet, 23 participants
Botaniste: Jean-Louis Richard



Jean-Louis Richard : souvent sollicité dans nos excursions!
Photo: Éric Grossenbacher

1984 **Excursions choisies de botanique**, 12 participants
Saxon VS, 12.05.1984; Jean-Louis Richard
Le Salève F, 09.06.1984; Jeanne Covillot
Plaine de Morteau F, 23.06.1984; Jean-Daniel Gallandat
Sörenberg-Brienzergrat BE, 11.08.1984; Gerhart Wagner
Note: les présences de Cornelia Edye et Ernest, dans nos excursions, favorisèrent leur futur mariage.

Flore des Alpes méridionales, Piani Resinelli, Italie;
20 participants. **Grigna meridionale**, 9-13 juillet
Botaniste: Jürg Röthlisberger

1985 **Petites excursions phytosociologiques**, 17 participants
Botaniste: Éric Grossenbacher

Le «sentier botanique» d'Ernest Gfeller

Les Brenets, 04.05.1985

La Neuveville, gorge du Pilouvi, 18.05.1985

Meienried BE, 01.06.1985

Chasseral, 22.06.1985

Excursions choisies de botanique, 20 participants

Ausserberg – Hohtenn VS, 11.05.1985; Jean-Louis Richard

Consolation F, 25.05.1985; Jean-Louis Richard

Mürren BE, 10.08.1985; Gerhart Wagner

Vallon de Nant VD, 17.08.1985; Anne-Lise Dutoit

Zermatt – Trift VS, 8-12 juillet, 19 participants

Botaniste: Jean-Louis Richard

1986 Flore d'excursion pour débutants, 20 participants

Botaniste: Éric Grossenbacher

Treiten – Champmartin, 03.05.1986

Le Landeron, 17.05.1986

Tramelan, 31.05.1986

Les Brenets, 14.06.1986



Les Brenets, 14 juin 1986, devant, de g. à dr.: Suzanne Junod, Éric Grossenbacher, Marlène Perrin, Françoise Oesch; debout, de g. à dr.: Denise Wermeille, André Rossel, Ernest Gfeller, Daisy Hirn, Anne-Lise Cuadros. Photo: Annie Rossel

Excursions choisies de botanique; 24 participants
Lucelle JU, 10.05.1986; Jean-Louis Richard
Maschwanden AG, 24.05.1986; Jürg Röthlisberger
Saillon VS, 07.06.1986; Claude Favarger
La Dôle VD, 28.06.1986; Jean-Louis Richard
Gasterntal, 16.08.1986; Gerhart Wagner
Col de Jaman, 23.08.1986; Anne-Lise Dutoit

Zermatt – Trift VS, 14-18 juillet; 30 participants
Botaniste: Jean-Louis Richard
Note: L'Uni de Neuchâtel s'était jointe à notre stage

1987 Flore pour débutants, 20 participants
Botaniste: Éric Grossenbacher
La Vieille Aar (Aarberg – Lyss) BE, 16.05.1987
Le Doubs (La Goule – La Bouège) JU, 23.05.1987
Gorges de Douanne BE, 30.06.1987
Tavannes – Montoz – La Heutte BE, 13.06.1987
La Balmfluh SO, 27.06.1987

Excursions choisies de botanique, 25 participants
Les Goudebas (Doubs), 06.06.1987; Mariane Graber
Mont-Vully, 13.06.1987; Jean-Louis Richard
La Cornée – La Grosse Prise NE, 20.06.1987;
Jean-Louis Richard
Combe Garot NE, 04.07.1987 / Jean-Louis Richard
Engstligenalp (Adelboden), 15.08.1987; Gerhart Wagner
Bois de la Latte (Les Mosses) VD, 22.08.1987; Annelise Dutoit
Schilthorn – Mürren BE, 29.08.1987; Jürg Röthlisberger

**1988 La végétation de la Suisse dans une perspective
syntaxonomique**, 10 participants
Botaniste: Jean-Louis Richard
Collège du District, La Neuveville, 4 séances de 1h30,
du 24 février au 16 mars.
Cours théorique: principes de classification,
de hiérarchisation et de nomenclature des associations
végétales... [comme à l'Université!]
Remarque: Le document qui s'ensuivra aboutira à la
publication de « Milieux naturels de Suisse » / Écologie-

Menaces-Espèces caractéristiques de Raymond Delarze,
Yves Gonseth, Pierre Galland; Éd. Delachaux et Niestlé, 1998

Excursions choisies de botanique, 30 participants
Biaufond: Rive française du Doubs, 21.05.1988; Mariane Graber
Roches de Châtaillon NE, 04.06.1988; Jean-Louis Richard
Saint-Ursanne JU, 18.06.1988; Jean-Louis Richard
Vallée de Joux VD, 02.07.1988; Jean-Louis Richard
Grindelwald BE, 13.08.1988; Gerhart Wagner
Lac Tanay VD, 20.08.1988; Annelise Dutoit
Chaltenbrunnenmoos BE, 27.08.1988; Jürg Röthlisberger

Flore du Queyras F, Hautes-Alpes, 18-22 juillet,
21 participants
Botaniste: Jean-Louis Richard

1989 «**Mieux comprendre un paysage grâce à
la phytosociologie**», 12 participants

Botaniste: Jean-Louis Richard
Cours théorique de 4 séances d'1h30, du 22 février au
15 mars, donné au Collège du District, La Neuveville
[comme à l'Université!]
Même remarque qu'en 1988!

Excursions choisies de botanique, 26 participants
Le Locle – Saut du Doubs NE, 13.05.1989; Mariane Graber
Saint-Ursanne JU, 27.05.1989; Jean-Louis Richard
Fribourg (Posieux), 19.06.1989; Jean-Louis Richard
Einsiedeln Schwytz, 17.06.1989; Jürg Röthlisberger
La Vraconne (Sainte-Croix) VD, 24.06.1989; Yvan Matthey
Zweissimmen – Spillgärten BE, 12.08.1989; Gerhart Wagner
Euzanne VD, 19.08.1989; Annelise Dutoit

1990 **Phytosociologie pour débutants**, 10 participants

Botaniste: Jean-Louis Richard
Cours théorique de 4 séances d'1h30, du 7 au 28 mars, donné
au Collège du District, La Neuveville [comme à l'Université!]
Même remarque qu'en 1988!

Excursions choisies de botanique, 22 participants
Les Échelles de la mort F (Doubs), 12.05.1990; Mariane Graber
Neuchâtel, Bois de l'Hôpital, 26.05.1990; Christine Vuille

Forêt du Lapé FR, 09.06.1990; Jean-Louis Richard
Gorges de la Poëta-Raisse NE, 23.06.1990; Jean-Louis Richard
Grimsel – Oberaar BE, 11.08.1990; Gerhart Wagner
Bâle (Gare Badoise) BS, 18.08.1990; Jürg Röthlisberger
Les Tenasses (tourbière) VD, 25.08.1990; Annelise Dutoit

Haute-Maurienne F, 23-27 juillet, 25 participants
Botaniste: Jean-Louis Richard

1991 **Excursions choisies de botanique**, 29 participants
Doubs (Chez Bonaparte), 25.05.1991; Mariane Graber
Jura argovien AG, 01.06.1991; Rudolf Schmid
Vallée de Joux VD, 08.06.1991; Yvan Matthey
Gorges de Douanne BE, 15.06.1991; Christine Vuille
Hasenmatt SO, 22.06.1991; Jean-Louis Richard
Reculet (versant sud) F, 29.06.1991; Jean-Louis Richard

**Flore et Végétation des Alpes vaudoises,
bernoises et fribourgeoises**, 24 participants
Col de Jaman VD, 09-10.08.1991; Annelise Dutoit
La Gemmi BE/VS, 17.08.1991; Gerhart Wagner
Forêt du Lapé FR, 24.08.1991; Jean-Louis Richard

Queyras, Hautes-Alpes F, 14-19 juillet; 26 participants
Botaniste: Jean-Louis Richard

1992 **Flore et végétation du Plateau Suisse**; 28 participants
Lac de Hallwil AG, 16.05.1992; Rudolf Schmid
Kleinhöchstetten BE (Worb), 23.05.1992; Jürg Röthlisberger
Forêt des Monods VD, 20.06.1992; Jean-Louis Moret

Flore et végétation des Alpes valaisannes, 13 participants
Cabane-Hôtel du Weisshorn (Saint-Luc); 13-17 juillet
Botaniste: Jean-Louis Richard

Flore et végétation des Préalpes 1992, 25 participants
Hohgant BE, 15.08.1992; Gerhart Wagner
Solalex – Col des Essets VD, 22.08.1992; Annelise Dutoit
Mettlimoos – Entlebuch LU, 29.08.1992; Jürg Röthlisberger

1993 **Excursions choisies de botanique**, 27 participants
Alsace [Petite Camargue; Bois de Rothleible; Rouffach],
15.05.1993; Jürg Röthlisberger
Vallée de Schenkenberg AG, 29.05.1993; Rudolf Schmid
Ried – Brigue VS, 05.06.1993; Verena Chastonay
Walchwilerberg ZG, 19.06.1993; Jürg Röthlisberger
Reculet F, 26.06.1993; Jean-Louis Richard

1994 **Excursions choisies de botanique**, 15 participants
Poëta-Raisse (Môtiers) NE, 21.05.1994; François Gillet
Bois des Chênes VD, 28.05.1994; Jean-Louis Moret
Loèche VS, 04.06.1994; Verena Chastonay
«Aare» [Klingnauer-Stausee] AG, 16.06.1994;
Rudolph Schmid

Flore et végétation des Alpes méridionales, 23 participants
Acquacalda TI, 11-15 juillet
Botaniste: Jean-Louis Richard

Flore de l'arrière-été, 22 participants
Lenk BE, 13.08.1994; Gerhart Wagner
Château d'Oex – Gerignoz – La Pierreuse VD, 20.08.1994;
Annelise Dutoit

1995 **Excursions choisies de botanique; 25 personnes**
Lac Léman [Les Grangettes], 27.05.1995; Jean-Louis Moret
Alsace F [Sierentz; Rothleible], 03.06.1995; Rudolph Schmid
Zeneggen (Viège) VS, 10.06.1995; Verena Chastonay
Wahlen – Bärschwil BL, 24.06.1995; Jean-Louis Richard

Flore et végétation du haut Valais, 22 participants
Loèche-les-Bains VS, 24-28 juillet; Verena Chastonay

- 1996** **Excursions choisies de botanique, 25 participants**
 Arth-Goldau SZ, 01.06.1996; Jürg Röthlisberger
 Forêts du Rhin – Möhlin AG, 08.06.1996; Rudolph Schmid
 Alp Ladu – Alp Tatz – Hohtenn VS, 15.06.1996;
 Verena Chastonay
 La Brévine (Les Jordans) NE, 22.06.1996; Jean-Louis Richard
 Vallée de Joux VD, 29.06.1996; Jean-Louis Moret

DISTINCTION / L'Allemagne récompense un professeur

Croix du mérite à Ernest Gfeller

Humaniste et attentif à la situation de la jeunesse, mais aussi doué d'un solide esprit méthodique, Ernest Gfeller, ancien professeur du Gymnase cantonal de Neuchâtel, est notamment l'auteur d'un «Cours moyen de langue allemande», adopté dans toute la Suisse romande. L'Allemagne s'apprête à lui rendre hommage.

Le 10 juin, l'Allemagne, par l'entremise de son ambassadeur à Berne Lother Wittmann, décernera la croix du mérite première classe de la République à Ernest Gfeller, pour sa contribution à la diffusion de la culture de ce pays en Suisse romande. Une petite fête sera donnée en son honneur à 15 heures à l'ambassade. Auteur d'un «Cours moyen de langue allemande» adopté par tous les cantons romands, de trois anthologies de littérature allemande contemporaine et d'une brochure de thèmes, Ernest Gfeller est aussi l'un des précieux animateurs du Deutsch club de Neuchâtel. A la retraite depuis un an, il garde la nostalgie des belles heures passées avec ses élèves, durant 25 ans.

«Je me suis efforcé de trouver des grandes valeurs humaines à travers les œuvres de la littérature moderne et de favoriser la rencontre des jeunes avec une autre langue qui les révèle aussi à eux-mêmes. Je ne me suis pas contenté d'enseigner une langue, mais j'ai cherché à contribuer au développement personnel des étudiants.

Trop énergique pour s'attrister longtemps, Ernest Gfeller continue de faire partager son admiration de la culture allemande à l'Université du troisième âge. Il travaille actuellement à une nouvelle anthologie et à la traduction fran-



ERNEST GFELLER – Il est l'auteur d'un «Cours moyen de langue allemande» adopté dans toute la Suisse romande.

coise d'une imposante «Flora Helvetica» qui paraît cette année en allemand, il lui faudra trois ans pour donner la version actualisée et linguistiquement vérifiée de cette somme qui présente 3100 fleurs. Nul mieux que lui, botaniste autodidacte depuis l'enfance, ne pouvait venir à bout d'un tel ouvrage.

Cet amour des plantes sauvages se découvre immédiatement lorsqu'on va le trouver dans sa maison des Geneveys-sur-Collfrane en longeant un coin de prairie fleurie comme on n'en fait plus, qu'il encourage et protège constamment avec son épouse. Dans son bureau bibliothèque, Ernest Gfeller, moins stressé mais tout aussi occupé que durant ses

années d'enseignement, travaille entouré de ses auteurs et philosophes préférés d'un côté, et d'ouvrages de botanique de l'autre. Légitimement comblé par l'attribution de la croix du mérite de la République allemande, presque jamais attribuée à un professeur, il tient à préciser:

– Ce n'est pas un événement individuel. Cette distinction est due au soutien que m'ont apporté mes collègues, ainsi qu'Herbert Sulzer et Jean-Jacques Cléménçon, mes directeurs au Gymnase cantonal.

Avec modestie, il explique le succès de ses manuels d'enseignement:

– Ce ne sont pas des ouvrages révolutionnaires. Les modes linguistiques sont passagères, il vaut mieux mettre en évidence la structure profonde de la langue, et bien relever les différences entre le français et l'allemand. Il faut que les livres soient rassurants et consultables facilement. Leur succès est motivé par une langue ni littéraire, ni vulgaire. L'allemand exige un effort, mais plus l'enseignement est rigoureux, mieux cela vaut. Les élèves apprécient et cela les rassure. Il faut pourtant plaindre les malheureux pour qui l'allemand n'est qu'une branche scolaire et les arracher à cette situation. Il faut lutter contre l'enseignement purement utilitaire. Une des solutions, c'est de les mettre en contact avec des jeunes Allemands. De 16 à 20 ans, l'approche des chefs d'œuvres de la culture allemande est aussi déterminante. Je peux vous certifier qu'une leçon qui commence par la mise en évidence d'un poème de Rilke fait accepter les aspects techniques.

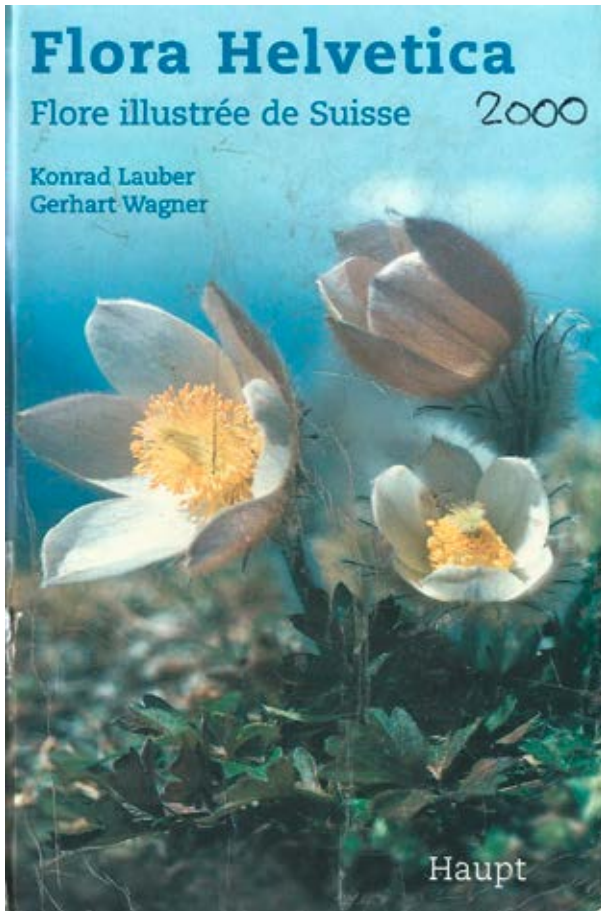
L'Express, NE, du mardi 28 mai 1996.

Ernest, jeune retraité et parfait bilingue, entreprend la traduction de FLORA HELVETICA, de Gerhart Wagner (textes) et Konrad Lauber (photos), d'allemand en français. Une traduction qui durera 4 années.

- 1997** **Excursions choisies de botanique**, 16 participants
Naters – Geimen VS, 24.05.1997; Verena Chastonay
Bois de Ferreyres VD, 07.06.1997; Jean-Louis Moret
Alsace [Hirtzfelden – Sigolsheim – Kaysersberg],
14.06.1997; Rudolf Schmid
Roches de Châtaillon NE, 28.06.1997; Jean-Louis Richard
- Flore de l'arrière été**, 23 participants
Engstlenalp – Melchsee OW, 02.08.1997; Gerhart Wagner
Champéry VS, 16.08.1997; Annelise Dutoit
- 1998** **Flore de l'arrière été**, 20 participants
Les Diablerets [Creux de Champ] VD, 15.08.1998 ;
Annelise Dutoit
Petite-Scheidegg – Grindelwald BE, 22.08.1998 ;
Gerhart Wagner
- 1999** **Excursions choisies de botanique**, 20 participants
Aigle [La Petite Provence], 29.05.1999; Annelise Dutoit
Alsace [Rouffach], 05.06.1999; Rudolf Schmid
La Vraconnaz (tourbière) VD, 19.06.1999; Jean-Louis Moret
Lötschental VS, 26.06.1999; Verena Chastonay
Lungern – Schönbüel BE, 03.07.1999; Gerhart Wagner
- 2000** **Excursions choisies de botanique**; 30 participants
Les Vosges F [Le Hohneck], 17.06.2000; Rudolf Schmid
Pampigny VD [Aulnaie des Monod], 01.07.2000 ;
Jean-Louis Moret
Petite Scheidegg [Eiger-Trail], 15.07.2000; Gerhart Wagner
Note: Dernière apparition de Gerhart Wagner



Arrivée à Grund (Grindelwald), le 15 juillet 2000 : remise d'un dessin au trait de «*Draba ladina*», d'André Rossel, de Tramelan, par Éric Grossenbacher à Gerhart Wagner.
Photo : Yvette Widmeier



Édition française de *Flora Helvetica* parue en l'an 2000 grâce à Ernest Gfeller, parfait bilingue, devenu excellent botaniste à son tour, et à sa fructueuse collaboration avec Gerhart Wagner, auteur de l'édition allemande.

Éric Grossenbacher (eric_grossenbacher@bluewin.ch) a enseigné les sciences aux écoles du degré secondaire de Bellelay, Delémont et La Neuveville. Il est un botaniste de terrain reconnu. Il a notamment poursuivi le fameux *Herbier du Jura bernois* (riche de 903 plantes) du D^r Charles Krähenbühl et rassemblé son propre herbier, qui réunit 3 738 plantes classées par régions dont la Chaîne jurassienne. Il est par ailleurs l'auteur du *Catalogue raisonné des plantes vasculaires du Jura bernois, du canton du Jura et du Laufonnais* («*Le nouveau répertoire de Charles Krähenbühl*») édité par la Société jurassien d'émulation en 2012.

Anatomie du pétreux et du labyrinthe osseux de *Plagiolophus huerzeleri* (Perissodactyla, Palaeotheriidae) de Murs (France)

JÉRÉMY TISSIER, PAULINE COSTER, LOÏC COSTEUR,
OCÉANE LAPAUZE, OLIVIER MARIDET,
BASTIEN MENNECART & RENAUD ROCH

Des campagnes de fouilles menées depuis 2017 en collaboration par trois institutions (JURASSICA Museum, Naturhistorisches Museum Basel et Parc Naturel Régional du Luberon) ont permis de redécouvrir la localité fossilifère historique de Murs (Vaucluse, France), abandonnée depuis la fin des années 1930. La redécouverte de ce site a permis de mettre à jour de très nombreux restes du périsso-dactyle *Plagiolophus huerzeleri*. Cette espèce représente l'une des dernières espèces connues de *Palaeotheriidae* avant leur extinction il y a environ 30 millions d'années. Dans cet article, nous décrivons un os particulièrement intéressant pour l'étude de cette espèce, le pétreux, puisqu'il renferme deux organes sensoriels: le système vestibulaire, pour le sens de l'équilibre, et la cochlée, pour l'audition.

Introduction

Les fouilles paléontologiques menées depuis 2017 par le JURASSICA Museum, le Naturhistorisches Museum Basel (NMB) et le Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) sur le site oligocène de «la Sablière» de Murs (Vaucluse, France), ont permis la mise au jour de très nombreux nouveaux spécimens de *Plagiolophus huerzeleri* (Costeur *et al.*, 2019; Tissier *et al.*, 2022). Ce périsso-dactyle représente l'un des derniers paléothères connus, un groupe endémique à l'Europe durant l'Éocène et qui disparaît au début de l'Oligocène (environ 30 millions d'années) après avoir été fortement impacté par la «Grande Coupure» (Remy, 2004). Parmi ces nouveaux spécimens, plusieurs nouveaux crânes particulièrement bien préservés (Costeur *et al.*, 2019) ainsi que de très

nombreux os postcrâniens permettent de mieux comprendre l'anatomie de cette espèce, originellement décrite par Remy sur la base des anciens spécimens découverts dans les années 1930 (Remy, 2000).

L'un de ces nouveaux crânes récemment découvert (PNRL-2115) a été scanné par tomographie à rayons-X afin d'étudier son anatomie interne sans altérer le spécimen. Cette analyse a été effectuée dans le but d'observer l'un des os du crâne les plus informatifs : le pétreux (également appelé « rocher »). Le pétreux est un os du crâne très dense, qui est commun à tous les mammifères, et renferme l'oreille interne. Cette oreille interne est principalement composée de deux organes : le système vestibulaire qui permet le sens de l'équilibre grâce entre autres aux trois canaux semicirculaires, et l'organe de l'ouïe permettant l'audition notamment grâce à la cochlée. Ces organes ne se préservent pas pendant la fossilisation, contrairement à la paroi osseuse qui les contient (également appelée labyrinthe osseux) et qui peut donc être considérée comme une approximation de la forme de ces organes. Le pétreux est donc particulièrement intéressant en paléontologie, car il renferme des informations à la fois phylogénétiques, puisque chaque pétreux est unique à une espèce, mais aussi paléoécologiques, en particulier pour des mammifères chez qui l'audition ou l'équilibre jouent un rôle particulièrement important, comme chez les cétacés ou les chauves-souris par exemple. L'intérêt phylogénétique du pétreux et du labyrinthe osseux a cependant largement été démontré chez les mammifères, malgré un potentiel signal écologique chez certaines espèces (par exemple O'Leary, 2010; Costeur *et al.*, 2018). Ici, l'intérêt du pétreux chez *Plagiolophus huerzeleri* est principalement phylogénétique et pourrait donc permettre de mieux comprendre les relations de parenté de certains paléothères, dont la place au sein des périssodactyles est encore discutée (par exemple Holbrook, 2009). Le but de cette étude est donc de décrire l'anatomie du pétreux et du labyrinthe osseux de cette espèce afin de permettre une potentielle future analyse phylogénétique à plus grande échelle.

Matériel et méthodes

Abréviations

NMB = Naturhistorisches Museum Basel; PNRL = Parc Naturel Régional du Luberon.

Matériel

Le matériel étudié et tomographié a été découvert sur le site dit de «la Sablière» de Murs, daté de l'Oligocène inférieur (niveau repère MP₂₃). Il consiste en un arrière-crâne découvert en 2017 (PNRL-2115) ainsi qu'un pétreux isolé, découvert en 2018 (PNRL-2256). Ce matériel a été préparé au JURASSICA Museum (Porrentruy) au micro-percuteur à air comprimé ainsi qu'à la sableuse, et est désormais conservé à la Maison du Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL; Apt, Vaucluse, France).

CT-scan

Les deux spécimens ont été scannés par tomographie à rayons X au CT-scanner (Phoenix Nanotom, GE) du Biomaterials Science Center de l'Université de Bâle en 2020, avec une taille de voxel (résolution) égale à 47 microns. Les tomogrammes ont été segmentés dans le logiciel Avizo Standard 8.1.1 (FEI, SAS) grâce à l'outil «Brush» en utilisant l'option «Limited range only», permettant de ne sélectionner que certains pixels dans une gamme de gris sélectionnée, ainsi qu'avec l'algorithme d'interpolation.

Mesures

Les mesures sur la cochlée et les canaux semi-circulaires suivent le protocole exposé par Ekdale (2013) et sont données dans le Tableau 1 en millimètres. Les mesures ont été effectuées dans le logiciel Meshlab avec l'outil «Measuring Tool».

Résultats

Description du pétreux

Parmi les trois pétreux de *Plagiolophus huerzeleri*, le pétreux gauche issu du crâne PNRL-2115 est le plus complet et mieux préservé (fig. 1), tandis que le pétreux isolé PNRL-2256 est plutôt roulé et usé, bien que complet. La description du pétreux sera donc principalement basée sur le pétreux gauche PNRL-2115 illustré en figure 2A-B.

En vue tympanique (fig. 2A), les deux fenêtres (de la cochlée et du vestibule) sont séparées par une *crista interfenestralis* assez courte et large. La fenêtre de la cochlée est la plus large des deux fenêtres. Dorsalement à ces fenêtres, le sulcus facial forme une gouttière

courbée qui se termine au niveau d'une ouverture dans la continuité du *foramen acusticum superius* (en vue cérébelleuse; fig. 2B). Le promontoire est peu distinct du reste du pétreux et sa fine paroi est cassée sur ce spécimen. Il est en forme d'éventail. Le *tegmen tympani* est légèrement bombé mais très court.

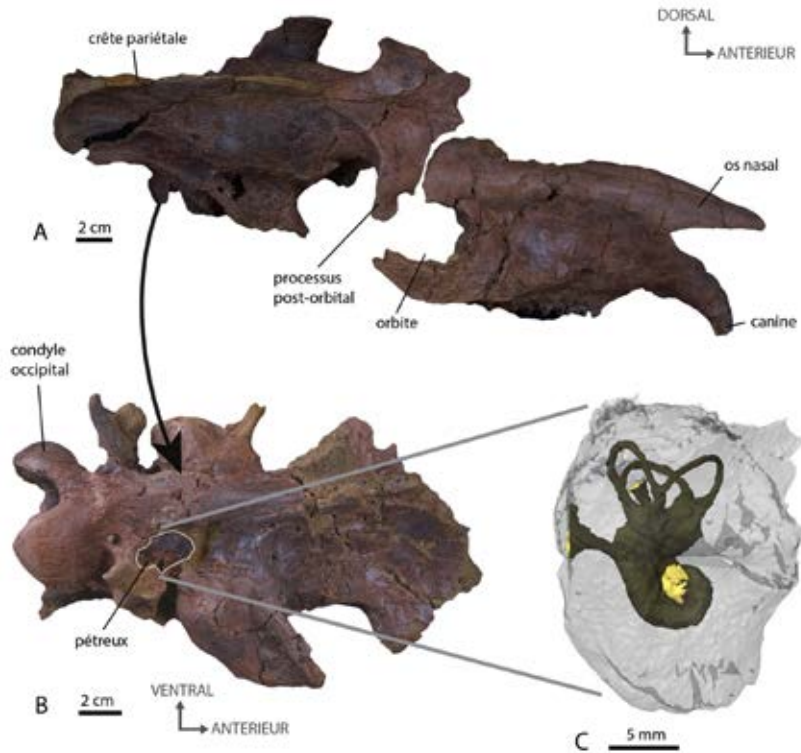


Figure 1: crâne de *Plagiolophus huerzeleri* PNRL-2115 en vue dorsolatérale (A) illustrant la position du pétreux dans l'arrière-crâne en vue ventrale (B), visible en transparence avec son labyrinthe osseux (C).

En vue cérébelleuse (fig. 2B), le *foramen acusticum superius* est séparé du *foramen acusticum inferius* par une *crista transversa* fine. Les deux foramens sont de taille similaire. La *fossa subarcuata* est assez profonde. Les ouvertures des aqueducs du vestibule et de la cochlée sont visibles. Il y a une profonde gouttière basicapsulaire à l'extrémité du pétreux. La surface osseuse autour du méat auditif interne est lisse.

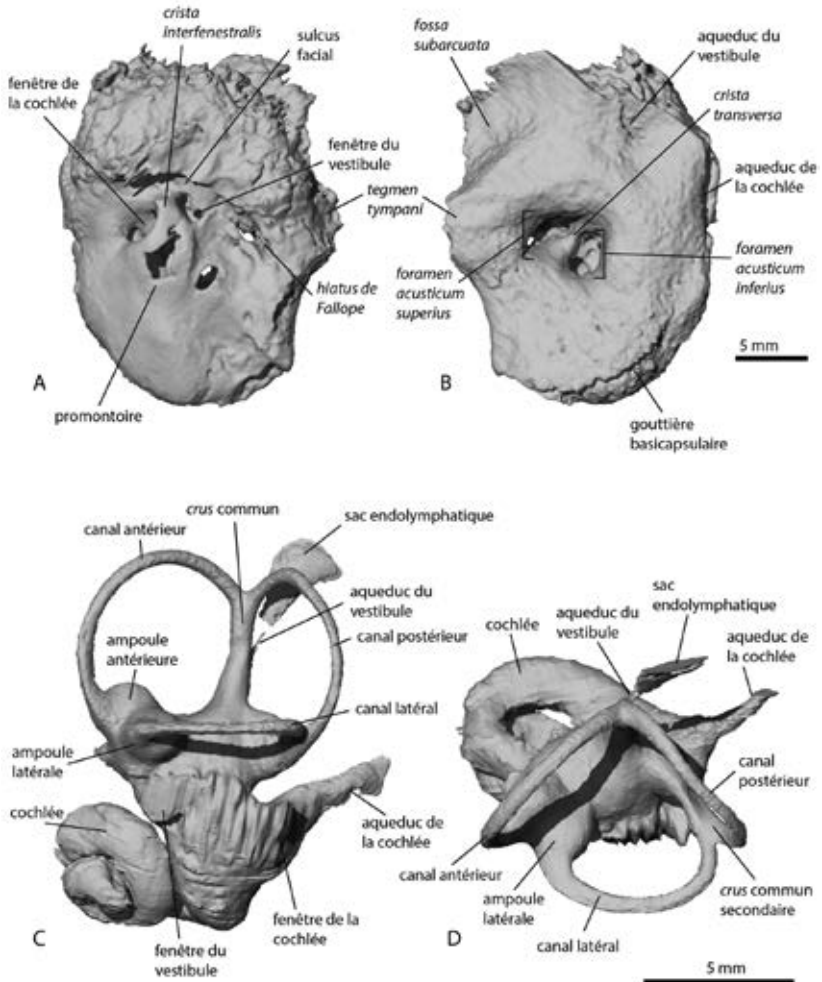


Figure 2: pétreux gauche (inversé) de *Plagiolophus huerzeleri* issu du crâne PNRL-2115 en vue tympanique (A) et cérébelleuse (B) et labyrinthe osseux issu du pétreux isolé droit (inversé) PNRL-2256 en vue latérale (C) et dorsale (D).

Description du labyrinthe osseux

Les trois labyrinthes osseux ont pu être virtuellement extraits de chaque pétreux, et sont assez bien préservés (fig. 3). Celui issu du pétreux isolé PNRL-2256 (fig. 2C-D) est cependant le mieux préservé puisque les deux autres sont partiellement remplis de sédiment très

dense, ce qui empêche d'observer une partie de leur morphologie. La description est donc principalement basée sur ce spécimen. Les dimensions sont données dans le tableau 1.

Les trois canaux semicirculaires sont complets et bien préservés. L'antérieur a un diamètre légèrement supérieur au postérieur, tandis que le latéral est plus petit. Le canal latéral est légèrement aplati et forme une courbe asymétrique en vue dorsale (fig. 2D). Le canal antérieur est le plus épais des trois. Le canal postérieur est légèrement ondulé tandis que les deux autres sont droits. Les canaux antérieur et postérieur se rejoignent dans un *crus* commun (également appelé «branche osseuse commune») épais (fig. 2C). L'aqueduc du vestibule prend son origine à la base du *crus* commun, dans le vestibule, et se termine dans un sac endolymphatique triangulaire. L'aqueduc du vestibule est court et ne dépasse pas la hauteur du *crus* commun. Il est légèrement incliné du côté du canal postérieur. Les canaux latéral et postérieur se rejoignent dans un *crus* commun secondaire assez long. Le canal latéral s'insère dorsalement au canal postérieur, plus ventral. Les ampoules antérieure et latérale sont volumineuses. La cochlée est resserrée et épaisse, et s'enroule sur un peu plus de deux tours.

	<i>PNRL-2115</i> (gauche et droite)	<i>PNRL-2256</i>
<i>Largeur de la cochlée</i>	5,9 - 6,4	6,2
<i>Hauteur de la cochlée</i>	3,4 - 3,7	3,2
<i>Largeur du canal antérieur</i>	4,7 - 4,8	5,2
<i>Hauteur du canal antérieur</i>	5,4 - 5,2	5,4
<i>Largeur du canal postérieur</i>	4,9 - 4,9	4,9
<i>Hauteur du canal postérieur</i>	4,8 - 4,8	4,7
<i>Largeur du canal latéral</i>	4,2 - 4,5	4,3
<i>Hauteur du canal latéral</i>	4,2 - 4,3	4,1

Tableau 1 : dimensions de la cochlée et des canaux semi-circulaires (en mm).

Sa section est circulaire à quadrangulaire. L'épaisseur des tours varie peu. L'aqueduc de la cochlée est très court, épais et aplati. La forme des fenêtres n'est pas visible en raison de la segmentation.

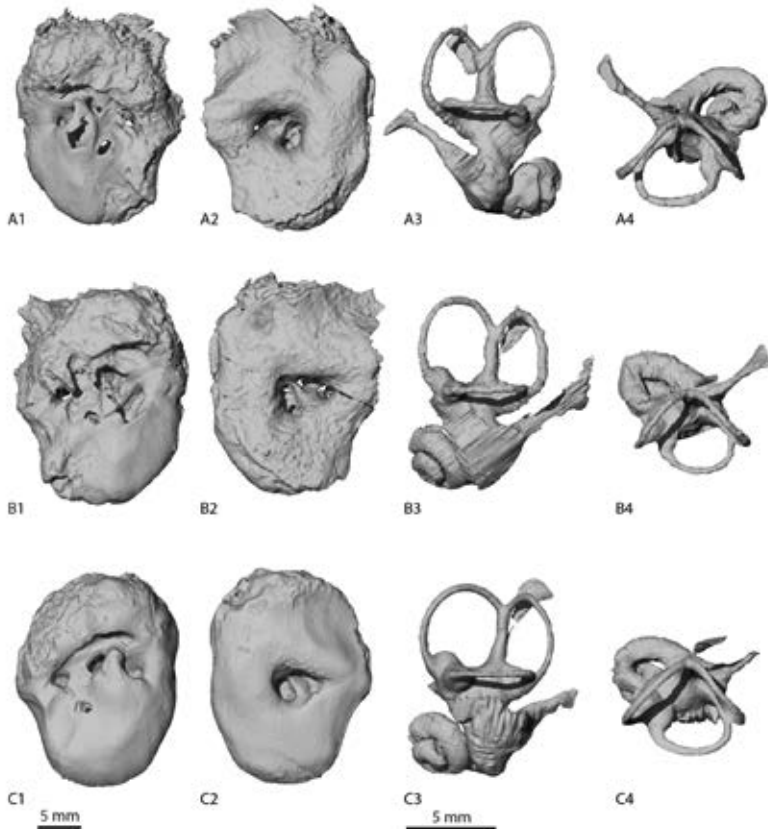


Figure 3: Pétreux de *Plagiolophus huerzeleri* en vues tympaniques (1), cérébelleuses (2) et labyrinthes osseux en vues latérales (3) et dorsales (4). A = pétreux gauche du crâne PNRL-2115. B = pétreux droit du crâne PNRL-2115. C = pétreux droit isolé PNRL-2256.

Comparaisons

Le pétreux et le labyrinthe osseux de *Plagiolophus huerzeleri* sont décrits et illustrés pour la première fois. Un pétreux de *Plagiolophus minor* avait été décrit et illustré par Remy (2004), mais son labyrinthe

osseux n'avait pas été extrait en trois dimensions. Le pétreux de *P. minor* est extrêmement semblable à celui de *P. huerzeleri* et diffère seulement par l'orientation plus horizontale de la fenêtre pour la cochlée et la présence d'une longue paroi verticale qui canalise le sulcus facial jusqu'au bord du promontoire, et longe médialement la fenêtre de la cochlée. Cette paroi est totalement absente chez *P. huerzeleri*. Enfin, l'ouverture du hiatus de Fallope semble légèrement plus grande, et située plus près du bord du pétreux chez *P. minor* que chez *P. huerzeleri*.

Le pétreux et l'oreille interne de *P. huerzeleri* peuvent également être comparés à *Equus caballus przewalskii*, l'un des seuls périssodactyles pour qui le pétreux et le labyrinthe osseux ont été décrits dans la littérature (Danilo *et al.*, 2015), hormis quelques rares exceptions (tels que les pétreux d'*Equus caballus* et *Tapirus terrestris* par O'Leary, 2010, le labyrinthe osseux d'*Equus caballus* par Ekdale, 2013, ou le labyrinthe osseux de *Ceratotherium simum* par Robert *et al.*, 2021). Le pétreux d'*E. przewalskii* diffère par la forme en mur surélevé du *tegmen tympani*, avec un processus antérieur proéminent et pointu, ainsi qu'un processus postérieur en pointe (Danilo *et al.*, 2015). Son aile épitympanique est également beaucoup plus développée. L'aqueduc de la cochlée s'ouvre totalement sur la face cérébelleuse du pétreux, et non pas latéralement comme chez *P. huerzeleri*. La *fossa subarcuata* est moins délimitée par un bourrelet que chez *P. huerzeleri*. En vue tympanique, le pétreux d'*E. przewalskii* diffère par ses fenêtres proportionnellement plus petites que chez *P. huerzeleri*, un promontoire beaucoup plus développé, et un sulcus facial plus long, avec une ouverture pour le hiatus de Fallope plus antérieure (Danilo *et al.*, 2015). Le labyrinthe osseux d'*E. przewalskii* est également très différent de celui de *P. huerzeleri*. Les ampoules antérieures et latérales sont moins développées, le *crus* commun est proportionnellement plus court, la cochlée est moins enroulée et plus détachée chez *E. przewalskii* que chez *P. huerzeleri*. Enfin, l'aqueduc du vestibule est plus large chez *E. przewalskii*. L'ensemble de ces caractères du labyrinthe osseux ont été démontrés comme étant phylogénétiquement informatifs au sein d'autres clades de mammifères tels que les ruminants (Mennecart *et al.*, 2017; 2025).

Les différences observées permettent donc de supposer qu'il existe bien des caractères permettant de distinguer les pétreux et le labyrinthe osseux des périssodactyles à l'échelle spécifique et générique. Ces distinctions ont également déjà été observées chez les chevaux

(Goodchild *et al.*, 2023; Goodchild *et al.*, 2026), comme chez d'autres groupes de mammifères (par exemple: O'Leary, 2010; Orliac, 2013; Mennecart *et al.*, 2016), ce qui serait donc très utile dans le cas d'une analyse phylogénétique.

Conclusion

Le pétreux et le labyrinthe osseux de *Plagiolophus huerzeleri* de Murs (Oligocène inférieur, France) ont été décrits et illustrés pour la première fois. Bien que très semblable à celui de *Plagiolophus minor*, le pétreux montre quelques différences qui pourraient être diagnostiques. En revanche, le pétreux et le labyrinthe osseux montrent des différences beaucoup plus importantes avec *Equus caballus przewalskii*, confirmant le fort caractère phylogénétique de ces deux structures. Il sera donc intéressant d'étudier le pétreux et le labyrinthe osseux chez un plus grand nombre de périssodactyles afin d'en étudier toute la variabilité.

Remerciements

Nous remercions M. Vayson de Pradenne pour l'autorisation de fouille sur son terrain. Les fouilles ont été en partie financées par le Fonds National Suisse grâce au projet n°162359 «*Révision de la Grande Coupure européenne: analyse comparée des dynamiques évolutives et de la diversité entre petits et grands mammifères herbivores*». Loïc Costeur remercie la fondation Fritz Sarasin pour le financement d'une campagne de fouilles. Nous remercions Georg Schulz (Biomaterials Science Center, Department of Biomedical Engineering, Université de Bâle) pour les scans tomographiques. L'étude du pétreux et de l'oreille interne a été financée par le Fonds National Suisse grâce au projet n°199605 «*Use of the petrosal bone to investigate the diversification and extinction of the Rhinoceroidea, a fading out predominant lineage*», et enfin la recherche de Jérémy Tissier et Olivier Maridet est également supportée par un troisième financement du Fonds National Suisse n°10003968 «*Unraveling the evolutionary history of odd-toed ungulates (Mammalia, Perissodactyla): first comprehensive phylogeny of the order*».

Jérémy Tissier (jeremy.tissier@jurassica.ch), titulaire d'un doctorat en paléontologie, est actuellement post-doctorant au Jurassica Museum.

RÉFÉRENCES

- Costeur L., Maridet O., Lapauze O., Mennecart B., Xiaoyu L., Roch R., Tissier J., Vasilyan D., Balme C. & Legal S. 2019: Le gisement oligocène de Murs, une histoire centenaire culminant sur des fouilles prometteuses. *Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure* 15, 58-69.
- Danilo L., Remy J., Vianey-Liaud M., Mériegeaud S. & Lihoreau F. 2015: Intraspecific Variation of Endocranial Structures in Extant *Equus*: A Prelude to Endocranial Studies in Fossil Equoids: Endocranial Intraspecific Variation in *Equus*. *Journal of Mammalian Evolution*, 22(4), 561-582.
- Ekdale E.G. 2013: Comparative anatomy of the bony labyrinth (inner ear) of placental mammals. *PLoS one* 8(6), e66624.
- Goodchild O.A., Rosen S.N., Tissier J. & Meng J. 2023: Morphology of the petrosal and bony labyrinth of extinct Equidae (Perissodactyla) and preliminary phylogenetic analysis. *Journal of Vertebrate Paleontology, Program and Abstracts* 2023, 187.
- Goodchild O.A., Rosen S.N., Mennecart B., Meng J. & Tissier J. 2026: The petrosal and bony labyrinth of extinct horses (Perissodactyla, Equidae) and their implications for perissodactyl evolution. *PeerJ* 14:e20484 <https://doi.org/10.7717/peerj.20484>
- Holbrook L.T. 2009: Osteology of *Lophiodon* Cuvier, 1822 (Mammalia, Perissodactyla) and its phylogenetic implications. *Journal of Vertebrate Paleontology* 29(1), 212-230.
- Mennecart B., DeMiguel D., Bibi F. *et al.* 2017: Bony labyrinth morphology clarifies the origin and evolution of deer. *Scientific Reports* 7, 13176
- Mennecart B., Duranthon F. & Costeur L. 2025: Systematic contribution of the auditory region to the knowledge of the oldest European Bovidae (Mammalia, Ruminantia). *Journal of Anatomy* 246, 384-401.
- Mennecart B., Rössner G.E., Métais G., DeMiguel D., Schulz G., Müller B., & Costeur L. 2016: The petrosal bone and bony labyrinth of early to middle Miocene European deer (Mammalia, Cervidae) reveal their phylogeny. *Journal of Morphology*, 277(10), 1329-1338.
- O'Leary M.A. 2010: An anatomical and phylogenetic study of the osteology of the petrosal of extant and extinct artiodactylans (Mammalia) and relatives. *Bulletin of the American Museum of Natural History* 2010(335), 1-206.
- Orliac M.J. 2013: The petrosal bone of extinct Suoidea (Mammalia, Artiodactyla). *Journal of Systematic Palaeontology* 11(8), 925-945.
- Remy J.-A. 2000: *Plagiolophus huerzeleri*, une nouvelle espèce de Palaeotheriidae (Perissodactyla, Mammalia) de l'Oligocène inférieur (Rupélien, MP 23), à Murs (Vaucluse, France). *Geobios* 33(4), 489-503.
- Remy J.-A. 2004: Le genre *Plagiolophus* (Palaeotheriidae, Perissodactyla, Mammalia): révision systématique, morphologie et histologie dentaires, anatomie crânienne, essai d'interprétation fonctionnelle. *Palaeovertebrata* 33 (1-4), 17-281.
- Robert M.P., Carstens A., De Beer F.C., Hoffman J. W. & Steenkamp G. 2021: Micro-anatomy of the ear of the southern white rhinoceros (*Ceratotherium simum simum*). *Anatomia, Histologia, Embryologia* 50(2), 316-323.
- Tissier J., Balme C., Coster P., Costeur L., Lapauze O., Legal S., Maridet O., Mennecart B., Roch R. & Röschli P. 2022: The last known palaeothere: contributions of newly discovered remains and endocranial characters to the palaeoecology and reconstruction of *Plagiolophus huerzeleri* (Mammalia, Perissodactyla). *Journal of Vertebrate Paleontology, Program and Abstracts* 2022, 327-328.

Les origines du cerveau : une success story

JEAN-JACQUES FELDMEYER

Le cerveau est sans conteste l'organe le plus complexe du monde vivant. D'où nous est venue cette glande molle d'un litre et demi capable d'abriter une vie entière de souvenirs et d'avoir conscience de ce qui n'est même pas encore arrivé ?

L'auteur montre comment des bactéries recyclées en réseau de neurones il y a 600 millions d'années ont permis d'orchestrer la pensée de chaque espèce animale.

La découverte du neurone

L'aventure cérébrale débute en 1874 sur un bord de mer en Écosse. Georges Romanes, un biologiste de 26 ans de l'université de Londres, venu à Dunskaith en convalescence d'une typhoïde, en profite pour y étudier les méduses dans un laboratoire à même la plage, « un joli petit atelier en bois exposé aux brises marines ».

Georges Romanes veut savoir si ces animaux marins primitifs (des Cœlentérés, ou Cnidaires actuellement) ont des cellules nerveuses. Encouragé par Darwin, devenu son mentor, il a une idée précise:

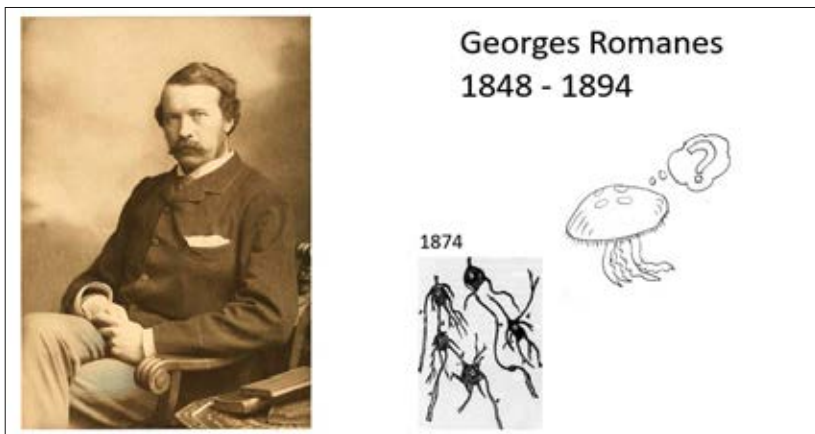


Figure 1 : Georges Romanes (1848-1894).

trouver l'origine du système nerveux animal et pourquoi pas les prémices évolutives de l'esprit humain (fig. 1). Fasciné par la nage ondulatoire des méduses, évoquant les pulsations cardiaques et peut-être aussi les ondes cérébrales, il est persuadé que ces « plantes carnivores flottantes » sont capables d'influencer leur comportement grâce à un système nerveux.

La méduse nage par contractions rythmiques de l'ombrelle. Romanes découvre que les ondes partent d'un générateur (pacemaker) sur la marge de l'ombrelle, qui déclenche une vague de stimulation à partir des récepteurs sensoriels suspendus en guirlande sous l'ombrelle. Mais que se passe-t-il ? Une vague de contraction dans une gelée musculaire ou bien une onde d'excitation de nerfs qui stimulent une jupe musculaire ?

Romanes réalise en 1883 une expérience décisive (fig. 2) : il paralyse une bande médiane de l'ombrelle à l'aide de curare (ce poison qui paralyse les muscles) et stimule la marge induisant une vague contractile. Celle-ci s'interrompt dans le segment curarisé pour réémerger dans la partie distale (supérieure) intacte. Comme le curare ne bloque que les fibres musculaires, la vague d'excitation doit être véhiculée par des fibres nerveuses capables de passer outre et d'agir à distance en connectant d'autres muscles. Romanes vient de démontrer que ce système nerveux (SN) primitif, qui préfigure le cerveau, est formé d'unités séparées — des cellules nerveuses et musculaires — qui doivent communiquer entre elles par une « induction physiologique » à travers leurs jonctions (Romanes 1876).



Figure 2 : Méduse curarisée, expérience de Georges Romanes.

C'est finalement *Santiago Ramon y Cajal*, neuroanatomiste espagnol, qui grâce à des planches histologiques remarquables, démontre en 1887 par l'image l'individualité des neurones. Il reçoit le prix Nobel en 1906 avec *Camillo Golgi* dont les colorations au nitrate d'argent ont servi à illustrer les planches de Cajal. La « doctrine du neurone » est établie: le SN n'est pas un réseau fibreux continu, il est formé de neurones connectés entre eux par des jonctions — les synapses. La découverte de la brique fondamentale du tissu nerveux, présent dans toutes les espèces animales, a été un pas de géant dans la compréhension du cerveau. Si pour comprendre la matière il a fallu découvrir l'atome (Rutherford 1911), de même, pour comprendre la pensée il a fallu découvrir le neurone (Romanes 1883).

Comment le neurone est-il apparu dans le monde vivant ?

Les premiers êtres vivants sont apparus il y a 3,8 milliards d'années. C'étaient des cellules simples sans noyau, des *procaryotes*, des bactéries et des archées unicellulaires. Il a fallu attendre 2 milliards d'années pour voir apparaître de nouveaux êtres vivants — les eucaryotes — des cellules munies d'un noyau.

Que s'est-il passé? Durant cette longue période, les bactéries et archées, seules au monde, ne connaissant pas encore la sexualité, ont joyeusement mélangé leurs lignées évolutives. Darwin ignorait par quel procédé. Le mécanisme a été découvert par une microbiologiste américaine, Lynn Margulis (1979). Grâce à une endosymbiose, c'est-à-dire l'absorption durable d'une bactérie par une autre bactérie telle une archée, la cellule de celle-ci s'équipe non seulement d'un *noyau* (contenant l'information génétique sous forme de chromosomes) mais aussi de nombreux organites spécialisés tels les *mitochondries* (véritables centrales énergétiques cellulaires) et les flagelles (protéines contractiles d'actine et de myosine permettant les déplacements et utilisés pour fabriquer les prolongements axonaux). Très vite ces cellules eucaryotes ont dû fusionner à de nombreuses reprises pour donner des organismes multicellulaires avec des lignées cellulaires spécialisées. En particulier les neurones, cellules excitables, indispensables pour mettre en mouvement ces nouveaux organismes communautaires et coordonner leurs comportements de prédation (pour manger) et de parade (pour s'accoupler et se reproduire).

L'endosymbiose ne fait consensus que pour les mitochondries et les chloroplastes. Pour ce qui est du noyau, des endomembranes et du flagelle, des études récentes en apportent de plus en plus de preuves

convaincantes (Pour une revue complète, voir Purificación López-García; David Moreira. The symbiotic origin of the eukaryotic cell, 2023).

Cette hybridation cellulaire a dû se produire plusieurs fois entre plusieurs lignées de bactéries et d'archées. En effet on distingue actuellement cinq super groupes d'eucaryotes entre lesquels il est difficile de définir des relations de parenté (fig. 3). Parmi les cinq divisions d'eucaryotes, une seule — les Unikontes — a donné un système nerveux à l'un de ses embranchements multicellulaires — les métazoaires — dont sont issus tous les animaux. Ce serait après bien des hasards l'émergence d'une vie consciente dans l'univers, une chimère issue de l'hybridation d'une archée ayant hébergé une bactérie douée d'excitabilité. Il pouvait s'agir d'une bactérie du genre spirochète déjà équipée de flagelles, de canaux ioniques et d'un système de communication chimique grâce à un gène codant pour un neurotransmetteur tel que l'acétylcholine.

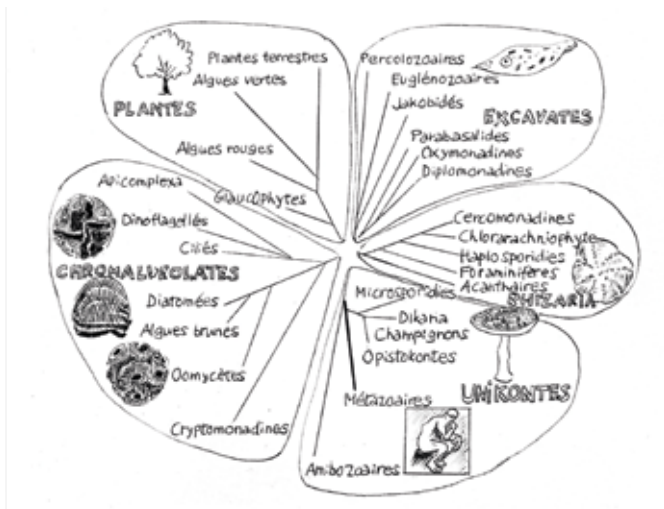


Figure 3 : Phylogénie des Eucaryotes (figure modifiée d'après <http://www.evolution-biologique.org/>, réalisé par Gérard et Nadine Ciavatti). Des 5 super-groupes d'Eucaryotes, un seul, les Unikontes, a donné un système nerveux et cela à un seul de ses embranchements, les Métazoaires (clade désignant l'ensemble des animaux).

Le neurone, une bactérie recyclée

Comment une bactérie autonome a-t-elle pu devenir un neurone capable d'édifier la plus complexe communauté d'action du monde vivant : le système nerveux animal ?

Certaines bactéries, tels les spirochètes, ont des membranes excitables pourvues de canaux ioniques capables de détecter et neutraliser les changements inopinés du milieu liquide et d'émettre des signaux électriques à des protéines contractiles pour fuir le danger, faire onduler des flagelles, changer de forme. Elles peuvent aussi communiquer entre elles en échangeant des signaux et former des colonies. Au cours de nombreuses tentatives de s'intégrer à des organismes multicellulaires (placozoaires, éponges), certaines de ces bactéries se sont progressivement adaptées à des espèces plus complexes en recyclant leurs organites (ou proto-organites) pour d'autres fonctions (fig. 4):

Une bactérie recyclée

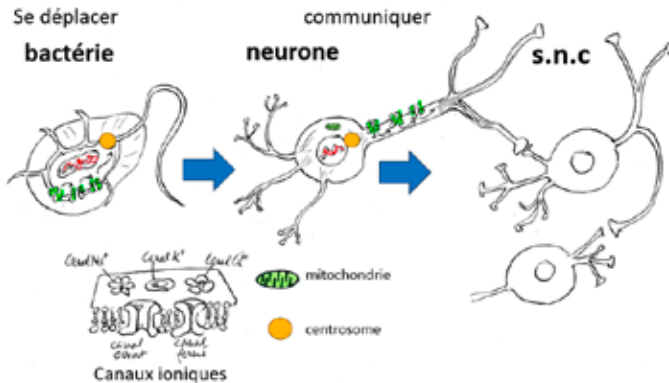


Figure 4: Bactérie recyclée.

- **Les mitochondries** (bactéries déjà intégrées), véritables centrales énergétiques, ont été recrutées pour le système métabolique de chauffage et la signalisation cellulaire.
- **Le moteur des flagelles** se convertit en organisateur des microtubules, sortes de rails qui transportent des molécules le long de l'axone, à l'aide de petits moteurs moléculaires. Il ne s'agit plus de se déplacer mais de déformer son cytosquelette, d'étendre des prolongements cytoplasmiques (axones, dendrites) pour établir des contacts avec ses voisins par des synapses.
- **Les canaux ioniques** (valves ou clapets fixés dans les membranes assurant le passage des ions dans un sens ou dans l'autre) maintiennent le milieu intérieur stable et protègent la cellule en milieu acide ou salé.

Le courant électrique produit par les canaux ioniques des membranes est utilisé non plus pour faire onduler des flagelles afin de fuir le danger, mais pour *communiquer* avec les autres neurones en réseau. Ainsi donc la seule fonction des cellules cérébrales des métazoaires, une fois reproduites et déployées, est d'envoyer des signaux et d'en recevoir, comme si la fonction de communication avait pris le pas sur celle du mouvement. La progression de chaque prolongement est dirigée à son extrémité par un cône de croissance. Ce cône navigue à l'odorat grâce à un nez chimique capable de renifler les signaux émis par les autres neurones afin de choisir les bons contacts. Une fois la jonction établie, le cône se transforme en synapse, l'espace entre deux neurones, une interface de communication électro-chimique. Il faut voir la synapse, cet espace entre deux neurones, toutes proportions gardées, comme une mer intérieure bordée par deux berges. Sur la berge proximale, des vésicules s'accumulent, amenées le long de rails tubulaires depuis le corps cellulaire. Les neurotransmetteurs contenus dans ces vésicules sont transbordés sur des ferries qui traversent la mer. Sur l'autre côté, un port grouille d'une flottille de récepteurs prêts à recevoir le transmetteur chimique correspondant, qui déclenche le signal électrique post-synaptique. Chaque synapse gère plusieurs neurotransmetteurs en proportions variables.

Le neurone moteur de la vie animale

L'avantage des *multicellulaires* est d'avoir pu créer des *organismes de grande taille* et d'avoir pu assumer plus de fonctions en les confiant à des *cellules spécialisées*, organisées en tissus et organes. Chez les eucaryotes multicellulaires la reproduction ne pouvait plus se faire en coupant les individus en deux. Il fallait qu'une partie des cellules se spécialise, orientée vers *la reproduction sexuée*, et que d'autres assument *la coordination des mouvements*: c'est ce rôle qu'a joué le neurone. Le succès a été immédiat et s'est traduit par une explosion de nouvelles formes de vie douées de mouvement.

La parole est aux paléontologues qui nous ont révélé ce surgissement lors de deux épisodes (fig. 5). Il y a 580 millions d'années apparaissait la faune de l'Édiacarien (du nom des collines Ediacaria au sud de l'Australie où a été trouvé le foisonnement de ces fossiles mystérieux). Ces fossiles sont formés de gros organismes à corps mou et à symétrie radiaire tels que les éponges et les méduses.

Autre découverte géologique au Canada: la faune des schistes de Burgess présente une profusion de nouvelles espèces apparues il y a 540

millions d'années (Ma). On parle de *l'explosion du Cambrien*. Il s'agissait d'animaux à symétrie bilatérale à carapace de type char d'assaut munis d'une tête avec une gueule puissante et des membres articulés tel l'Anomalocaris, un géant de 80 cm. Comment les animaux mous de l'Édiacarien, souvent de structure radiée comme les méduses, ont-ils pu donner, en 40 Ma, les animaux à symétrie bilatérale du Cambrien ?

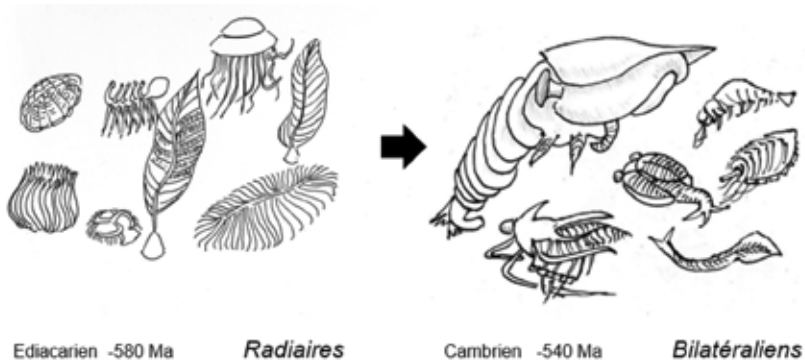


Figure 5: Faune de l'Édiacarien.

Une « boîte de construction » — Les Bilatéraliens

C'est qu'entretemps est apparue une nouvelle chaîne de fabrication des embryons avec de nouveaux gènes de construction permettant de passer de la symétrie radiaire à une symétrie bilatérale. On parle de *gènes homéotiques* (fig. 6). Ces «gènes architectes» forment une séquence qui détermine chez l'embryon un développement «à la chaîne» du corps, segment par segment, de la tête à la queue, avec une symétrie bilatérale, «en miroir», grâce à une transcription — une lecture — ordonnée, un gène après l'autre (observation chez la mouche drosophile par Edouard Billy Lewis 1978, Prix Nobel 1995). Ces gènes structuraux, appelés gènes Hox, contiennent une séquence — appelée «homeobox» ou boîte homéotique — commune à toutes les espèces de Bilatéraliens, de la mouche à l'homme (Duboule 1989). Ce génome «mode d'emploi» prévoit non seulement le plan corporel de l'embryon mais livre à chaque segment le programme neural indispensable à leur fonctionnement: un battement synchrone pour les ailes, un battement alterné pour les pattes. Le neurone a une priorité absolue sur le développement des organes. Ces modules sont quasi autonomes. Ainsi par des manipulations génétiques, il a été possible de mettre des pattes sur

la tête d'une drosophile à la place des antennes. De plus chaque module innervé peut se brancher aux suivants pour coordonner le mouvement d'ensemble. Le réseau nerveux ainsi constitué a offert aux Bilatériens l'économie d'énergie nécessaire pour une propulsion axiale rapide grâce à un contrôle segmentaire hiérarchisé, du cerveau (à l'avant) à la moelle spinale. Cela a été — au propre — un « bond en avant » pour la conquête de la vie marine puis terrestre.

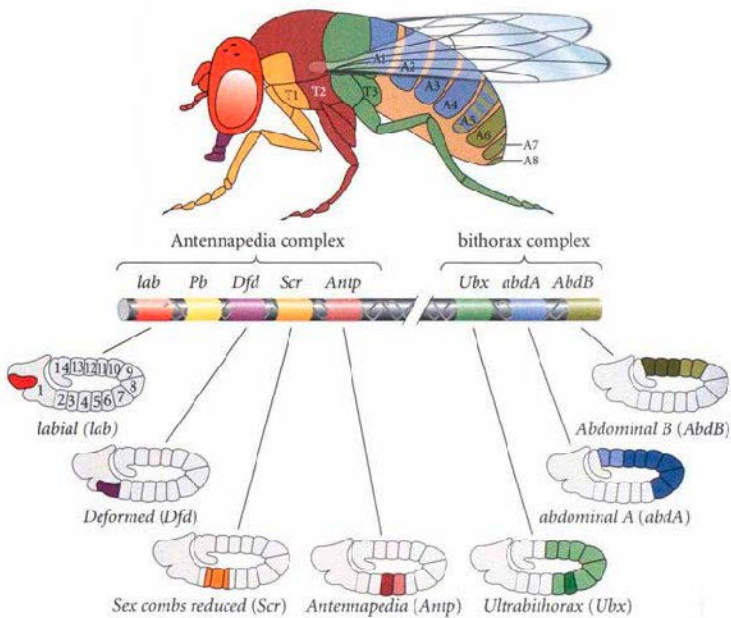


Figure 6 : Gènes homéotiques chez une Drosophile (mouche).

Le carnaval des cerveaux

À partir des Bilatériens, les animaux ont tous un cerveau, indispensable pour coordonner la locomotion — nageoires, ailes, pattes. C'est un objectif prioritaire. Il n'y a pas un modèle unique de cerveau mais une multitude. Il y en a autant que de clades ou groupements avec même des spécialités selon les espèces. Il n'y a pas un « projet Einstein » dans l'évolution des cerveaux des métazoaires mais une panoplie de solutions adaptées aux divers environnements. Le premier animal doté d'un cerveau devait être un ver nageant dans les eaux du précambrien il y a 600 millions d'années. Selon des chercheurs du laboratoire de biolo-

gie marine d'Heidelberg, un ver annélide marin *Platyrenis dumerii* a à l'avant des corps pédonculés dont la topologie moléculaire est déjà identique au cerveau de tous les Bilatéraux.

L'ancêtre des vertébrés *Amphioxus*, un céphalocordé de 5 à 6 cm, apparu il y a 540 millions d'années, était complètement transparent, ressemblant à un filet d'anchois, ondulant sans nageoires, sans tête mais doté de petites vésicules encéphaliques à l'extrémité antérieure du tube neural. Il possède des gènes homologues de la souris et de l'homme nécessaires au développement du cerveau. Le premier cerveau complet formé de 5 vésicules serait apparu en -530 Ma chez la *Lamproie*, un poisson agnathe (sans mâchoire) vivant successivement dans la vase des rivières puis dans la mer après une métamorphose qui l'équipe d'une bouche en forme de ventouse. Les *échinodermes* (étoiles de mer, oursins) apparus en -450 Ma ont une symétrie pentaradiée secondaire (l'embryon a une symétrie bilatérale comme les cordés). Ce qui leur sert de cerveau primitif est un anneau nerveux autour de la bouche d'où partent cinq cordons pour cinq postes de commande individuels pour chaque bras.

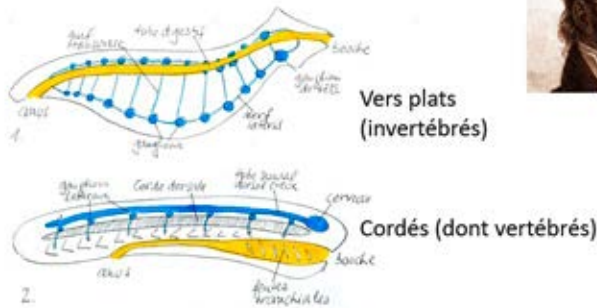
Les *céphalopodes* (des mollusques tels que les pieuvres, poulpes, seiches ou calmars) apparus il y a 500 Ma ont en revanche un immense cerveau de plusieurs centaines de millions de neurones, plus que chez la souris, qui commande huit cerveaux secondaires pour leurs huit bras. Je vous rassure: une biologiste a démontré qu'ils utilisent toujours deux à trois bras favoris. Ils sont très intelligents, ont une bonne mémoire, résolvent de nombreux problèmes, utilisent des outils et sont très sociaux, construisant même des «villes» sous-marines (Octopolis, Octlantis). Leur évolution a été freinée par un handicap métabolique: la molécule qui transporte l'oxygène dans le sang n'est pas l'hémoglobine fondée sur le fer mais la méthémoglobine fondée sur le cuivre, quatre fois moins efficace. De plus leurs nerfs sont constitués d'axones lents (non myélinisés).

Un «retournement» à l'origine des Vertébrés

Après les invertébrés vieux de plus de 600 Ma, les vertébrés apparaissent il y a 500 Ma, d'abord des poissons, devenant terrestres depuis 400 Ma, puis des amphibiens et des reptiles. En 1829, le naturaliste Etienne Geoffroy Saint-Hilaire avait remarqué que les invertébrés (vers, insectes, mollusques) étaient «retournés» par rapport aux vertébrés. Les organes sont sens dessus dessous: le SN est ventral chez les invertébrés et dorsal chez les vertébrés (fig. 7).

Le «retournement» des vertébrés

-500 Ma



en 1829

Figure 7: Le «retournement» des vertébrés.

Que s'est-il passé ?

La boîte de construction — la fameuse homéoboîte — a inversé l'axe dorso-ventral de certains invertébrés. C'est une duplication de gènes homéotiques qui a dû se produire. Le doublement de gènes sur un chromosome a un avantage : une des copies est libre de varier (innover) sans conséquence de mutations nuisibles, tandis que l'autre copie peut garder ses fonctions ancestrales. On a pu vérifier que l'homéoboîte n'a qu'une garniture de gènes chez les vers et les mouches contre quatre chez les vertébrés, témoignant qu'il s'est même produit une double duplication.

Quel avantage cela a-t-il apporté ?

Cette augmentation de l'éventail des gènes de construction a permis un remaniement complet du développement des embryons : tout s'organise depuis le milieu du dos à partir d'un « rail de montage » — **la corde dorsale** — une baguette de cartilage flexible qui donnera un axe squelettique intérieur capable de grandir et de se segmenter en somites en suivant le trajet du tube neural. C'est ainsi qu'apparaît un crâne et une colonne vertébrale sur le dos des animaux et autour du système nerveux, de quoi y accrocher des organes locomoteurs, anticipant en quelque sorte les impératifs du déplacement sur la terre ferme.

Le changement ne s'est pas fait du jour au lendemain. Il a fallu 50 Ma d'essais et de mises au point pour ces nouvelles carrosseries, inaugurant un nouvel embranchement, les *Cordés* (il y a 550 Ma) dont la plus grande part est représentée par les Vertébrés. Chez les cordés, le dos de

l'embryon s'épaissit, formant une plaque médiane — la plaque neurale — qui s'invagine pour former une gouttière dont les bords — les crêtes neurales — vont fusionner pour donner un tube — le *tube neural* (fig. 8). Celui-ci, allongé sur la corde dorsale échange avec elle des signaux moléculaires dictés selon l'ordre des gènes homéotiques. Grâce à cette induction réciproque, le tube neural se segmente comme les somites. Les bulbes de la partie antérieure vont devenir les structures du cerveau et la partie antérieure deviendra le cortex chez les mammifères. La partie postérieure du tube va donner la moelle spinale dans le canal des vertèbres.

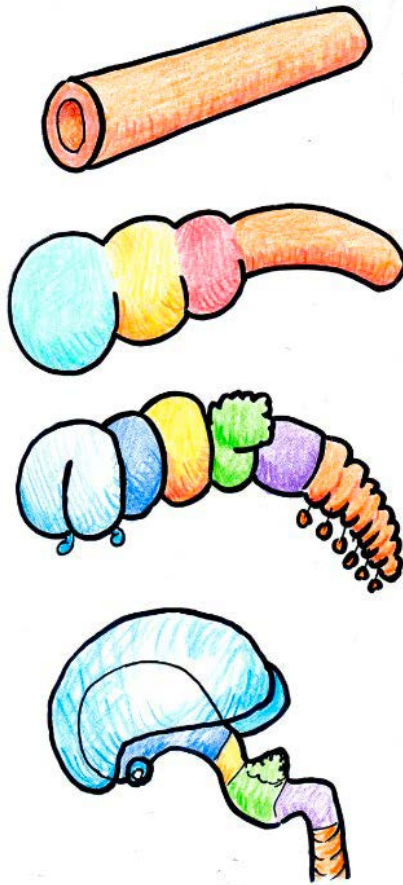


Figure 8 : Tube neural, son développement chez l'embryon des cordés.

La sortie des eaux — l'essor des vertébrés

Jusqu'ici la vie animale était exclusivement aquatique! Le passage de la vie animale aquatique à la vie terrestre, a commencé après une importante glaciation de l'*Ordovicien* il y a 450 Ma, qui s'est soldée par *une baisse du niveau des mers*. Entretemps l'*oxygène* était apparu dans l'air grâce à la photosynthèse. Tandis que les terres émergées commencent à pulluler d'insectes et de vers, survient il y a 360 Ma une nouvelle extinction à la fin du *Dévonien* et au début du *Carbonifère*, qui rebat les cartes: des vertébrés tétrapodes, des poissons osseux munis de pattes à la place des nageoires, sortent de l'eau et partent à leur tour à la conquête des milieux terrestres.

La sortie de l'eau était possible moyennant divers équipements en plus de l'appareil locomoteur: une vessie, des poumons à la place de branchies, ainsi que de nouveaux senseurs: odorat, tact, audition, équilibre, vision. Mais c'est la *rapidité*, gage de survie, qui a été le meilleur gain évolutif pour les animaux. Ceux qui ont eu la chance d'observer une murmuration d'étourneaux savent que cette prouesse est due à la précision de leur vue et à l'adresse de leur vol. C'est en effet sur la vitesse de la vision et des mouvements qu'ont porté les plus précieuses innovations.

L'œil est là pour mettre le monde en images. L'œil étant un prolongement du cerveau hors du crâne, l'impressionnante bigarrure des modèles d'yeux reflète la diversité des cerveaux animaux. Ce n'est qu'à partir des vertébrés que l'œil a été équipé d'une rétine: un tapis de cellules couvertes de photo-pigments.

Pour la vision, la première étape a lieu dans la rétine et est fondée sur une petite molécule — le rétinol — qui, au contact de la lumière, change de forme. Le rétinol change de forme presque instantanément lorsqu'il réagit à une variation de l'impulsion lumineuse (Gaulier *et al.* 2021). Sa vitesse de réaction et de l'ordre de 50 femtosecondes (fs). Une fs par rapport à une seconde est l'équivalent d'une seconde par rapport à l'âge de l'univers (13.8 milliards d'années). Ce prodige permet aux photorécepteurs de la rétine de voir en temps quasi réel les variations de forme et de couleur, bien avant le cerveau, lui mâchant le travail. Pour la petite histoire le rétinol était à l'origine une protéine liée à l'olfaction.

Pour la vitesse du mouvement, l'amélioration des nerfs a été déterminante avec des axones plus longs et une conduction plus rapide grâce à la myéline. La myéline est une membrane grasseuse formant une gaine isolante autour des fibres nerveuses. Elle assure une conduction plus

rapide de l'influx nerveux améliorant les capacités de réaction. Elle serait apparue chez les premiers vertébrés pourvus d'une mâchoire, il y a 425 Ma et a joué un rôle crucial dans leur évolution. Des chercheurs ont récemment découvert dans le noyau des oligodendrocytes (les cellules qui produisent la myéline dans le système nerveux central) les gènes d'un rétrovirus (Gosh *et al.* 2024). Ce serait bien un virus qui est à l'origine de la myéline, «infection bénéfique» qui se serait produite à plusieurs reprises indépendamment dans les diverses espèces, résultat d'un phénomène de convergence évolutive.

L'apparition des Mammifères

Soudain l'évolution se grippe à nouveau. La fin du Permien il y a 250 millions d'années a été marquée par une nouvelle extinction des espèces animales, la plus massive, à cause d'une glaciation rapide et étendue due aux poussières d'une forte activité volcanique en Sibérie. 95% des espèces disparaissent. Les Cynodontes, qui donneront naissance aux *mammifères*, subsistent tandis qu'apparaissent les dinosaures. Les mammifères bénéficient d'une nouveauté, l'homéothermie. L'homéothermie serait apparue il y a 250 Ma. La capacité de maintenir une température chaude et constante permet de synchroniser les réactions chimiques qui ont lieu en parallèle dans les cellules de l'organisme. Cependant ce «chauffage central», régulé par le cerveau (l'hypothalamus) via l'hormone thyroïdienne, qui agit sur les mitochondries de certains tissus (viscères, muscles), est extrêmement coûteux en énergie.

Cela explique pourquoi les premiers mammifères apparus à la fin du Trias, il y a 200 Ma, sont des sortes de musaraignes de petite taille (30 cm) couvertes de poils. Prédateurs nocturnes et insectivores, ils échappent aux dinosaures en se déplaçant surtout la nuit grâce à un extraordinaire sens tactile dû à leurs vibrisses, des moustaches permettant l'identification des formes et textures dans l'obscurité totale.

Ces vibrisses sont reliées chacune à des colonnes (fig. 9) dans le cerveau, dont la juxtaposition permet de dresser une carte tactile dans le cortex sensoriel. Alors que les reptiles, uniquement diurnes, privilégiaient la vision, les mammifères vivant la nuit développent d'autres capacités non visuelles, telle une bonne ouïe et un bon sens de l'équilibre. En présence de plusieurs sens qui doivent «parler du même monde» il a fallu construire des liaisons entre les colonnes de toutes ces nouvelles cartes pour pouvoir reconnaître des événements uniques, impliquant des objets ou des animaux situés dans l'espace et le temps.

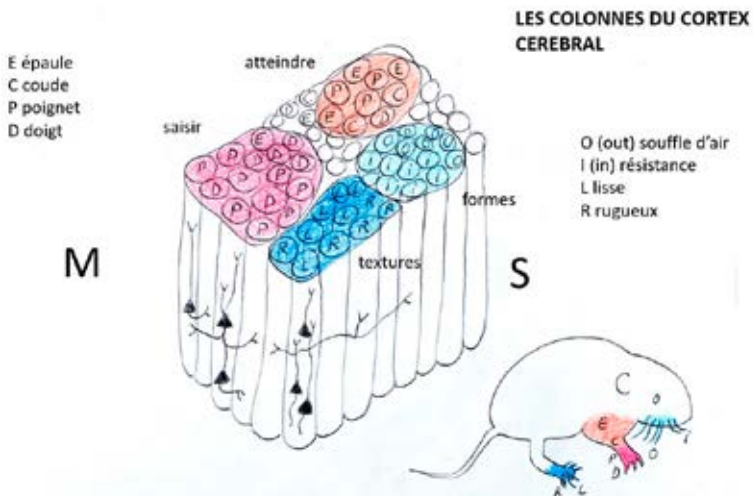


Figure 9: Les cartes corticales sont formées de colonnes de neurones qui sont reliées à la périphérie. Certaines analysent les signaux sensitifs (S) de forme et de texture des objets au contact des vibrisses. D'autres captent les signaux musculaires (M) de la patte lors des mouvements pour atteindre (épaule / coude) et saisir (poignet / doigts). Chaque colonne est formée de 6 couches d'interneurones qui envoient des liaisons horizontales entre colonnes pour « parler du même monde ».

C'est ainsi que durant tout le Cénozoïque (le Tertiaire) se développe un réseau cérébral 3D complexe: le néocortex des mammifères (- 125 Ma).

Un nouveau cerveau pour les mammifères

C'est une modification importante du cerveau qui survient: le cortex (la substance grise, la couche des corps cellulaires des neurones qui tapissent le cerveau) se stratifie en six couches, c'est-à-dire six étages d'interneurones, qui assurent des liaisons horizontales entre les colonnes des différentes cartes sensorielles (fig. 10). Le pallium des reptiles et des oiseaux devient le néocortex des mammifères. On ne sait pas bien pourquoi ni comment! Une étude récente a découvert trois gènes clés chez l'embryon (Cardenas *et al.* 2018). La fabrication du cortex cérébral implique la migration de cellules souches basales vers la surface du cortex. La signalisation des voies dépend de deux gènes *RoBo* chez les reptiles pour une voie directe et d'un gène *Dll* chez les mammifères pour une voie indirecte plus complexe aboutissant à un cortex plus épais et stratifié. Par des manipulations génétiques de l'embryon, les chercheurs ont réussi, en atténuant les signaux *RoBo* et en

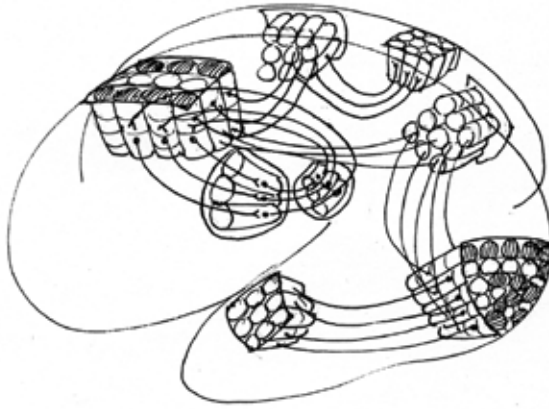


Figure 10: Néocortex des mammifères: Tapis de colonnes de neurones juxtaponées formant des cartes topographiques pour chaque modalité sensorielle. Ce tapis cortical est stratifié en couches par des axones de liaison partant de différents niveaux vers des aires associatives plus avant dans le cerveau.

augmentant le signal DII, à doter un serpent d'un néocortex mammalien (et vice versa). L'évolution garde tout!

Quel avantage apporte ce néocortex ?

La capacité de stockage des souvenirs et l'énergie de traitement des données dépend de l'activité des synapses. Des travaux au Salk Institute (Bartoli *et al.* 2015) ont montré que chaque synapse peut changer de forme et adopter jusqu'à 26 tailles différentes selon les tâches. Grâce à cette plasticité multipliée par leur nombre énorme (10 000 synapses pour 86 milliards de neurones) le cerveau humain aurait une capacité d'un pétaoctet, autant que toutes les données du web mondial et pour une consommation de 20 watts en continu seulement. (Un pétaoctet (10^{15} octets) est une unité de données numériques qui correspond environ à 20 millions de grands meubles de classement ou à 500 milliards de pages de texte imprimées au format standard).

Au-delà des circuits, la saveur

Comment le cerveau prend-il conscience des événements, de ses propres actions, de ses sentiments et de ses décisions? Tout est dans le montage (fig. 11). Les neurones du cortex dressent les *cartes topographiques* de l'environnement pour chaque sensation, d'après les données des différents capteurs sensoriels. Les interactions synchrones renforcent les connexions et établissent des ponts entre les zones du

cerveau. Les signaux « extérieurs » sont liés entre eux pour représenter les lieux et les choses. Ils sont aussi intégrés aux signaux « intérieurs » (corporels) concomitants pour savoir l'effet que les événements produisent en nous. C'est là la grande astuce du cerveau pour prendre conscience de ce qui se passe. Le cerveau n'est pas un spectateur passif, il éprouve sans cesse des sentiments, imagine, éveille sa curiosité.

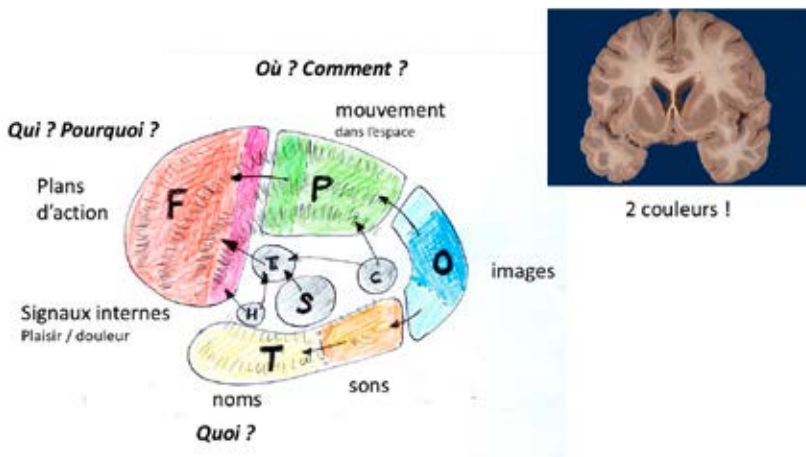


Figure 11: Le cerveau a 2 couleurs, *gris* (cortex et noyaux centraux) et *blanc* (liaisons). Le **cortex**: depuis le lobe occipital (O), les données visuelles (images) sont acheminées selon 2 voies: la voie supérieure vers le lobe pariétal (P), qui analyse le mouvement de la main dans l'espace, permet avec le cervelet (c) de diriger l'action (voie **où ?** et **comment ?**). La voie inférieure vers le lobe temporal (T), analyse les détails visuels, les classe par formes puis les lie à des sons pour donner un nom aux choses (voie **quoi ?**). Toutes les données sont ensuite transférées au cortex frontal (F) où les neurones consultent les sensations internes, viscérales (plaisir, douleur) pour peser les décisions et mémoriser les résultats. **Les noyaux gris centraux** sont des générateurs qui envoient des ondes vers le cortex et opèrent une synchronisation temporelle des sensations et des actions. Hippocampe (H), striatum (S), thalamus (Th).

Toute la partie antérieure du cerveau — les lobes frontaux — s'est développée en un « espace de travail » qui permet de retenir des informations pendant un temps très court (environ 30 secondes) tout en les manipulant. C'est la base de la pensée. Les sensations viscérales sont utilisées par des neurones frontaux pour peser les décisions (plaisir ou douleur) et certains de ces neurones frontaux, appelés « cellules miroirs », sont capables de nous faire ressentir les émotions éprouvées par les autres, de lire dans leurs pensées, et en retour de prendre conscience de soi. Chez l'humain s'est ajouté le langage, de nouveaux circuits capables d'allier la parole aux actes pour exprimer des pensées

et raconter des histoires. Les mots nous révèlent des faits qui ne sont pas visibles et qui ne sont même pas encore arrivés.

En profondeur du cortex, les neurones des noyaux gris centraux s'occupent du montage du film des événements. Ils assemblent les images arrivant au cortex en séquences temporelles pour donner du sens à ce qui se passe. Une partition ne devient de la musique que lorsqu'on la joue ! Ces neurones des noyaux gris centraux, portant des noms bizarres (hippocampe, striatum, thalamus), agissent comme rythmeurs (pace-makers). Pour orchestrer la pensée ou préparer une action, ces noyaux rythmeurs opèrent une synchronisation temporelle précise des décharges des cellules nerveuses provoquant des ondes dans le cortex cérébral. Pour éviter la confusion entre plusieurs aspects d'un même événement il suffit de changer de fréquence comme sur un appareil radio.

Souvenons-nous de Georges Romanes observant les méduses: les pulsations rythmées qu'elles produisent en contractant simultanément toutes les parties de leur ombrelle lui suggéraient qu'un générateur central déclenche leurs battements et qu'un système de régulation leur permet de modifier leur trajectoire. C'est exactement ce qui se passe dans tous les cerveaux des vertébrés. L'intuition géniale de Romanes se vérifie: les cellules nerveuses, qui provoquent depuis 600 millions d'années les ondulations des méduses, génèrent les ondes de pensée de tous les vertébrés. On pourrait dire que l'évolution nous a mis une méduse dans le cerveau (Feldmeyer 2021) !

Les origines du cerveau: recyclages et sélection

Le cerveau humain est sans aucun doute l'organe le plus complexe du monde animal. Il n'est cependant que l'un des aboutissements parmi l'immense variété des SN. Il y a autant de cerveaux que d'espèces animales. Cette diversité témoigne des multiples essais par recyclage et sélection d'un laboratoire couvrant toute la terre.

Si des bactéries sont vraiment les ancêtres des neurones, alors les concepts et les signaux de la pensée sont basés sur des capacités chimiques et physiques déjà latentes dans les microbes. On leur doit la plasticité cérébrale: le cerveau se modifie en apprenant et cela pour un moindre coût énergétique. Une « success story » !

Pourquoi les méduses sont-elles restées des méduses ? Pourquoi n'ont-elles pas de cerveau ? La priorité a sans doute été de perfectionner leurs aptitudes de nage, de prédation (poils urticants) ainsi que leurs

défenses immunitaires. Non seulement elles n'ont pas disparu mais elles ont évolué pour elles-mêmes. Leur pullulation marine actuelle indique qu'elles se portent bien. Quant aux bactéries elles sont restées à leur échelle et certaines ont même choisi de vivre en symbiose avec nous.

Jean-Jacques Feldmeyer est un médecin spécialiste en neurologie, établi à Delémont, auteur de nombreuses publications et de plusieurs livres traitant du cerveau : Cerveau et Pensée — la conquête des neurosciences (Georg Éd. Genève, 2002, 377p), Le Cerveau — Idées reçues (Le Cavalier Bleu Éd. Paris, 2007, 127p), Une Méduse dans le Cerveau — aux origine de l'esprit (Éd. de l'Onde, Paris, 2021, 129p), ainsi qu'un article récent : Le cerveau perçoit-il (vraiment) la réalité ? (Actes 2022 de la SJE pp51-67).

RÉFÉRENCES

- Bartoli T.M., Bromer C., Kinney J., Chirillo M.A., Bourne J.N., Harris K.M. & Sejnowski T.J. 2015: Nanoconnectomic upper bound on the variability of synaptic plasticity. *eLife* 4e10778. <https://doi.org/10.7554/eLife.10778>
- Cardenas A., Villalba A., de Juan Romero C., Picó E., Kyrousi C., Tzika A.C., Tessier-Lavigne M., Ma L., Drukker M., Cappello S. & Borrell V. 2018: Evolution of cortical neurogenesis in amniotes controlled by RoBo signaling levels. *Cell* 174 (3), 590-606.
- Duboule D. 2018: Le génome et ses embryons. Fayard, Paris.
- Feldmeyer J.J. 2021: *Une méduse dans le cerveau — Aux origines de l'esprit*. Éditions de l'Onde.
- Gaulier G., Dietschi Q., Bhattacharyya S., Schmidt C., Montagnese M., Chauvet A., Hermelin S., Chiodini F., Bonacina L., Herrera P.L., Rothlisberger U., Rodriguez I. & Wolf J.-P. 2021: Ultrafast pulse shaping modulates perceived visual brightness in living animals. *Science Advances* 7 (18). DOI: 10.1126/sciadv.abe1911
- Ghosh T., Almeida R.G., Zhao C., Mannioui A., Martin E., Fleet A., Chen C.Z., Assinck P., Ellams S., Gonzalez G.A., Grahahm S.C., Rowitch D.H., Stott K., Adams I., Zalc B., Goldman N., Lyons D.A. & Franklin R.J.M. 2024 : A retroviral link to vertebrate myelination through retrotransposon-RNA-mediated control of myelin gene expression. *Cell* 187 (4), 814-830.
- Lewis E.B. 1978: A gene complex controlling segmentation in *Drosophila*. *Nature* 276 (5688), 565-570.
- Margulis L., Chase D. & To L.P. 1979: Possible evolutionary significance of spirochaetes. *Proceedings of the Royal Society of London, Series B, Biological Sciences* 204 (1155), 189-98.
- López-García P. & Moreira D. 2023: The symbiotic origin of the eukaryotic cell. *Comptes Rendus Biologies* 346, 55-73. doi: 10.5802/crbiol.118
- Romanes G.J. 1876: Preliminary observations on the locomotor system of medusae. *Philosophical Transactions of the Royal Society of London* 166, 269-313.
- Romanes G.J. 1883: *Mental Evolution in Animals: With a Posthumous Essay on Instinct by Charles Darwin*. Kegan Paul, Trench & Co, London.
- Rutherford E. 1911: LXXIX. The scattering of α and β particles by matter and the structure of the atom. *The London, Edinburgh, and Dublin Philosophical Magazine and Journal of Science* 21(125), 669-688.
- Saint-Hilaire E.G. 1829: *Cours de l'histoire naturelle des mammifères*. Pichon et Didier.

L'aulne glutineux, roi de l'eau stagnante

ÉRIC GROSSENBACHER

Les aulnes (ou vernes) sont représentés par trois espèces en Suisse. L'aulne vert (*Alnus viridis*), qui colonise les couloirs d'avalanches, dans les Alpes, est le plus répandu. Arbrisseau de 1 à 4 mètres, l'aulne blanc (*Alnus incana*), inféodé aux bords des cours d'eau, est bien présent lui aussi et peut atteindre 20 mètres. L'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), appelé également aulne noir (son écorce est d'un brun-noir), est le moins répandu des trois. Pouvant atteindre 25 mètres, il pousse carrément les pieds dans l'eau. Glutineux, car les jeunes pousses vertes sont visqueuses.

Les aulnaies noires (fig. 1-6) occupent des milieux eutrophes, pauvres en matières nutritives. Ces types de forêts marécageuses sont devenues rares en Suisse, du fait de drainages intensifs pour gagner du terrain cultivable. Les plus célèbres aulnaies noires se trouvent aux Monod (Balens, dans le canton de Vaud) et à Bonfol, en Ajoie. Ce sont des relictas mises sous très haute protection. Dans notre région (Seeland), Treiten abrite l'une d'entre elles, et même si elle n'est pas comparable aux deux principales citées plus haut, elle n'en est que plus remarquable.

Le bois de l'aulne noir, contrairement à son nom, est rosâtre ou rougâtre quand il est frais, pâlisant en séchant, se travaillant facilement.

Si «L'arbre mort fait encore une belle charpente»¹, que fait-on du bois de l'aulne glutineux? Pâte à papier, caisserie, sculpture; autrefois saboterie, panneaux de meubles...



Figure 1: Aulne glutineux, l'Écluse, Plateau de Diesse. L'aulne glutineux domine de sa hauteur, d'une bonne vingtaine de mètres, le petit étang de l'Écluse. Il protège les berges de l'érosion. En automne il reste vert (11.10.2009, Éric Grossenbacher).

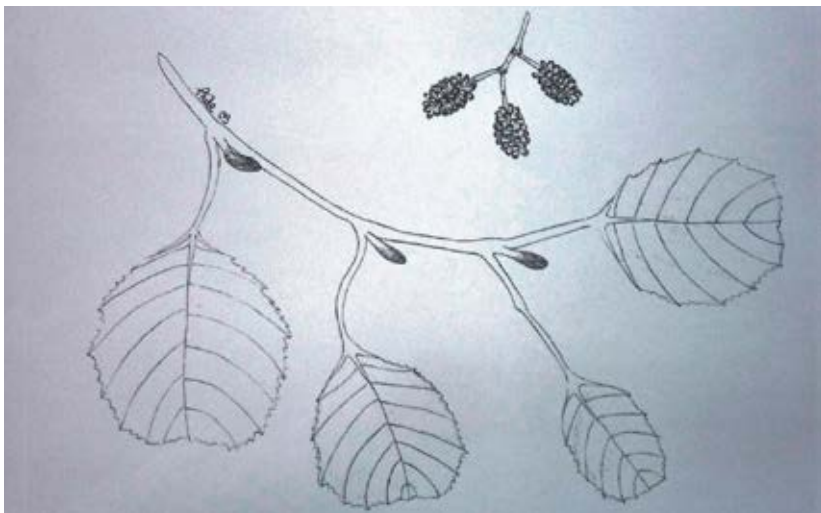


Figure 2: Aulne glutineux, feuilles tronquées au sommet, en coin à la base. Les fruits sont des cônes (strobiles) noirâtres, ligneux, de 1 à 3 cm. Plante anémophile: pollinisée et dispersée par le vent. Dessin au trait (Aude Grossenbacher, 2009).

L'aulne glutineux, roi de l'eau stagnante



Figure 3 : Aulnaie noire des Monod, entre Pampigny et Mollens (VD), env. 670 m d'altitude. Aulnes les pieds dans l'eau stagnante, mais en été, l'aulnaie peut être sèche. Cette aulnaie mesure 500 m de long sur 250 m de large. C'est la plus grande aulnaie noire de Suisse (31.10.2006, Alain Perrenoud).



Figure 4 : Aulne glutineux, l'Écluse, Plateau de Diesse, aspect automnal avec vue vers l'est. Pour découvrir cet étang, au nord-est de Lignièrès (800 m d'altitude), il faut pénétrer dans un petit bois qui entoure l'étang (surtout sur ses bords ouest et nord). C'est très certainement l'étang le plus caché de notre région. Ici, les aulnes glutineux affectionnent les bords de l'eau (11.10.2009, Éric Grossenbacher).



Figure 4: Aulne glutineux, l'Écluse, Plateau de Diesse, aspect hivernal avec vue vers l'ouest, le printemps est à la porte. Les aulnes perdent leurs feuilles en hiver, laissant le plan d'eau bien visible. C'est une relictte des endroits marécageux du Plateau de Diesse. Les drainages effectués sur ce plateau, entre 1918 et 1923, ont laissé fort heureusement quelques endroits humides, tel cet étang digne de protection (27.03 2014, Ruedi Zürcher).



Figure 5 : Aulne glutineux, l'Écluse, Plateau de Diesse. Des bourgeons sous l'écorce d'un tronc donnent parfois naissance à de nouvelles pousses, appelées gourmands. À remarquer l'étalement des feuilles afin d'obtenir le plus possible de lumière solaire pour la photosynthèse (05.09.2009, Éric Grossenbacher).



Figure 6 : Aulne glutineux (aspect du tronc), Bonfol. Cette végétation forestière campe dans des cuvettes inondées, proches de la nappe phréatique, dans des bras morts ou à écoulement lent. Ici, à Bonfol, l'écoulement, d'une extrême lenteur, se fait en direction de grands étangs. La traversée d'un tel milieu tourbeux s'avère excessivement scabreuse. Mieux vaut ne pas s'y aventurer. L'aulne fixe l'azote de l'air dans le sol en formant des nodosités (petits tubercules) au niveau des poils absorbants des racines. Azote que l'arbre utilisera pour sa croissance (13.08.2009, Éric Grossenbacher).

Éric Grossenbacher (eric_grossenbacher@bluewin.ch) a enseigné les sciences aux écoles du degré secondaire de Bellelay, Delémont et La Neuveville. Il est un botaniste de terrain reconnu. Il a notamment poursuivi le fameux Herbarium du Jura bernois (riche de 903 plantes) du D^r Charles Krähenbühl et rassemblé son propre herbarium, qui réunit 3738 plantes classées par régions dont la Chaîne jurassienne. Il est par ailleurs l'auteur du Catalogue raisonné des plantes vasculaires du Jura bernois, du canton du Jura et du Laufonnais (« Le nouveau répertoire de Charles Krähenbühl ») édité par la Société jurassienne d'émulation en 2012.

NOTE

¹ La citation provient de *L'Otage*, pièce de théâtre écrite et publiée en 1914 par Paul Claudel (1868-1955).

Aulnaie blanche des forêts alluviales

ÉRIC GROSSENBACHER

Si l'aulne vert est inféodé aux couloirs d'avalanches dans les Alpes (brousse d'aulne vert, *Alnus viridis*), si l'aulne glutineux ou noir (*Alnus glutinosa*) occupe des dépressions humides à eau stagnante (aulnaie marécageuse), l'aulne blanc (*Alnus incana*), quant à lui, croît aux abords des cours d'eau. L'aulne blanc forme des forêts alluviales. Il suffit de parcourir n'importe quelle rivière pour apercevoir l'aulne blanc. Les rivières s'écoulent dans le talweg (endroit le plus bas) des vallées.

Le sol inondable des aulnaies blanches est riche en azote, souvent caillouteux (calcaire surtout). Tous les aulnes, blancs, noirs ou verts, sont des plantes anémophiles (pollinisées par le vent).

Une constante dans nos aulnaies blanches jurassiennes: elles sont minuscules, toutes! Nos photos en témoignent (fig. 1-7). Comme sur les bords de la Trame (venant de Tramelan) ou de l'Orvine (passant par Orvin). Ailleurs il en est de même, que ce soit la Suze, la Birse, la Sorne, la Rauss, l'Allaine, la Vendline, voire le Doubs, etc., c'est pareil.

En maints endroits, les rivières à méandres ont été corrigées en cours d'eau rectiligne, pour gagner quelques ares de terrains cultivables. Ce sont des terrains plats. Magnifique exemple, le long de la Trame, en aval de La Tuilerie (altitude 843 mètres): la route Tavannes-Tramelan le borde sur environ 500 m, en ses limites nord et ouest. Le sud du terrain étant limité par la Trame dont le lit suit une ligne droite.

« Ô, ne raillez pas ma Trame gentille
Dont le filet d'eau se glisse et babille... »
Virgile Rossel (1858-1933)



Figure 1: Aulnaie blanche, bord de la Trame. Les aulnaies alluviales affectionnent les sédiments sableux, filtrants amenés par la rivière lors des grandes crues. Arbres pouvant atteindre 7 à 15 mètres de haut. L'aulne blanc est bien adapté à ces biotopes souvent remaniés (24.06.2009, Éric Grossenbacher).

Aulnaie blanche des forêts alluviales



Figure 2 : Aulnaie blanche, bord de la Trame, juste après Le Moulin-Brûlé. Les rivières, même modestes, nous offrent en maints endroits des bois d'aulnes blancs. Ici, en aval du Pont-sur-l'Eau (bifurcation Tavannes-route des Caves). Le sol est verdoyant, luxuriant à souhait. Endroits sujets à des inondations périodiques (24.06.2009, Éric Grossenbacher).



Figure 3 : Aulnaie blanche, bord de la Trame. La zone libre, sur la droite, est un sol formé d'alluvions. Replat propice à l'établissement d'une forêt d'aulnes blancs. En général, les aulnaies blanches forment des cordons riverains étroits et discontinus (24.06.2009, Éric Grossenbacher).



Figure 4: Aulne blanc, bord de la Trame. Rejet de souche (nouvelle pousse), fréquent chez l'aulne blanc ! Les feuilles de l'aulne blanc sont ovales aiguës et doublement dentées, caractères le différenciant des autres espèces d'aulnes (24.06.2009, Éric Grossenbacher).



Figure 5 : Aulnaie blanche, bord de l'Orvine. Le lit de la rivière, lors de très fortes pluies, peut prendre un autre chemin. Les amas d'alluvions, ici à gauche, ont forcé la rivière à un cheminement nouveau, totalement différent de l'ancien (juin 2002, Éric Grossenbacher).

Aulnaie blanche des forêts alluviales



Figure 6 : Aulnaie blanche, bord de l'Orvin en aval d'Orvin (550 m d'altitude). L'amoncellement des cailloux montre la force qu'un cours d'eau peut avoir, même s'il est modeste, lors de fortes crues. À droite, un lit herbacé prêt à recevoir de nouveaux aulnes blancs (juin 2002, Éric Grossenbacher).



Figure 7 : Aulnaie blanche, bord de la Trame (853 m d'altitude). Sur la droite, un petit bois d'aulnes blancs au sol très verdoyant. La lumière pénètre dans l'aulnaie alluviale (24.06.2009, Éric Grossenbacher).

Éric Grossenbacher (eric_grossenbacher@bluewin.ch) a enseigné les sciences aux écoles du degré secondaire de Bellelay, Delémont et La Neuveville. Il est un botaniste de terrain reconnu. Il a notamment poursuivi le fameux Herbarium du Jura bernois (riche de 903 plantes) du D^r Charles Krähenbühl et rassemblé son propre herbarium, qui réunit 3738 plantes classées par régions dont la Chaîne jurassienne. Il est par ailleurs l'auteur du Catalogue raisonné des plantes vasculaires du Jura bernois, du canton du Jura et du Laufonnais (« Le nouveau répertoire de Charles Krähenbühl ») édité par la Société jurassienne d'émulation en 2012.

Défense planétaire et exoplanète à Vicques ?

DAMIEN LACHAT

Depuis plus de 25 ans les amateurs de la Société jurassienne d'astronomie¹ (SJA) scrutent le ciel avec leur « TBC61 », un fantastique télescope qui se trouve sous la coupole de l'observatoire à Vicques. De très nombreuses découvertes y ont été faites, surtout des astéroïdes, mais aussi des supernovæ et même une comète. Mais avec l'avènement des programmes et télescopes géants des professionnels, peut-on encore, en tant qu'amateur, rivaliser ? La réponse est un oui très clair !

Malgré les défis liés aux conditions météorologiques locales, de nombreuses découvertes ont été faites par Michel Ory entre 2000 et 2011, la première étant l'astéroïde (42113) Jura. Ses recherches se concentraient principalement sur les mesures d'astéroïdes et ses résultats ont été relatés dans ces pages (Ory 2005, 2006, 2010, 2012) ainsi que dans trois ouvrages (Ory 2019, 2021, 2023). Avec le développement d'observatoires dédiés à la détection de ces objets avec des télescopes à très grand champ, il est devenu plus difficile pour les amateurs de trouver de nouveaux objets. C'est pourquoi ces recherches se font actuellement dans l'Atlas marocain, où la SJA possède une coupole et un télescope de 500 mm, surnommé « Vicques Sud », ou plus officiellement le projet MOSS₂ (Morocco Oukaïmeden Sky Survey). Avec plus de 2,4 millions de mesures effectuées à ce jour (juillet 2025), il est encore possible, sur ce site à 3000 m d'altitude et sans pollution lumineuse, de faire des découvertes, en moyenne une dizaine de nouveaux astéroïdes par an et parfois d'encore plus belles, de nouvelles comètes (4 à ce jour³).

A-t-on donc délaissé le télescope à Vicques ?

Tout amateur est soumis au « triangle infernal », formé par la vie familiale, la vie professionnelle et les hobbies. Un juste équilibre est à trouver, sans compter qu'en astronomie, on « bosse de nuit ». Il y a aussi des périodes de la vie où il est plus propice de dégager du temps pour les hobbies. Mais avec le développement de l'informatique et plus

généralement de la technologie, il est possible d'automatiser certaines tâches, dans notre cas, le pilotage du télescope et de la coupole ainsi que la prise des photos la nuit. C'est pourquoi en 2023, nous avons décidé d'investir dans la mise à jour des infrastructures afin de pouvoir piloter le télescope depuis la maison en «remote». Ma formation d'ingénieur m'a d'ailleurs été d'une grande aide. Et grâce à la précieuse collaboration de mes collègues et amis de la SJA, depuis fin 2023, le télescope (fig. 1) est à nouveau pleinement fonctionnel pour observer le ciel de manière facile et efficace, sans devoir faire nuit blanche à son pied.

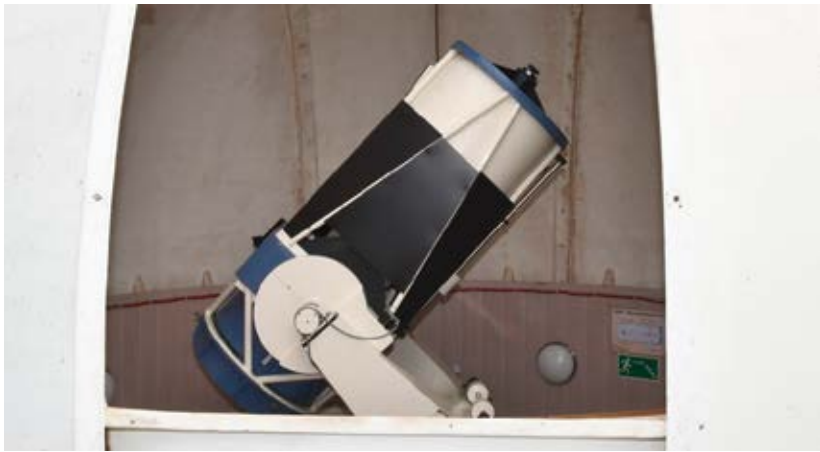


Figure 1 : le TBC61 optimisé et mis à jour pour les observations automatisées.

Mais pour quoi faire ?

En astronomie, les professionnels, malgré les instruments fantastiques mis à leur disposition, ont toujours compris que les modestes amateurs ont une chose précieuse qu'il leur manque : le temps. Alors que le pro est contraint par la course aux résultats et publications avec un temps d'observation limité, l'amateur, lui, fait comme il veut avec son télescope dans son jardin. Donc en mettant un minimum d'outils à disposition des amateurs et en les citant en contrepartie, les professionnels ont accès à ce temps d'observation et ceci gratuitement ! De nombreuses collaborations Pro-Amateur ont donc vu le jour dans de nombreux domaines de l'astronomie. Un vrai «win-win» scientifique.

À l'observatoire nous participons par exemple depuis 2018 au réseau français FRIPON⁴ (Fireball Recovery and Inter Planetary Observation

Network) qui a pour but de caractériser la chute de météorites pour espérer retrouver ces « cailloux interplanétaires » si un morceau devait atteindre le sol, pour l'analyser en laboratoire. Avec l'observatoire de Saint-Luc, nous sommes les deux seuls représentants suisses. Un autre réseau français est celui de RAPAS⁵ (Réseau Amateurs Professionnels pour les Alertes Scientifiques) dont l'idée est d'aider les professionnels à localiser, suivre et classer la nature des contreparties optiques d'alertes lancées par des télescopes terrestres ou spatiaux, comme les nouvelles supernovæ. Une application mobile a même vu le jour : AstroCOLIBRI⁶. Il y en a en fait pour tous les goûts, depuis les mesures d'astéroïdes dont nous reparlerons plus bas, à la détection de trous noirs (BHTOM⁷) en passant par la recherche des contreparties optiques des ondes gravitationnelles (KiloNova Catcher⁸) ou encore le suivi d'occultations de toutes natures (IOTA⁹), sans oublier les exoplanètes !

« Armageddon » et « Deep Impact », de la fiction ?

La thématique d'un astéroïde qui menace de détruire la Terre a fait les beaux jours du cinéma hollywoodien du début des années 2000 avec des films catastrophes et même encore récemment avec une comète dans « Don't look Up » (2021). Si ces superproductions peuvent faire sourire par leurs effets spéciaux, il n'en reste pas moins que la menace est réelle ! Il y a aujourd'hui (juillet 2025) 1798 astéroïdes géocroiseurs¹⁰ connus avec une probabilité non-nulle de percuter la Terre. Les agences spatiales ont d'ailleurs toutes un département dédié à ce sujet comme « Asteroids and Planetary Defence » de l'ESA¹¹ ou « Sentry — Earth Impact Monitoring » de la NASA¹². Si ceux qui causeraient une destruction quasi totale comme celle des dinosaures, à savoir avec un diamètre de plus d'un kilomètre, sont connus à 94 %, les plus modestes, jusqu'à 100 m, ne sont connus qu'à quelques pourcents !

Pour avoir une idée de la force d'un impact, en 1908, l'événement de Tougouska en Sibérie a été causé par un objet entre 30 et 40 m (produisant 1000 fois l'énergie d'Hiroshima) et plus récemment en 2013, le météore de Tcheliabinsk, également en Russie, mesurait autour des 20 m (générant 30 fois l'énergie d'Hiroshima). Même si la composition de l'objet ainsi que l'angle « de frappe » peuvent faire varier l'énergie dégagée, n'oublions pas que ces objets voyagent à des dizaines de kilomètres... par seconde ! On comprend mieux maintenant la raison de la création de ces programmes de recherches et de suivis.

Il reste quand même un problème : les télescopes professionnels sont optimisés pour scanner le plus de ciel possible durant la nuit, mais pas pour suivre ces nouveaux objets. Dans le cas des géocroiseurs, l'objet se déplace rapidement sur le fond de ciel, avec peu de points de mesure (normalement 3 ou 4 par observation) ; ainsi, l'incertitude de l'orbite est grande et il faut rapidement le retrouver et le suivre, au risque de le perdre. C'est là que nous, amateurs à Vicques, tirons notre épingle du jeu. Comme ces grands télescopes se trouvent majoritairement en Arizona et à Hawaï, quand le jour se lève chez eux, chez nous la nuit tombe. Il nous est donc possible de rechercher l'objet seulement quelques heures après sa découverte en observant vers l'est. Il ne manque que les mesures des pros et un calcul de trajectoire pour savoir dans quelle zone chercher. C'est là que la collaboration Pro-Amateur et la mise à disposition d'outils interviennent.

Rechercher et suivre les nouveaux géocroiseurs

C'est le Minor Planet Center (MPC) qui centralise toutes les mesures et met à disposition les éphémérides de la position des objets. Dans le cadre des géocroiseurs, une liste est réactualisée toutes les 5 à 10 minutes ; c'est la liste NEOCP (Near Earth Object Confirmation Page¹³). À Vicques, nous choisissons donc des cibles dans cette liste, suivant sa position durant notre nuit, sa luminosité (magnitude¹⁴ pour être précis) et la qualité du ciel (transparence du ciel, présence de la Lune, etc.).

Grâce à l'avantage conféré par le diamètre de notre instrument (le miroir primaire fait 61 cm de diamètre), nous arrivons à mesurer de très faibles objets. Si les télescopes prolifiques comme Pan-STARRS (1.8 m de diamètre situé à Hawaï) ou le Mt. Lemmon (1.52 m en Arizona) ont besoin de pose de 30 s pour voir des objets de magnitude 20 ou plus, de notre côté il nous faut entre 30 min et 1 h de pose. Mais n'oublions pas, le temps nous l'avons !

En 2024, nous avons suivi à Vicques plus de 400 astéroïdes en observant 40 nuits pour plus de 1200 mesures envoyées au MPC. Plus de la moitié était de magnitude plus haute que 20 et 37 objets de magnitude 21 ou plus. Cerise sur le gâteau, nos mesures de ces nouveaux objets qui ont permis d'affiner leurs orbites et de les désigner, font l'objet de publications officielles où l'observatoire ainsi que le ou les observateurs sont cités : les circulaires du MPC. Celles nous concernant sont en lien sur notre page web dédiée.

Et quid de la défense planétaire ?

Dans toute la diversité des astéroïdes, certains sont donc des géo-croiseurs. Et une partie de ceux-ci ont une orbite qui passe si près de la Terre qu'ils entrent dans une zone dite à risque. Par convention c'est une distance plus proche que 19.5 fois la distance Terre-Lune ou autrement dit 7,5 millions de km. Mais ne nous laissons pas tromper par cette valeur, annuellement plus de 800 astéroïdes passent dans cette zone, dont 50 plus proches que la Lune et même 2 ou 3 plus proches que l'orbite des satellites géostationnaires...

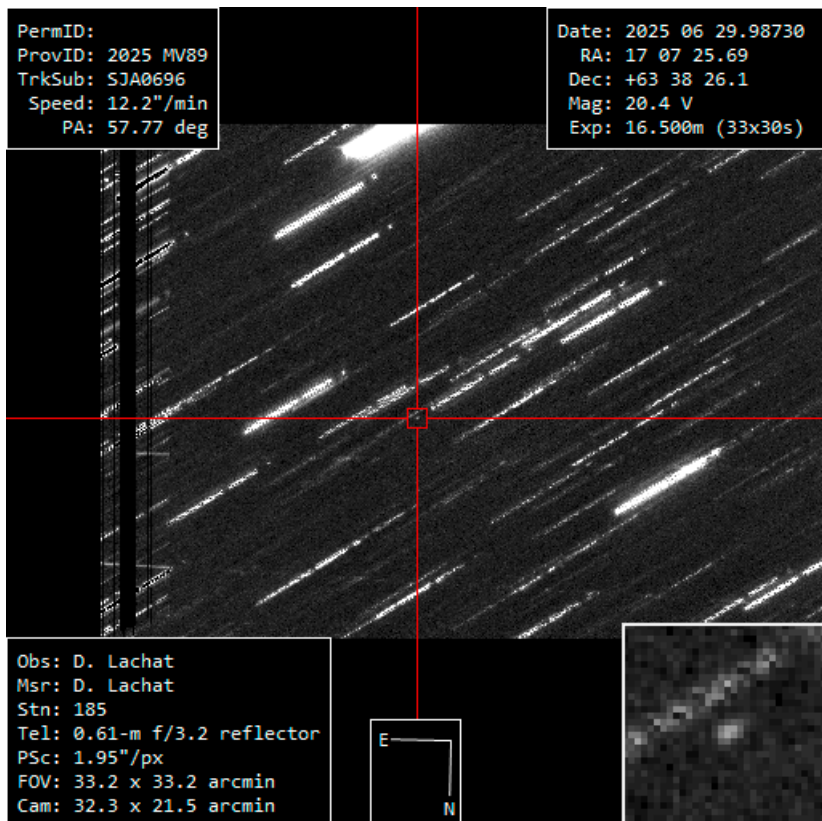


Figure 2: Exemple de mesure centrée sur «2025 MV89», un potentiel impacteur terrestre. Grâce à notre mesure, la probabilité d'impact avec la Terre a diminué d'un facteur 5 à 0.00019% (1 risque sur 530 000) de frapper la Terre le 7 juillet 2071. L'objet mesure entre 30 et 70 mètres et arriverait avec une vitesse d'environ 14 km/s donc avec une énergie estimée de 1.6 Mt (100 fois Hiroshima).

Ces astéroïdes dangereux figurent dans une liste que les pros mettent à disposition comme le NEOCC cité plus haut ou Sentry¹⁵ du côté de la NASA. Nous utilisons pour notre part la liste de l'ESA qui classe par priorité les observations à faire: le NEODys¹⁶. Ce dernier fait d'ailleurs, pour toutes les lunaisons, un classement des observatoires par contributions et nous figurons souvent dans le top 30 mondial. Voilà donc comment nous participons, à notre niveau et dans le Jura, aux programmes internationaux de défense planétaire (fig. 2).

Ce travail a d'ailleurs été primé sous la forme d'une bourse en août 2025: Le prix «Shoemaker NEO 2025» que Michel Ory et moi-même avons reçu, une première pour un observatoire suisse. Il est remis tous les deux ans par la fondation américaine «Planetary Society»¹⁷. Nommées en l'honneur du géologue planétaire Gene Shoemaker, ces bourses soutiennent les astronomes amateurs avancés du monde entier dans leurs efforts pour trouver, suivre et caractériser les astéroïdes proches de la Terre, perpétuant ainsi la longue tradition de défense planétaire soutenue par cette fondation, qui vise à protéger la Terre contre la menace d'impacts d'astéroïdes. Pour la petite histoire, G. Shoemaker codécouvrit en 1993 la comète D/1993 F2 (Shoemaker-Levy) qui a fini sa vie en percutant Jupiter en 1994 et donc fournit aux scientifiques la première occasion d'observer l'impact d'une comète sur une planète.

Et les exoplanètes dans tout ça ?

Si l'on maîtrise la mesure d'astéroïdes, on maîtrise l'astrométrie (la mesure précise des positions et des mouvements des objets célestes), mais en y ajoutant une difficulté supplémentaire, à savoir la mesure précise du flux de lumière, il est possible de faire de la photométrie. Ceci permet par exemple de mesurer leur période de rotation ou même de détecter une petite lune.

Mais si l'on veut voir plus loin que notre système solaire et suivre le chemin ouvert par les Nobel suisses Michel Mayor et Didier Queloz, la même technique de photométrie mais appliquée aux étoiles permet de mesurer des planètes autour de Soleils autres que le nôtre, par la méthode dite du transit. Lorsqu'une planète passe directement entre une étoile et la ligne de visée d'un observateur, elle bloque une petite partie de la lumière de l'étoile, réduisant ainsi sa luminosité apparente.

Des télescopes assez sensibles et correctement calibrés peuvent détecter cette faible baisse de luminosité. La période et la profondeur des transits permettent, entre autres, de calculer l'orbite et la taille des

compagnons planétaires. Ça tombe très bien, nous avons ce qu'il faut à Vicques! Ici aussi, il existe un programme Pro-Amateur de l'ESA qui a pour but de préparer la future mission spatiale ARIEL en caractérisant précisément ces futures cibles afin d'optimiser le futur programme d'observation. Là aussi une liste d'objets observables en un lieu précis ainsi que des outils d'analyses sont disponibles. Il s'agit du programme ExoClock¹⁸.

La première cible choisie à Vicques fut « Kepler-17b » le 17 juillet dernier car placée assez haut dans le ciel et avec un transit se déroulant au milieu de cette courte nuit estivale. Le phénomène a duré un peu plus de 2 h 30 et comme il faut des mesures de l'étoile sans transit 1 h avant et 1 h après, le flux lumineux a été mesuré pendant 4 à 5 h en tout, autant dire toute la nuit. Ici l'automatisation est appréciable, on lance la

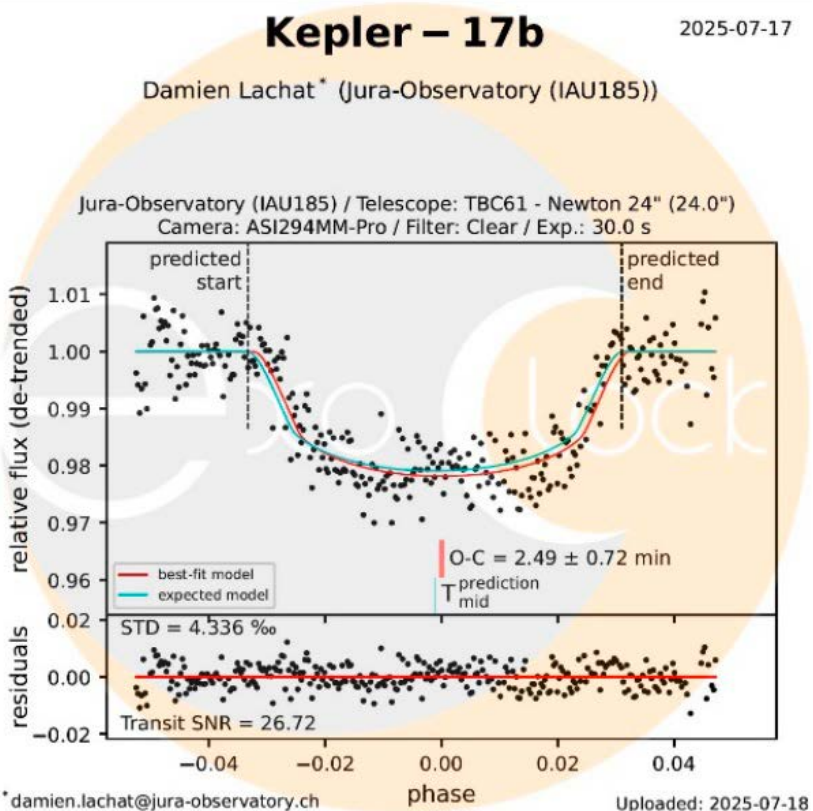


Figure 3 : Résultats des mesures réduites avec le programme HOPS et transmises à l'ESA.

mesure à la nuit tombée et le télescope va suivre l'étoile toute la nuit. Il faut « juste » s'assurer de viser la bonne étoile et on revient le matin suivant pour les analyses.

Après quelques heures de traitement, car c'était ma première utilisation du programme de traitement et que plusieurs étapes demandent des réglages manuels, la courbe « en cuvette » est clairement visible (fig. 3) trahissant le passage de la planète devant son étoile. La qualité des mesures est au rendez-vous et l'observation a été intégrée à la base de données mondiale quelques jours plus tard. Pour avoir un ordre de grandeur, l'étoile visée est comparable à notre Soleil et la planète à Jupiter mais ce système se trouve à 2350 années-lumière de nous !

Conclusion : de l'astronomie de pointe dans le Jura

Ces résultats démontrent que même un observatoire de taille modeste géré par des amateurs bénévoles, sans soutien étatique ni universitaire, peut jouer un rôle dans la science de pointe en apportant sa contribution aux programmes professionnels. Faire de telles mesures dans le Val-Terbi montre aussi qu'il y a un potentiel scientifique diversifié dans notre canton, même si l'astronomie reste un parent pauvre des programmes scolaires.

L'Observatoire astronomique jurassien entend poursuivre, outre le suivi des astéroïdes géocroiseurs, ses efforts dans la surveillance d'exoplanètes et continuera à faire découvrir les merveilles de l'astronomie au grand public. J'espère que ces quelques lignes sauront susciter l'envie d'étudiants à venir utiliser notre magnifique instrument pour une campagne de recherche... la tête dans les étoiles !

Damien Lachat (damien.lachat@jura-observatory.ch) est ingénieur HES, chef R&D dans une entreprise zurichoise et l'actuel président de la Société Jurassienne d'Astronomie. Il est l'un des fondateurs de l'observatoire à Vicques.

Défense planétaire et exoplanète à Vicques ?

RÉFÉRENCES

- Ory M. 2005: Deux Troyens et deux Hilda découverts à Vicques (JU). *Actes de la Société jurassienne d'émulation* 108, 147-158.
- Ory M. 2006: L'astéroïde (84902) Porrentruy est-il une comète du 3^e type? *Actes de la Société jurassienne d'émulation* 109, 117-129.
- Ory M. 2010: Un astéroïde géocroiseur découvert à Vicques (JU). *Actes de la Société jurassienne d'émulation* 113, 9-18
- Ory M. 2012: Les tribulations de l'astéroïde (170162) Nicolashayek. *Actes de la Société jurassienne d'émulation* 115, 9-16.
- Ory M. 2019: Chasseur d'astéroïdes. Le Pommier, Paris. ISBN 978-2-7465-1782-0
- Ory M. 2021: Chasseur de comètes — La quête de nos origines. De Boeck Supérieur SA, Paris. ISBN 978-2-8073-3490-8
- Ory M. 2023: Chasseur de supernovæ — Les phares de l'Univers. De Boeck Supérieur SA, Paris. ISBN 978-2-8073-4764-9

NOTES

- ¹ <https://jura-observatory.ch/>
- ² <https://moss-observatory.org/>
- ³ 281P/MOSS, 373P/Rinner, C/2013 V5 (Oukaimeden) et C/2012 CH17 (MOSS)
- ⁴ <https://jura-observatory.ch/projets/fripon/>
- ⁵ <https://rapas.imcce.fr/>
- ⁶ <https://astro-colibri.science/>
- ⁷ Black Hole Target Observation Manager — <https://bh-tom2.astrolabs.pl/>
- ⁸ <http://kilonovacatcher.in2p3.fr/>
- ⁹ International Occultation Timing Association / European Section — <https://www.iota-es.de/>
- ¹⁰ Source ESA «Near-Earth Objects Coordination Center» — <https://neo.ssa.esa.int/>
- ¹¹ https://www.esa.int/Space_Safety/Planetary_Defence/Asteroids_and_Planetary_Defence
- ¹² <https://cneos.jpl.nasa.gov/sentry/intro.html>
- ¹³ https://www.minorplanetcenter.net/iau/NEO/toconfirm_tabular.html
- ¹⁴ La magnitude est une échelle logarithmique dont chaque pas change la luminosité d'un facteur 2,5. La limite de ce que l'œil nu peut voir dans un ciel nocturne est une magnitude 6. Plus la valeur est haute, plus l'objet est lumineusement faible.
- ¹⁵ <https://cneos.jpl.nasa.gov/sentry/>
- ¹⁶ <https://newton.spacedys.com/neodys2/index.php?pc=10.0>
- ¹⁷ <https://www.planetary.org/>
- ¹⁸ <https://www.exoclock.space/>

**Cahier des
Lettres et des Arts**

Chronique littéraire

Passage du soir

LÉONIE ADROVER



«La vie est si fragile, nous devenons des fantômes, nous cheminons avec les fantômes» (Daniel Sangsue, *Journal d'un amateur de fantômes*, p. 305).

La narratrice de *Passage du soir*, premier roman de Léonie Adrover, se rend véritablement compte de la portée de cette phrase de Daniel Sangsue au détour d'une rencontre fortuite avec Blanche dans un bus. C'est le début d'une longue nuit remplie d'histoires, celles de Patrick, de Judith, de Werner ou d'Emiliano, tant de personnages qui ont transmis leur histoire dans une sorte de chaîne narrative dont le dernier maillon est Blanche, avant que ce rôle n'échoie à la narratrice. Blanche est au crépuscule de son existence, elle a choisi de mettre fin à ses jours en faisant appel au suicide assisté et veut dès lors transmettre à la narratrice l'ensemble des récits de vie qui l'habitent. Cette dernière éprouve avec le lecteur une fascination en découvrant par bribes les vies minuscules des fantômes qui accompagnent Blanche et qui la hanteront bientôt : «Je me souviens de n'avoir ressenti nul empressement devant les pièces qui ne s'emboîtaient pas encore, mais une sorte de vertige diffus. Tous mes sens en éveil, je laissais la voix de Blanche convoquer des fantômes inconnus qui bientôt me deviendraient familiers. De sa prosodie si particulière, sans pause, comme s'il n'était plus temps de perdre du temps, elle moulait des phrases exemptes de fioritures et les liait les unes aux autres ainsi qu'on enfilerait, avec calme et régularité, des perles parfaites sur une chaînette sans fin. J'enrage que ses tournures se soient

l'ézardées au plafond bas de ma mémoire.» (p. 43). La métaphore du puzzle rend compte du plaisir qu'a le lecteur à remettre de l'ordre dans l'enchevêtrement des fils d'une trame narrative, à démêler les nœuds pour recomposer la trajectoire particulière de chaque personnage. Ainsi au fil du livre, on se trouve dans la peau de celle qui découvre les histoires à travers la voix de Blanche avec un rythme si particulier. De même la comparaison avec un collier de perles montre la fragilité de la transmission orale. Il suffit qu'un drame arrive à l'un des protagonistes et toutes les histoires risquent de se perdre dans les limbes. Seuls l'écrit et la littérature permettent de conserver un tant soit peu la trace des trajectoires étonnantes des personnages.

Que reste-t-il de nos existences une fois que le temps a fait son œuvre, qu'il a effacé toute trace de notre passage, que plus personne ne conserve la mémoire de notre présence au monde? Ce sont les questions qui sous-tendent le récit de Léonie Adrover: «L'humain se montre excessivement créatif quand il s'agit de marquer son passage: fabriquer des enfants et élever des monuments, courir après la gloire, la fortune, la reconnaissance, peindre les parois d'une grotte ou taguer le mur de l'école, chercher des réponses inédites, inventer, innover, pousser la science vers l'avant ou la loi vers la droite, rêver de changer le monde et, un matin, se laisser convaincre par un dialogueur de rue d'adhérer à un mouvement de lutte, battre les records de ses prédécesseurs, devenir artiste, fonder des entreprises et des empires, amasser des héritages, envoyer loin dans l'espace et dans le temps des objets comme des CV destinés aux autres ou aux futurs. Chacun se constitue sa propre capsule temporelle, en retenant ce qui lui semble digne d'être transmis selon des critères qui lui sont propres.» (p. 153). Finalement, chacun de nous essaie à sa manière de laisser une trace, de transmettre quelque chose: un objet, une histoire, un tableau, une tentative sans doute vaine d'échapper au rouleau compresseur temporel qui écrase tout sur son passage. Pascal Quignard affirme que «les artistes sont les meurtriers de la mort». Tout se passe comme si l'écrivain et l'artiste œuvraient — au moins pour un temps — pour que quelque chose subsiste au-delà de leur vie, quelque chose à transmettre aux générations suivantes. La littérature est un moyen d'abolir les frontières du temps et de faire surgir sous nos yeux par les mots, des êtres depuis longtemps disparus: «Un long silence s'installa. Cette date, si lointaine, entraînait en dissonance avec le sentiment de proximité que j'éprouvais à l'endroit de Werner. À travers le récit de Blanche qui elle-même ne l'avait jamais rencontré et dont je cernais encore mal le lien avec cet homme,

quelques heures avaient suffi pour que je m'attache à un inconnu disparu bien avant ma naissance. Le pont était ouvert, et Werner était vivant» (p. 86). Il en va de même avec la peinture, celle d'Emiliano notamment, qui permet de faire réapparaître Marie, la femme morte en couche de Werner. «Emiliano travailla longtemps et avec acharnement au portrait de cette femme qu'il avait pour mission d'arracher à la mort» (p. 73). Non seulement l'art permet de faire revenir les morts, mais il crée surtout du lien entre les vivants. C'est en effet au cours de l'élaboration de la toile de Marie que Werner se lie d'amitié avec Emiliano. L'art est une rencontre et permet l'échange, la complicité, les confidences que Léonie Adrover métaphorise en ballet silencieux avec beaucoup d'élégance: «leurs gestes s'harmonisaient dans un ballet que le moindre mot serait venu gripper».

L'auteure de *Passage du soir* varie les tonalités et les procédés narratifs pour rendre compte de l'histoire de chaque personnage. Description de photographies, taches aveugles, personnages inconnus et anonymes, trajectoires en pointillés, chacun a sa particularité et s'imprime pour longtemps dans l'esprit du lecteur de ce roman. Léonie Adrover crée des mondes d'encre et papier pour défier le temps. Elle fait resurgir des époques révolues pour nous les rendre familières et ainsi nous faire réfléchir à la notion de «transmission». (Valery Rion)

Seuil, 2025

Samira au pouvoir

DANIELA CATTIN



«Ovni littéraire»! Inclassable, désopilant, déjanté, aussi délectable qu'édifiant! *Samira au pouvoir*, œuvre de l'énigmatique Daniela Cattin, a été saluée en ces termes à sa parution. C'est un thriller politique haletant; un essai de haut vol sur le goût et les égouts du pouvoir, ici et ailleurs; cela tient aussi du roman de gare, par sa dose de bluettes et de scènes plutôt crues, par sa galerie de personnages croqués avec un humour et une verve dignes de San Antonio. La sage Helvétie en prend pour son grade, bousculée par une plume mordante et avertie. Et le turbulent petit dernier de la Confédération y a la part belle, son histoire décortiquée et plaisamment revisitée!

Aube de la Fête nationale sur la mythique prairie du Grütli. Un corps nu percé de dix-huit carreaux d'arbalète fait tache dans ce tableau idyllique. Parallèlement, la crosse de Saint-Germain, précieuse relique chrétienne et emblème du canton du Jura, est dérobée au Musée jurassien. Les deux affaires semblent liées. Un improbable duo d'enquêteurs, Stéphane Boillat, gendarme delémontain à la bouillante fibre séparatiste et Séverine Lüthi, policière fédérale issue d'une famille résolument pro-bernoise, tentent de percer le mystère. Tout en soufflant sur les antagonismes des «années de braise» – la collaboration débute en mode affrontement entre le rustre du Nord et sa collègue «groin» – on le cite. Avec des étincelles inattendues en cours de route!

Le crime du Grütli est vite revendiqué par le mouvement «Nature et patrie», dont l'idéologie relève de «Guillaume Tell et Jésus-Christ saupoudrés de Karl Marx et de Greta». Pas si simple cependant!

Car voici que, sur la prairie déjà ensanglantée, on attende à la vie de Samira Pedrazzini, la présidente de la Confédération! Samira est membre des Verts, d'origine palestinienne et lesbienne... De quoi susciter la controverse! Quel jeu trouble Fred Staub, le dauphin de

l'Übervater du PPS (Parti populaire suisse) joue-t-il dans tout cela? Pas toutes nettes ses manœuvres entre Zurich et Jérusalem, où il assiste à un congrès de nationalistes d'Europe et d'Amérique du Nord. L'Alt-Right, la droite alternative américaine, celle-là même qui a fortement contribué à l'élection d'un président acharné à rendre sa grandeur à l'Amérique, s'intéresse de près à la Suisse pionnière qui «[a] dit à l'UE d'aller se faire foutre». Samira et Fred se détestent cordialement. Ce sera rock'n roll entre la lionne flamboyante et le louveteau aux dents longues, deux gros appétits et des egos surdimensionnés. Complots, chantages, obscures tractations... jusqu'à une alliance rocambolesque! Alliance scellée dans une ferme franc-montagnarde cossue, chez le ministre Charles Paupe, dont les bons offices le propulseront au Conseil fédéral...

Bref, ça bouge beaucoup dans ce polar politique, qui brasse magouilles sous la Coupole, conflits d'intérêts, enjeux géopolitiques, mythes suisses et Question jurassienne. Le tout assaisonné de scènes d'alcôve débridées: la fatale attraction entre sexe et pouvoir est bien connue... Moralité? Il y a toujours plus retors que soi... hélas!

Tous pourris? Presque. Quelques incorruptibles tout de même, à l'instar de Gottfried Baeryswil, directeur de la brigade criminelle de la police fédérale. Qui se révélera une pièce maîtresse dans la résolution de l'énigme, avant de se retirer du jeu pour se consacrer au tai-chi et à une retraite amplement méritée.

Samira au pouvoir est un objet littéraire qui oscille sans cesse entre la pure fiction et le plausible, peuplé de personnages imaginaires plus vrais que nature, aux noms, parlars et attitudes fleurant bon le terroir. Y apparaissent, en vedettes internationales ou en sous-main: le président américain Plumpin, le premier ministre israélien Arik Ben Ami (toute ressemblance avec...), le FBI, le Mossad et quelques malfrats serbes. Y réapparaît même la pierre d'Unspunnen, qui devient quasi philosophale...

Que dire encore de ce récit à nul autre pareil? Que son auteure peut en cacher un autre — ultime rebondissement! Surtout: qu'il faut le savourer sans modération, un petit verre de damassine ou de Chrüter à la main! Lecture jouissive! (Christiane Lièvre Schmid)

Éditions Zarka, Bienne (2024), 437 pages

Daniela Cattin est le pseudonyme de Jean-Daniel Ruch, un enfant de Moutier qui a grandi au cœur de la « Question jurassienne ». Après des études en relations internationales à Genève et Lausanne, il entre dans la diplomatie suisse en 1992. De 2003 à 2007, il travaille aux côtés de Carla Del Ponte au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Chef de la politique suisse au Proche-Orient de 2008 à 2012, Jean-Daniel Ruch devient ensuite ambassadeur suisse en Serbie et au Monténégro, en Israël et en Turquie. En 2024, il publie un essai géopolitique intitulé Crimes et tremblements, qui relate trente ans de diplomatie en Europe et au Proche-Orient. Samira au pouvoir est un ouvrage d'une autre veine, nourri cependant d'une fine connaissance des arcanes du pouvoir et de la marche du monde. À quand le prochain opus de l'ex-diplomate, via son alias ou à plume découverte ?

Revenir en forêt

ÉDOUARD CHOFFAT



Un refuge, une échappatoire, un exutoire? La forêt, c'est tout cela à la fois. Mais c'est surtout l'endroit où il y a «des enfants dans les arbres» comme le titre d'un des derniers livres d'Alexandre Voisard. Édouard Choffat nous invite à entrer dans un espace hors du temps, fantasmé, qui lui permet de créer un dialogue vivifiant entre passé et présent sous forme d'une déambulation qui lui sert à se retrouver lui-même en plongeant dans sa mémoire, dans son enfance, comme on découvre l'histoire d'un arbre dans ses cernes, comme on plonge dans le cœur d'une forêt intérieure.

Que faire lorsque sa vie familiale part en lambeaux? Lorsque l'on doit souffrir des affres d'une séparation? Lorsque le sol semble se dérober à chaque nouveau pas? Lorsque l'on quitte le domicile familial et que l'on ne sait plus où aller? Trouver un abri. L'écriture, la nature et les souvenirs sont les refuges privilégiés par l'auteur du *Caméléon*: «c'est peut-être au milieu de ces vergers que l'écriture s'est imposée, il y a tant d'années. Je me rappelle cette lisière bleue, verte ou rouge, selon les moments du jour, où les mots se sont révélés aussi essentiels que l'abri de l'orage. La puissance de la nature reste aujourd'hui encore la seule chose qui me procure un peu de sérénité, après le rire des enfants, la sécurité d'un toit et l'isolement des livres. Je pressentais déjà que mon poème devait sentir la terre, la sève des forêts, la vase des rivières. Écrire, c'est enlever l'écorce des souvenirs. Pour les mettre à nu. Chercher la résine des jours». Dans un récit qui confine souvent à la prose poétique, avec une écriture aphoristique empreinte de réflexions philosophiques et métaphysiques, Édouard Choffat nous emmène à la recherche de ses souvenirs d'enfance ou de ceux plus récents vécus avec ses propres enfants. L'entremêlement des époques au fil de l'errance du protagoniste donne lieu à une réflexion

sur le temps qui passe et sur la succession des générations: « nous sommes les fantassins de la vie, au bord du ravin de la destinée. La première ligne était tombée dans le gouffre, la prochaine serait celle de mon père, puis viendrait la mienne ». Ces refuges — la forêt, les souvenirs et l'écriture — sont aussi un moyen de calmer l'angoisse existentielle: « La forêt est le dernier lieu poétique dans un monde nivelé, bétonné, Le dernier lieu où l'angoisse de la perte des jours peut s'estomper ».

Le souvenir affleure par l'intermédiaire de l'éveil des sens: voir l'envol d'un héron ou sentir l'odeur des végétaux dans la forêt sont autant d'éléments déclencheurs d'une mémoire souvent involontaire, mais si profondément ancrée et constitutive de l'être le plus profond: « Nous croyons sélectionner nos souvenirs, alors que c'est eux qui s'imposent à nous, qui resurgissent là où on ne les attend pas. Ils débusquent nos fous rires et nos larmes, nos nostalgies, nos douleurs et nos rêves. Je ne suis que le hochet de mes souvenirs ». Si la déambulation est hasardeuse, proche de l'errance, ce qui compte par-dessus tout, c'est la capacité de l'écrivain à observer le monde et à le transcender par l'écriture en objet esthétique: « La banalité de la vie regorge d'instantanés extraordinaires qui se perçoivent dans le calme d'une observation minutieuse, attentive, gratuite ». (Valéry Rion)

Éditions de l'Aire, 2025

Fils de Joie

SÉBASTIEN JUBIN



C'est cash. Parfois trash. Vibrant de sincérité. Poignant!

Fils de Joie, le roman-documentaire de Sébastien Jubin, nous plonge dans l'univers de la prostitution en Thaïlande — essentiellement celle des garçons, des gays, des trans, des bis, des fluides, des non-binaires, des ++++. La «joie», c'est le monde de la nuit, ses paillettes, ses sourires faciles, ses ivresses et ses débauches. «Fils de», c'est l'histoire d'une filiation — retrouver la figure du père dans les lieux que celui-ci a fréquentés, mettre ses pas dans les siens pour apprivoiser le deuil et la perte de références. *Fils de joie*, c'est donc, au-delà du jeu de mots, une quête de soi dans l'extrême: «La Thaïlande festive sait révéler les âmes» affirme l'écrivain.

Tout commence par le remariage du père avec une entraîneuse de bar thaïlandaise. Incrédulité du fils: «De grâce, Pap's! Pas toi?! ». La compréhension viendra lors d'un premier voyage à Phuket. Avec, pour l'auteur, «une révélation, un point de départ, un coup de poing dans la gueule» à l'occasion d'un show de ladyboys à Patong. «Il y a une générosité et une vérité folle dans cette prestation-là». Il se sent envoûté, affranchi, à sa place. Cet ailleurs deviendra sa patrie de cœur... et de cul. Pour le meilleur et pour le pire.

Évidemment, l'extase est plus charnelle que spirituelle à la rue du Paradis! Le tourisme sexuel est un fait: une plaie et un trompe-misère tout à la fois. Ô lecteur qui arpentes ces pages regorgeant de bars, de salons de massage, de salles de spectacles glauques, de rabatteurs et de gogo boys, abandonne tout jugement!

Oui, les Farangs¹ exercent une domination financière («baise#fin-dom» écrit Sébastien Jubin) et les comportements sordides sont une réalité. Oui, il y a une exploitation quasi coloniale des jeunes et jolis corps indigènes par des étrangers de tous âges avides de sensations fortes, loin des interdits de la société dans laquelle ils vivent.

Mais les patrons locaux des bars et boîtes de nuit font partie du système. À l'instar de Mister Bond, roi de la rue du Paradis, qui met sur le marché ses objets de plaisir et les gère implacablement. Mécanisme pernicieux: pour survivre, un grand nombre de jeunes gens cèdent à la tentation de l'argent «facile» et l'assument tant bien que mal, comme un investissement dans une vie meilleure pour eux et pour leurs familles...

Parmi les hordes de Farangs qui débarquent dans cet univers interlope se cachent aussi des êtres en souffrance. Veufs ou divorcés qui rêvent de retrouver un ou une partenaire sous d'autres latitudes, homosexuels ou non binaires qui cherchent à vivre leur sexualité et leur affectivité à l'abri des regards hostiles. Comme Victor, un jeune agriculteur fribourgeois qui n'ose pas faire son «coming out» dans son petit village à la mentalité étriquée...

Finalement, la relation entre un «money boy» et son client se résume-t-elle à une simple transaction? Dégoût et résignation d'un côté; arrogance et indifférence de l'autre? Le jeu de la séduction n'est-il que poudre aux yeux? Y a-t-il de l'espace pour autre chose — coup de foudre, attachement réciproque, amour authentique?

On le voit, c'est complexe, ambigu, plein de zones grises. En témoigne la relation incandescente et tumultueuse entre Seb et Ron, beau gars sportif qui travaille dans un hôtel 5 étoiles...

On ressent surtout une immense solitude chez les protagonistes de ce «carnaval» aussi fascinant que destructeur. La solitude, un des thèmes majeurs de *Fils de Joie*...

Entre autobiographie et autofiction, Sébastien Jubin questionne les idées toutes faites à propos du tourisme sexuel et de la prostitution masculine. C'est sans concessions, livré dans un style direct, franc du collier, mais non dénué de poésie et de grâce. Avec Jean-Jacques Goldmann en arrière-fond musical — père et fils au diapason de ses mots à lui.

C'est fort et fragile, ça percute.

Et ça guérit, Seb?

Comme viatique, on a envie de glisser à l'auteur, en écho à son Pap's :
« Fais facilement, p'tit gars. » (Christiane Lièvre Schmid)

Éditions Le Pays, Porrentruy (2025), 164 pages

Sébastien Jubin est journaliste, écrivain et metteur en scène. Il a notamment collaboré avec RFJ, la RTS et La Tribune de Genève. Fils de Joie est son troisième ouvrage, après François Lachat, servir et disparaître (2010) et Je suis gay et alors? (2010). Il compte aussi deux pièces de théâtre à son actif Aime ton voisin (2013) et Chambre 41 (2024).

NOTE

¹Farang : nom donné aux Occidentaux dans certains pays asiatiques, dont la Thaïlande.

Je vous écris de Porrentruy

ANDRÉ KLOPMANN



« C'est une étrange histoire que je vais vous conter. Un roman planté dans une terre de sortilèges, un conte philosophique. Moi qui pensais ne jamais quitter Genève, me voilà réalisant que la vraie vie est au-delà du champ. C'est bien connu, l'herbe est toujours plus verte ailleurs. Les trésors et les mystères n'ayant pas de frontières, j'ai accompli pour ma sérénité un crime dont l'impératif besoin me taraudait. »

Singulier préambule! Dans *Je vous écris de Porrentruy*, sans doute son œuvre la plus personnelle, André Klopmann évoque son désamour pour la belle qu'il a chérie et loyalement servie: sa Genève natale. Aujourd'hui, la Genève bancaire, horlogère, internationale astique ses veaux d'or et lustre son aura glorieuse car « pour une bonne part, l'histoire moderne du globe s'[y] est écrite. » L'auteur s'emporte: « L'insupportable arrogance de la cité et sa cécité au regard du monde ont perverti le microcosme brillant qui a longtemps fasciné l'Europe d'où accouraient les plus beaux esprits. » Ancrée dans son entre-soi, sa suffisance et son nombrilisme, la cité lacustre « dédévient », comme on dit au Jura, et ne voit pas l'eau monter. Contraste saisissant entre « l'argent visible et la misère tenace », contribuables XXL et aide sociale qui peine à suivre. Débats aussi pompeux que stériles, « affaires » peu reluisantes qui agitent le landerneau politique. Étoile humanitaire qui pâlit, résolutions des Nations unies qui « se perdent dans les nuages »... Bref, comme sur le Titanic, c'est valse et champagne en attendant le naufrage!

Désillusionné, André Klopmann est venu chercher un nouveau souffle dans ce Jura à l'âme rebelle avec lequel il a, depuis longtemps, des affinités électives. La mythologie du lieu l'inspire. « Un mythe », dit-il, « c'est la fleur du faux nourrie de l'engrais du vrai. ». Parfait pour qui veut cacher les traces de son méfait en le mêlant aux légendes du

cru! Car crime il y a, rappelez-vous! Quelques indices. L'acte fut prémédité, et commis avec une rage froide. La scène de crime? Un endroit *secret* proche du domicile de son auteur, rue Joseph Trouillat. La victime? Solennellement ensevelie au lieu qui abrita un trésor pendant des siècles. Des complices? Une sorcière locale au «look à faire péter les guitares de Black Sabbath». N'en disons pas plus: au lecteur de poursuivre l'enquête!

L'écrivain décrit les parentés entre le dernier-né de Dame Helvetia et sa Genève de cœur. Outre leur longue tradition horlogère, tous deux sont des cantons-frontières, ont été français, ont voté d'un même front l'abolition de l'armée, sont libertaires par essence. Et tous deux vénèrent leurs chantres: «Le Jura chérit Alexandre Voisard comme Genève adore Nicolas Bouvier. Du monde, Bouvier a fait connaître l'usage. Du Jura, Voisard a fait connaître l'intensité jusqu'à l'émergence, en 1978, d'un étonnant canton neuf.» Mais l'un puise ses racines dans le catholicisme, l'autre a le protestantisme chevillé à l'âme; l'un se serre la ceinture, l'autre roule carrosse; l'un s'est vu spolié par le Congrès de Vienne quand l'autre s'en est trouvée renforcée... Constat final: «les Jurassiens bâtissent lentement, fleur en main gauche, glaive en main droite», alors que Genève «infatigable manufacture de sa propre légende, n'en finit pas de ramer.»

Je vous écris de Porrentruy est un conte qui flirte constamment avec l'essai, éclectique mais bien ficelé. Il soulève les jupes d'une muse à la beauté et au prestige éclatants, qui hélas! s'obstine à vivre de ses charmes anciens. Il dévoile les jeux de pouvoir, les valeurs bradées, les idéaux trahis autant qu'il célèbre l'esprit de révolte et de résistance. Il interroge au passage les mythes et les légendes, qui «lient les gens et créent des socles communs»: Guillaume Tell et Winkelried, Farinet, la Mère Royaume et les festivités de l'Escalade¹, et même la sorcière d'Asuel...

André Klopmann nous livre une réflexion brillante et lucide, fondée sur une profonde connaissance du milieu. Le style est truculent, plein d'esprit, caustique. L'expatrié n'a pas peur des mots et il a le sens de la formule. Qui aime bien châtie bien...

Car il a passionnément aimé «la Plus-Petite» (des grandes capitales)! Il a moult fois défendu l'esprit de Genève par la plume et par les actes. Haut fonctionnaire, il a «participé à la danse tribale», a distribué des subventions, a entendu et écrit des milliers de discours, a attiré de nombreuses organisations non gouvernementales. Mais «on gagne toujours

à chercher la tranquillité. À la foire aux vanités, si l'on y prête garde, on perd son âme.».

À Porrentruy, le «Genevois repenté» a trouvé une véritable terre d'accueil, des paysages inspirants, un art de vivre, des gens authentiques, chaleureux, au verbe franc – dont certains sont des anciens de la lutte pour l'indépendance. Le coup de cœur est sincère, mais la vision du lieu peut-être un peu idyllique ?

Cordiale bienvenue, Monsieur Klopmann! Que les djenâches² couvrent votre «crime» à jamais et que les fées bienveillantes veillent sur vous dans la nouvelle page de vie que vous écrivez ici! (Christiane Lièvre Schmid)

Slatkine, Genève (2025), 176 pages

Né à Genève, «apprenti Jurassien» (sic), André Klopmann a publié une quarantaine de titres. Il a reçu plusieurs prix, dont celui du Quai des Orfèvres, le Grand Prix FNAC et le Prix des écrivains genevois.

Lauteur a été journaliste dans la presse écrite, à la radio et à la télévision pendant plus de 20 ans. Dès 2002, il s'est investi dans différents secteurs de la fonction publique, où il a occupé des postes importants. Il a notamment œuvré à l'intégration des étrangers et à l'installation d'ONG internationales dans la cité lémanique. Il a également été directeur général de l'Office de la culture et du sport.

À 63 ans, il prend une retraite anticipée et, en janvier 2024, il s'installe à Porrentruy avec son épouse Nicole.

NOTES

¹ L'Escalade: fête populaire qui a lieu en décembre, commémoration de la résistance héroïque de Genève face aux troupes du duc de Savoie.

² Une djenâche: une sorcière, en patois jurassien.

L'enlèvement de Sarah Popp

ROSE-MARIE PAGNARD



Voici un OLDI (comme on parlerait d'un OVNI): Objet Littéraire Difficilement Identifiable! Ou plutôt, difficile à classer... car ce texte, présenté comme un roman, semble échapper aux caractéristiques du genre. Son titre nous place dans l'attente d'un récit à suspense avec beaucoup d'action, et pourtant, il s'agit d'autre chose. Les tensions résultant de ces contradictions frappent le lecteur dès la prise en main de l'objet-livre, avec l'illustration en couverture: une machine à écrire a une feuille sur son rouleau, mais avec un texte visiblement écrit à la main! On peut y voir une image de la réflexion sur la nature de l'écriture elle-même, plus que celle de la rédaction d'un récit d'enlèvement.

Sarah Popp est une écrivaine connue invitée à un festival littéraire à Vilnius, en Lituanie, en novembre 2004. Alors qu'elle s'apprête, après le festival, à rentrer chez elle à Bâle, elle se trouve bloquée sur place par l'arrêt du trafic aérien pour cause de chutes de neige très abondantes. Elle décide de découvrir un peu le pays en montant dans un bus au hasard et descend dans une petite pension pour la nuit. Le lendemain, elle y rencontre un ancien voisin de ses parents qu'elle n'avait pas revu depuis quarante ans. Monsieur Anders, c'est son nom, lui demande de continuer son voyage avec lui pour rejoindre sa mère, âgée de 97 ans. Sarah refuse catégoriquement, mais prise de faiblesse, en état de sidération suite à l'évocation par Monsieur Anders de ses souffrances d'enfant et d'adolescent, monte tout de même dans son semi-remorque. Le fil du récit qui s'ensuit est, somme toute, assez simple, malgré de multiples rebondissements: Sarah et Monsieur Anders finiront par arriver à la maison de la vieille dame, une sorte de manoir perdu en pleine forêt. Et tout se terminera de façon assez inattendue, comme une sorte

d'invitation à une fête dans cette grande demeure. Est-ce dû au fait que Sarah Popp, obéissant aux injonctions de Monsieur Anders malgré ses réticences, a fini par écrire un récit autobiographique évoquant la naissance de sa fille alors qu'elle n'avait pas 20 ans ?

Sarah Popp, Monsieur Anders ... le choix des noms propres est frappant. On a l'impression que chaque nom ouvre sur un autre sens, ou évoque une autre dimension. Monsieur Anders et sa mère sont-ils des miroirs de l'altérité, selon le sens en allemand de leur patronyme ? Et Monsieur Anders, qui se présente comme le *bâtard*, car il est né hors mariage, est, à la surprise du lecteur, prénommé Aimé. De même, le médecin de la famille Anders répond au nom de Geliebter (Aimé, en français) : vision en miroir inversé du fils de Madame Anders, malade physiquement et psychologiquement ?

D'autres noms propres à valeur symbolique ou fortement connotés dans le domaine littéraire se retrouvent tout au long du roman : par exemple Absalon, secrétaire de Madame Anders et personnage central du roman éponyme de William Faulkner ; ou Robert Louis Stevenson, meilleur ami de Tobie, le mari de Sarah, et aussi auteur écossais du XIX^e siècle (son roman *D^r Jekyll et Mr Hyde* aurait-il inspiré Rose-Marie Pagnard pour certains de ses personnages ?) S'agit-il de jalons importants dans la formation de l'écrivaine ou simplement d'un emploi ludique de références ? Car la narration nous emmène de manière surprenante, souvent sinueuse, à travers un ensemble de références et de questionnements relatifs à l'écriture qui ne sont pas sans rappeler les procédés chers à Faulkner. Quelle est la fonction de l'écriture ? Quelles relations entretient-elle avec la vie de l'auteur ? Le récit autobiographique est-il possible, est-il plus vrai que la fiction ? Et la fiction, n'a-t-elle vraiment qu'un rapport purement fortuit avec des situations ou des personnes ayant réellement existé ?

Toutes ces questions reviennent régulièrement dans le récit et constituent une part importante de la trame. Par exemple, lors d'un des moments tendus de l'enlèvement de Sarah Popp, alors qu'elle refuse de rédiger un texte autobiographique, voilà qu'elle y glisse soudain avec une facilité déconcertante. La formule magique de *J'étais encore petite* lui ouvre l'accès à l'évocation de son enfance, qui se met à couler de source. Et à ce stade de la narration, l'auteure nous dit qu'écrire sur ses souvenirs a *allumé la chambre de son enfance et mis un tigre à l'intérieur*. Elle conclut la première partie de ce récit de son passé en déclarant : *La lumière change et moi qui écris je change également*.

Alors, contrairement à l'intention explicite de M. Anders de faire réparer une injustice en demandant à Sarah d'écrire ce texte, nous voyons que pour l'écrivaine le changement s'opère à un autre niveau : l'écriture ne répare pas l'injustice, mais lui permet de changer son regard sur les difficultés vécues dans le passé.

Le récit mélange les temporalités : enfance de Sarah dans les années 1945-1950, son mariage et la naissance de sa fille Matild en 1963, année de ses 20 ans, et le présent de narration en 2004 ; il fonctionne à coups de ruptures constantes (entre les époques, les passages narrés à la première personne, souvent en monologues intérieurs, de personnages différents, les passages autobiographiques imprimés en italique...). Malgré certains procédés apparemment clarificateurs comme les titres très détaillés des chapitres, le lecteur se sent souvent perdu dans les multiples rebondissements du roman, d'autant plus qu'on entre parfois dans une dimension totalement onirique. Le récit de l'enlèvement de Sarah Popp nous fait voyager dans une immense forêt lituanienne enneigée, jusqu'au manoir enchanté de Madame Anders, alerte vieille dame presque centenaire. Et l'histoire se termine de manière inattendue, en laissant un goût d'inachèvement.

Les thèmes traités sont graves : une grossesse non désirée chez de très jeunes femmes, il y a plus de cinquante ans, pouvait mener à la prison, comme pour Madame Anders, ou à la rupture avec sa proche famille pour Sarah. De même, l'évocation de l'enfance négligée de Sarah nous touche au cœur. Mais Rose-Marie Pagnard, grâce à son style créatif et imagé, montre le pouvoir de l'art qui aide Sarah et son mari musicien à traverser les difficultés de leur vie. L'écrivaine excelle à évoquer les atmosphères lumineuses et chaleureuses, elle parle du pouvoir des mots en disant « Je me contente d'agiter le kaléidoscope, un truc monstrueux et splendide », ou encore « ...on mettra une petite lampe sous chaque mot ». Déclaration programmatique, qui fait clairement allusion à sa faculté de réenchanter la réalité. (Dominique Bléry)

Éditions Zoé, 2024, 188 pages

Rose-Marie Pagnard est née à Delémont en 1943. Elle s'intéresse à la littérature et à l'art dès son plus jeune âge, et prend des cours de violon et de danse. Elle étudie à l'École normale de Delémont (formation pédagogique). En 1962, elle rencontre l'artiste-peintre René Myrha, qu'elle épousera et avec qui elle aura deux enfants (dont l'aînée, sa fille Cléo, décédera à l'âge de 31 ans).

Elle a été très tôt active dans le journalisme et l'écriture de textes littéraires, de chroniques littéraires, de traductions. Elle a également collaboré à plusieurs mises en scène d'opéra, ainsi qu'à la rédaction de catalogues d'expositions, notamment pour son mari, René Myrha.

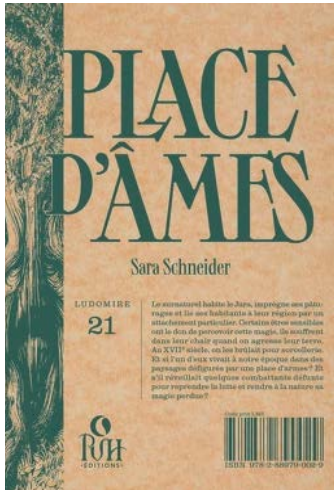
Depuis 1985, elle vit et travaille aux Breuleux.

Elle a notamment publié La Période Fernandez (1988, Actes Sud, Prix Dentan), Dans la forêt la mort s'amuse (1999, Actes Sud, Prix Schiller), J'aime ce qui vacille (2013, Zoé, Prix suisse de littérature).

Son roman L'enlèvement de Sarah Popp a été sélectionné pour le prix du Roman des Romands 2025.

Place d'âmes

SARA SCHNEIDER



Place d'âmes? D'emblée et en jouant sur les mots, Sara Schneider nous emmène dans un lieu marqué par un conflit autour d'une place d'armes, dans un passé relativement récent. Elle pique également notre curiosité en évoquant des âmes. Une question nous vient dès lors à l'esprit: qu'est-ce que l'âme d'un pays? Et ces âmes, au pluriel?

Le genre littéraire choisi par l'auteure, la fantasy mâtinée d'histoire jurassienne bien documentée, fait sortir de leurs cachettes — ou tombeaux, c'est selon — toute une série d'âmes en peine, allant du fantôme vindicatif d'une personne traitée injustement, à d'autres silhouettes

moins agressives qui servent surtout à évoquer les souvenirs des témoins de certains événements. Ces spectres nous accueillent dans un document iconographique, reproduction d'une affiche réalisée par le peintre Coghuf en 1963, insérée en pleine page, immédiatement après la page de titre du roman. Ambiance lugubre et funeste dès le début! Ensuite, deux cartes géographiques nous permettent de nous repérer dans la région évoquée.

L'auteure nous décrit de façon très précise, vivante et parfois poétique les lieux de l'action, situés dans une sorte de triangle entre Les Breuleux, Lajoux et les Genevez. Comme elle inscrit sa narration dans une uchronie (réécriture du passé, avec des événements qui ne se sont pas produits en réalité, mais auraient très bien pu arriver), les Franches-Montagnes, que nous reconnaissons aisément, créent pourtant en nous un fort sentiment de malaise: le projet de place d'armes lancé dans les années 1960 et abandonné en 1976 a été, dans le roman de Sara Schneider, réalisé à Lajoux. Des centaines d'habitants de la région y travaillent, vivent dans des logements laids et fonctionnels construits en quantité dans les communes environnantes, notamment

aux Breuleux. C'est là que réside le protagoniste principal du roman, Mathis, 12 ans.

Cet enfant sensible, rêveur et passionné d'histoire locale, amoureux de la nature de sa région, découvre que l'armée a des projets destructeurs pour une zone de tourbières par laquelle il passe souvent à vélo. Il va entrer en résistance à sa façon, avec l'aide de son ami Alcide Humair, 82 ans, conservateur du Musée rural des Genevez, et de sa camarade de classe Louise Froideveaux.

Parallèlement à ce combat contre la destruction de la tourbière, Mathis continue sa vie d'écolier, exceptionnellement consacrée à la répétition d'une pièce de théâtre pour le 23 juin 2024, cinquantième anniversaire du canton du Jura. Cette création collective rappelle au lecteur de façon plaisante et très vivante les grandes étapes du combat qui a mené à la naissance du canton en 1979.

Et encore en parallèle, mais avec un saut en arrière de plus de deux siècles, l'auteure nous fait entrer dans l'histoire d'une famille des Genevez habitant la ferme de la Pidance — où se trouve aujourd'hui le Musée rural. Autour des années 1650, cette famille se trouve mêlée à des procès pour sorcellerie, dont l'évocation ouvre une fenêtre tragique sur cette période marquée par l'obscurantisme, la superstition et la bigoterie dans une atmosphère de suspicion généralisée.

À travers l'alternance des chapitres situés en 1651 et 2024, l'auteure nous fait vivre les efforts, les espoirs et les souffrances des différents personnages, qu'elle parvient à nous faire aimer — ou détester pour certains — et dont les tribulations nous tiennent en haleine tout au long de notre lecture.

Les deux fils narratifs nous montrent deux adolescents très sensibles et dotés de capacités particulières qui leur permettent de voir au-delà de l'univers visible. La comparaison entre les deux époques accentue l'effet terrifiant de la chasse aux sorcières et sorciers, qui ciblait précisément ce genre de personnes au profil particulier. Notre impression est encore renforcée par le procès pour sorcellerie subi en 1651 par Tiennette, la grand-mère de Jéhan, le garçon des Genevez : dénoncée sur des suppositions, elle paie en fait pour ses capacités hors normes à soigner les bêtes et les gens qui la rendaient trop différente des villageois ordinaires. Mais l'énergie et l'intelligence dont elle fait preuve dans ses réponses à l'inquisiteur lors de son procès, suscitent notre admiration.

Il faut souligner, pour conclure, l'heureuse rencontre entre les grands thèmes du roman et l'intérêt actuel du public et des historiens pour les procès en sorcellerie dans l'ancien Évêché de Bâle, ainsi qu'avec les commémorations du combat autonomiste jurassien pour le cinquantième anniversaire du canton du Jura. (Dominique Blétry)

PVH éditions, 2024, 335 pages

Sara Schneider, née en 1972, mariée et mère de deux grands enfants, vit et travaille dans les Franches-Montagnes. Auteure d'une série de romans à succès, Les enfants d'Aliel, dans le genre médiéval fantastique, elle est présidente du GAHeLiG (Groupe d'auteurs helvétiques de littérature de genre). Son roman, Place d'âmes, est publié par PVH éditions, un éditeur franco-suisse spécialisé dans les littératures de l'imaginaire. Il a gagné le Prix SFFF en 2024, et figure dans la sélection du Roman des romands 2025.

Au cœur de la bête

LORRAIN VOISARD



Au cœur de la bête: une manière de montrer comment Lorrain Voisard est entré dans l'univers des abattoirs. Une plongée personnelle, sensible et anthropologique dans le cœur d'un abattoir de campagne. On est chez les petits producteurs. Les employés ne sont pas si nombreux. Certains qui deviennent petit à petit ses amis lui racontent la réalité des gros abattoirs plus imposants: une production plus importante, les équipes, les cadences, les horaires, etc. Pourtant il est tout de même bien question de tuer, et de tuer à la chaîne pour satisfaire la clientèle qui se nourrit de viande. La brutalité de ce métier frappe le protagoniste de plein

fouet dès qu'il commence à travailler: l'odeur de la mort, le vacarme des bêtes, les cris, juste avant l'exécution, puis le profond silence qui suit la mise à mort. Il faut du temps pour encaisser. Il faut du temps pour que la mort soit banale, pour qu'on s'y habitue et qu'elle devienne un métier, une routine: « moitié sang, moitié solvant. Tuer et purifier le lundi, tuer et purifier le mercredi, pareil le vendredi ». Il faut du temps aussi pour apprendre les gestes, suivre le rythme, devenir un employé productif: « Le corps se réjouit de ces mouvements mesurés, autant que le patron et messieurs Ford ou Taylor, ces mouvements calibrés pour une efficacité parfaite. Les muscles sont comme reconnaissants de ne pas se fatiguer plus qu'il ne faut et les articulations ne souffrent pas des secousses, ni les tendons de gestes trop forts. Le soin des détails procure le sentiment d'avancer sans peine dans le travail, à un rythme naturel, à portée de chaque membre, de faire corps avec les outils et les objets et, aux limites de soi, avec les autres et avec la chaîne, inférant à la tâche une allure harmonieuse, une certaine beauté de synchronisation active et attentive. De la servitude volontaire, peut-être; mais ce qui change tout, c'est que la chaîne nous obéit au moins autant que

nous obéissons à la chaîne.» Le travailleur ne peut se libérer des contraintes physiques et mentales que lorsqu'il excelle dans son geste. C'est seulement à ce moment-là que l'esprit peut s'affranchir de la contingence du travail et vagabonder ailleurs. À ce moment-là aussi, il y a une esthétique du geste, une poésie du mouvement qui ne fait pourtant jamais oublier que le but est la production, qu'on est au service d'une société qui surconsomme de la viande. D'ailleurs, dans le processus même d'abattage, une bonne partie des morceaux pourtant comestibles sont jetés car ils sont considérés comme pas assez nobles pour être consommés.

Le livre de Lorrain Voisard n'a pas pour visée première de dénoncer, mais plutôt de raconter, de décrire ce qui se passe dans un abattoir. Ce livre, c'est son moyen de montrer que manger de la viande est le résultat du travail qu'il fournit avec ses collègues de l'abattoir. Il faut prendre conscience que c'est à ce prix. S'il y a parfois de la révolte, l'auteur sent qu'elle ne serait pas forcément comprise par la population consommatrice de viande: «J'aimerais trouver la force d'aller jusque sur les terrasses, à l'hôtel de ville, là où on se gave de la crevure des bêtes et des gens comme moi, et tout lâcher, hurler mes carcasses et qu'ils sentent ce que ça coûte, leurs orgies de viande propre, et comment on les paie, nous autres. Mais à me voir arriver là, seul et puant, les gens me railleraient, je serais un fou comme ceux de la guerre, un qui joue dans son caca en parlant à des chimères. Et je ne peux même pas leur en vouloir.» Peut-être que le seul moyen de rendre compte d'une telle expérience, peut-être que le seul moyen de plonger nous aussi au cœur de la bête, c'est par la lecture, par la littérature. (Valéry Rion)

Éditions d'en bas, 2024

Discours pour le vernissage de l'expo photo d'Isabelle Cerf Worsham : « La Nonna », en duo avec Anna Maria Verdura, alias « La Nonna »

ANNE-MARIE THEUBET SCHAFFTER

1^{er} août 2025, Galerie du Pavé, Saint-Ursanne

Mesdames, Messieurs,

En préambule, je m'amuse à relever qu'Isabelle se fait tailler deux discours, à l'image de son duo avec la Nonna: un par une Isabelle, Isabelle Lecomte et un par moi, une Anne-Marie, comme la Nonna Anna Maria.

Isabelle m'a donc confié le plaisir de vous parler d'elles, au pluriel. Pour que je me fasse aussi plaisir m'a-t-elle dit.

« Pour le plaisir », comme dans la chanson d'Herbert Léonard, que les moins de quarante-quatre ans peuvent ne pas connaître...

C'est bien le **plaisir** qui est à l'origine de cette exposition, le plaisir et le rire. Comme deux vagues qui s'appellent à l'infini. Isabelle et la Nonna, depuis 2023, le 18 janvier précisément avec, à leur actif, plus de 40 séances pour leurs délires et des photos-portraits. Et qui font mouche à Paris... puisqu'en ce début 2025, Isabelle va recevoir le très beau premier prix du plus grand concours du monde du magazine Photo, primé par le Studio Harcourt, catégorie Portraits; la photo de la Nonna aux bulles, et la série des quatre portraits présentés sont salués pour leur lumière ultra-maîtrisée, un stylisme voulu naïf qui renforce la dimension poétique. Le jeu d'actrice de son modèle, la Nonna, alias Anna Maria Verdura, est relevé par le Studio. Choisies parmi plus de 22 000 clichés en concours. Comment on dit déjà: Respect et chapeau bas!

L'aventure d'Isabelle et de la Nonna commence le lendemain du jour où Isabelle apprend que sa santé se dégrade, que sa maladie entrait



Figure 1 : Nonna laitière.

dans une nouvelle phase. Et son moral chancelle. La Nonna avait elle aussi besoin de se confier. De cet échange a pointé leur premier rendez-vous d'amitié autour de l'objectif d'Isabelle, dans son atelier sous les toits. Une comédie pour deux : Isabelle crée les costumes et déguise la Nonna ; la Nonna s'amuse des rôles qui lui sont attribués et devient l'objet d'Isabelle, selon ses propres paroles. Une comédie exposée ici en 35 tableaux, en 35 portraits — plus des formats petits dans les portfolios. Une façon de jouer plus que le rôle que la vie lui a attribué, la Nonna peut vivre tantôt son rêve de *Jeune fille à la perle géante* ou,

«coiffe blanche faite maison¹» sur la tête, elle apparaît en *Laitière* de Vermeer; elle peut se vivre aviatrice, «motarde», ou encore *Pierrot collerette à bulles* qui fait des bulles et en tant d'autres facettes de sa personnalité joueuse.

Et la comédie visuelle plaît à Paris...

Pour Isabelle, Paris c'est déjà des stages de photos en 2016-2017. Et avant cela en 2014, 2015, 2016, elle a effectué des stages de photos à Arles, en France et les initiés du monde de la photo savent qu'Arles est un haut lieu de rencontre et de formation de professionnels et amateurs de la photo.



Figure 2 : Ballon rose.

Sa première exposition personnelle remonte à fin 2017-2018, dans les salles et corridors du musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy, où on a pu découvrir cinquante portraits de migrants, avec lesquels elle avait passé une demi-journée chacun. Ensuite, en 2019, une série de portraits de « gens de Bure » qu'elle fera imprimer sur les toiles de bâches et installer sur les grillages des propriétés du village. Est également sorti un livre de ces portraits de « ses Bure », comme elle aime à le répéter, intitulé : « le Village de mon père ». Une vraie affaire de village. Il y a eu les frustrés de ne pas faire partie de sa série de portraits et les élus d'Isabelle...



Figure 3 : Oiseau.

Sa passion est reconnue. Elle a gagné déjà deux autres prix : le 1^{er} prix couleur du magazine *Réponse Photo* avec le portrait de sa fille Lily et le 3^e prix du fine art photography award en 2024.

Discours pour le vernissage de l'expo photo d'Isabelle Cerf Worsham

Pour le plaisir, elle a associé à cette exposition son mari Branch Worsham, mime, qui a croqué la Nonna en quelques dessins aux traits sensibles.

Pour la Nonna, ce premier août, c'est le premier jour du mois qui verra son 90^e anniversaire.

En soufflant des bulles de savon, dans sa collerette à bulles, elle a fait gagner Isabelle le plus grand concours du monde du magazine *Photo*, primé par le Studio Harcourt, catégorie Portraits.

Quand les bulles exploseront, c'est encore le portrait de la Nonna qui se reflétera dans les milliers de gouttes, pour le rire et le plaisir partagé, multiplié à l'infini!...

Bravo le duo! Et merci pour l'expo et l'apéro...

NOTE

¹ Isabelle LECOMTE, « Isabelle Cerf immortalise "La Nonna" ou quand grand âge rime avec grande photographie », in : *Le Quotidien jurassien*, 19.08.2025, p. 12.

OUPSI!

Une exposition de Garance Finger, aux halles à Porrentruy¹

ISABELLE LECOMTE,
HISTORIENNE DE L'ART

Revenons cinq ans en arrière, lorsque l'installation *Gargan et Pan* de Garance Finger (Delémont, 1981) reçoit le prix Lachat lors de la Biennale Visarte.Ju à Courfaivre. L'œuvre est enthousiasmante. Rappelez-vous une trentaine de blocs de sel ont été léchés par des vaches et grignotés par des chèvres. Elles forment la denture d'ogres imaginaires à moins que ce ne soit celle du Dieu Pan, gardien des troupeaux. Pan que l'on pouvait entendre ronfler si on s'approchait du sol. Le thème imposé par les organisateurs était «Jura intime» et, quoi de



Figure 1: Carton d'invitation pour l'exposition OUPSI! à l'EAC (les halles) à Porrentruy.

plus intime qu'une bouche? Quoi de plus personnel que d'aller vers des paysans et de leur proposer de participer à une œuvre d'art? Tandis que le Jura était évoqué par un élément susceptible d'être vu dans les prairies jurassiennes, des blocs de sel. Comme sculpté dans du marbre, chaque bloc de sel offrait un paysage différent, avec ses gorges, ses crêts, ses vallées. Un morceau de paysage réel devenait le support d'un paysage imaginaire à la manière d'une mise en abîme délicate et poétique.

En 2022, lorsque Garance Finger présente son exposition personnelle² à l'Artsenal de Delémont, l'artiste souhaite établir un lien entre le lieu — une ancienne réserve fédérale de munitions et son propre travail. Celui-ci s'articule autour du thème de la mort, conséquence directe de l'utilisation d'armes, par le biais d'os tatoués et de peaux de cuir.

En 2023, la sculpture *Gloss*³ est sélectionnée pour la Cantonale Jura-Berne et est présentée au Musée jurassien des Arts à Moutier. Pour rappel, des langues en sucre étaient conservées dans un frigo à pâtisseries. *Gloss* est une œuvre pivotale, charnière. En effet, elle fait le lien entre *Gargan et Pan* et *OÙPSI!* Dans *Gargan et Pan*, des langues invisibles avaient sculpté des blocs de sels. Avec *Gloss*, la langue se matérialise, ostentatoire, sucrée, gloutonne et sexuée. Cette œuvre pouvait évoquer l'affiche du film *Lolita* de Stanley Kubrick. Visualisez-la: le visage de la jeune fille est montré en gros plan et elle porte à ses lèvres

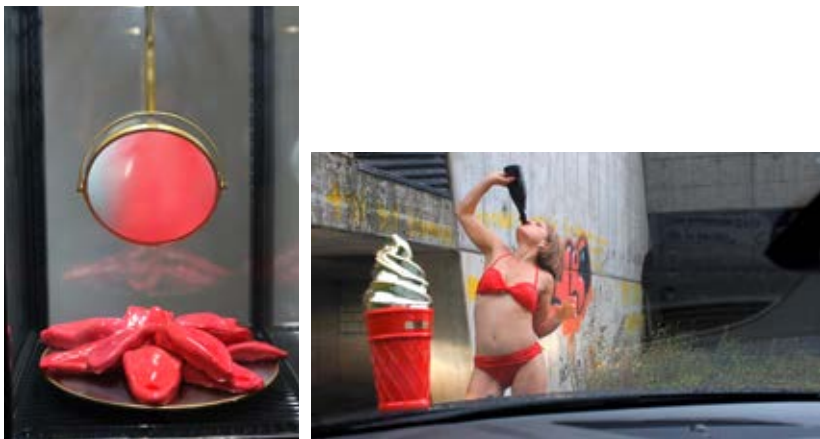


Figure 2: *Gloss* 2023.

maquillées une sucette. Vladimir Nabokov a beaucoup souffert de ce renversement de paradigme où la jeune fille — la victime de l'histoire — devient une aguicheuse, une tentatrice. Aujourd'hui, rétrospectivement, ces langues coupées font penser aux femmes iraniennes qui ne peuvent chanter ou à ces Afghanes à qui les Talibans interdisent de parler en public.

Quand le vernis n'est pas qu'artifice

Présent en embuscade grâce à *Gloss*, le titre de l'œuvre, le rouge à lèvres fait écho au vernis à ongles rose répandu sur le sol des halles. OUPSI! est à la fois le titre de l'exposition et le nom donné à cette grande flaque de vernis à ongles réalisée expressément pour l'occasion. — *Oupsi! j'ai fait bêtise, oupsi, j'en ai mis partout!*, dirait une fausse ingénue.

Si vous avez lu *Le Monde de Sophie*⁴, vous avez sans doute découvert que chez les Grecs le mot « cosmétique » vient du mot « cosmos ». Dès lors, se faire beau dans l'Antiquité signifie être en harmonie avec la beauté de la nature. Ce rapport à la beauté, la séduction, l'artifice, la seconde peau (que sont les couches de rouges à lèvres ou de vernis à ongles) traverse l'œuvre de Garance. Mais il n'est plus question d'harmonie et encore moins de rapport à la nature. Dorénavant, l'homme et la femme sont dans une sorte d'excès du paraître et d'une marchandisation du corps (implants de cheveux, botox, maquillage, faux seins, faux pectoraux, liposuccion, tatouages et lentilles de contact colorées), excès que cette grande tache rose pourrait incarner. On devine déjà au travers de ces trois exemples que le corps et ses parties (dents, os ou langues) offrent un outil idéal pour interpeller le visiteur car il nous est commun à toutes et tous. Lors de Visarte 2024, c'est d'ailleurs le corps entier de la femme qui était en jeu dans l'installation *Femmes, je vous aime*⁵. Rappelez-vous, l'artiste posait un regard ironique sur les potiches entourant les vainqueurs de courses automobiles. Un questionnement sur la femme-objet qui interpelle lorsqu'on pense au « *Your Body, My Choice* », scandés par des milliers d'Américains depuis les élections de novembre 2024.

Des moules à l'assaut des piliers de l'art

Le vocable « moule » est utilisé au sens figuré depuis la fin du XIX^e siècle et désigne une personne molle, sans énergie. Par analogie, il est

employé en argot pour désigner le sexe de la femme. Et de fait, la coquille de moule forme un creux accueillant (cher à Freud) et le mollusque est mou, humide, aux lèvres dentelées et odorant ! Deux choses importantes à noter : les moules sont fermées et elles partent à l'ascension des colonnes des halles. L'invasion des moules dans un espace muséal symbolise ici la réaction de l'artiste face à la sous-représentation des femmes artistes. Une façon de continuer le combat des *Guerrilla Girls* qui scandaient déjà en 1985 : « Les femmes doivent-elles être nues pour entrer au musée ? » Gageons qu'une pointe d'humour surréaliste se glisse aussi dans le fait de réaliser des moulages de... moules.



Figure 3 : Les moules, céramique teintée dans la masse avant qu'elles ne forment l'installation dite Naissain (2025). Photo Garance Finger.



Figure 4 : Vue de l'exposition aux halles. Au sol *Oupsi !* (2025), 20 litres de laque magenta brillant. Photo Garance Finger.

Au mur, *Less is brown*, une série de 12 de grands carreaux de plâtre coffrés et façonnés par l'artiste, qui revendique un vrai travail de maçon! Les textes sont des noms de couleur pour les ongles et les lèvres. Au-delà d'un certain étonnement face à la créativité des noms désignant une teinte, au-delà de la confrontation entre la brutalité du support et la poésie de ce qu'il désigne et au-delà du ton sur ton qui fait que le message s'annule, ce travail d'une grande cohérence sur l'univers cosmétique tisse un lien avec *Gloss* et avec *Oupsi!*. *Less is brown* souligne également en creux une certaine facette de l'art contemporain. Dans son essai *Ce qui n'a pas de prix*, Annie Le Brun s'inquiète de la collusion entre les grandes marques de luxe et les artistes *bankables* qu'elle désigne comme «les vainqueurs⁶». Pensez aux sacs Vuitton décorés des pois de Yayoi Kusama ou des fleurs de Takashi Murakami.

L'édition annuelle

Dans son acception contemporaine, le mot «sororité» signifie le lien qui existe entre les femmes, considéré comme spécifique par rapport à la fraternité qui unit les hommes. Garance Finger a été surprise



Figure 5 : Garance Finger, SORI-ROTÉ, sérigraphie bicolore réalisée par l'artiste, 2025. À partir du mot «sororité», l'artiste met l'accent sur l'ambiguïté tant sonore que visuelle de l'arrangement typographique.



Figure 6: Garance Finger, SORI-ROTÉ, sérigraphie bicolore réalisée par l'artiste, 2025. Le rose (couleur attribuée aux filles), les moules (symbole du sexe féminin) et l'humour célèbre, entre autres, le 8 mars — Journée internationale de la Femme.

par la jeunesse de ce mot (il date de 1970⁷) et surtout par la sonorité de sororité qu'elle ne trouve pas très mélodieuse. Et, comme le vernissage s'est déroulé le 8 mars, Journée internationale de la Femme et, puisqu'il faut dorénavant un quota de représentation féminine dans la programmation muséale, elle a choisi ce mot pour orner l'édition en diptyque qui accompagne son exposition.

NOTES

¹ *Oupsi !* — Garance Finger, EAC (les halles), Porrentruy, du 9 mars au 27 avril 2025. Voir <https://www.eac-leshalles.ch/expositions/garance-finger>

² *Garance Finger : Objects in the mirror are closer than they appear*, Galerie ARTsenal, Delémont, du 17 sep. au 9 oct. 2022.

³ Garance Finger, *Gloss*, 2023, vitrine frigorifique, langues en sucre, miroir grossissant.

⁴ Jostein Gaarder, *Le Monde de Sophie*, Paris, Éditions du Seuil, 1995.

⁵ *Femmes, je vous aime* (2022), installation vidéo.

⁶ Annie Le Brun, *Ce qui n'a pas de prix — Beauté, laideur et politique*, Paris, Fayard / Pluriel, 2021, p. 42.

⁷ Alain Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 1998, p. 3535.

Lettres patoises

Les mâsses di temps de mon afaïnce

JEAN-PAUL PRONGUÉ

I vai tchu mes 72 ans et peu i voérôs djâsaie ès djûenes de not'çâche les mâsses di «véye temps», c'tu de mai premiere comm'nion, qu'i ai fait en djuîn 1960. I vos raiconte les mâsses qu'i ai coégnues dains ces années-li ai Alle et peu ai Boé, vou qu'i d'moérôs bîn s'vent.

E fât ècmencie poi dire que dains ci temps-li, les dgens aillînt en lai mâtse. Les «comptaïges» faits dains le Jura poi ïn chpécialiste, le chanoine Fernand Boulard, diant que 80% des fannes ét peu 70% des hannes allînt en lai masse tos les dûemoïnes. En Aidjoue, i seus chûr qu'è y en aivait encoé pus. Ai Boé, è y aivait taint de monde â môtie qu'i allos bîn s'vent d'aivôs mes onçyats tchu les élôs, along de lai «Sainte Cécile». Vos voitès que çoli n'aivait ran ai voêre d'aivo les tchôses d'adjd'heû.

Dains totes les baroïches, è y aivait ïn tiurie. Les vityaires se f'sînt dje raïe, sâfe dans les velles. Dâli, è y'aivait aidé dous mâsses tos les dûemoïnes, dains tos les v'laidges. È n'était p'bîn chûr quechtion d'allaie en lai mâtse di dûemoïne... lo saïmedi â soi. Lai premiere mâtse était «lai p'tête mâtse», «lai béche mâtse». Ell' n'aivait ne tchaints, ne prâdge. A tchâd-temps, ell' se f'sait ès 7 o bîn ès 8. Ell' duraït è pô près ènne demé-houre. Lai «grand mâtse» aivait yûe è pô près vâs les 10. Les fannes qu'aivînt des afaints allînt s'vent en lai p'tête mâtse et peu ell' s'en r'virînt en l'hôta pour aïppaïroyie lai nonne de médi.

Quasi tot l'monde veniait en lai mâtse è pie. Mains è y aivait des bians gilèts — oh, ès n'étînt pe brament — qu'aïrrivînt en dyïmbardes: des grijes «Chevrolet» o bîn des noires «Citroën». An èc'mençait de voêre des dgens «encoé prou bîn piaïcies» que v'nyînt en p'têtes noires «Volkswagen» qu'an aïpp'lait des «vévé». Ai Boé, en 1960, les dgens di Mairâ déchendînt en tracteurs, les afaints sietès tchu «les gardes boue», les fannes drassies tchu ïn piaïté montè derrie l'Ferguson o bîn l'Hurlimann. Cré maïtîn! Tiaind qu'è pieuvait, elles se f'sînt embass'naïes poche que les vies n'étînt pe goudronnaïes.

Tot l'monde aivait «ènne vétûre di dûemoïne», meinme les poûeres dgens. Po yos, èl' était démodaïe et peu r'taicoënnaïe, mais ce n'était

p' lai vêtüre de lai s'nainne. Lai vêtüre des hannes était aidé noire, aivo ïn gilèt tchu ènne biantche (hum...) tchemije, é peu ènne noire graivate o bïn ïn p'tèt noi tchoucat. Es aivïnt tus ïn tchaipé, qu'étaït noi, bïn chûr. Mains an voyait des djûenes hannes aivo des nois «bérets basques», çoli f'sait «émancipais»! Niun ne potchait ènne casquette po allaie en lai mâsse. An lai botait lai s'nainne po traivayie. Les chires aivïnt s'vent des gris tchaipés aivo les rives euryeuvès, an aïppelait çoli des «fendus tchépés». Es aivïnt s'vent des grijes vêtüres, nian'pe des noires c'mant les âtres hannes. I me d'mainde bïn poquoi... C'ât bïn s'vent achi yos que v'nyïnt en dyimbarde.

Les fannes étïnt véti en noi, o bïn en gris, mais aidé en foncie. Fât-é vos dire que djemais — ô grand djemais — piepe ènne fanne ne v'niaït â môtie en tyulattes! Les baichattes de lai «Catholitchë Djûenance» aivïnt des biantches tchemises que n'montrïnt p'yos brais, bïn chûr. Djuenes o véyes, ces daines poétchïnt des tchépés d'aivo o bïn sains ribans. Les pus pouères aivïnt ènne sïmpye boyatte. Les baichattes ainmïnt bïn botaie des bérets bians, roudges o bïn bieus. Les vaves poétchïnt des années des noires voélattes que déchendïnt djunqu'en d'dos du moton. Ai Alle, les mantilles étïnt v'ni raies en 1960, mais an en voyait encòe ai Boé. Mains ces daines aimïnt bïn v'ni d'aivo ïn sait en tiûe. An ècmençait de vouere des «élégantes» que s'richquïnt ai botaie des vêtüres en tyeulaies, des «tailleurs» c'man cés qu'an poyait vouere dains les vitrines de Poérreintru. Les pus «émancipées», bïn drètes dains yotes petète vèstes, les dyipes bïn sérraies en lai taiye (et peu en d'dos achi...), f'sïnt chaquaie yos soulaies ai hâts tailons en mairtchaint tchus les laves di môtie. To chu qu'les hannes virïnt lai tête en aillondgeaint l'cô po les beûyie; les âtres fannes achi mains d'avo d'âtres l'eûyes.

Aïrrivès dains lai née, les hannes se botïnt ai drète, les fannes ai gâtche, aivo yos p'têts l'afaints. Es se n'mâchïnt djemais. Les bouebes se sïetïnt en aivaint, ai drète bïn chûr, les baichattes ai gâtche. C'te djûnasse était churvayaie, les baichattes poi les soeurs, les bouebes poi ïn régent... et peu tot l'monde poi ïn bodé. C'tu d'Alle aivait ènne bèle vêtüre de soudait di temps de Napoléon, aivo ïn «bicorne». E t'niait ènne souëtche d'hallebarde. E fayait mairtchie drèt, se coijïe, se sérraie dains les baincs po faire de lai piaice ai tout le monde, meinme ès dgens qu'an n'aimait p' brâment... o bïn an cés que n'sentïnt p' bon.

Lai grant-mâsse était tchaintaie poi ènne chôrale, qu'en aïppelait «La Sainte Cécile». E y aivait des v'laidges que n'voyïnt p' de fannes dains c'te societè, d'âtres que n'voyïnt pe de «roudges». Et aye! Ces dgens

tchaintint totes les proyieres en laitîn. En lai mâsse de Mieneût, i veu aidé ôyie ci Robert Voélin, ai Alle, et peu «le p'tèt Louèyis di Mairâ», ai Boé, tchaintaie «Minuit, chrétiens» en fraînçais. Ah, c'était âtche!

Lai liturgie n'aivait ran ai voûere d'avô c'tée d'adjd'heû, qu'à v'ni aiprés l'Concile, dains les annèes 1965-1970. Le tiurie aivait des bèles tchaisubyes que tchaingint encoé prou s'vent; des dûemoinnes, elles aivint des flais d'oûe, c'était bé ai voûere! Ci préte ravoétait le tabernacle vou que d'moérait le Bon Dûe, des côps è se r'virait vâ les dgens: «Dominus vobiscum» et an yi réponjaît «Et cum spiritu tuo». Les servaints étint aidès des boûebes, djemais des baichattes. Le tiurie f'sait in prâdge tchu lai tchaiyiere, en fraînçais, djemais — ô grand djemais! — en patois.

Les dgens qu'allint comm'niaie se botint en coulainnaie ai dgenonyons d'vaint in bainc de fie, ai bé di tiure. En comm'niait tchu lai landye, djemais an ne poyait toutchie l'hoctie daivos ses doigts. Bin des dgens n'allint'pe comm'niai, chutôt les hannes. E fât dire que po allaie «en lai sainte tâle», è se fayait conféssaie, raicontaie tos ses eurtieulons â tiurie dans lai boète ès mentes. Les dgens n'ainmint pe çoli, ès aittendint Paîtches o bin Nâ, tiaind que des caipuçins de D'lémont venyint édie le tiurie po «ôyie les confèssions».

At-ce que les dgens proyint daidroit? Des côps, les hannes djâsint d'lusine o bin des tchaimps. Des véyes dremint tiaind qu'ès étint sietais. E y aivait bin chûr des «dgers d'môtie» (des gens pieux) que cheúyint lai mâsse d'aivo des missels, mais les âtres n'aivint ran. Les véyes fannes proyint l'tchapelat. E y aivait pus de dévôtion â Maira qu'ai Boé, et pus ai Boé qu'ai Alle. Lai foi des dgens était simppe, c'ât enne tchose chûre, mains ès crayint â Bon Dûe et peu ès aimint lai Sainte Vierdge, chutôt les véyes. Les djûenes, è m'sanne que c'était dje âtre tchôse.

Aiprés lai mâsse, tot l'monde allait «tchu ses fôsses», c'tées des dgers de sai faimille. En paitchaint di ceimtére, les hannes s'embreúyint dans les cabarets di v'laidge, les nois (conservateurs) dans cés des nois, les roudges (radicaux) dans cés des roudges, po pâre l'apéro.

Lai neût, des côps, tyaind qu'i n'doue pe, i r'vois totes ces boènes dgers que s'pressint dos l'tchaipat, dûemoinne aiprés dûemoinne, pour être chûrs de r'trovè «yote piaice» dains les baincs di môtie. E n'sont pus li... Des côps, en y mûsaint, i en ai le tiure gros. Qu'lo Bon Dûe les rédjôyeuche tus!

Les messes du temps de mon enfance

Je vais sur mes 72 ans et j'aimerais décrire aux jeunes de notre cercle les messes du «vieux temps», celui de ma première communion, que j'ai faite en juin 1960. Je vous décris les messes que j'ai connues dans ces années-là à Alle et à Buix où je me trouvais souvent.

Il faut d'abord dire qu'à cette époque-là, les gens allaient à la messe. Les statistiques relevées dans le Jura par un spécialiste, le chanoine Fernand Boulard, montrent que 80 % des femmes et 70 % des hommes allaient à la messe tous les dimanches. En Ajoie, je suis sûr qu'il y en avait encore davantage. À Buix, il y avait tellement de monde à l'église que, bien souvent, je montais sur les tribunes avec mes oncles à côté de la « Sainte-Cécile ». Vous voyez que la situation n'avait rien à voir avec celle d'aujourd'hui.

Il y avait un curé dans toutes les paroisses. Les vicaires se faisaient rares, sauf dans les villes. De ce fait, il y avait deux messes dominicales dans tous les villages. Il n'était évidemment pas question d'aller à la messe du dimanche... le samedi soir. La première messe était la « petite messe », la « messe basse ». Elle n'avait ni chants, ni homélie. L'été, elle commençait à 7 ou à 8 heures et elle durait à peu près une demi-heure. La « grand-messe » commençait généralement à 10 heures. Les femmes qui avaient des enfants allaient à la « petite messe » et ensuite elles revenaient à la maison pour préparer le repas de midi.

Presque tout le monde venait à la messe à pied. Mais il y avait des « blancs gilets » (des notables) — oh, il n'y en avait pas beaucoup — qui arrivaient en voiture: des Chevrolet grises ou bien des Citroën noires. On commençait de voir des gens « assez bien placés » qui venaient en petites Volkswagen noires qu'on appelait des « vévés ». À Buix, en 1960, les gens du Mairâ arrivaient en tracteur, les enfants assis sur les garde-boue, les femmes debout sur un petit plateau fixé à l'arrière du Ferguson ou de l'Hürlimann. Sacré matin, quand il pleuvait, elles se faisaient crépier de boue parce que les chemins n'étaient pas bitumés.

Tout le monde portait « des habits du dimanche », même les pauvres gens. Chez eux, ils étaient démodés et rapiécés, mais ce n'étaient pas les habits de la semaine. Le costume des hommes était noir, avec un gilet sur une chemise blanche (hum...) et puis une cravate noire ou alors un petit nœud noir. Ils portaient tous un chapeau qui était noir, bien sûr. Mais on voyait des jeunes avec des bérets basques, cela faisait « émancipés » ! Personne ne portait de casquettes pour aller à la messe. On les coiffait la semaine pour travailler. Les gens aisés avaient souvent des

chapeaux gris avec les bords relevés, on appelait ça des « chapeaux fendus ». Ils portaient souvent des costumes gris, et non pas des noirs comme les autres hommes. Je me demande bien pourquoi... Ce sont souvent les mêmes qui venaient à l'église en voiture.

Les femmes étaient vêtues en noir ou bien en gris, mais toujours en foncé. Faut-il vous dire que jamais — ô grand jamais — aucune femme ne venait à l'église en pantalons ! Les jeunes filles de la « Jeunesse catholique » avaient des chemises blanches qui recouvraient les bras, bien sûr. Jeunes ou âgées, ces dames portaient des chapeaux avec ou sans rubans. Les plus pauvres n'avaient qu'un simple fichu. Les filles aimaient bien coiffer des bérets, des blancs, des rouges ou encore des bleus. Les veuves portaient pendant des années des voiles de deuil qui descendaient jusqu'en dessous du menton. À Alle, les mantilles étaient devenues rares en 1960, mais on en voyait encore à Buix. Mais ces dames aimaient bien venir à l'église avec un sac à main en cuir. On commençait de voir des jeunes « élégantes » qui se risquaient à porter des tailleurs, des vêtements de couleur, comme ceux que l'on pouvait voir dans les vitrines de Porrentruy. Les plus émancipées, bien droites dans leurs petites vestes, les jupes bien serrées à la taille (et en-dessous aussi...) faisaient claquer leurs souliers à hauts talons sur les dalles de l'église. Bien sûr, les hommes tournaient la tête en allongeant le cou pour les regarder ; les femmes aussi, mais avec d'autres yeux...

Arrivés dans la nef, les hommes se plaçaient à droite, les femmes à gauche avec les petits enfants. Jamais ils ne se mélangeaient. Les garçons s'asseyaient à droite, bien sûr, les filles à gauche. Cette jeunesse était surveillée, les gamines par les sœurs, les gamins par un instituteur... et tout le monde par un bedeau. Celui d'Alle portait un beau costume de soldat du temps de Napoléon, avec un bicorne et une sorte de hallebarde. Il fallait marcher droit, se taire, se serrer dans les bancs pour faire de la place à tout le monde, même aux gens qu'on n'aimait pas beaucoup... ou bien à ceux qui ne sentaient pas bon.

La grand-messe était chantée par une chorale qu'on appelait « la Sainte-Cécile ». Il y avait des villages qui n'acceptaient pas de femmes dans cette société, d'autres qui ne voulaient pas de « rouges » (radicaux). Eh oui ! Ces gens chantaient toutes les prières en latin. À la messe de Minuit, j'entendrai toujours le Robert Voélin, à Alle, et le « petit Louis du Mairâ », à Buix, chanter « Minuit, chrétiens » en français. Ah, c'était quelque chose !

La liturgie n'avait rien à voir avec celle d'aujourd'hui qui est venue après le concile, dans les années 1965-1969. Le curé portait de belles

chasubles qui changeaient assez souvent de couleurs; certains dimanches, elles étaient brodées en fils d'or, c'était beau à voir! Ce prêtre regardait le tabernacle où était placé le Bon Dieu, parfois il se retournait vers les gens: «Dominus vobiscum» et on lui répondait «Et cum spiritu tuo». Les servants étaient toujours des garçons, jamais des filles. L'abbé prononçait son homélie sur la chaire, en français et jamais — ô grand jamais! — en patois.

Les gens qui allaient communier se plaçaient en ligne, à genoux, devant un banc en fer, au bas du chœur. On communiait sur la langue, jamais on ne pouvait toucher l'hostie avec les doigts. Beaucoup de gens n'allaient pas communier, surtout chez les hommes. Il faut dire que pour aller «à la sainte table», il fallait se confesser, raconter toutes ses bêtises à l'abbé au confessionnal. Les gens n'aimaient pas ça, ils attendaient Pâques ou bien Noël, quand des capucins de Delémont venaient en aide au curé pour «entendre les confessions».

Les gens priaient-ils comme il faut? Parfois, les hommes parlaient de l'usine ou bien des champs. Des vieillards dormaient lorsqu'ils étaient assis. Il y avait bien sûr des «gens d'église» (des gens pieux) qui suivaient la messe avec des missels, mais les autres n'avaient rien dans les mains. Les vieilles femmes priaient le chapelet. Il y avait plus de dévotion au Mairâ qu'à Buix, et plus à Buix qu'à Alle. La foi des gens était simple, c'est certain, mais ils croyaient au Bon Dieu et ils aimaient la Sainte Vierge, surtout les gens d'un certain âge. Chez les plus jeunes, il me semble que c'était déjà autre chose.

Après la messe, tout le monde allait «sur ses tombes», celles des gens de sa famille. En partant du cimetière, les hommes s'engouffraient dans les bistrotts du village, les noirs (conservateurs) dans ceux des noirs, les rouges (radicaux) dans ceux des rouges, pour y prendre l'apéro.

La nuit, lorsque je ne dors pas, je revois toutes ces bonnes gens qui se pressaient sous le porche, dimanche après dimanche, pour être sûrs de retrouver «leurs places» dans les bancs de l'église. Ils ne sont plus là... Parfois, en y pensant, j'en ai le cœur gros. Que le Bon Dieu les réjouisse tous!

Les foires de D'lémont âtrefois

DENIS FRUND

I veus épeurvaie d'raissembyaie mes seûv'nis po vos déch'crire les foires de D'lémont dains l'temps. Oh, è n'y é p'che grant, mains c'était tot d'meinme en lai moitié di siecle péssè, dains les années cînquante. Mitnaint, è y en é ainco cîntche pai an, mains les dgens n'se dépiaçant pus.

Ces foires étînt brâmant împoétchainnes, po tot l'Jura. È yi v'niait des mairtchands dâs bîn loin. Elles aivînt yûe le tràjieme mairdè di mois. Dînche, è y en aivait doze. I peus vos aichurie qu'è y aivait brâmant d'monde dains lai Grand'Rue è D'lémont, qu'an aippeule mitnaint lai Vie di vinte-troès djuîn, et aijbîn dains les véjennes vies.

L'ambiance était définmeu, les dgens se r'trovînt et aivînt aidè âtche è s'raicontaie, é étchaindgie. I v'niôs, aivô mai mère, dâs Cortchaipoix, en pochte. Po moi, c'était în djo d'fête. I aivôs heûte, nûef ans les permes côps. I crais bîn qu'i aivôs ènne pionâtique maladie po n'pe allaie en l'écôle ci djo-li. I m'seus bîn raittraipaie pai lai cheûte, vos l'saites bîn.

Chu lai Piaice de l'Etaing, è y aivait l'mairtchie ès poûes. Tot ci yûe était r'tieuvi de caisses è poûes. È y en aivait pus de cent, pieinnes de p'téts poûes, de gorêts. Les paiyisains de tos les v'laidges di Vâ en aimoènînt et c'était chutot, c'ment è m'en s'vînt, des mairtchands de l'almouesse Suisse que les aitchtînt po les engraiçi. È y aivait bîn chur les sentous, mains aijbîn les breuyats de ces gorêts di temps qu'an les pregnait pai les paittes de drie po les botaie dains ènne âtre caisse. I vois ainco l'creuçhia môment d'lai vente, aivô ènne foûeche poingnie d'mains ou bîn doues mains qu'se tapînt c'ment faint les chportifs.

En pus d'çoli, è y aivait l'mairtchie és tchvâs, de lai sen des prijons. Lai piaice potche ainco l'nom: « Mairtchie és Tchvâs. » Tot près de li, an trovait aijbîn le mairtchie des grosses bêtes: des vaïches, des dge-neusses. D'ènne âtre sen, an poyait aitchtaie des lapîns, des tchaitis, des tchîns, des dgerennes et meinme des pouses-de-mèe.

Ënne piaice était bîn chur réservèe po les aigrecôles maichines et les tirous. Po nos, les afaints, lai foire était in pô c'ment in p'tét zoo, aivô tot piein de tieulèes, de bru, de tapaidge et de va-et-vînt.

Ënne fidiure qu'me r'vînt en mémouere adjd'heû, c'était le « Toporan ». Vos comprendes tus bîn ço qu'çoli veut dire: tot-po-ran! Èl aivait son bainc de foire d'vaint l'aipotiqu'rie Montavon qu'ât mitnaint l'aipotiqu'rie di Tyia, djeutement è l'entrèe de RFJ. C'était in hanne qu'aivait aidè l'sôrire et qu'les dgens ainmînt bîn. È vendait totes souêches de djotats. Po s'bîn faire è r'mairtchaie, èl aivait in p'tét chiôtrat dains lai bouêche, que niun d'âtre que lu n'airait poyu meu faire allaie. C'était in piâiji de l'ôyi. Vos peutes bîn musaie qu'dînche, not' Toporan f'sait ènne boènne djoènnèe en lai foire de D'lémont.

Les âtres mairtchainds f'sînt aijbîn de boènes aiffaires, taint è y aivait di monde. An trovait des valmonts d'haïyons, des sulaies, des tchâipés, des chlèqu'ries de totes souêches, i n'sèrôs tot énnîn'm'raie ci, et çoli tchaindgeait ch'lon les séjons.

In âtre personnaidge, qu'aivait son long bainc de foire d'vaint lai mâjon d'vèlle, me r'vînt en mémouere. Chu ènne môtrouse, an poyait yére: « Zum Billigen Jakob ». Èl aivait tot ço qu'è fât po les paiyisains, meinme des bretèlles! I crais bîn qu'ci Jakob ne saivait piep' in mot d'français, mains lu âchi f'sait ènne boènne djoènnèe.

Et peus, è médè, tiaind les échtomaics gairgouyînt, è fayait r'pâre des fouêches. Dâli, tos les cabarets étînt pieins. I me s'vîns qu'aivô mes parents, nos allîns s'vent â M'lîn, poche que lai patronne v'nîait de Cortchaipoix. Les dgens aivînt le tchoix entre le Bûe, l'Echpaigne, lai Biantche Croûx, lai Coranne, le Bianc Tchvâ, le Soraye, le Lion d'Oûe èt peus l'Central, qu'è in âtre nom mitnaint. I y'en âi chur'ment rébiè pus d'yun. Dains tos ces rechtauraints, è y aivait ènne boènne ambiaince.

Aiprès lai nonne, des uns s'botînt è djuere és câches, d'âtres rallînt ch' lai foire po ainco aitchtaie âtche. Â moitan d'lai vâprèe, an poyait dainsie dains quéques cabarets, chutot en lai foire de Saint-Maitchîn. È y en aivait tot piein que n'rentrînt p' le meinme djo. I vos léche musaie és malajjies r'tos en l'hôtâ po ces qu'aivînt in pô trop fètè...

An m'ont raicontè qu'in paiyisain d'lai Tiere Sainte v'nîait s'vent è D'lémont aivô in tché tirie pai dous tchvâs, poche qu'èl était mairtchaind d'bôs. Bîn chur, è v'nîait aijbîn en lai foire. Dâli, en ren-traint dains l'Vâ Tèrbi, bîn s'vent è s'endremait. Ses tchvâs cognéchînt

bîn l'paircouè et ès étînt aivégis è s'airrâtaie è R'colainne, â cabaret de l'Helvetia. Li, è y aivait in p'tét tchairs aivô in pô d'foin èt peus de l'âve. Dâli, ces tchvâs allînt dôs ci tchairs et c'ment è n'y aivait pus d'bru, not' paiyisain s'révoyait. C'ment èl aivait in pô soi, èl allait boire in tchâvé â cabaret d'vaint de rentraie en l'hôtâ. I vos aichure que c'ât lai voirte.

An peut aivoi lai grie de ces môments-li, mains c'ât dînche, aivô l'temps, tot piein de tchôses aint tchaindie.

Les foires de Delémont autrefois

Je vais essayer de rassembler mes souvenirs pour vous décrire les foires de Delémont dans le temps. Oh! il n'y a pas si longtemps, mais c'était tout de même à la moitié du siècle passé, dans les années cinquante. Maintenant, il y en a encore cinq par année, mais les gens ne se déplacent plus.

Ces foires étaient vraiment importantes, pour tout le Jura. Des marchands y venaient de bien loin. Elles avaient lieu le troisième mardi du mois. Ainsi, il y en avait douze. Je peux vous assurer qu'il y avait beaucoup de monde dans la Grand'Rue à Delémont, qu'on appelle maintenant la rue du 23-Juin, et aussi dans les rues voisines.

Je venais de Courchapoix, avec ma mère, en car postal. Pour moi, c'était un jour de fête. J'avais huit, neuf ans les premières fois. Je crois bien que j'avais une maladie diplomatique pour ne pas aller à l'école ce jour-là. Je me suis bien rattrapé par la suite, vous le savez bien.

Sur la place de l'Étang, il y avait le marché aux porcelets. Tout cet espace était recouvert de caisses à cochons. Il y en avait plus de cent, pleines de petits cochons. Les paysans de tous les villages de la Vallée de Delémont en amenaient et c'était surtout, comme il m'en souvient, des marchands de la Suisse allemande qui les achetaient pour les engraisser. Il y avait bien sûr les odeurs, mais aussi les cris de ces gorettes pendant qu'on les saisissait par les pattes de derrière pour les mettre dans une autre caisse. Je vois encore le moment crucial de la vente, avec une forte poignée de mains ou deux mains qui se frappaient comme font les sportifs.

En plus de cela, il y avait le marché aux chevaux, du côté des prisons. La place porte aujourd'hui encore le nom: «Marché aux chevaux». Tout près de là, on trouvait aussi le marché des grosses bêtes: des

vaches et des génisses. D'un autre côté, on pouvait acheter des lapins, des chats, des chiens, des poules et même des cobayes.

Une place était bien sûr réservée aux machines agricoles et aux tracteurs. Pour nous, les enfants, la foire était un peu comme un petit zoo, avec plein de couleurs, de bruit, de tapage et de va-et-vient.

Une figure qui me revient en mémoire aujourd'hui, c'était le « Toporan ». Vous comprenez tous bien ce que cela signifie : tout-pour-rien ! Il avait son étal devant la pharmacie Montavon, qui maintenant est la pharmacie du Tilleul, justement à l'entrée de RFJ. C'était un homme qui avait toujours le sourire et que les gens aimaient bien. Il vendait toutes sortes de jouets. Pour bien se faire remarquer, il avait un petit sifflet dans la bouche, que personne d'autre que lui n'aurait pu mieux utiliser. C'était un plaisir de l'entendre. Vous pouvez bien penser qu'ainsi, notre Toporan faisait une bonne journée à la foire de Delémont. Les autres marchands faisaient aussi de bonnes affaires, tant il y avait de monde.

On trouvait des quantités d'habits, des souliers, des chapeaux, toutes sortes de douceurs, je ne saurais tout énumérer ici, et cela changeait selon les saisons.

Un autre personnage qui avait son long banc de foire devant l'Hôtel de ville, me revient en mémoire. Sur un panneau, on pouvait lire : « Zum Billigen Jakob ». Il avait tout ce qu'il faut aux paysans, même des bretelles ! Je crois bien que ce Jakob ne savait pas un mot de français, mais lui aussi faisait une bonne journée.

Et puis, à midi, quand les estomacs gargouillaient, il fallait reprendre des forces. Alors, tous les cafés étaient pleins. Je me souviens qu'avec mes parents, nous allions souvent au Moulin, parce que la patronne venait de Courchapoix. Les gens avaient le choix entre le Bœuf, l'Espagne, la Croix Blanche, la Couronne, le Cheval Blanc, le Soleil, le Lion d'Or et puis le Central, qui a un autre nom maintenant. J'en ai sûrement oublié plus d'un. Dans tous ces restaurants, il y avait une bonne ambiance.

Après le repas, certains se mettaient à jouer aux cartes, d'autres retournaient sur le champ de foire pour encore acheter quelque chose. Au milieu de l'après-midi, on pouvait danser dans quelque cabaret, surtout lors de la foire de Saint-Martin. Plusieurs ne rentraient pas le

même jour. Je vous laisse penser aux difficiles retours à la maison pour ceux qui avaient un peu trop fêté...

On m'a raconté qu'un paysan de la Terre Sainte venait souvent à Delémont avec un char tiré par deux chevaux, car il était marchand de bois. Bien sûr, il venait aussi à la foire. Alors, en rentrant dans le Val Terbi, il s'endormait bien souvent. Ses chevaux connaissaient bien le parcours et étaient habitués à s'arrêter à Recolaine, au restaurant de l'Helvetia. Là, il y avait une petite remise avec un peu de foin et de l'eau. Alors ces chevaux allaient sous cette remise et comme il n'y avait plus de bruit, notre paysan se réveillait. Il avait encore un peu soif, alors il allait boire un verre de rouge au cabaret avant de rentrer à la maison. Je vous assure que c'est la vérité.

On peut avoir la nostalgie de ces moments-là, mais c'est ainsi, avec le temps, bien des choses changent.

Cahier d'Histoire

Introduction

LIONEL PROGIN

Chers lectrices et lecteurs du cahier d'Histoire des *Actes*,

Le cahier de l'année 2025 prend une forme tout à fait exceptionnelle, puisqu'il fait un lien parfait entre histoire et enjeux historiographiques actuels. En effet, vous aurez la possibilité cette année d'en apprendre plus sur les sorcières, le sabbat et le sort qui attendait celles et ceux qui étaient accusés de ce crime. En plus de la mise en valeur de ces études, dont certaines font l'objet de travaux plus vastes que les modestes contributions à ce cahier, la présente édition fait la part belle aux métiers de l'histoire. Cette année, ce sont les Archives de l'ancien Évêché de Bâle qui sont à l'honneur, grâce à l'exceptionnel projet de reconnaissance de caractères mené sur les procès de criminels et de sorcellerie.

Ainsi, vous trouverez au fil de ces pages cinq contributions qui font écho au magnifique travail réalisé par le Cercle d'Études Historiques de la SJE, le Musée de Saint-Imier et Alphil. En effet, en août 2025 prenait place une série de conférences sur la question des procès de sorcellerie. L'occasion était alors parfaite pour demander aux contributeurs de cet événement de reprendre leur rôle et de coucher sur papier le fruit de leurs recherches qui y avaient été présentées.

Vous découvrirez donc une première contribution de Mélinna Fleury, présidente du Cercle d'Études Historiques, qui revient sur le contenu de cette conférence. Pensée pour être lue par le plus de monde possible, une introduction à la question de la sorcellerie — rédigée par le doctorant et spécialiste de la question, Olivier Silberstein — succède à la première contribution. Viennent ensuite deux articles, rédigés respectivement par Méloé Maillard, étudiante en histoire à l'université de Genève et Gilliane Barthe, archiviste et commissaire d'exposition, qui s'intéressent plus précisément au phénomène et qui mèneront le lecteur sur les traces des sorciers et sorcières du Jura et du Jura bernois. Enfin, comme annoncé, le cahier se clôture en exposant les enjeux contemporains autour des archives — ce matériel essentiel aux historiennes et historiens — à travers le projet Crimes et châtiments, des Archives de l'ancien Évêché de Bâle.

Je vous souhaite donc un agréable voyage.

Nouveaux regards sur l'histoire des procès de sorcellerie

Compte rendu de la table ronde du 23 août 2025 du CEH

MÉLINDA FLEURY

Le 23 août 2025 à la Couronne à Sonceboz, le Cercle d'Études Historiques (CEH) de la Société jurassienne d'émulation (SJE) a organisé une table ronde intitulée «Nouveaux regards sur l'histoire des procès de sorcellerie» en collaboration avec le Musée de Saint-Imier. Ce dernier a en effet consacré une exposition au thème de la sorcellerie durant l'année 2025. Pour cette après-midi, le CEH a convié trois historiens et historiennes afin qu'ils puissent présenter au public — venu en nombre et avec enthousiasme — l'état de leurs recherches sur la sorcellerie, et plus précisément dans l'aire géographique du Jura bernois.

Ainsi, Olivier Silberstein (doctorant à l'Université de Neuchâtel), Gilliane Barthe (titulaire d'un master en histoire consacré à la thématique de la sorcellerie et co-commissaire de l'exposition au Musée de Saint-Imier) et Méloé Maillard (étudiante de Master en histoire à l'Université de Genève) ont abordé des facettes diverses mais complémentaires de ce thème complexe et fascinant depuis bien des siècles. Le Cercle d'Études Historiques souhaitait consacrer une activité de l'année 2025 à une thématique de l'époque moderne, après avoir traité principalement de l'époque contemporaine l'année précédente. L'exposition à Saint-Imier était ainsi une occasion unique de mettre en valeur la recherche actuelle ambitieuse et dynamique autour de la sorcellerie, une recherche qui s'effectue dans différentes universités romandes et pour laquelle le Jura bernois revêt une importance décisive. C'est en effet une région qui a été tout particulièrement concernée par les procès de sorcellerie et qui possède encore et toujours des sources juridiques riches, mais peut-être trop peu exploitées. Pourtant, les chercheurs et chercheuses continuent de dépouiller ces documents anciens et de croiser les approches interdisciplinaires pour tenter d'éclairer ce phénomène obscur et meurtrier qui a frappé l'Europe durant plusieurs siècles. Un constat s'impose et perdure: la sorcière et la sorcellerie ne cessent d'intriguer, d'être des éléments de culture populaire repris

abondamment par le cinéma, la littérature ou différents arts, mais également par des théories et philosophies comme dans certains courants féministes.

À noter que cette activité du Cercle d'Études Historiques était parrainée par l'éditeur neuchâtelois Alphil qui vernissait en même temps la publication du mémoire de Master de Gilliane Barthe: *Le Corps jugé. Les procès de sorcellerie de l'Évêché de Bâle au XVII^e siècle.*

Dès lors, la table ronde a donné la parole à ces trois chercheurs, s'exprimant respectivement sur leurs domaines de recherche. Ces différents sujets seront par ailleurs développés, en écho à cette série de conférences, dans les différentes contributions de ce cahier.

La première conférence de ce dossier thématique présente les recherches de Méloé Maillard qui étudie des documents relatifs à la sorcellerie qui sont conservés à la Fondation Mémoires d'Ici à Saint-Imier et aux AAEB sous le prisme du genre. Dans le Jura bernois, où environ 80% des affaires concernent des accusées féminines, qu'est-ce qu'ont de «féminin» ces procès? Le sexe de l'accusé influence-t-il le type d'accusations ou l'enregistrement de la confession? Pour analyser ces différences genrées, l'historienne étudie un corpus de 70 confessions. Elle analyse tour à tour les antécédents criminels mentionnés contre les accusés — avant tout en lien avec la sexualité —, la structure du pacte supposément passé par le sorcier ou la sorcière — bien souvent dans un état de détresse psychologique — avec le diable et dernièrement, les maléfices qui sont reprochés dans les procès. Grâce à une étude quantitative, l'historienne met en avant les regroupements d'éléments permettant de comparer ces procès et ces victimes. Elle démontre ainsi que l'empoisonnement n'est pas une accusation uniquement proférée envers des femmes et que les maléfices supposément utilisés par les accusés sont semblables entre hommes et femmes, tout en détaillant certaines asymétries des accusations avec brio.

Gilliane Barthe a, quant à elle, évoqué la sorcellerie au prisme du corps, un sujet d'intérêt croissant lors de l'époque de la chasse aux sorcières. L'anatomie fascine, devient un objet de curiosité croissant, et le corps est au centre des procédures des procès de sorcellerie au XVII^e siècle. Elle étudie ainsi le rôle du corps de la sorcière dans la matérialisation de la sorcellerie, un corps inspecté et étudié par la justice pour guetter le moindre signe corporel qui trahirait le caractère démoniaque de l'accusée. Les procès témoignent entre autres de la recherche intensive de la marque du malin sur la sorcière.

Cependant, les juges ne sont pas les seuls à s'intéresser au corps de la sorcière. Le diable lui-même se sert de la corporalité humaine : une fois le pacte conclu, le corps de la sorcière lui appartient. Cet accord imaginaire influence même les réactions physiques de l'accusée : le corps serait frappé d'une incapacité à pleurer — un effet théorisé par les démonologues — et l'absence de crainte de la torture — notamment par la non-accélération du pouls sous l'effet de la peur. Ainsi, l'historienne, grâce à son prisme d'étude, donne à voir une matérialité, même une corporalité, des croyances et des pratiques de la chasse aux sorcières dans l'arc jurassien.

Troisième thématique abordée durant cette après-midi : celle de l'interrogatoire et du processus de dévoilement de la vérité par les juges lors des procès de sorcellerie. C'est l'historien Olivier Silberstein qui a exploré cet axe de recherche après être revenu de manière plus globale sur le mouvement de la chasse aux sorcières afin d'offrir une vue générale sur ce thème qui recèle bien souvent d'idées fausses. Un élément central de la contribution réside dans le questionnement sur la recherche d'aveux : en effet, la confession de l'accusé est cruciale dans les procès pour sorcellerie. Mais comment les juges procèdent-ils pour obtenir ces aveux tant désirés ? Et pourquoi des accusés — à qui on reproche, il le faut rappeler, d'avoir participé au sabbat, une cérémonie démoniaque imaginaire qui n'a aucun fondement réel — finissent par confesser une accointance avec le diable qui les mènera probablement vers la mort ? L'historien interroge ainsi les méthodes d'interrogatoire de l'époque moderne en s'appuyant sur les connaissances actuelles issues de la recherche en psychologie forensique qui explique les phénomènes de faux aveux et de réécriture des souvenirs sous la pression de l'interrogatoire. Offrant un point de vue interdisciplinaire, l'historien éclaire ainsi la naissance des aveux, mais aussi des erreurs judiciaires.

Le Cercle d'Études Historiques se félicite de la mise sur pied et du succès de cette après-midi consacrée à la thématique de la sorcellerie. Dans un cadre chaleureux au cœur du Jura bernois, trois chercheurs et chercheuses ont ainsi pu partager l'état de leur recherche et montrer au public venu nombreux que l'histoire est bien une discipline qui ne cesse de se réinventer, de réinterroger pour expliquer les phénomènes du passé, grâce à de nouveaux outils et en entretenant un dialogue permanent avec d'autres disciplines. Le CEH remercie les personnes présentes dont les questions auront animé une table ronde passionnante et les trois intervenants pour leurs contributions significatives et leur pédagogie à l'attention du public présent.

La sorcière dans l'imaginaire contemporain

OLIVIER SILBERSTEIN

Lorsque l'on évoque aujourd'hui la figure de la sorcière, c'est d'abord l'imaginaire collectif qui s'impose : une femme souvent marginale, détentrice de pouvoirs surnaturels, capable de jeter des sorts, de voler sur un balai ou de pactiser avec le diable. Cet imaginaire est largement nourri par la culture populaire contemporaine.

Pour des générations d'enfants européens, la sorcière n'était pas une héroïne, mais une menace tapie au fond des forêts et des contes. Dans *Hansel et Gretel*, publié par les frères Grimm au XIX^e siècle, elle attire les enfants avec une maison de pain d'épice avant de vouloir les dévorer. Cette figure cannibale, isolée et malveillante, incarne alors la peur d'un danger extérieur qui s'en prend aux plus vulnérables.

Le cinéma a largement contribué à diffuser cette image inquiétante. Dans *Blanche-Neige et les sept nains* (Disney, 1937), la reine se transforme en vieille sorcière au visage difforme pour empoisonner l'héroïne. Apparence repoussante, magie destructrice, violence contre les enfants : on y retrouve les éléments classiques de la sorcière hostile et prédatrice.

À partir des années 1970, le mouvement féministe participe aussi à la transformation de cette figure en réinterprétant la sorcière comme un symbole positif de résistance et d'émancipation. Cette réappropriation s'appuie en partie sur des lectures plus anciennes, notamment *La Sorcière* de Jules Michelet (1862), qui présentait les sorcières comme des femmes persécutées par l'Église¹, ainsi que sur les thèses de Margaret Murray². Cette relecture militante contribue à faire de la sorcière une figure de puissance féminine et de contestation sociale.

D'autres œuvres adoptent un ton beaucoup plus sombre. *American Horror Story: Coven* (2013) met en scène une sorcellerie violente, hiérarchisée et traversée d'enjeux de pouvoir, tandis que la figure de la « Scarlet Witch » dans l'univers Marvel représente l'un des exemples les plus aboutis de sorcière dotée d'une puissance quasi illimitée, oscillant entre protection et destruction. Le film *The Witch* de Robert Eggers

(2015) s'appuie sur une volonté affichée de revenir aux sermons et récits puritains du XVII^e siècle pour restituer l'atmosphère de peur religieuse dans laquelle pouvaient s'inscrire les accusations. Cette démarche reste toutefois largement réinterprétée et amplifiée pour les besoins du film d'horreur, et l'image du sabbat qui en résulte emprunte bien davantage au modèle élaboré par les démonologues qu'aux croyances vernaculaires de l'époque.

D'autres productions réinvestissent la figure selon des perspectives spécifiques. *Salem* (2014–2017) oppose frontalement deux visions incompatibles : celle des persécutions historiques, où les accusées sont des victimes, et celle d'une fiction où les sorcières possèdent réellement des pouvoirs maléfiques, inversant ainsi le sens moral des événements. *Les Filles du feu* (France, 2023) s'inscrit quant à elle dans la réappropriation féministe contemporaine en faisant de la sorcière une figure positive engagée dans la lutte contre l'oppression. Enfin, la série colombienne *Siempre Bruja* (Sorcière éternelle, 2019–2020) transporte dans le présent une jeune sorcière du XVII^e siècle, articulant enjeux de magie, mémoire de l'esclavage et quête d'émancipation.

Ces œuvres ne dessinent pas une simple opposition entre sorcière bénéfique et sorcière maléfique : elles tendent plutôt à intensifier les traits du personnage, devenu presque toujours une figure extrême, chargée d'un pouvoir ou d'un sens symbolique qui dépasse largement les représentations ordinaires du passé. Cette évolution prolonge la réinterprétation amorcée dans les années 1970, qui fait de la sorcière un lieu de projection culturelle, politique ou identitaire.

Une réalité historique plus complexe et sombre

En réalité, la chasse aux sorcières est probablement la théorie du complot ayant eu les conséquences juridiques les plus importantes de l'histoire européenne : Entre le XV^e siècle et la fin du XVII^e siècle, dans de très nombreux territoires du continent européen, des milliers de personnes ont été arrêtées, jugées et exécutées au nom d'un supposé complot satanique impliquant des réseaux organisés de sorcières. Cette répression ne se déploie toutefois pas de manière continue : une première vague, relativement limitée, apparaît au XV^e siècle, tandis que la phase la plus intense se concentre entre le milieu du XVI^e siècle et la fin du XVII^e siècle, avec un pic particulièrement marqué au début du XVII^e siècle, suivi d'un déclin souvent rapide et parfois brutal à partir du milieu de ce même siècle. La croyance en l'existence d'un vaste réseau

malveillant, coordonné autour du diable, a structuré non seulement la pensée judiciaire et religieuse, mais aussi les représentations sociales et politiques, et justifié des procédures d'exceptions juridiques délétères.

On estime aujourd'hui qu'en Europe, au moins 60 000 personnes ont été condamnées à mort³ pour un crime largement imaginaire sur une population qui doit tourner autour des 100 millions, donc sept fois moins que maintenant.

Pour comprendre cette répression massive, il ne suffit pas d'en mesurer l'ampleur : il faut aussi voir sur quelles bases l'historien peut l'étudier. Avant d'aborder les interprétations historiographiques ou la construction intellectuelle du complot, il est donc nécessaire de présenter les sources qui permettent de reconstruire cette histoire.

L'historien travaillant sur la chasse aux sorcières dispose principalement des sources judiciaires : procès-verbaux, interrogatoires, sentences et correspondance liée aux procédures. Ces documents permettent de suivre le déroulement concret des accusations, les mécanismes d'enquête, les aveux et les condamnations, et constituent la base essentielle pour comprendre la pratique répressive.

Les écrits démonologiques constituent une autre source incontournable. Qu'ils contribuent, dans les premiers textes, à articuler des éléments encore dispersés, ou qu'ils cherchent ensuite à renforcer, infléchir ou radicaliser un schéma déjà établi, ces ouvrages participent à entretenir et à faire évoluer l'imaginaire du sabbat⁴ et du complot satanique. Leur diffusion importante montre l'intérêt qu'ils suscitent, même si leur contenu n'était pas toujours suivi dans la pratique judiciaire et pouvait faire l'objet de lectures distantes ou sélectives. Leur influence réside moins dans une application directe que dans leur capacité à maintenir et orienter un cadre d'interprétation partagé⁵.

La comptabilité, lorsqu'elle est conservée, peut compléter les lacunes des archives judiciaires et révéler des pratiques divergeant du discours officiel : par exemple, les dépenses liées à l'emprisonnement, aux exécuteurs ou aux déplacements des autorités peuvent attester de difficultés rencontrées par le tribunal ou d'oppositions populaires⁶.

Ces sources ont pourtant un point commun essentiel : elles sont presque toutes produites dans le cadre de l'exercice d'un pouvoir, qu'il s'agisse de la justice ou d'auteurs cherchant à influencer son action. Elles reflètent avant tout le regard des institutions qui enquêtent, jugent ou définissent le danger, et ne livrent pas de manière brute la réalité sociale du phénomène. Pour comprendre la chasse aux sorcières, il est

nécessaire de les interpréter en tenant compte de leur logique de production et de les confronter à d'autres approches et à d'autres terrains. C'est de cette mise en perspective critique et de ces lectures parfois divergentes que se nourrissent les travaux historiques, dans le prolongement des débats qui structurent depuis longtemps la recherche sur le sujet.

Quelques grandes lignes de l'historiographie

L'étude de la sorcellerie a longtemps été marquée par l'influence de Margaret Murray, anthropologue britannique, dont l'ouvrage *The Witch Cult in Western Europe* (1921)⁷ proposait l'idée que les personnes accusées de sorcellerie appartenaient à un ancien culte religieux païen organisé et survivant clandestinement en Europe jusqu'à l'époque moderne. Cette théorie a connu une diffusion importante dans le grand public et dans certains milieux néo-paganistes, mais elle a été rapidement rejetée par la majorité des historiens en raison de l'absence de preuve qu'un tel culte avait réellement existé.

À partir des années 1970, des travaux comme ceux de Norman Cohn (*Europe's Inner Demons*, 1975)⁸ ont profondément renouvelé l'approche en montrant que l'idée d'un complot satanique organisé était une construction intellectuelle élaborée par les autorités religieuses et judiciaires, et non la description d'une réalité sociale. Dans le même mouvement, Richard Kieckhefer (*European Witch Trials*, 1976)⁹ met en évidence la diversité régionale des procès et souligne l'importance des contextes locaux, des structures judiciaires et des tensions sociales.

Carlo Ginzburg occupe une place essentielle dans ce tournant historiographique. Ses travaux sur les *benandanti*¹⁰ ont inauguré une approche micro-historique centrée sur des communautés locales et sur les représentations populaires, montrant que les croyances liées à la sorcellerie ne sont pas uniformes et peuvent s'écarter fortement du modèle démonologique. Cependant, cette diversité n'empêche pas l'existence d'un cadre répressif largement partagé en Europe, fondé sur le pacte avec le diable, le sabbat et le maléfice. L'un des apports majeurs de Ginzburg est justement de mettre en lumière l'articulation entre ces croyances locales variées et un schéma d'accusation commun, ce qui permet de comprendre comment un phénomène européen a pu se construire à partir de réalités culturelles différentes.

Aujourd'hui, l'historiographie insiste avant tout sur le caractère complexe et pluriel de la chasse aux sorcières. Aucun modèle explicatif

unique ne fait consensus: il est impossible d'expliquer le phénomène par un seul facteur, ou même par deux ou trois. Cette idée a été formulée de manière particulièrement pertinente par Robin Briggs, notamment dans son chapitre «“Many reasons why”: witchcraft and the problem of multiple explanation»¹¹. Cette insistance sur la pluralité des facteurs ne constitue pas un renoncement explicatif, mais au contraire un progrès historiographique: elle permet de construire des modèles interprétatifs capables d'intégrer les résultats accumulés par les nombreuses études régionales. Seul un cadre complexe, articulant un schéma répressif commun à l'échelle européenne avec des particularités locales — sociales, judiciaires, religieuses ou politiques — offre la possibilité de rendre compte de la chasse aux sorcières comme phénomène cohérent tout en respectant la diversité des situations documentées.

Si les recherches récentes insistent sur la diversité des situations locales et sur la pluralité des facteurs, elles montrent également qu'un cadre commun a rendu possible une répression à l'échelle européenne. Pour comprendre comment ce schéma partagé — fondé sur le pacte diabolique et l'idée d'un complot organisé — s'est constitué, il faut revenir aux premiers récits qui ont façonné l'imaginaire du sabbat au xv^e siècle.

L'invention du sabbat

Au début du xv^e siècle, un nouvel imaginaire apparaît dans les milieux théologiques et judiciaires: celui d'assemblées nocturnes où des groupes de sorciers et de sorcières se réuniraient autour du diable. Les premiers récits qui évoquent ces rassemblements, notamment chez Hans Fründ dans ses chroniques suisses, chez Jean Nider dans le *Formicarius* (vers 1435–1437) ou chez Martin Le Franc, décrivent des scènes saisissantes¹².

Dans ces récits, la scène est toujours à peu près la même. Au cœur du sabbat se trouve le diable, figure centrale, avec lequel sorciers et sorcières auraient passé un pacte. Ils lui jureraient obéissance, l'adoreraient comme une divinité et renieraient Dieu, tombant ainsi dans l'hérésie et l'apostasie. Le sabbat devient alors une véritable «secte» clandestine, parfois comparée à une «synagogue» dans les textes, présentée comme une anti-Église dont le but serait de comploter contre la société chrétienne.

Les descriptions insistent sur le caractère nocturne et secret des assemblées. On y fabrique des onguents et des potions supposées

magiques ou toxiques, on y commettrait infanticides et actes de cannibalisme d'enfants, avant de participer à des banquets et à des danses. Les traités évoquent aussi des orgies sexuelles. Enfin, l'un des éléments les plus célèbres du sabbat apparaît: le vol nocturne, souvent décrit comme un déplacement sur un balai.

Ce récit savant devient un véritable outil d'action. En proposant une image cohérente et terrifiante d'un complot satanique organisé, il offre aux autorités judiciaires et politiques un cadre d'interprétation puissant, capable de transformer des soupçons locaux en menace collective. C'est cette construction intellectuelle qui rend possible, quelques décennies plus tard, l'essor d'une répression massive à l'échelle européenne.

La « grande chasse » et ses victimes

Une personne pouvait être soupçonnée, dénoncée ou accusée sans qu'aucune autre trace matérielle ne soit présentée. La procédure reposait souvent sur la rumeur, les tensions sociales ou des aveux obtenus sous contrainte.

Entre les xv^e et xvii^e siècles, 70 % à 80 % des personnes accusées sont des femmes, contre 20 % à 30 % d'hommes, selon les moyennes établies par l'historiographie européenne. Les accusés sont, dans la majorité des cas, des individus « comme vous et moi », de tout âge, toute condition maritale et tout niveau social. Parfois, il s'agit de guérisseurs ou guérisseuses qui échouent à soigner, de devins ou de sages-femmes impliquées dans des cas d'enfants mort-nés. Dans d'autres cas, ce sont des personnes perçues comme troublant l'ordre public ou « rebelles » à l'autorité.

Très souvent, les accusations naissent de conflits familiaux (notamment dans les familles recomposées) ou de voisinage, phénomène largement attesté dans les archives régionales et analysé par l'historiographie.

Cette dimension sociale et quotidienne rappelle que la répression ne se limite pas à des décisions prises par des autorités lointaines: elle s'ancre dans des tensions locales et des dynamiques communautaires. Pour mesurer concrètement comment ces mécanismes se sont traduits dans un territoire particulier, il est pertinent d'examiner le cas de la terre neuchâteloise.

Les procès de sorcellerie en terre neuchâteloise

En terre neuchâteloise, les procès de sorcellerie suivent une dynamique particulière. On observe d'abord que les vagues de répression au xv^e siècle sont assez espacées mais généralement importantes : cela tient notamment au fonctionnement de la justice, alors rendue par l'Inquisition. Pour qu'elle se déplace, il fallait que l'affaire soit suffisamment grave pour justifier l'ouverture d'une procédure. Les méthodes utilisées, notamment l'enquête générale, pouvaient conduire à l'accusation simultanée de nombreuses personnes.

Les procès reprennent ensuite dans les années 1570–1580, puis deviennent de plus en plus réguliers jusqu'aux années 1670, moment où ils s'interrompent presque brutalement¹³.

Les statistiques varient d'un territoire à l'autre dans les régions voisines. À Genève, la répression commence plus tôt, avec des cas dès les années 1545, puis une deuxième vague importante dans la seconde moitié des années 1560, en Franche-Comté, la répression ne démarre véritablement qu'à la fin du xvi^e siècle¹⁴, dans le Jura, les premiers procès apparaissent vers 1445, avec un pic majeur entre 1608 et 1620, puis une marginalisation des procédures après 1670¹⁵.

Ce panorama régional montre comment un imaginaire savant, construit dès le xv^e siècle, a pu être repris, adapté et appliqué dans des contextes locaux spécifiques. Il illustre aussi la manière dont des théories élaborées dans les milieux intellectuels ont eu des conséquences directes sur la vie — et la mort — de milliers de personnes.

Conclusion

La figure de la sorcière occupe aujourd'hui une place centrale dans la culture populaire, souvent associée à la liberté, à la transgression ou à la puissance féminine. Pourtant, cette image séduisante masque une réalité historique beaucoup plus sombre. Entre les xv^e et xvii^e siècles, un imaginaire savant, construit progressivement autour du sabbat et du complot satanique, a donné naissance à un système répressif d'une ampleur exceptionnelle. Les traités démonologiques ont joué un rôle déterminant dans cette évolution en structurant un discours cohérent qui a servi de cadre aux autorités religieuses et judiciaires.

Cette construction intellectuelle a eu des conséquences très concrètes : près de 60 000 personnes ont été exécutées en Europe pour un crime largement imaginaire, souvent à la suite de tensions locales,

de conflits familiaux ou de dynamiques communautaires. Le cas neuchâtelois illustre parfaitement cette articulation entre théorie savante et application judiciaire, montrant comment un modèle élaboré dans les milieux érudits a pu façonner des pratiques répressives régionales.

Comprendre la chasse aux sorcières implique donc de tenir ensemble ces différentes dimensions: la création d'un imaginaire puissant, sa diffusion par les auteurs démonologiques, son appropriation par les autorités judiciaires et son enracinement dans les sociétés locales. Cette approche permet de saisir la complexité d'un phénomène qui ne peut être expliqué par un seul facteur, mais résulte de l'interaction entre croyances, institutions, discours savants et relations sociales.

En 2012, Olivier Silberstein soutient un mémoire de master intitulé « Le comte derrière l'inquisiteur, procès de sorcellerie à la lumière des comptes seigneuriaux ». Il passe quelques années dans l'enseignement du français langue étrangère pour les jeunes migrants. Ensuite, il participe à l'élaboration du projet d'insertion professionnel de ces mêmes jeunes, baptisé « MyConnection » et développé à Neuchâtel pour la Confédération. Enfin, il revient complètement à la recherche en histoire en 2016.

Assistant de l'Institut de 2016 à 2020, il développe des enseignements autour de ses recherches sur les questions de l'hérésie au Moyen Âge, les complots, crimes et conspirations, la perception de l'altérité pendant la croisade et les conceptions contemporaines des grands mythes médiévaux.

En parallèle, il s'investit dans la vie de l'Institut, à travers la représentation du corps intermédiaire au conseil de faculté (2016-2019). Depuis 2015, Il est président de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, qui s'attache à soutenir et diffuser la recherche en histoire et archéologie régionale. Il fait partie du comité d'Unistoire, l'association d'étudiants et anciens étudiants de l'Institut. Il est membre du comité scientifique de la Revue historique neuchâteloise.

Sa thèse s'intitule « Diffusion du concept du sabbat, analyse des effets du discours sur la secte des sorciers à travers le cas du comté de Neuchâtel (xv^e–xvi^e siècles) ». Elle s'attache à analyser la pratique de la répression judiciaire de la sorcellerie et l'évolution de la résistance ou de l'assimilation des conceptions de la secte des sorciers et sorcières sur une période à cheval entre la fin du Moyen Âge et le début de l'époque moderne.

La sorcière dans l'imaginaire contemporain

BIBLIOGRAPHIE

- Barthe G., *Corporalité et sorcellerie: le rôle du corps dans les procès du XVII^e siècle.*, Mémoire de Master, Université de Neuchâtel, Neuchâtel, 2022.
- Briggs R., «Many reasons why': witchcraft and the problem of multiple explanation», in BARRY J., HESTER M. et ROBERTS G. (dir.), *Witchcraft in Early Modern Europe*, 1^{re} éd., Cambridge University Press, 1996, p. 49-63.
- Cohn N., *Démonolâtrie et sorcellerie au Moyen Âge: fantasmés et réalités*, Paris, Payot, 1982.
- Ginzburg C., *Les batailles nocturnes*, Flammarion, 2019.
- Goodare J., Voltmer R. Et Willumsen L.h. (dir.), *Demonology and Witch-Hunting in Early Modern Europe*, Routledge, 2020.
- Kieckhefer R., *European witch trials: Their foundations in popular and learned culture, 1300-1500*, 2012.
- Levack B.P., *The Witch-Hunt in Early Modern Europe*, 3rd edition., London New York, Routledge, 2006.
- Michelet J., *La sorcière*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, éditeurs, 1867.
- Monter E.W., *Witchcraft in France and Switzerland, The Borderlands during the Reformation*, London, Cornell University Press, 1976.
- Murray M., *The Witch Cult in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press, 1921.
- Ostorero M., *Le diable au sabbat, littérature démonologique et sorcellerie (1440-1460)*, Florence, SISMELE — Edizioni del Galluzzo, 2011.
- Ostorero M., «La sorcellerie dans l'arc alpin (XV^e-XVII^e siècles). Un crime féminin?», in *Archivio storico ticinese*, (1999), n° 125, p. 39-52.
- Ostorero M., Modestin G. et Utz Tremp K. (dir.), *Chasses aux sorcières et démonologie: entre discours et pratiques (XIV^e-XVII^e siècles)*, Firenze, SISMELE Edizioni del Galluzzo, 2010.
- Ostorero M., Paravicini Bagliani A., Utz Tremp K. et Chène C., *L'imaginaire du sabbat: édition critique des textes les plus anciens (1430 c.-1440 c.)*, Lausanne, Cahier Lausannois d'histoire médiévale, 1999.
- Ostorero M., Utz Tremp K. et Modestin G., *Inquisition et sorcellerie en Suisse romande, Le registre Ac 29 des Archives cantonales vaudoises (1438-1528)*, Lausanne, Cahiers Lausannois d'histoire médiévale, 2007.
- Ostorero M. et Véronèse J. (dir.), *Penser avec les démons. Démonologues et démonologies (XIII^e-XVII^e siècles)*, Florence, Micrologus, 2015.
- Silberstein O., *Le comte derrière l'inquisiteur? Procès de sorcellerie et révolte bourgeoise à Neuchâtel (1438-1443)*, Université de Neuchâtel (mémoire de licence), 2012.
- Silberstein O., *La fabrique de la sorcière, analyse des procès du comté de Neuchâtel à la lumière des confessions forcées (XV^e-XVII^e siècle)*, Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, Neuchâtel, à paraître.
- Viallet L., *Sorcières! La grande chasse*, Paris, Armand Colin, 2013.
- Wiesner-Hanks M., «Gender theory and the study of Early-Modern Europe», in Cassidy-Welch M. et Sherlock P. (dir.), *Practices of Gender in Late Medieval and Early Modern Europe*, Turnhout, 2008, p. 7-23.

NOTES

¹ Michelet J., *La sorcière*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, éditeurs, 1867.

² Murray M., *The Witch Cult in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press, 1921.

³ Viallet L., *Sorcières! La grande chasse*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 55.

⁴ Le sabbat sera défini plus tard dans cette contribution.

⁵ Voir notamment Ostorero M. et Véronèse J. (dir.), *Penser avec les démons. Démonologues et démonologies (XIII^e-XVII^e siècles)*, Florence, Micrologus, 2015.

⁶ Pour un exemple d'utilisation des comptes voir notamment : Silberstein O., *Le comte derrière l'inquisiteur? Procès de sorcellerie et révolte bourgeoise à Neuchâtel (1438-1443)*, Université de Neuchâtel (mémoire de licence), 2012.

⁷ Murray M., *The Witch Cult in Western Europe*, op. cit.

⁸ Dans sa version française: Cohn N., *Démonolâtrie et sorcellerie au Moyen Âge: fantasmes et réalités*, Paris, Payot, 1982.

⁹ Kieckhefer R., *European witch trials: Their foundations in popular and learned culture, 1300-1500*, 2012.

¹⁰ Ginzburg C., *Les batailles nocturnes*, Flammarion, 2019.

¹¹ Briggs R., « 'Many reasons why': witchcraft and the problem of multiple explanation », in Barry J., Hester M. Et Roberts G. (dir.), *Witchcraft in Early Modern Europe*, 1^{re} éd., Cambridge University Press, 1996, p. 49-63.

¹² Voir Ostorero M., Paravicini Bagliani A., Utz Tremp K. et Chène C., *L'imaginaire du sabbat: édition critique des textes les plus anciens (1430 c.-1440 c.)*, Lausanne, Cahier Lausannois d'histoire médiévale, 1999. Voir aussi Ostorero M., *Le diable au sabbat, littérature démonologique et sorcellerie (1440-1460)*, Florence, SISMEL — Edizioni del Galluzzo, 2011.

¹³ Silberstein O., *La fabrique de la sorcière, analyse des procès du comté de Neuchâtel à la lumière des confessions forcées (xv^e-xvii^e siècle)*, Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, Neuchâtel, à paraître.

¹⁴ Monter E.W., *Witchcraft in France and Switzerland, The Borderlands during the Reformation*, London, Cornell University Press, 1976.

¹⁵ Barthe G., *Corporalité et sorcellerie: le rôle du corps dans les procès du xvii^e siècle*. Mémoire de Master, Université de Neuchâtel, Neuchâtel, 2022.

Les confessions pour sorcellerie à l'épreuve du genre : le cas de la Montagne de Diesse au xvii^e siècle

MÉLOÉ MAILLARD¹

Introduction

La « chasse aux sorcières », formule consacrée par l'historiographie, désigne les procès de sorcellerie intentés à travers l'Europe du xv^e au xvii^e siècle principalement. Cette expression, par l'utilisation du terme de « sorcières » uniquement, sous-entend une justice qui ne concernerait que les femmes, les sorciers paraissant en être absents. Or, des hommes ont bien été accusés de sorcellerie, mais comment cette présence masculine se traduit-elle dans les sources judiciaires qui nous sont parvenues ?

Les villages suisses sont loin d'avoir été épargnés par ces persécutions ; la région du Jura plus précisément connaît un nombre important de procès de sorcellerie diabolique². La Montagne de Diesse³, située essentiellement dans l'actuel Jura bernois, regroupe les villages de Diesse, Lamboing, Prêles, Nods et Lignièrès. Théâtre de cette chasse, elle relève au xvii^e siècle de l'autorité catholique du Prince-Évêque de Bâle et de l'autorité de la ville protestante de Berne, qui se partagent la justice criminelle⁴. Ce contexte biconfessionnel a notamment contribué à aggraver les persécutions en ce lieu, puisque les catholiques ont été plus enclins à attaquer leurs voisins réformés en les qualifiant d'hérétiques, et inversement⁵.

De ces procès de sorcellerie nous sont parvenus des documents liés aux procédures judiciaires, lesquelles débutent lorsqu'il y a dénonciation. S'agissant de procédures inquisitoires, qui placent la preuve au centre de la condamnation, l'appareil judiciaire est alors lancé sous le contrôle du juge⁶. L'instruction commence par une enquête cherchant à recueillir des témoignages (l'information) ; surviennent ensuite les

interrogatoires, souvent accompagnés de torture afin de soutirer des aveux, ces derniers comptant comme preuves⁷. Concernant Diesse, la majorité des documents relatifs à la sorcellerie sont conservés à la Fondation Mémoires d'Ici à Saint-Imier, et regroupés dans le manuscrit « FER 1 »⁸. Ce recueil comprend 67 « procès criminels et confessions », instruits entre 1611 et 1667. Les affaires sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le manuscrit, et non leur ordre chronologique. Cette numérotation se trouve dans la notice en ligne de l'ouvrage⁹; elle sera reprise dans ce travail afin de simplifier les renvois aux différents documents. Ce travail se fonde sur ces 67 confessions, ainsi que 3 autres procès également instruits sur la Montagne de Diesse en 1657, et conservés aujourd'hui aux Archives de l'ancien Évêché de Bâle à Porrentruy¹⁰. Ces 70 documents ne constituent qu'un échantillon des inculpations pour sorcellerie dans cette région, puisque d'autres sont parfois mentionnées dans le recueil sans que des pièces s'y rapportant ne soient conservées aujourd'hui. Il n'est ainsi pas possible de proposer de statistiques exhaustives sur la répression de la sorcellerie sur la Montagne de Diesse. Cette étude se concentre donc uniquement sur ces 70 affaires, réparties au fil des années comme suit (fig. 1)¹¹:

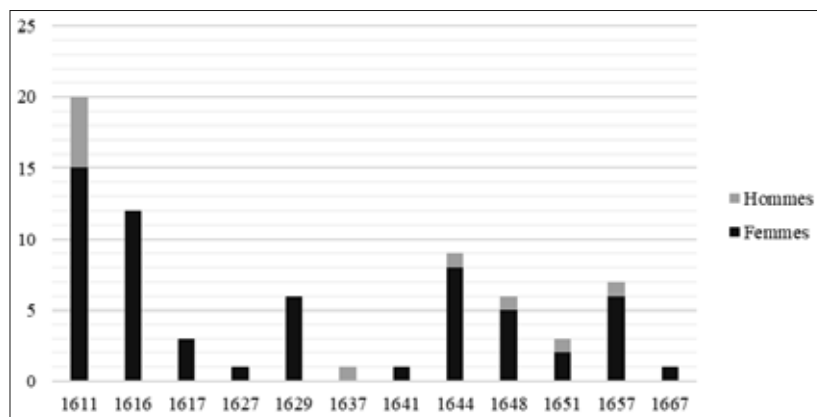


Figure 1 : Répartition genrée des confessions par année.

Dix hommes sont accusés de sorcellerie¹², proportion plus élevée que celle renseignée par William Monter. Selon ses données, 95 % des affaires instruites dans l'ancien Évêché de Bâle concerneraient des femmes. Dans d'autres espaces, cette présence féminine n'est pas aussi importante, à l'instar du pays de Vaud qui témoignerait même d'une

quasi-parité dans les rangs de ses présumés sorciers et sorcières¹³. Pourtant, les études sur la sorcellerie, à la suite de celle de Jules Michelet en 1878 centrée sur la figure de la sorcière¹⁴, ont rarement remis en question la surreprésentation féminine¹⁵. Il a fallu attendre le début des années 2000 pour que la place des sorciers devienne un sujet à part entière¹⁶. Notre étude s'inscrit à la suite de ces travaux, en mobilisant le genre comme outil de comparaison. L'enjeu est de définir s'il existe une différence genrée dans la manière de construire une accusation, puis de l'enregistrer comme confession. L'analyse de ces confessions est divisée en trois temps calqués sur l'organisation type de ces pièces judiciaires: la liste des antécédents criminels avant la rencontre avec le diable; le pacte diabolique marquant la transformation des personnes accusées en sorcières ou sorciers; enfin, la violence exécutée au service du diable.

Cette étude de cas, reposant sur ces 70 affaires se déroulant toujours au sein des mêmes communautés présentes sur la Montagne de Diesse, ne permet pas de généraliser à d'autres corpus les observations formulées. Il s'agit en effet d'un instantané de ce territoire, qui pourrait en revanche servir ensuite à interroger d'autres configurations et contextes. Cette échelle réduite empêche également de répondre à des questions d'ordre général sur la répression de la sorcellerie diabolique, telles que les raisons de l'inégalité quantitative des condamnations entre hommes et femmes. De plus, le cœur de cette étude est basé sur les actions répréhensibles et punissables; sont donc laissées de côté les quelques mentions de guérisons ou de remèdes, qu'elles proviennent du savoir des personnes accusées ou de dons du diable.

I. Les antécédents criminels

La sorcellerie ne constitue pas le seul crime dénoncé dans ces confessions, d'autres délits qu'auraient commis les personnes incriminées étant parfois relevés en début de document. Ces accusations d'antécédents se rattachent à deux catégories: le vol et la sexualité illicite. Seuls deux procès mentionnent des vols: en 1611, celui d'Elisabeth Cuhe¹⁷, et en 1629, celui de Bendicte Vallet. Cette dernière est soupçonnée d'être entrée par effraction à deux reprises dans la même maison, une première fois pour y dérober de la nourriture, puis pour y voler de l'or et de l'argent:

« Confesse avoir essayé d'entrer dans la maison du maire de Gléresse, notamment le soir de la Cène de Pâques dernier, pendant qu'on était au

second prêche, y étant entrée par les fenêtres avec une échelle, déroba une charge de pain, viande, fromage et farine. Dernièrement étant entrée en la même maison, sur le soir, ayant trouvé les clefs, qu'elle ouvrit le coffre ferré, y déroba quantité d'or et d'argent, revenant à la somme d'environ cent et octante écus.»¹⁸

Cependant, deux cas attestés dans un corpus de 70 affaires n'indiquent pas un motif récurrent. Au contraire, il semblerait que ces deux cas relèvent d'accusation personnelle et ciblée. Cet antécédent ne serait donc pas corrélé directement à la sorcellerie, bien qu'il aggrave sûrement la réputation déjà chancelante de la personne mise en examen.

Les antécédents criminels les plus courants sont ceux faisant référence à des pratiques sexuelles illicites (15 affaires). Ainsi, plusieurs accusations précédant celle de sorcellerie sont formulées : la paillardise, l'inceste, la bestialité/sodomie. La paillardise, terme utilisé pour qualifier les rapports sexuels hors mariage, est la plus fréquente, étant mentionnée dans 13 affaires¹⁹. Une seule concerne un homme : Pierre Chiffelle, dont la confession rapporte les faits de paillardise par les mêmes formules que celles employées pour les femmes : « premièrement, a dit et confessé [qu'il s'est] souvent oublié par paillardise, et notamment avec la cousine de sa première femme »²⁰. En revanche, les actes de paillardise des femmes sont souvent rapportés de manière plus précise :

« Premièrement a dit et confessé qu'en sa jeunesse, elle avait été drue et débauchée comme trop de jeunes gens sont accoutumés. Notamment aussi, qu'elle s'oublia par paillardise avec un certain homme déjà marié, et tomba enceinte de l'enfant qu'elle déclara être à lui. »²¹

Des situations analogues à celles confessées ici par Perrenon Jeune Henry de la Saigne sont relatées, notamment des femmes se retrouvant « sous promesse de mariage »²² à l'instar de Margret Stocher. Dans son cas, les accusations de débauche se prolongent par des faits d'inceste avec son fils :

« Plus a dit et reconnu avoir commis le détestable et horrible péché d'inceste défendu par les lois divines et humaines, ayant affaire avec son propre fils [barré : s'appelle Guitte Bosset] [...] et afin qu'ils ne fussent aperçus par la femme de son dit fils, ils allaient en l'étable des vaches. »²³

Cette accusation d'inceste n'est pas isolée : 3 autres affaires en comportent²⁴. Parmi celles-ci, la confession de Jean Villier précise qu'il avait

« à plaire avec sa mère la Charrate »²⁵. Sa mère est d'ailleurs la personne qui l'a entraîné dans la sorcellerie, étant elle-même accusée de sorcellerie, mais décédée avant les procès de 1611 comme l'indiquent les confessions de Margueron Andrey²⁶. De plus, Jean et sa mère ne sont pas les seuls sorciers présumés de leur famille. En effet, Pierre Villier²⁷, exécuté en 1611 pour sorcellerie, est l'oncle de Jean ; son exécution est confirmée dans les confessions de sa femme, Marthe Thiebault²⁸. Les accusations de paillardise et d'inceste ne sont donc pas réservées uniquement à l'un ou l'autre genre, bien que la première catégorie soit quantitativement plus attribuée aux femmes.

L'accusation de sodomie, terme caractérisant un acte sexuel considéré contre nature et donc contre Dieu²⁹, apparaît dans une seule affaire, celle de Yoque Gioque. Sa définition étant encore souple au XVII^e siècle, ce mot qualifie ici ce qui aujourd'hui serait appelé de la zoophilie :

« Premièrement a dit et confessé qu'il a par plusieurs fois commis le détestable péché de sodomie, qu'il y a environ vingt-cinq ans, que gardant leur bœuf, il mit souvent sa verge dans les narines d'un macle [taureau], répandant sa semence. »³⁰

Les actes sexuels avec des animaux étaient en effet référencés sous « sodomie », jusqu'au milieu du XVII^e siècle, moment où le terme de « bestialité » devient usuel³¹. Ce taureau n'est pas le seul animal qui aurait subi les vices de Yoque Gioque : une génisse et trois vaches auraient elles aussi connu ce « détestable et horrible péché de sodomie »³². Les humains ne sont donc pas les seuls à pâtir des actes répréhensibles projetés sur les personnes accusées de sorcellerie.

Les accusations de vols et de sexualité illicite, sans être nombreuses dans ce corpus, renforcent néanmoins l'image de mauvaise vie menée par les personnes accusées, et ce, avant même de considérer les actes liés à la sorcellerie. Il est en revanche compliqué de mesurer si la sorcellerie s'ajoute à un terreau de mœurs critiquables et de crimes, ou si d'anciennes affaires refont surface lorsque la procédure est lancée. Ces antécédents concernent majoritairement la vie sexuelle de la personne incriminée : les 15 affaires susmentionnées indiquent des actes de paillardise dans 13 affaires, de l'inceste dans 4, de la sodomie qualifiant de la bestialité dans une seule³³. Les hommes ne sont pas absents de ces trois accusations, bien qu'ils soient moins nombreux dans le cas de paillardise ou d'inceste. En revanche, seul Yoque Gioque confesse la sodomie bestiale. La liste des antécédents réalisée dans certaines affaires semble donc être indépendante du genre de la personne incriminée, et ce malgré le faible échantillonnage qu'offre ce corpus. De

plus, cette dimension sexuelle, surreprésentée ici, s'étend également à d'autres gestes compris dans ces accusations, notamment dans la relation entre Satan et ses prétendus suppôts³⁴.

II. Le pacte diabolique

Le pacte diabolique constitue le cœur des accusations de sorcellerie, marquant en effet le reniement de Dieu et l'allégeance au diable. L'ordre divin naturel en est bouleversé³⁵ : le crime de sorcellerie devient un crime de lèse-majesté divine³⁶. Cette allégeance est ensuite entérinée par l'assiduité des fidèles aux réunions sataniques, le Sabbat, permettant de renforcer leur soumission³⁷. Ces regroupements imaginaires de la secte satanique catalysent la perception d'un groupe dangereux pour la communauté, dont il s'agirait de retrouver tous les membres afin de couper le mal à la racine et ne pas le laisser gangrener la société³⁸. Les dénonciations en chaîne et les vagues de persécutions sont donc les répercussions de cette vision.

a. État de détresse

Le pacte diabolique étant très codifié dans ce corpus, il est possible de suivre méthodiquement la série de gestes qui le composent. La première action est la rencontre avec le diable, qui survient fréquemment dans un moment de détresse ou de faiblesse vécu par la personne accusée. Parmi les raisons données, le facteur conjugal est évoqué par 19 femmes qui précisent que cette détresse découle de situations vécues avec leurs maris³⁹, dont 9 d'entre elles indiquent qu'elles sont battues ou menacées⁴⁰. Ce type de formulation se retrouve donc fréquemment dans le corpus : « étant déconfortée, et se lamentant de ce que son mari avait vendu leur maison, et parce qu'il l'avait battue »⁴¹. Cet élément de contexte avant la rencontre n'est cependant pas constamment présent, puisque 6 femmes et 5 hommes ne donnent aucune justification à leur allégeance⁴².

La rencontre diabolique suscite fréquemment une invocation du nom de Dieu, sous la surprise de ce face-à-face⁴³. Au total, 46 affaires, dont deux concernant des hommes, mentionnent l'avoir invoqué une seule fois⁴⁴. Dans un cas seulement, une femme s'en remet à Dieu deux fois d'affilée : Guillama Girardet, inculpée en 1648, « invoqua le nom de Dieu, [Satan] se disparut », puis « pria Dieu, [Satan] fut évanoui aussitôt après »⁴⁵. Dans la majorité des cas, le diable doit donc réapparaître une nouvelle fois avant que la personne n'accepte de sceller le pacte.

Cette rencontre avec le malin peut également être provoquée par un proche de la personne accusée. Jacques Gioque est entraîné dans la secte par son oncle, qui «lui dit qu'il fallait qu'il se donne à Satan comme il avait fait»⁴⁶. Ce cas de figure est néanmoins rare: il n'en existe qu'un seul autre exemple dans l'ensemble du corpus. Jean Villier déclare en effet que «sa mère la Charrate, défunte, l'a souvent mené à la danse avec les autres»⁴⁷. Dans cette affaire-ci, le lien familial à la sorcellerie est concluant, puisque le pacte n'est pas décrit en tant que tel dans le document. Il s'agit de la seule affaire où la mention explicite de ce rite est omise, simplement évoqué en ces termes: «item qu'il a renié Dieu et baise souvent ledit Benjamin [le diable] au derrière, et était velu»⁴⁸.

Fractionnée en plusieurs séquences, la rencontre est plus souvent justifiée par une détresse psychologique dans le cas de femmes accusées. En revanche, elles sont proportionnellement plus nombreuses à ne pas vouloir se donner immédiatement au diable, là où les hommes semblent abandonner plus rapidement Dieu. Cette observation peut être lue comme allant à l'encontre de l'image des femmes, qui par leur nature, se laisseraient duper aisément⁴⁹: dans ce corpus, elles mettent plus de temps à intégrer la secte satanique, dévoilant une prudence qui ferait à l'inverse défaut chez les hommes, plus enclins à emboîter le pas à des membres de leur entourage.

b. Rapports sexuels avec le diable

Le pacte diabolique est symbolisé par le don de soi au diable: la personne renonce autant à Dieu qu'à elle-même⁵⁰. Le mal se transmettant de corps à corps⁵¹, cette allégeance est incarnée par un acte de nature corporelle avec le diable. La marque du diable, à l'endroit où ce dernier a touché sa victime, devient la preuve charnelle de cette servitude satanique⁵².

Mais avant que la marque ne soit apposée, le pacte doit être scellé. Cela se fait par l'action de «baiser» le diable en un endroit, en principe «au derrière», afin de lui «rendre hommage» ou de «le prendre comme Maître». L'expression de «copulation charnelle» actant le pacte diabolique n'apparaît qu'à partir de 1629 dans ce corpus, et ce dans 21 affaires, uniquement de femmes⁵³. En revanche, il est question de femmes ayant connu «sa compagnie» dès 1611, y compris lors d'épisodes de réprimandes de la part du diable quant à l'utilisation jugée trop faible des maléfices. Susanne Villier aurait ainsi subi la compagnie de Satan en une «infinité de rencontres»⁵⁴. La singularité non naturelle

de ces actes est régulièrement soulignée par la froideur de la « semence du diable », voire du diable lui-même, accentuant la déviance exprimée par de tels gestes⁵⁵.

Jacques Gioque est le seul homme accusé explicitement d'avoir eu une relation sexuelle avec le diable :

« Item davantage a dit et confessé que le diable son Maître a eu quelques fois affaire avec lui [barré : par derrière, le faisant coucher sur son ventre, et qu'il était froid comme glace, et lui semblait que ledit diable le fourrait comme une chenille de bois] et lui faisait mal. »⁵⁶

La raison pour laquelle ce passage a été barré est d'autant plus difficile à identifier qu'il reste aisément lisible. S'agit-il d'une description trop choquante pour être conservée ainsi et qui dès lors s'en est trouvée censurée ? Cet acte sexuel demeure le plus détaillé du corpus, et ce pour les hommes et les femmes. De plus, la confession de Jacques Gioque est la seule à mentionner une sexualité de groupe lors du Sabbat : « reconnu qu'en synagogues [Sabbats], les hommes s'accouplaient avec les femmes »⁵⁷. Cette attention autour de ces différents gestes soulève d'autres questions comparables à celles qui se sont posées pour les antécédents criminels des personnes accusées. Ces actes hors-normes attribués à Jacques Gioque ne sont-ils appréhendables qu'en le détaillant ? Décourent-ils d'une mauvaise réputation antérieure au procès de sorcellerie ? Il est impossible de répondre à ces interrogations uniquement avec les confessions comme documents judiciaires sur cette affaire. Néanmoins, si de tels comportements perçus comme inconvenants avaient été relevés durant les témoignages, ils auraient sûrement fait leur apparition dans une liste d'antécédents à l'instar des cas traités précédemment.

Il est intéressant de noter que la confession contenant les descriptions les plus précises de l'acte soit celle d'un homme, Jacques Gioque, alors que les femmes sont plus susceptibles d'être associées à des relations sexuelles avec le diable que les hommes, du fait du contrôle plus étroit sur les corps féminins⁵⁸. Dans tous les cas, ces différentes expressions et mentions liant diable et sexualité soulignent les dérives non naturelles poursuivies par les suppôts de Satan.

c. Punition diabolique

L'utilisation des moyens maléfiques donnés au moment du pacte est surveillée par le diable. Ainsi, 35 femmes soulignent avoir été battues par «leur Maître» parce qu'elles ne causaient pas «assez de mal» dans la communauté⁵⁹. Pour les hommes, ce nombre de rencontres punitives est proportionnellement plus bas : seuls 3 sont corrigés par le diable⁶⁰. Dans la majorité des cas, le diable vient punir ses suppôts une ou deux fois, plus rarement trois fois. Margret Stocher reconnaît justement que le diable «l'avait battue 3 fois, avec un bâton blanc, lui commandant de faire mourir gens et bêtes»⁶¹.

La raison de ce mécontentement de Satan vis-à-vis de ses suppôts tient au fait que beaucoup se délestent des dons en les jetant, en les enterrant, ou encore en les brûlant. Du reste, lorsque les personnes disent s'en être débarrassés en les plaçant dans le feu, la rencontre de ces différents éléments cause généralement une explosion suivie d'immenses flammes, souvent de couleur peu commune comme violet ou bleu, ajoutant encore à la dimension surnaturelle de la situation⁶².

Le pacte diabolique scelle la culpabilité des personnes incriminées, puisqu'il représente leur basculement dans la supposée secte satanique. Ni la détresse psychologique, ni les relations sexuelles diaboliques, ni les punitions données par Satan ne sont exclusivement attribuées à un seul genre. La structure même du pacte se révèle être la même pour les hommes ou les femmes. En revanche, les relations sexuelles sont quantitativement davantage mises en avant pour les femmes, tandis que les passages les plus détaillés concernant les déviances sexuelles reprochées concernent des hommes, comme c'est le cas pour Yoque Gioque et la bestialité⁶³, ou Jacques Gioque et la description graphique d'un acte qui s'apparente à de la sodomie⁶⁴. Les différentes relations dépeintes dans les confessions entre les personnes accusées et Satan, à partir de ce pacte, reproduisent donc des mécanismes de contrôle et de domination diaboliques similaires pour les deux genres.

III. La violence

La nature des antécédents criminels et de la relation avec le diable n'étant qu'assez peu corrélée au genre de la personne accusée, qu'en est-il des maléfices reprochés? Le récit de la violence est-il construit différemment en fonction du genre de la personne incriminée⁶⁵? Essayer de la quantifier révèle une difficulté majeure : les renseignements sur les

victimes sont parfois vagues, mobilisant des expressions telles que « un grand nombre » ou « beaucoup de... ». Il est donc plus pertinent de comptabiliser les mentions que les victimes.

Deux femmes et autant d'hommes sont jugés pour sorcellerie sans même avoir causé de victimes. Pierre Racine, entraîné au Sabbat par le diable après y avoir vu des femmes danser, ne confesse aucun autre acte que d'y avoir participé. Il concède avoir reçu des substances diaboliques une fois le pacte scellé, cependant, il « n'en avait usé, mais l'avait jeté au loin »⁶⁶. Le seul maléfice dont est accusé Jean Villier, fils de « la Charatte », est d'avoir causé de la grêle, sans qu'aucun dégât ne soit mentionné⁶⁷. Le lien familial et l'accusation d'inceste semblent donc suffire à l'inculper. Margret Finer n'est responsable d'aucune victime, puisqu'elle n'« avait usé en façon quelconque »⁶⁸ de moyens diaboliques. En revanche, elle participe au Sabbat, frappe des points d'eau pour en faire tomber de la grêle et reçoit la « compagnie » du diable à plusieurs reprises. Enfin, Johanne Richard confesse avoir participé au Sabbat, ainsi que d'avoir tenté de tuer sans moyens diaboliques le greffier de Diesse, Jérémie Bosset, en compagnie d'autres personnes accusées⁶⁹. Ces 4 affaires démontrent que l'utilisation de maléfices sur d'autres êtres vivants n'est pas une composante inhérente à la condamnation pour sorcellerie, et ce indépendamment du genre.

Les affaires comptabilisant le plus de mentions de victimes sont celles de Johan Witzig, Tevene Lespaye et la personne anonymisée⁷⁰, respectivement 20, 19 et 18. T. Lespaye va jusqu'à indiquer dans sa confession que « quant aux bêtes, dit en avoir tant fait mourir qu'elle n'en sait le nombre »⁷¹. Afin de situer ces extrêmes dans le corpus, il est possible de s'intéresser aux moyennes des mentions de victimes : les femmes sont accusées de faire 7 victimes par affaire, alors que concernant les hommes, cet indicateur se limite à 5. Formuler des hypothèses uniquement à partir de ces données semble compliqué. Il est néanmoins important de relever que les affaires « extrêmes » ne connaissent pas de distinction genrée. Il convient de procéder à une lecture plus fine de ce récit de violence, en s'attardant dans un premier temps aux moyens utilisés.

a. Maléfices et moyens diaboliques

Le pacte diabolique est l'occasion pour Satan de remettre différents outils maléfiques à ses suppôts, « avec commandement d'en faire mourir gens et bêtes ». Il convient de garder à l'esprit que mention ne signifie pas forcément utilisation, comme dans les cas des affaires sans

victime vues ci-dessus. Pour illustrer ce qu'il est possible de rencontrer dans ce corpus, voici les moyens diaboliques donnés aux sorciers présumés (fig. 2).

Personne	Année	Graisse	Pusset	Bâton/ verge	Aiguille/ épingle	Esprits malins	Graines	Souffle
Pierre Villier [n° 4]	1611	×	×	×				
Pierre Racine [n° 5]	1611	×	×					
Yoque Gioque [n° 19]	1611	×	×					
Jean Villier [n° 20]	1611	×	×					
Jacques Gioque [n° 29]	1611	×	×	×				
Petit Jacques Gauchat [n° 44]	1637	×		×				
Pierre Chiffelle [n° 54]	1644				×			
Jean Witzig le Vieux [n° 59]	1648	×	×			×		
Pierre Giauque [n° 61]	1651	×	×					
Jacquess Rossel [n° 67]	1657	×			×			

Figure 2 : Utilisation des moyens diaboliques dans les affaires d'hommes accusés de sorcellerie.

L'empoisonnement est le maléfice le plus courant dans ce corpus : les substances pourvues par le diable, généralement de la graisse et du « pusset », rendent malades ou tuent personnes et animaux par contact ou par ingestion⁷². Seuls 4 procès ne mentionnent aucune graisse⁷³,

9 aucun pusset⁷⁴, et seule l'affaire concernant Pierre Chiffelle ne mobilise ni l'un, ni l'autre⁷⁵.

La graisse, apparentée à un onguent⁷⁶, est la substance la plus largement utilisée. Elle peut être avalée, appliquée sur les mains des sorcières et sorciers qui touchent ensuite leurs victimes, ou ointe sur des bâtons pour les rendre nocifs. Le pusset, également dénommé « pous-sat » dans des procès d'autres lieux, est une poudre maléfique⁷⁷. Généralement ingéré directement ou mélangé à des aliments, il peut également être dispersé sur les pâtures. Les bâtons, ou verges, sont principalement utilisés pour frapper la surface de l'eau dans l'espoir de faire tomber de la grêle. Quelques affaires les mentionnent également comme responsables de la mort d'animaux, lorsqu'une personne est accusée de les avoir touchés avec cet objet⁷⁸. Des aiguilles ou des épingles sont quelques fois remises par le diable à ses suppôts, sans distinction genrée. Ainsi, Pierre Chiffelle :

« a confessé que sondit Maître lui donna une épingle avec commandement de piquer gens et bêtes afin de les faire mourir. Avec ladite épingle, ayant piqué un sien porcelet et une brebis, lesquels tout aussitôt moururent. »⁷⁹

Dans cette affaire, le diable ne donne à son suppôt que ce moyen maléfique. Il est possible que le métier de Pierre Chiffelle explique cette situation particulière, malheureusement aucune indication n'est exposée sur son activité professionnelle.

D'autres moyens, utilisés sporadiquement, peuvent aussi servir de poisons maléfiques. Les graines diaboliques, présentes uniquement dans deux affaires de femmes, rendent malades dans l'affaire de Jeanne Matthé⁸⁰, ou tuent des poules dans celle de Jeannette Hierle⁸¹. Uniquement trois confessions rapportent des femmes utilisant leur souffle « contre » animaux ou humains pour les tuer ou les rendre malades⁸². Enfin, les « esprits malins » renvoient à des soupçons de possession : la personne accusée de sorcellerie aurait donné à ingérer ces esprits pourvus par le diable afin que sa victime s'en retrouve possédée⁸³. Ainsi, Johan Witzig le Vieux « a confessé que sondit Maître lui donna quatre ou cinq esprits malins dans une boîte, lui commanda de les mettre dans le corps des personnes afin de les tourmenter »⁸⁴.

Les moyens pourvus par le diable dans ce corpus ne permettent pas en eux-mêmes d'y percevoir une différence genrée. Les hommes accusés manipulent un large éventail de moyens maléfiques : seuls les graines et le souffle ne sont pas utilisés.

Examiner la manière dont sont utilisées les substances maléfiques permet de révéler que les femmes ne sont pas les seules à être accusées d'empoisonnement: 3 hommes le sont aussi. Parmi eux, Petit Jacques Gauchat aurait tué le dénommé Abraham Hierle, en « engraisa[nt] son verre de ladite graisse »⁸⁵, *modus operandi* répété par Pierre Giauque, accusé d'avoir mis du pusset dans des verres de vin de deux personnes « en espérant qu'il en mourrait »⁸⁶. Le verre de vin n'est pas un objet uniquement masculin: Jacqueline Beguerel confesse également avoir glissé des substances maléfiques dans celui de Jacques Racine, provoquant sa mort. Cet empoisonnement n'est pas le seul dont elle est accusée: elle aurait incorporé du pusset dans un potage, rendant malade une autre femme. Elle se serait également servie de la graisse diabolique pour en enduire une beurrière, empêchant alors le récipient d'être utilisé pour façonner beurre ou fromage⁸⁷. Les substances transmises par le diable connaissent ainsi un emploi plus varié dans les affaires de femmes, puisqu'elles se retrouvent, en plus du potage mentionné plus haut, dans des soupes, du pain, du fromage, du lait, du beurre, ou encore de la cougnarde⁸⁸. Ces aliments renvoient à des préparations cuisinées, faisant écho aux rôles genrés au sein du foyer.

b. Typologie des victimes

Les victimes ont été évoquées tout au long de cette étude de cas, mais qui sont-elles? Apparaissent deux catégories: les victimes animales et les victimes humaines. Les bêtes indiquées correspondent à des animaux familiers ou de rente. Les bovins constituent une large portion des victimes (172 mentions, malades ou tués sur 347 animaux recensés); ensuite viennent les caprins (48 mentions), les ovins (29 mentions), les équidés (29 mentions également) et les porcins (26 mentions). La volaille n'apparaît (9 mentions) que très rarement, à l'instar des chats (12 mentions) et des chiens (2 mentions)⁸⁹. La vaste majorité de ces animaux meurent par contact avec des mains « engraisées », ou par ingestion de graisse ou de pusset. Ces données sont valables pour les femmes autant que pour les hommes, sans qu'aucune différence ne puisse être notée dans la confession de maléfices sur les animaux.

Les informations sur les victimes humaines (124 personnes recensées, malades ou tuées) sont lacunaires dans le corpus: ne sont généralement renseignés que nom et prénom, ou bien ceux des parents. En ne considérant que les morts attribuées aux maléfices (55 personnes recensées), à partir de leur prénom, il est possible de discerner le genre des victimes. Ainsi, au sein de ce corpus, 19 femmes et 19 hommes

auraient été tués par des présumées sorcières; 1 femme et 2 hommes par les sorciers. Ces données partielles, puisque le genre de 14 victimes reste indéterminable, semblent indiquer une absence d'orientation genrée dans le choix des personnes attaquées par les maléfices. Cette dernière observation remet donc en question la vision de la sorcellerie comme un « conflit à l'intérieur du genre féminin⁹⁰ ».

Parmi les informations éparées sur les victimes humaines se trouvent en de rares occasions des qualificatifs permettant d'évaluer leur âge. En revanche, ils ne sont ni assez nombreux, ni assez précis pour analyser ce facteur de manière précise. Ce sont généralement les femmes qui sont accusées d'avoir tué des nouveau-nés. Judith Jeannaine confesse ainsi avoir tué 3 nourrissons :

« Item a confessé qu'elle a reçu trois enfants comme sage-femme audit Casper, son frère, en sortant du ventre de leur mère, les frappant avec sa main engraisée de la maudite et diabolique graisse de son dit Maître, lesquels mouraient tôt vite après. »⁹¹

Elle se sert ici de graisse diabolique, mais le recours à un tel outil n'est pas systématique. La confession de la femme anonymisée rend compte également de ce travail de sage-femme, mais sans lien direct avec le crime de sorcellerie. Elle étouffe de ses propres mains des jumeaux nés dans sa famille incestueuse⁹².

Les enfants subissent également des attaques des adultes accusés de sorcellerie, y compris des hommes, bien qu'ils soient moins représentés. Ainsi, Jacques Gioque confesse :

« Plus a dit que touchant un jour y a environ 3 ou 4 ans un sien avec sa main engraisée, ledit enfant se trouva mort le lendemain, ne pensant pas qu'il dut ainsi mourir, dont eu très grand regret. »⁹³

Bien que quelques exceptions subsistent, les femmes, plus en contact avec les enfants à cause de la répartition genrée des tâches, semblent également s'en prendre plus souvent aux enfants. De plus, l'infanticide au XVII^e siècle est très majoritairement pensé comme un crime féminin⁹⁴.

Les confessions ne s'étendent donc pas sur les indications sur les victimes. En revanche, ces êtres vivants subissant des maléfices relèvent-ils d'un choix conscient explicite dans les confessions des présumées sorcières et sorciers ? Quelques animaux sont pris pour cible dans une volonté de tester les effets des moyens donnés par le diable, devenant des cobayes pour leur propre propriétaire. La majorité des confessions ne signalent aucun motif pour les maléfices, et lorsqu'il est indiqué, il

s'agit de cas de vengeance. Jacques Gioque précise qu'il s'en serait pris à une jument appartenant à Jacques Berrudet « par vengeance »⁹⁵ puisque ce dernier aurait témoigné contre sa mère 13 ou 14 ans auparavant pour un crime non explicité. En renversant la perspective, il apparaît que Jacques Berrudet mobilise ce conflit vieux de plusieurs années pour condamner Jacques Gioque dans la mort de sa jument.

Une autre forme de vengeance prend forme à l'intérieur du couple. Un nombre élevé de femmes énonçant des mauvais traitements subis de la part de leur mari profitent des moyens pourvus par le diable pour se venger. Tel est le cas d'Elisabeth Roulier :

« Davantage a dit et confessé avec regret que son dernier mari l'ayant souvent battue et fait du mal, qu'elle se résolut de lui en faire aussi, tellement qu'étant couchée auprès de lui, elle le toucha avec sa main engraisée au long du ventre, que tôt devient fort malade. Elle se leva et lava fort sa main, comme elle la lavait toujours ayant manié de cette graisse. »⁹⁶

Cet acte permet alors de renverser les rapports de force entre son mari et elle. L'échantillon de cette riposte de violence est en revanche faible quantitativement : sur les 19 affaires précisant les sévices subis⁹⁷, seules 2 mentionnent un mari vivant ce type de vengeance.

Faisant suite à cette injonction de « faire mourir gens et bêtes », le récit de la violence dans ce corpus est constitué par le choix des moyens transmis par le diable, leur utilisation et les êtres vivants qui en paieraient les conséquences. Les différents outils maléfiques ne permettent pas d'observer de différenciation genrée majeure. En revanche, leur utilisation rend compte des rôles assignés en fonction du genre : les aliments préparés, auxquels sont ensuite ajoutés des poisons diaboliques, ne sont rapportés que dans le cas des affaires de femmes.

La typologie des victimes reste vague, puisque peu d'informations sont communiquées à leur sujet : seuls quelques prénoms et noms apparaissent çà et là, et parfois une tranche d'âge de façon éparse. Quelques tendances peuvent néanmoins être dégagées : les victimes humaines ne sont pas forcément du même genre que la personne accusée ; les nouveau-nés, et les enfants dans une certaine mesure, sont plus facilement ciblés par les présumées sorcières. Les raisons derrière le choix d'une victime se montrent dans la majorité des cas indéterminées. Les magistrats se préoccupent moins de la recherche de justifications que les maléfices en eux-mêmes et leurs conséquences sur la communauté.

Conclusion

Étudier la sorcellerie sous l'angle du genre permet ainsi de renouveler les interprétations de ces sources judiciaires. Prendre en compte les sorciers ne signifie pas nier l'écart quantitatif entre les persécutions subies par les femmes et celles visant les hommes, mais offre au contraire de nouvelles approches pour interroger cette asymétrie. Quelles sont les raisons derrière cette disparité quantitative ? La sorcellerie est-elle pensée aux XVI^e et XVII^e siècles comme un crime essentiellement féminin ?

Les observations réalisées à partir de cette étude de cas de confessions de sorcellerie ne laissent que peu transparaître des différences genrées, et ce au prix de démarches et d'études quantitatives pouvant être perçues comme artificielles. Ainsi, les nuances relevées témoignent essentiellement de la répartition genrée des rôles dans la société, tout en laissant entrevoir une certaine perméabilité entre les deux tranches de la population. Le diable se cache effectivement dans les détails dans ce corpus, le crime de sorcellerie se concentrant davantage sur l'hérésie même que sur la personne accusée. La sexualité illicite, ou « contre nature » par exemple, n'est pas l'apanage des femmes accusées : les hommes n'échappent pas aux accusations de paillardise, de sodomie ou de bestialité. Fait significatif, la confession la plus détaillée dans le registre sexuel demeure celle d'un homme, Jacques Gioque.

D'autres registres présents dans ces confessions laissent une place aux hommes. Les femmes, aux contacts sociaux étroits avec les enfants, sont souvent vues comme responsables des maux affectant cette tranche fragile de la population⁹⁸. Ainsi, dans les confessions, elles sont plus facilement accusées de s'en prendre aux enfants. Cependant, les présumés sorciers ne sont pas à l'abri de ce type d'accusations. Il en va de même pour les allégations d'empoisonnement maléfique : alors que le crime régulier correspondant est généralement associé aux femmes, quelques hommes dans ce corpus en sont aussi accusés. La présentation des confessions ne marque donc pas de différence soutenue en fonction du genre de la personne incriminée. En revanche, le déséquilibre numérique entre sorciers et sorcières impose de poursuivre les investigations sur ses causes.

De telles procédures criminelles font intervenir, de la dénonciation à l'exécution de la sentence, une foule de personnes différentes, produits de filtres culturels multiples⁹⁹. Questionner le rapport au genre des magistrats, qui encadrent ces procédures, serait de fait une interrogation

légitime et intéressante. Une telle analyse impliquerait alors de se pencher sur les traités de démonologie, qui ont contribué largement à façonner l'univers mental des gens de justice¹⁰⁰. Or, bien que les premiers écrits de démonologie tendent à mettre sur un pied d'égalité sorcières et sorciers¹⁰¹, à partir du *Marteau des Sorcières* publié en 1486 notamment se cristallise l'association de la sorcellerie à une vision de la femme pécheresse, remontant jusqu'à Ève¹⁰². Enquêter sur l'écart d'un point de vue genré entre la conception de la sorcellerie telle qu'expliquée dans la démonologie et son application dans les sources judiciaires pourrait révéler d'autres interprétations quant aux observations issues de cette étude de cas.

Méloé Maillard est actuellement en Master en Histoire à l'Université de Genève, après avoir obtenu son Bachelor au sein de la même université, avec un mémoire dirigé par la prof. Marie Houllemaire portant sur l'impact du genre sur les accusations à partir de procès s'étant déroulés à Diesse. Elle continue actuellement de travailler sur cette thématique de la sorcellerie en questionnant la présence et le rôle des animaux dans les procès de sorcellerie à Genève. En 2023, elle est engagée en tant qu'auxiliaire de recherche à la Maison de l'histoire, centre interfacultaire à l'UNIGE tourné vers l'histoire publique. Elle rejoint en 2024 sous le même titre le projet FNS intitulé « Masculinités esclavagistes: Genre et violence dans la Caraïbe française au xviii^e siècle » dirigé par la prof. Marie Houllemaire.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

Fondation Mémoires d'Ici, FER 1: Recueil de procès et confessions pour faits de sorcellerie, 1611-1667.

Archives de l'ancien Évêché de Bâle, 284/22-2, fol. 193-198, 1657.

Littérature secondaire

Apps L., Gow A., *Male Witches in Early Modern Europe*, Manchester, Manchester University Press, 2003.

Bader G., *Die Hexenprozesse in der Schweiz*, Affoltern, Dr. J. Weiss, 1945.

Barthe G., *Le corps jugé. Procès de sorcellerie de l'Évêché de Bâle au xvii^e siècle*, Neuchâtel – Porrentruy, Alphil – Société jurassienne d'émulation, 2025.

Carbasse J.-M., *Histoire du droit pénal et de la justice criminelle*, Paris, PUF, 2014 [2000].

Chêne C., Ostorero M., « 'La femme est mariée au diable!' L'élaboration d'un discours misogynne dans les premiers textes sur le sabbat (xv^e siècle) », in Planté C., *Sorcières et Sorcelleries*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2002, p. 13-32.

Clark S., « The 'Gendering' of Witchcraft in French Demonology. Misogyny or polarity? », in *French History*, vol. 5, n° 4 (1990), p. 426-437.

Closson M., « Violée par le diable », *Le Verger-bouquet*, n° 4 (2013), p. 1-14.

- Diricq E., *Maléfices et sortilèges. Procès criminels de l'ancien Evêché de Bâle pour faits de sorcellerie (1549-1670)*, Porrentruy, Éditions Transjuranes, 1979 [1909].
- Ginzburg C., *Le Sabbat des sorcières*, Paris, Gallimard, 2022 [1989].
- Jacques-Lefèvre N., *Démonologie littéraire et autres sorcelleries. Rationalité et imagination (1436-1862)*, Paris, Hermann, 2022.
- Hufton O., «Le travail et la famille», in Zemon Davis N., Farge A. (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 3: *xvi^e – xviii^e siècle*, Paris, Perrin, 2002 [1991], p. 25-63.
- Huguet E., *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Librairie ancienne Edouard Champion [plusieurs tomes], 1925-1967.
- Lüdi G., «La sorcellerie dans la Montagne de Diesse au xvii^e siècle comme construction sociale», in *Vox Romanica*, vol. 65 (2006), p. 108-131.
- Mandrou R., *Magistrats et sorciers en France au xvii^e siècle. Une analyse de psychologie historique*, Paris, Éditions du Seuil, 1980.
- Matthews Grieco S. F., «Corps, apparence et sexualité», in Zemon Davis N., Farge A. (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 3: *xvi^e – xviii^e siècle*, Paris, Perrin, 2002 [1991], p. 65-110.
- Michelet J., *La Sorcière*, Paris, Calmann Lévy, 1878 [1862].
- Millar C.-R., «Diabolical Men. Reintegrating Male Witches into English Witchcraft», in *The Seventeenth Century*, vol. 35, n° 5 (2021), p. 693-713.
- Monter E. W., «La sodomie à l'époque moderne en Suisse romande», in *Annales E.S.C.*, vol. 29, n° 4 (1974), p. 1023-1033.
- Monter E. W., *Witchcraft in France and Switzerland. The Borderlands during the Reformation*, Ithaca – New-York, Cornell University Press, 1976.
- Muchembled R., *La Sorcière au village (xv^e-xviii^e siècles)*, Paris, Gallimard, 1979.
- Porret M., *L'Ombre du diable. Michée Chauderon, dernière sorcière exécutée à Genève*, Genève, Georg, 2019 [2009].
- Renard-Gottraux D., *Les Procès de sorciers et sorcières de la Montagne de Diesse au xvii^e siècle*, in *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, 1975.
- Roper L., *Witch Craze. Terror and Fantasy in Baroque Germany*, New Have – Londres, Yale University Press, 2004.
- Rowlands A., «Not 'the Usual Suspects'? Male Witches, Witchcraft, and Masculinities in Early Modern Europe», in *idem* (ed.), *Witchcraft and masculinities in early modern Europe*, New York, Palgrave Macmillan, 2009, p. 1-30.
- Sallman J.-M., «Sorcière», in Zemon Davis N., Farge A. (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 3: *xvi^e – xviii^e siècle*, Paris, Perrin, 2002 [1991], p. 521-539.
- Simon C. «Les rivalités de co-souveraineté à la Montagne de Diesse sous le régime des princes-évêques», in *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, vol. 53 (1949), p. 75-82.
- Soman A., «Pathologie historique. Le témoignage des procès de bestialité au xvi^e – xvii^e siècles», in *Actes du 107^e Congrès national des Sociétés savantes*, t. 1, Paris, Éditions du CTHS, 1984, p. 149-161.
- Soman A. «Le sabbat des sorciers: preuve juridique», in Jacques-Chaquin N. et Préaud M. (dir.), *Le sabbat des sorciers en Europe (xv^e-xviii^e siècles)*, Paris, Jérôme Million, 1993, p. 85-100.

Webographie

- Dubois F., «Diesse», in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, 09.02.2015, consulté en août 2025, disponible à l'adresse: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008502/2015-02-09/>.
- Maigre A., Messerli S., «Description de 'Saint-Imier, Mémoires d'Ici, FER 1'», *E-codices*, consulté en août 2025, disponible à l'adresse: <https://www.e-codices.unifr.ch/fr/description/mdi/FER-0001/Messerli>.
- «Raisinée, Vin cuit, Cougnarde / Biresaassa» in *Patrimoine culinaire*, consulté en septembre 2025, disponible à l'adresse: <https://www.patrimoineculinaire.ch/Produit/Raisinee-Vin-cuit-Cougnarde-Biresaassa/102>.

NOTES

¹ Cet article fait suite à un mémoire de Bachelor dirigé par la prof. Marie Houlemare (UNIGE) ainsi qu'une intervention dans la table ronde « Nouveaux regards sur l'histoire des procès de sorcellerie », co-organisé par le Cercle d'Études Historiques de la Société jurassienne d'émulation (SJE), le Musée de Saint-Imier et les Éditions Alphil (23 août 2025). Je tiens à remercier particulièrement Romain Tach (Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Nicolas Fornerod (UNIGE) pour leur relecture attentive et leurs conseils avisés.

² La sorcellerie sera entendue ici comme de la magie au service du diable. C'est donc la sorcellerie diabolique qui nous intéresse ici, telle que poursuivie par l'Inquisition dès le xiv^e siècle. (Monter 1976, 177-180; Carbasse 2014, 188-190.)

³ La Montagne de Diesse est aussi appelée « Plateau de Diesse ». Diesse en est l'administratrice. Dans ce travail, seule la locution « Montagne de Diesse », expression retrouvée dans les confessions étudiées, sera utilisée. Dubois F., « Diesse », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, 09.02.2015, consulté en août 2025, disponible à l'adresse: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008502/2015-02-09/>.

⁴ Simon 1949, 75-82.

⁵ Monter 1976, 107.

⁶ Mandrou 1980, 94-95.

⁷ Renard-Gottraux 1975, 261.

⁸ Fondation *Mémoires d'Ici*, FER 1 : Recueil de procès et confessions pour faits de sorcellerie, 1611-1667 (à partir de maintenant : FER 1 uniquement).

⁹ Maigre A., Messerli S., « Description de 'Saint-Imier, Mémoires d'Ici, FER 1' », *E-codices*, consulté en août 2025, disponible à l'adresse : <https://www.e-codices.unifr.ch/fr/description/mdi/FER-0001/Messerli>. Le manuscrit contient également des ordres d'exécution et des minutes de notaire concernant les renouvellements de justice des magistrats de la Montagne de Diesse, mais ces éléments débordent du cadre de la présente étude.

¹⁰ Archives de l'ancien Évêché de Bâle (à partir de maintenant AAEB), 284/22-2, fol. 193-194 : Procès criminel et confessions d'Elisabeth Berudet de Nods, 1657 (considéré dans ce travail comme l'affaire n° 68) ; 284/22-2, fol. 195-196 : Procès criminel et confessions d'Elisabeth Richard de Lamboing, 1657 (n° 69) ; 284/22-2, fol. 197-198 : Procès criminel et confessions d'Elisabeth Derphin de Nods, 1657 (n° 70).

¹¹ Après avoir examiné le manuscrit en main propre, et ce confirmé par la consultation des notes personnelles de Jean-Claude Rebetez, conservateur des AAEB (que je tiens à remercier pour ces données), sur les comptes de La Neuveville, je situe plus de procès dans l'année 1611 que D. Renard-Gottraux ne l'avait fait (Renard-Gottraux 1975, 254). De plus, cette vague importante de persécutions en 1611 correspond à la tendance observée par G. Barthe (Barthe 2025, 63).

¹² D. Renard-Gottraux compte 11 hommes : elle inclut l'affaire n° 57, celle de Quinque Gauchat, parmi les sorciers. Or, l'entièreté de la confession est accordée au féminin. (Renard-Gottraux 1975, 256-258).

¹³ Monter 1976, 119-120.

¹⁴ Michelet 1878.

¹⁵ Muchembled 1979; Porret 2019.

¹⁶ Apps & Gow 2003; Roper 2004.

¹⁷ FER 1, n° 27. Lorsque possible, les prénoms ont été modernisés.

¹⁸ « Confesse d'avoir espîé d'entrer à la maison du maire de Gleresse, nottament le soir de la Cene des Pasques dernieres, pendant qu'on estoit au second presche, y estant entree par les fenestres avec une eschelle, desroba une charge de pain, chair, frommage et farine.

Dernierement estant entrée en la mesme maison, sur le soir, ayant trouvé les clefs, qu'elle ouvrit le coffre ferré, y desroba quantité d'or et d'argent, revenant à la somme d'environ cent et octante escus.», FER 1, n° 38, fol. 189. «Espié» signifie «Chercher à obtenir.» (Huguet t. 3 1946, 675).

¹⁹ FER 1, n° 1, n° 23, n° 27, n° 28, n° 34, n° 35, n° 36, n° 37, n° 38, n° 40, n° 42, n° 68 (AAEB 284/22-2, fol. 193-194).

²⁰ «[...] premierement a dit et confessé que s'ayant souventes fois oblié par paillardise et notamment avec la cousine de sa premiere femme.», FER 1, n° 54, fol. 244.

²¹ «Premierement a dit et confessé qu'en sa jeunesse elle avoit esté drue et desbauchee comme troupe de jeusne gens ont accoustumé. Nottamment aussy qu'elle s'oublia par paillardise avec un certain desja marié et en fust rendue enceinte de l'enfant qu'elle desclaira estre à luy.», FER 1, n° 40, fol. 194.

²² FER 1, n° 23, fol. 105.

²³ « Plus a dit et recougnu avoir commis le detestable et horrible peché d'hinceste defendu par les loix divines et humaines, ayant affaire avec son propre filz [barré: s'appelle Guitte Bosset] [...] et affin qu'il ne fussent apperceuz par la femme de son dit filz, ils alloient en l'estable des vaiches.», FER 1, n° 23, fol. 105-106.

²⁴ FER 1, n° 20, n° 38, n° 42 en plus de l'affaire n° 23.

²⁵ FER 1, n° 20, fol. 95.

²⁶ FER 1, n° 2, fol. 16.

²⁷ FER 1, n° 4.

²⁸ FER 1, n° 22, fol. 97.

²⁹ Monter 1974, 1024.

³⁰ «Premierement a dict et confessé qu'il a par plusieurs foys commis le detestable peché de sodomie qu'il y a environ ving cinq ans que gardant leur beuf, il mit souvent sa verge dans les narines d'ung macle, espandant sa semence.», FER 1, n° 19, fol. 92. «Espandant» signifie «répandre» (Huguet t. 3 1946, 660).

³¹ Soman 1984, 154.

³² FER 1, n° 19, fol. 92.

³³ Sur ces 4 affaires indiquant des faits incestueux, 3 notent également de la paillardise.

³⁴ Millar 2021, 703-704.

³⁵ Porret 2019, 49-51 et 161.

³⁶ Muchembled 1979, 18.

³⁷ Soman 1993, 89.

³⁸ Muchembled 1979, 93.

³⁹ FER 1, n° 7, n° 8, n° 9, n° 10, n° 11, n° 12, n° 13, n° 14, n° 15, n° 18, n° 22, n° 31, n° 40, n° 41, n° 42, n° 52, n° 55, n° 56, n° 64.

⁴⁰ FER 1, n° 7, n° 8, n° 9, n° 10, n° 18, n° 31, n° 41, n° 55, n° 56. Ici ne sont indiquées que les affaires précisant que ce moment de faiblesse est dû au mari, d'autres mentions de maris abuseurs se trouvent dans le corpus comme nous le verrons plus loin.

⁴¹ « estant deconfortée, et se lamentant de ce que son mary avoit vendu leur maison, et pour ce qu'il l'avoit battue », FER 1, n° 10, fol. 57.

⁴² FER 1, n° 15, n° 16, n° 23, n° 26, n° 38, n° 47 pour les femmes, et n° 5, n° 19, n° 20, n° 54, n° 59 pour les hommes.

⁴³ Diricq 1979, 32.

Les confessions pour sorcellerie à l'épreuve du genre

⁴⁴ FER 1, n° 2, n° 3, n° 6, n° 7, n° 8, n° 9, n° 10, n° 11, n° 12, n° 13, n° 14, n° 15, n° 17, n° 18, n° 21, n° 25, n° 26, n° 27, n° 28, n° 30, n° 31, n° 32, n° 33, n° 34, n° 35, n° 36, n° 37, n° 38, n° 39, n° 40, n° 41, n° 42, n° 49, n° 50, n° 51, n° 52, n° 55, n° 57, n° 58, n° 62, n° 63, n° 66, n° 68 (AAEB 284/22-2, fol. 193-194), n° 70 (AAEB 284/22-2, fol. 197-198). Pour les hommes: n° 4 et n° 61.

⁴⁵ « pria Dieu, [Satan] fust esvanoui incontinant apres », FER 1, n° 60, fol. 261.

⁴⁶ « luy dit qu'il falloit qu'il se baillast à Satan comme il avoit fait », FER 1, n° 29, fol. 135.

⁴⁷ « sa mere la Charrate deffunte l'a souvent mené à la danse avec les aultres », FER 1, n° 20, fol. 95.

⁴⁸ « item qu'il a renié Dieu et baise souvent ledit Benjamin [le diable] au derriere, et etoit velu », FER 1, n° 20, fol. 95.

⁴⁹ Millar 2021, 701 ; Barthe 2025, 66.

⁵⁰ Porret 2019, 57.

⁵¹ Barthe 2025, 73.

⁵² Porret 2019, 43 ; Barthe 2025, 93-96.

⁵³ FER 1, n° 1, n° 41, n° 43, n° 45, n° 46, n° 47, n° 48, n° 49, n° 50, n° 51, n° 52, n° 53, n° 55, n° 57, n° 58, n° 62, n° 64, n° 65, n° 68 (AAEB 284/22-2, fol. 193-194), n° 69 (AAEB 284/22-2, fol. 195-196), n° 70 (AAEB 284/22-2, fol. 197-198).

⁵⁴ FER 1, n° 42, fol. 206.

⁵⁵ Closson 2013, 4.

⁵⁶ « Item davantage a dit et confessé que le diable son Maistre a heu quelques foys affaire avec luy, [barré: par derriere le faisant coucher sur son ventre et qu'il estoit froit comme glace, et luy sembloit que ledit diable luy fourrast comme une chenille de bois], et luy faisoit mal. », FER 1, n° 29, fol. 139.

⁵⁷ « recognu qu'ès synagogues [Sabbat], les hommes s'accoupployent avec les femmes », FER 1, n° 29, fol. 141.

⁵⁸ Matthews 2002, 87-89.

⁵⁹ FER 1, n° 1, n° 2, n° 3, n° 8, n° 9, n° 11, n° 12, n° 13, n° 14, n° 15, n° 18, n° 23, n° 25, n° 28, n° 32, n° 33, n° 35, n° 36, n° 37, n° 38, n° 39, n° 40, n° 42, n° 43, n° 45, n° 47, n° 52, n° 53, n° 55, n° 56, n° 57, n° 60, n° 62, n° 68 (AAEB 284/22-2, fol. 193-194), n° 69 (AAEB 284/22-2, fol. 195-196).

⁶⁰ FER 1, n° 29, n° 44, n° 59.

⁶¹ « l'avoit battue 3 fois, avec ung baton blanc, luy commandant de faire mourir gens et bestes », FER 1, n° 23, fol. 108.

⁶² FER 1, respectivement n° 25 et n° 29.

⁶³ FER 1, n° 19.

⁶⁴ FER 1, n° 29.

⁶⁵ Par violence, il s'agit de comprendre toute action voulant nuire à une tierce personne ou à un animal, qui deviennent alors des victimes.

⁶⁶ « n'en avoit usé, ains l'avoit jetté au loing », FER 1, n° 5, fol. 44.

⁶⁷ FER 1, n° 20, fol. 95.

⁶⁸ « avoit usé en fason quelconques », FER 1, n° 18, fol. 92.

⁶⁹ FER 1, n° 66.

⁷⁰ FER 1, respectivement n° 66, n° 10, n° 16.

⁷¹ « quant aux bestes, dit en avoir tant fait mourrir qu'elle n'en scait le nombre », FER 1, n° 10, fol. 58.

⁷² Sur l'importance du contact physique lors des maléfices, voir Barthe 2025, 80-82.

⁷³ FER 1, n° 48, n° 54, n° 60, n° 66.

⁷⁴ FER 1, n° 38, n° 39, n° 44, n° 49, n° 54, n° 64, n° 67, n° 68 (AAEB 284/22-2, fol. 193-194), n° 69 (AAEB 284/22-2, fol. 195-196).

⁷⁵ FER 1, n° 54.

⁷⁶ Diricq 1979, 33.

⁷⁷ Diricq 1979, 34.

⁷⁸ FER 1, n° 50, fol. 237 : Judith Jeannaine utilise la verge blanche donnée par le diable pour frapper un porcelet et le tuer.

⁷⁹ « a confessé que sondit Maistre luy donna une espingle avec commendement de pindre gens et bestes affin de les faire mourir. Avec ladite espingle, ayant poind un sien pourseau et une brebis, lesquelles tout incontinant moururent. », FER 1, n° 54, fol. 244 ; « Pindre » est une forme abrégée de « poindre : Frapper d'un coup de pointe, piquer, percer. ». (Huguet t. V, 1961).

⁸⁰ FER 1, n° 65, fol. 304.

⁸¹ FER 1, n° 58, fol. 258.

⁸² FER 1, n° 2, n° 7, n° 62.

⁸³ FER 1, n° 59, n° 68 (AAEB 284/22-2, fol. 193-194), n° 70 (AAEB 284/22-2, fol. 197-198).

⁸⁴ « a confessé que sondit Maistre luy bailla quatre ou cinq esprits malings dans une boite, luy commanda de les mettre dans le corps des personnes afin de les tourmenter », FER 1, n° 59, fol. 260.

⁸⁵ « engraisa[nt] son vaire de ladite graisse », FER 1, n° 44, fol. 219.

⁸⁶ « en esperant qu'il en mouroit », FER 1, n° 61, fol. 272.

⁸⁷ FER 1, n° 45, fol. 224-225.

⁸⁸ La cougnarde étant une préparation concentrée à base de fruits. (« Raisinée, Vin cuit, Cougnarde / Biresaassa » in *Patrimoine culinaire*, consulté en septembre 2025, disponible à l'adresse : <https://www.patrimoineculinaire.ch/Produit/Raisinee-Vin-cuit-Cougnarde-Biresaassa/102>).

⁸⁹ En additionnant ces nombres de mentions, le total n'est pas de 347. Cela est dû au fait que 20 victimes animales ne sont que référencées sous « bêtes », ou « animaux », empêchant alors une classification plus fine.

⁹⁰ Porret 2019, 42-43.

⁹¹ « Item a confessé qu'elle a resceu trois enfants comme sage-femme audit Casper, son frere, en sortant du ventre de leur mère, les frapan avec sa main engraissee de la maudite et diabolique graisse de sondit Maistre, lesquels mouroient tost vist apres. », FER 1, n° 50, fol. 238.

⁹² FER 1, n° 16.

⁹³ « Plus a dit que touchant un jour y a environ 3 ou 4 ans un sien enfant avec sa main engraissee ledit enfant se trouva mort le lendemain ne pensant qu'il deust ainsy mourir, dont eust tres grand regret. », FER 1, n° 29, fol. 140.

Les confessions pour sorcellerie à l'épreuve du genre

⁹⁴ Monter 1976, 198.

⁹⁵ FER 1, n° 29, fol. 140.

⁹⁶ « Davantage a dit et confessé avec regret que son dernier mary l'ayant souvent bastue et fait du mal, qu'elle se resolust de luy en fayre aussy, tellement qu'estant couchee auprès de luy, elle le toucha avec sa main engraissee au long du ventre, que tost devient fort mallade. Elle se leva et lava fort sa main, comme elle la lavoit tousjours ayant manié de ceste graisse. », FER 1, n° 37, fol. 176.

⁹⁷ Ce chiffre ne considérant que les femmes ayant explicitement donné comme raison de cette rencontre diabolique leur mari, certains cas de femmes battues n'ont pas été compris dans le compte, à l'instar d'Elisabeth Roulier (FER 1, n° 37) et de Jeannette Lienhard (FER 1, n° 30).

⁹⁸ Hufton 2002, 50-51.

⁹⁹ Mandrou 1980, 105-106.

¹⁰⁰ Monter 1976, 18-26; Rowlands 2009, 20.

¹⁰¹ Chène & Ostorero 2002, 17 -19.

¹⁰² Jacques-Lefèvre 2022, 239; Barthe 2025, 40-41.

Le rôle du corps dans les procès de sorcellerie du xvii^e siècle¹

GILLIANE BARTHE

Introduction

De la fin du Moyen Âge jusqu'au début du xviii^e siècle, la sorcellerie est associée au désordre social et instaure la peur, faisant basculer l'Europe dans la poursuite des présumés suppôts du diable. L'aube des temps modernes voit se créer un imaginaire autour de personnes vouant un culte à Satan, capables de préparer des maléfices et semer la mort. Cette représentation terrifie et provoque une répression de ces supposés adeptes par le système judiciaire laïc. La Suisse est l'un des foyers principaux de cette chasse aux sorcières et parmi ses régions les plus touchées se trouve l'Évêché de Bâle, soit le Jura et Jura bernois actuels.

Parallèlement à cette traque, une nouvelle curiosité se développe autour du corps humain et ce qu'il renferme. De nombreuses découvertes anatomiques suscitent un intérêt dans les sphères scientifiques, plaçant le corps humain comme objet de recherche et d'observation. De la même manière que les penseurs de la Renaissance, le corps s'est vu attribuer un rôle central dans la lecture des procès de sorcellerie du xvii^e siècle. L'objectif de la recherche a été de comprendre l'utilisation du corps par le diable et par les juges puisque ces deux unités mènent un combat opposé au sein d'un même territoire, le corps de la sorcière. La chair apporte une matérialité aux croyances diaboliques, donnant du pouvoir et des preuves à l'existence du diable. Tandis que la science anatomique s'affirme et que la curiosité pour le corps se rationalise, la démonologie atteint son apogée. La coexistence de ces deux visions du monde transforme le corps en un lieu de contradiction où la corporalité devient témoin et dénonciateur du crime à la fois.

La présente étude s'articule autour de quatre parties principales: la première développe la question du corps dans son contexte général, puisqu'au xvii^e siècle, il devient un centre d'intérêt particulier. Comprendre son nouveau statut permet de mieux aborder les procès

de sorcellerie avec cet angle d'analyse. La deuxième partie s'intéresse au corps comme outil du diable pour atteindre son objectif et créer le malheur. Le pacte démoniaque, les maléfices ainsi que les possessions permettent d'interroger la place du corps dans ces éléments, grâce aux accusations des témoins et des confessions des sorcières. La troisième partie présente la recherche de la marque, supposée laissée par le diable lors du pacte. Les représentants judiciaires voient ce stigmate comme un indice de culpabilité de l'appartenance démoniaque. La dernière partie se concentre sur l'intrusion des bourreaux sur le corps des inculpées, dans le but de leur arracher des aveux, nécessaires à la condamnation. La corporalité devient ici un instrument de la justice afin d'apporter les preuves matérielles aux croyances imaginaires.

La méthode de travail s'est articulée en deux parties : la préparation du corpus, puis son analyse. En effet, la source principale étant les manuscrits du XVII^e siècle, une transcription préalable a été nécessaire pour en permettre la lecture. Le corpus de l'ouvrage *Le Corps Jugé* regroupe huit procès, dont sept sont abordés pour cet article. Le choix s'est porté sur ceux comportant des éléments liés au corps, en particulier la possession démoniaque et la torture lourde. Ces procès proviennent de l'Évêché de Bâle, plus précisément des seigneuries des Franches-Montagnes et d'Ajoie, et datent de 1617 à 1670. Le XVII^e siècle a été privilégié, d'une part parce que les seules traces de possessions apparaissent à ce moment dans la région, et d'autre part parce que si le début de la chasse aux sorcières fait l'objet de nombreuses recherches, la fin demeure largement minoritaire.

La thématique du corps de la sorcière ne renvoie pas aux caractéristiques physiques des accusées, absentes des manuscrits, mais au corps dans sa matérialité. Les traités de démonologie ont également été mobilisés comme sources principales, car ils éclairent la conception de la sorcellerie à l'époque. La comparaison entre leurs théories et leur mise en pratique dans les procès met en évidence à la fois des convergences et des écarts significatifs, démontrant l'ambiguïté de la place du corps dans le système judiciaire.

1. Le corps — nouvelles conceptions dès le XVI^e siècle²

Le XVI^e siècle est marqué par un intérêt grandissant pour le corps humain. Les débuts de la médecine, poussés par l'autorisation papale de

la dissection humaine, apportent de nouvelles connaissances et compréhensions du fonctionnement anatomique. Le corps humain se retrouve ainsi au centre des recherches, avec pour but de lever le voile sur sa face cachée. Il devient un symbole en quête d'interprétation, notamment lors de blessures ou décès puisque grâce aux connaissances anatomiques, il est désormais possible d'apporter certaines réponses. La discipline connue aujourd'hui sous le nom de médecine légale fait ses débuts à cette époque, en réponse à la procédure inquisitoire qui exige des preuves physiques, concrètes et matérielles. Cette importance des preuves apparaît dans toutes les procédures criminelles et n'est pas exclusive à la sorcellerie.

Toutefois, dans les procès de sorcellerie, où tout est basé sur des accusations verbales sans preuves, une inspection de signes corporels de l'accusée devient une étape minutieuse du système judiciaire en place. Cet examen du corps est effectué à comitè restreint, à l'inverse d'une dissection, pratiquée dans un théâtre anatomique. La pudeur, l'une des vertus valorisées à la Renaissance, est violée puisque là encore, le corps de la sorcière est dénudé alors que le sexe d'un cadavre est couvert. Il faut noter que les disséqués étaient généralement des criminels exécutés, puisque la dissection humaine était encore une pratique ambiguë. Ces différences montrent que la sorcière, ou du moins son corps, est perçue comme portant la marque de son crime et a droit à un traitement particulier.

Une étape similaire entre les cadavres disséqués et les sorcières concerne le rasage. En effet, le corps des sorcières, comme celui des cadavres, est rasé avant l'observation afin que rien ne soit caché. La tonte des cheveux chez les femmes porte une connotation d'humiliation car c'était le signe de l'adultère reconnu. Le fait de les tondre lors de l'examen physique marque l'accusée, même si elle finit par être relâchée.

Si la dissection humaine permet d'apporter des analyses et des réponses sur le fonctionnement anatomique, l'analyse du corps de la sorcière est une torture appliquée pour arracher la vérité. Le corps porte ainsi une double connotation: d'un côté il est l'instrument du diable pour éradiquer la race humaine, et de l'autre il est le dénonciateur de cette corruption diabolique. La situation paradoxale entre les nouvelles connaissances anatomiques et l'analyse archaïque du corps dans les procès de sorcellerie souligne l'utilisation particulière de la chair des prétendues sorcières.

2. Le corps de la sorcière, un outil du diable

Dans la partie analytique, nous interrogeons la place qu'occupe la corporalité dans les procès de sorcellerie pour comprendre quelle matérialité le corps apporte dans un système judiciaire demandant des preuves réelles. Ce premier chapitre s'intéresse à la manière dont le corps agit comme outil du diable. Nous explorons le rôle du corps lors du pacte, des maléfices et de la possession démoniaque afin de déterminer s'il est nécessaire à l'aboutissement de ces étapes. L'alliance avec le diable se retrouve dans les confessions des accusées alors que les sortilèges et la possession proviennent principalement des accusations des témoins. Ces derniers fournissent des éléments d'analyse à propos du corps comme intermédiaire lors de la transmission du mal envers le bétail et les êtres humains.

Le pacte démoniaque

Dans les procès de sorcellerie, une première étape est cruciale pour les juges, celui du pacte avec le diable, qui marque le passage de la femme à la sorcière. Ce moment se situe dans les confessions et est similaire dans tous les procès : les femmes se retrouvent seules dans un moment de tristesse et de vulnérabilité, souvent à la suite d'une dispute ou d'une agression par leur mari. Un homme apparaît alors, leur promettant aide et assistance, sans cacher son identité si elle est demandée : il est le diable. Généralement il disparaît quand la femme dit une prière, mais reviendra un autre jour, jusqu'à ce qu'elle cède à ses promesses. La culpabilité de la sorcière est irrévocable, elle accepte de se donner au diable corps et âme en connaissance de cause, devenant ainsi responsable du mal sur le monde et l'ennemi de la société.

Les cas de Jeannette et Madeleine, en 1670, se ressemblent sur ce point, elles acceptent les deux de se donner à lui et le prendre pour maître, en renonçant à leur foi en reniant « Dieu, la Vierge, cresse, baptesme, et [leur] part du Paradis »³. Satan leur donne de l'argent pour les aider, mais lorsqu'elles voudront l'utiliser, il se transformera en feuilles d'arbre, démontrant le caractère fourbe et menteur du diable. Une description physique du diable est demandée par les juges, et il est souvent décrit dans la région comme étant habillé de gris ou de noir avec les pieds ronds, comme un bouc.

Une fois le pacte fait, le corps de la sorcière appartient désormais au malin, il en détient tous les pouvoirs, même sexuels, comme le démontre la confession de Madeleine : « le diable eût au même lieu sa

compagnie et à ce qu'il lui semble, d'une semence froide»⁴. Cette précision de semence froide se retrouve dans de nombreux procès, elle accentue le caractère de mort entourant le diable: il ne peut engendrer la vie, il est le symbole de la stérilité. Le contact sexuel avec le démon n'apparaît toutefois pas dans toutes les confessions, comme c'est le cas de Jeannette Noirat qui dit « n'avoir jamais voulu avoir sa compagnie »⁵. Le pacte est scellé par le reniement de la foi en Dieu et par l'acceptation du diable comme maître.

Maléfices

Une fois le pacte conclu, la sorcière appartient au malin et devra obéir à ses ordres sinon elle risquera de s'attirer ses colères et de se faire battre. En l'acceptant comme maître, la sorcière doit contribuer à la réalisation de l'objectif du diable, à savoir le chaos et l'éradication du monde humain. Pour ce faire, « le diable engraisa aussitôt la main [de Madeleine] et lui commanda de faire du mal »⁶ et à Jeannette, il lui donne « de la poudre, lui ordonnant d'en faire mourir gens et bêtes »⁷. Ces deux exemples indiquent que le mal se transmet à travers une substance donnée par le diable afin qu'elles fassent délibérément le mal. Cette poudre ou graisse passe du corps du diable à celui d'une victime par le biais d'un contact physique avec la sorcière, agissant comme intermédiaire obligatoire. Nous avons ici une réalité matérielle aux maléfices: la sorcière ne semble pas capable de provoquer un malheur uniquement par la pensée, isolée dans un lieu à l'abri des regards. L'idée que la sorcière a besoin d'une substance spécifique ainsi qu'elle soit obligée d'avoir un contact physique diminue la puissance de la sorcière, et donc du diable. La sorcière doit en effet se montrer pour provoquer un malheur et indique que la distance est une protection contre la sorcellerie.

Le chaos de Satan concerne la propagation de maladies et de la mort sur les êtres vivants, ainsi que la détérioration des cultures. Dans les cas utilisés pour cette étude, les accusations faites concernent des soupçons tels que « Jeannette toucha de la main trois veaux en disant qu'ils étaient beaux, et trois jours après, les trois sont morts »⁸. Les témoins n'accusent pas directement la sorcière mais apportent des éléments suffisants aux juges pour pousser l'enquête. Le contact entre la sorcière et l'animal est ici obligatoire, et les nombreuses autres accusations témoignent de la même transmission de maladie. Madeleine est accusée de passer près d'une belle jument et de passer la main sur le dos de cette dernière, qui ne voulut plus manger par la suite et mourut dans

les vingt-quatre heures⁹. Nous avons souligné que la médecine légale fait ses débuts, comme l'atteste cet exemple: «Un médecin de cheval l'ayant vu, dit que la jument a été touchée par la mauvaise personne»¹⁰. Encore ici, le contact physique de la sorcière sur sa victime est mentionné. Il est même explicitement demandé lors de l'interrogation de Jeannette: le bailli lui demande si elle a touché un poulain, ce dont elle ne se souvient plus. Cette demande de précision démontre l'importance accordée au contact physique, soulignant que les actions corporelles apportent une matérialité et une preuve aux maléfices.

Métamorphoses

La transmission de maléfices n'est pas la seule attribution de pouvoirs que l'on accorde aux corps des sorcières. On les accuse également d'obtenir la capacité de se métamorphoser et même de se rendre invisibles. Les cas sont relativement rares, mais il existe tout de même des témoignages comme celui de François Donzel contre Marie Theubet: «en rentrant chez lui après la chasse, il vit la figure d'un renard. Préparant son arme, au moment où il voulait faire feu, il vit une femme, Marie Theubet à la place»¹¹. L'accusation est encore une fois indirecte, mais suffisamment implicite, renvoyant à l'idée de l'animalité de la sorcière. L'association du renard au diable fait écho à l'image du goupil comme étant fourbe et malfaisant: «le renard représente le diable, car celui-ci feint d'être mort pour tromper tous ceux qui vivent selon la chair»¹². Les ruses du renard lui permettent de piéger ses victimes, tout comme le diable. D'autres animaux sont régulièrement associés aux sorcières ou sorciers, notons principalement le lièvre, mais aussi le loup, même si tous les démonologues ne valident pas ces théories de métamorphoses. Selon eux, le corps humain, créé par Dieu, ne peut être modifié même par le diable et les prétendues transformations physiques ne sont que des hallucinations.

Concernant la disparition corporelle, elle se retrouve dans un cas unique, celui de Jeannette Noirat, accusée de se rendre invisible aux yeux de son mari. Les témoignages à ce sujet sont toutefois indirects, rapportés par des villageois disant avoir entendu le mari, Richard, se plaindre que sa femme «se rendait invisible»¹³ lorsqu'il voulait la battre. Selon cette accusation, Jeannette pourrait disparaître lorsque quelqu'un souhaitait lui faire du mal, grâce à l'aide du diable. Toutefois, malgré sa propre confession, Jeannette nie pouvoir se rendre invisible. La capacité de disparition physique n'est pas discutée parmi les démonologues, sauf Pierre Nodé. Selon lui, métamorphose et invisibilité

seraient possibles pour les sorcières mais uniquement si c'est à travers Dieu que le diable peut maîtriser et transmettre ces capacités¹⁴. Les témoins ne semblent pas choqués d'imaginer qu'une sorcière peut ainsi modifier sa corporalité, montrant que le corps de la sorcière est redéfini dès son appartenance au diable et accède ainsi à des facultés défiant les lois naturelles. Cette acceptation prouve que la corporalité de la sorcière est vue par le biais d'un prisme spécifique et ne suit pas les découvertes anatomiques et rationnelles du siècle.

Possessions

Si les maléfices concernent la plupart des procès, la possession démoniaque est plus rare mais pas absente des accusations dans nos sources. Nous avons relevé trois cas qui apportent un certain nombre d'éléments liés à la corporalité de la sorcière et de ses victimes.

1^{er} cas¹⁵

Le premier cas concerne Jeanne Pecquignot, accusée par les villageois d'Alle en 1654 d'avoir transmis les malins esprits dans le corps d'un petit garçon nommé George. Ce dernier dit qu'il a été touché à la jambe par Jeanne et que depuis il est tombé malade. Comme pour les maléfices, le contact physique entre la sorcière et sa victime est présent ici, bien qu'il n'y ait aucun autre témoin de la scène. Le corps de Jeanne a donc agi comme canal de transmission pour la possession démoniaque, ce qui apporte une contrainte de proximité pour la sorcière. De plus, en étant obligée de toucher sa victime, la sorcière se révèle à elle, puisque même étant malade, la victime se souvient d'elle et la désigne comme responsable de son malheur. Si la transmission passe bien par le corps, ce dernier subit également des effets d'avoir les diables en lui. En effet, il est indiqué que le garçon ne peut plus prononcer ni le nom de Jésus ni celui de Marie et que lorsqu'on lui pose des objets saints sur le corps — tels que des reliques — il grimace, siffle et parle avec une voix effrayante. De plus, il est agité et ne se laisse pas toucher. L'un des témoins parle de la perturbation corporelle des battements du cœur de George, qui sont devenus anormaux, démontrant un mal intérieur provoqué par la possession démoniaque. Une fois apaisé par un breuvage préparé par Jeanne, sous la contrainte des villageois, il peut à nouveau parler et explique qu'il avait « un diable au genou, l'autre dans la jambe, le troisième au bras et le quatrième au cou, qui l'empêchait de parler »¹⁶. À travers cette déposition, le garçon indique avoir été le réceptacle de quatre démons, lui provoquant des réactions corporelles, ce

qui apporte encore une fois une matérialité de l'existence de Satan. Le corps agit ici comme témoin direct et palpable aux croyances imaginaires d'un diable capable de provoquer des maladies et de mettre en péril l'humanité.

2^e cas¹⁷

Madeleine Morel est accusée en 1670 d'avoir transmis des démons dans le corps d'une fillette. Cette dernière explique à ses parents qu'une dame de la montagne «lui avait soufflé sur le visage, et que la bouche lui faisait bien mal. Et il lui semblait que tout ce qu'elle mangeait était du poison et qu'elle se sentait mal intérieurement»¹⁸. Dans ce cas de figure, nous avons une transmission par le souffle, ce qui est admis par le démonologue Henry Boguet : «les sorciers tuent et endommagent de leur souffle et haleine»¹⁹. Il est surtout intéressant de noter ici que la fillette décrit les conséquences physiques qui se produisent avec les démons en elle, démontrant que les sensations corporelles sont demandées par le juge. Le corps de la victime permet donc une description et prend un rôle important dans le témoignage contre l'accusée de sorcellerie, puisqu'il devient l'indicateur du mal.

Dans le cas de George ainsi que de la fillette, nommée Louise, la transmission des démons par la sorcière provoque un dysfonctionnement du corps de la victime. Les perturbations, visibles physiquement, mettent en danger la survie de la personne puisque dans le cas de Louise, elle ne peut plus manger. Si elle n'avait pas pu être exorcisée en Lorraine²⁰, il ne fait aucun doute que la possession lui aurait été fatale. La possession s'attaque à la vie, soulignant l'objectif démoniaque de la ruine humaine, la mort et le chaos. Les démons insufflés dans les innocents s'acharnent à compromettre la vie de leur réceptacle.

3^e cas²¹

Le troisième cas concerne Elise Ruhier et a lieu au Noirmont en 1653. Lors de sa confession, elle avoue avoir «soufflé vingt-cinq diables dans le corps selon les demandes du diable qui lui disait et demandait de faire du mal»²². Ici encore, le corps de la sorcière joue le rôle de transmetteur et intermédiaire entre Satan et les êtres humains.

La confession d'Elise nous apporte également des indications corporelles détaillées : elle indique avoir été empêchée de témoigner plus tôt par le diable, montrant le pouvoir de celui-ci sur son réceptacle. Comme dans le cas de George, avoir un démon dans sa bouche empêche la personne de parler, que ce soit une victime ou une sorcière,

le démon ayant pris possession du corps de la personne. Lors du pacte, la sorcière accepte de faire don de son corps et de son âme au diable, la confession d'Elise n'est donc pas choquante pour la justice. Ensuite, Elise décrit le moment où les diables étaient encore en elle avant qu'elle ne les souffle sur sa victime : « elle avait pour lors lesdits ennemis dans sa bouche comme des fourmis »²³. Cet aveu confirme la théorie du corps de la sorcière comme transmetteur du mal et de tous types de maléfices démoniaques. De plus, il démontre que le corps de la sorcière a des réactions corporelles, ne faisant ainsi pas de différences entre réceptacle consentant et victime. L'une des possédées d'Elise précise « qu'elle se sentit mal intérieurement dans le corps, comme si elle fut pleine de fourmis »²⁴. Par deux fois, cette comparaison entre démons et fourmis indique une présence inhabituelle et dérangement par le biais du corps. La réalité de la possession est ainsi prouvée par les réactions physiques et les sensations corporelles. L'importance donnée aux expérimentations sensorielles s'inscrit dans le contexte de curiosité de la chair et se retrouve dans l'importance des descriptions physiques par les juges.

Dans ces trois cas de possessions, nous retrouvons l'intérêt du corps : il est l'intermédiaire entre le diable et les victimes. La sorcière devient le réceptacle et le transmetteur des démons, tout en demeurant à la fois l'indicateur de cette présence maléfique. Ainsi, la corporalité se place dans une position ambiguë entre la relayeuse et la traîtresse du diable.

3. La marque démoniaque

Selon les démonologues, lors du pacte avec le diable, ce dernier appose une marque sur le corps de la sorcière. L'inscription de l'alliance diabolique dans la chair donne un nouveau sens à l'existence de la sorcière, elle n'est plus chrétienne, mais esclave du diable à vie. Son corps lui est offert et lui appartient. Pour les juges, trouver cette marque représente un indice non négligeable de la culpabilité de la sorcière, puisque, dans la procédure inquisitoire, des preuves matérielles deviennent nécessaires. La constatation d'un stigmatte apporte ainsi une réalité physique justifiant l'usage de la torture pour obtenir les aveux, qui permettent une condamnation.

Certaines accusées avouent d'elles-mêmes avoir une marque sur leur corps, comme c'est le cas de Madeleine : « lorsqu'elle s'est donnée au diable, celui-ci l'empoigna par le cou et sur l'épaule, là où une marque apparaît du côté gauche, noire et dure ». Dans cet exemple, Madeleine

explique avoir une marque visible à la suite du pacte avec le diable. Son corps porte ainsi l’empreinte de son péché qui, ajouté aux aveux, permettra la condamnation à mort.

Ce cas de marque est toutefois rare, généralement les accusées n’en parlent pas d’elles-mêmes et surtout, la marque est plutôt réputée pour être invisible. En effet, les démonologues parlent d’une trace insensible que l’on peut découvrir uniquement en plantant une aiguille dans la chair, à différents endroits, jusqu’à trouver une zone où la torturée ne réagit pas. C’est le cas de Catherine Peine : « son dos étant ainsi découvert, le maître des œuvres lui a planté une grosse et longue aiguille sous l’épaule droite. Catherine n’a pas eu de douleur parce qu’elle ne savait pas qu’on lui plantait l’aiguille, elle l’a su seulement en touchant elle-même l’épingle »²⁶. Dans cet extrait, le corps prend encore une fois un rôle dominant : il apporte une preuve physique de l’appartenance de la sorcière au diable, puisque Catherine ne ressent rien. De plus, cette quête de la marque révèle l’attention portée au corps à cette époque : divers outils et spécialistes sont mobilisés pour identifier le stigmaté diabolique. Le corps de la sorcière, mis à nu et généralement rasé, se retrouve sous la curiosité et l’analyse minutieuse du bourreau. Certains démonologues précisent même que la marque chez les femmes est souvent « en des endroits peu accessibles au regard ou relevant de l’intime, voire de l’obscène comme les parties sexuelles »²⁷. Ainsi, l’inspection de l’intimité féminine est justifiée et permet au bourreau — ainsi qu’aux personnes présentes lors de l’examen — de dévoiler le corps féminin dans son entièreté. Avec cette notion en tête, il est important de rappeler que la sorcière porte souvent un stigmaté de caractère sexuel, étant donné que le sabbat est réputé pour ses pratiques érotiques telles que des orgies sexuelles, sodomie et accouplements avec les démons. Les pouvoirs de la sorcière s’articulent également autour de la sexualité puisqu’elles sauraient préparer des philtres d’amour, mais aussi provoquer l’impuissance masculine. La recherche de la marque s’inscrit donc dans cette curiosité générale — voire fascination — de la chair²⁸, et principalement des parties intimes²⁹, tout en apportant une ambiguïté au corps de la sorcière.

Si la marque apporte une justification à la torture, elle n’est pas suffisante à une condamnation. En effet, seuls des aveux amèneront une condamnation, comme nous le voyons dans le cas de Marguerite Brahiard. Inquiétée en 1647, une marque insensible est trouvée grâce à une aiguille plantée dans son estomac sans qu’elle ne réagisse. Elle dit que si elle a une marque, cette dernière provient de Dieu et n’avouera

rien, malgré la torture³⁰. Sans aveux, elle est donc relâchée. Ainsi, la marque diabolique, bien qu'apportant un substitut matériel au péché, n'est toutefois pas suffisante à une mise à mort.

4. Le corps scruté par la justice

L'utilisation du corps par le système judiciaire lui apporte plusieurs éléments. Le premier concerne toutes réactions corporelles que manifesterait l'accusée et le second porte sur la torture physique dans le but de faire avouer la personne.

Réactions corporelles

Le fonctionnement du corps est un intérêt croissant du XVII^e siècle et l'observation des changements corporels des victimes le démontre encore une fois. En effet, l'une des indications relevées par le greffier concerne le regard de l'interrogée, comme c'est le cas pour Madeleine Morel qui regarde « toujours ça et là, et particulièrement contre terre ; et l'on a remarqué que le gosier semblait quelque fois enfler, lors que l'on croyait qu'elle était sur le point de confesser »³¹. Le regard vers le bas trahit une appartenance au diable selon le démonologue Henry Boguet et est ainsi un indice de culpabilité de Madeleine. Le corps apporte ainsi une nouvelle dimension aux procès en devenant un territoire d'enquête permettant de révéler les sorcières.

L'une des principales réactions observées et inscrites dans les procès concerne les larmes, ou plutôt l'incapacité de pleurer. Dans le procès contre Jeannette et Madeleine, il est précisé que ni l'une ni l'autre n'ont versé de larmes³² et lors de l'interrogation d'Elisabeth, les juges l'interrogent sur les raisons qui l'empêchent de pleurer³³. Elle répond qu'elle n'a pas mangé et que son corps est, de fait, vide. Néanmoins, cette justification ne convainc pas les juges. Une telle signification d'absence lacrymale a longuement fait l'objet de théories par les démonologues affirmant que les larmes existent pour les pénitents et sont ainsi interdites aux sorcières³⁴. Les larmes symbolisent le don de Dieu et l'incapacité de pleurer est provoquée par Satan. Les découvertes scientifiques sur le fonctionnement du corps comme machine mécanique sont rejetées au profit d'une explication démoniaque pour les accusées de sorcellerie. Toutefois, dans l'éventualité où une sorcière parviendrait malgré tout à verser des larmes, les démonologues attribuent ce phénomène à la possibilité d'extraire une larme par un effort considérable³⁵. Ainsi, même si une accusée se mettait à pleurer, cela ne suffirait pas à

l'innocenter et elle serait néanmoins soumise à la torture, mise en place pour obtenir des aveux.

Une dernière réaction importante dans les procès est l'absence de crainte face à la torture. Pour ce faire, la prise de pouls permet de connaître le niveau d'anxiété des accusées. Lors du procès de Catherine Peine, le greffier précise qu'elle « n'avait point d'appréhension de la torture »³⁶ après lui avoir senti la veine ou le pouls. Ainsi, les palpitations du cœur ont leur importance lors de l'examen de la victime, car elles permettent d'identifier l'état dans lequel se trouve l'accusée. Il faut savoir que les médecins s'intéressent au pouls depuis l'Antiquité déjà, avec Galien notamment³⁷. Selon les démonologues, la sorcière peut affronter la torture sans crainte, car elle ne ressent pas la douleur, grâce à des sorts ou des breuvages. Pour les experts du corps, si une femme présumée sorcière ne ressent ni peur ni douleur, il s'agit d'une charge supplémentaire pour l'identifier comme suppôt du diable. Lors de l'interrogatoire de Jeannette Noirat, il est relevé qu'elle endure « sans s'émouvoir, sinon qu'elle voulait seulement endurer la torture pour la mort et passion de Jesus Christ et qu'elle semblait se moquer de la douleur »³⁸. Le greffier et les personnes présentes lors de son interrogatoire interprètent ses réactions comme indifférentes, confirmant le bien-fondé de son accusation.

Estrapade

Le corps et ses réactions apportent au système judiciaire des indications ajoutant du poids à la culpabilité de l'accusée, mais ne suffisent pas à une condamnation, poussant la torture à son paroxysme. Dans la région de l'Évêché de Bâle, la technique de l'estrapade est utilisée pour confronter les accusées et consistait à leur attacher les mains derrière le dos et les soulever. La douleur provoquée par cette action force les victimes à avouer : « étant pour la troisième fois relevée, après quelques petites secousses, Madeleine a demandé derechef d'être abaissée, promettant de ne plus vouloir faire l'opiniâtre »³⁹. Cette violence faite sur le corps des supposées sorcières démontre une utilisation du corps pour obtenir des aveux, puisque seuls ces derniers permettent aux juges de condamner les accusées. La torture n'est pas une fin mais un moyen légal d'obtenir la vérité selon la définition de l'Académie française en 1694 : « Gêne, tourment qu'on fait souffrir à quelqu'un par ordre de justice, pour lui faire confesser la vérité »⁴⁰. L'objectif de la question⁴¹ était destiné à faire avouer à travers la douleur. Utilisé une première fois par

le diable, le corps de la sorcière subit ainsi une deuxième violation, par les représentants de la justice, permettant de lui extorquer des aveux.

Il faut noter que si la torture provoque des sévices physiques, elle ne peut être administrée que sur des personnes en état de bonne santé. Nous retrouvons le cas de Jeannette, qui fait une grève de la faim lorsqu'elle est emprisonnée. Cette situation provoque une complication pour la justice, qui ne peut la mettre à la question dans cet état, car elle est trop faible de corps. Le bailli demande alors qu'un médecin soit envoyé pour «juger des forces ou faiblesses de Jeannette, avant qu'elle soit appliquée à la torture et que faute n'arrive»⁴². Ainsi, la torture est réglementée et nous remarquons une forme d'inquiétude de ne pas la pratiquer sur une personne faible physiquement, bien que des morts peuvent survenir pendant ou après, démontrant les abus de la pratique.

La torture permet d'arracher des aveux, obligatoires à la condamnation, mais il arrive que les questionnées n'avouent rien, malgré les séances de question. Il s'agit d'un faible pourcentage (environ 16% dans l'Évêché de Bâle⁴³), mais c'est le cas de Catherine Peine qui «a persisté en négations»⁴⁴ et Sybille Vallat qui «demeura toutefois constante à maintenir son innocence»⁴⁵. Ces deux femmes résistent à la torture et finissent donc par être relâchées. Toutefois, même si elles sont libérées, la charge mentale subie et l'accusation ne disparaissent pas, puisqu'elles restent, aux yeux du village, suspectes et sont assignées à résidence par la justice. Ce confinement est accompagné d'un urphède, qui est un serment par lequel la libérée promet de ne pas chercher à se venger des officiers du prince, des personnes ayant causé son arrestation ou des témoins ayant déposé contre elle. Lorsqu'il s'agit de sorcellerie, les femmes doivent également s'engager à ne plus chercher noise, se confesser. Parfois, elles peuvent être bannies, bien que n'ayant pas avoué et ayant été relâchées de prison⁴⁶. Ainsi, même si la culpabilité n'est pas prouvée, une enquête pour sorcellerie laisse des traces dans la vie d'une accusée.

5. Conclusion

Pour conclure, la répression de la sorcellerie prend place dans des siècles troublés religieusement et économiquement, qui commencent à voir les balbutiements de la médecine et de l'étude des corps. Ces derniers sont la curiosité centrale à une époque où, paradoxalement, le corps des sorcières est toujours considéré comme mystique et pouvant lancer des maléfices par le toucher. Le corps prend une double

fonction : il représente à la fois l'objet de la corruption tout en étant son dénonciateur. Cette ambiguïté autour du corps se dessine au travers des sources manuscrites et se comprend à l'aide des traités de démonologie du xvi^e siècle. Le corps de la sorcière devient l'instrument du diable lors du pacte, obtenant des capacités hors du commun telles que la métamorphose et l'invisibilité. Prendre le démon comme maître force la sorcière à répandre le mal par le toucher et le souffle, provoquant maladies et mort sur les humains et les animaux. Le corps devient ainsi un intermédiaire aux maléfices et possessions démoniaques, avant de devenir l'outil de la justice. Celle-ci intervient sur le corps de la sorcière afin de trouver la marque diabolique, que Satan appose lors du pacte. Le corps a, à ce moment, une double utilité : s'il est facilement corrompu, il trahit cette même corruption en portant sur lui une trace. C'est également à travers la chair que la vérité est arrachée, pour obtenir des aveux par la torture. Les réactions corporelles de l'accusée sont inspectées et détournées, afin de corroborer les crimes de sorcellerie ; les sciences sont utilisées seulement lorsqu'elles peuvent affirmer les soupçons et ignorées si elles apportent le doute. Le système judiciaire met en place un processus dont il est difficile de sortir. Les aveux, nécessaires à la condamnation, passent par la blessure physique, pénétrant le corps et l'intimité de la chair, afin de briser la résistance de la présumée sorcière. Le corps prend donc une place importante dans les procès puisqu'il devient presque un acteur à part entière : révélateur du péché commis et outil pour briser la volonté de la victime. Le corps représente une constante nécessaire à tous les procès sans pour autant apporter lui-même les preuves suffisantes. Il n'est donc qu'un biais permettant toute une procédure judiciaire, passant par les accusations, la recherche de la marque, les observations pour finir par la torture et les confessions.

La corporalité de la sorcière permet une catégorisation inverse du corps de la sainte : « cette image duale [qui reflète] la contradiction d'une condition féminine étroitement liée au discours et aux représentations opérées par des hommes sur un corps féminin marqué du sceau de l'étrangeté ». L'impureté de la femme considérée comme sorcière est prouvée grâce à l'intrusion violente masculine sur le corps de l'accusée. La piété de la sainte est, quant à elle, décrétée par l'invitation religieuse d'intériorisation d'un modèle où le corps est une enveloppe à rejeter. Bien que ces deux figures féminines représentent les revers d'une opposition divine et démoniaque, elles partagent la même intrusion masculine sur l'interprétation de leur corps.

Gilliane Barthe a terminé son Master en histoire et littérature française à l'Université de Neuchâtel en 2022 et travaille désormais comme archiviste et co-commissaire d'exposition. Originnaire du canton du Jura, elle a écrit son travail de maturité sur la thématique de la sorcellerie et c'est sur ce même sujet qu'elle rédige son mémoire de master, désireuse de mettre à l'honneur les sources locales et inédites de sa région. Primé par le prix Kunz, décerné par la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, son travail de mémoire a fait l'objet d'une publication en août 2025. Intitulé Le Corps Jugé, cet ouvrage s'applique à rendre hommage aux victimes d'une persécution non égalée dans notre pays.

BIBLIOGRAPHIE ⁴⁸

1) Sources primaires

Archives

AAEB (Archives de l'ancien Évêché de Bâle) :

B 168/18-28, le procès contre Sybille Vallat et Catherine Docourt, 1617.

B 168/19-20, le procès contre Blaise Donzel et Claude Meyrat, 1641.

B 168/19-24, le procès contre Marguerite Brahiard et Jacquette Jeannerat, 1647-1648.

B 168/19-27, le procès contre Elisabeth Maiguy et Marguerite Vaicle, 1652-1653.

B 168/19-28, le procès contre Louise Greby, Richarde Cattin, Françoise Pequignat, Eve Girardin, Elise Ruhier, Evatte Meyrat, Jacquette Meyrat et Jeannette Meyrat, 1653-1654.

B 168/19-29, le procès contre Jeanne Pecquignot, 1654.

B 168/19-30, le procès contre Catherine Peine, 1658-1659.

B 168/19-35, le procès contre Marie Theubet, Madeleine Morel et Jeannette Noirat, 1670.

Traité de démonologie

Bodin J. *De la démonomanie des sorciers*. Paris : Chez Jacques du Puys, Libraire Juré, 1582.

Boguet H. *Discours execrable des sorciers*. Rouen : Chez Romain de Beauvais, 1606.

Daneau L. *Les Sorciers : Dialogue tres-utile et nécessaire pour ce temps*. Genève : de l'Imprimerie de Jaques Bourgeois, 1574.

De Lancre P. *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*. Paris : Chez Nicolas Buon, 1613.

Nodé P. *Declamation contre l'erreur execrable des Maleficiers*. Paris : Chez Jean du Carroy Imprimeur, 1578.

Prieur C. *Dialogue de la lycanthropie ou transformation d'hommes en loups. Vulgairement dis Loups-garous, & si telle se peut faire*. Louvain : Chez Jehan Maes & Philippe Zangre, Libraires Jurez, 1596.

Wier J. *Histoires, disputes et discours, des illusions et impostures des diables* (trad. anonyme). Genève : Jaques Chouet, 1579.

2) Sources secondaires (sélection)

Andenmatten B. et Utz Trempp K. [en ligne] «De l'hérésie à la sorcellerie: l'inquisiteur Ulric de Torrenté OP (vers 1420-1445) et l'affermissement de l'inquisition en Suisse romande», in : *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, n°86, 1992, pp. 69-119.

- Andretta E. et Mandressi R. « "Anatomia artificiosa" Usages et manipulations du corps à l'époque moderne », in : *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, n°11, 2013.
- Barthe G. *Le Corps Jugé. Procès de Sorcellerie de l'Évêché de Bâle au XVII^e siècle*. Éditions Alphil PUS, 2025.
- Cuir R. *Renaissance de l'anatomie*. Paris: Hermann Éditeurs, 2016.
- De Beauvais P. (s.d.) [en ligne] « Le renard », in : *Bestiaire en ligne de la BnF*, consulté le 9 août 2022, disponible à l'adresse : http://expositions.bnf.fr/bestiaire/feuille/index_renard.htm.
- Dictionnaire de l'Académie Française, 1^{re} édition. (1694) [en ligne] « Torture », consulté le 21 juin 2022, disponible à l'adresse : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A1T0148-20>.
- Febvre L. « Sorcellerie, sottise ou révolution mentale? », in : *Annales. Économie, sociétés, civilisations*, 3e année, n°1, 1948, pp.9-15.
- Ghosh S. K. [en ligne], "Human cadaveric dissection: a historical account from ancient Greece to the modern era", in : *Anatomy and cell biology*, n°48, vol.3, 2015, pp.153-169, consulté le 12 mai 2022, disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4582158/>.
- Gimaret A. [en ligne] « Représenter le corps anatomisé aux XVI^e et XVII^e siècles : entre curiosité et vanité », in : *Études Épistémè*, n°27, 2015, consulté le 12 mai 2022, disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/episteme/501>.
- Janin-Thivos M. « Torture inquisitoriale et nudité : la pudeur en question », in : *Rives méditerranéennes*, n°30, 2008, pp.65-76.
- Mandressi R. *Le regard de l'anatomiste. Dissections et invention du corps en Occident*. Éditions du Seuil, 2003.
- Ostorero M. « Les marques du diable sur le corps des sorcières (XIV^e – XVII^e siècles) », in : *Micrologus XIII, La pelle umana = The human skin*, 2005.
- Ostorero M., Paravicini Bagliani A., Utz Tremp K. et Chène C., *L'imaginaire du sabbat : édition critique des textes les plus anciens (1430 c.-1440 c.)*. Lausanne: Cahier Lausannois d'histoire médiévale, Université de Lausanne (Unil), 1999.
- Pélicier Y. « Le corps de la sorcière », in : *Le Corps à la Renaissance : actes du xxx^e colloque de Tours 1987*, Paris: Aux Amateurs de livres, 1990, pp.139-145.
- Pennuto C. [en ligne] « Pulsations du corps en médecine », in : *Histoire, médecine et santé, Économie des savoirs*, n°11, 2007, pp.55-76, consulté le 21 août 2022, disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/hms/1095>.
- Rebetez J.-C. « Urphède » in *Abécédaire*, consulté le 05.12.2025, disponible à : <https://www.aueb.ch/fr/Abecedaire/Urphede.html>.
- Rogozinski J. « L'aveu de la vérité. Torture et confession dans la chasse aux sorcières », in : *Les Temps Modernes*, n°673, 2013/2, pp.1-23.
- Tranié G. « Le diable au corps ou le christ au cœur ? Les symptômes corporels de la possession chez la sorcière et la religieuse en Lorraine (XVI^e-XVII^e siècles) », in : *La Représentation de la sorcière et de la magicienne*, Paris: Classiques Garnier, 2021, pp.173-191.
- Viallet L. *Sorcières! La Grande Chasse*. Paris: Armand Colin, 2013.

Le rôle du corps dans les procès de sorcellerie du XVII^e siècle

NOTES

¹ Cet article est basé sur mon livre, intitulé *Le Corps Jugé*, et résume les principales analyses faites sur la base des sources manuscrites de procès de sorcellerie conservés aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle, à Porrentruy. Pour des informations détaillées, vous pouvez vous référer au contenu de ce texte ou à sa bibliographie.

² Voir en particulier : Gosh 2015, Gimaret 2015, Mandressi 2003, Cuir 2016.

³ AAEB B 168/19-35.8, p.7.

⁴ AAEB B 168/19-35.8, p.6.

⁵ AAEB B 168/19-35.16, p.6.

⁶ AAEB B 168/19-35.8, p.6.

⁷ AAEB B 168/19-35.16, p.6.

⁸ AAEB B 168/19-35.7, p.1.

⁹ AAEB B 168/19-35.6, p.6.

¹⁰ AAEB B 168/19-35.1, p.8.

¹¹ AAEB B 168/19-35.1, p.1.

¹² De Beauvais P. « Le renard » in *Bestiaire en ligne de la BnF*.

¹³ AAEB B 168/19-35.1, p.18.

¹⁴ Nodé P. *Declamation contre lerreux execrable des Maleficiers*. Paris : Chez Jean du Carroy Imprimeur, 1578, p.6.

¹⁵ AAEB B 168/19-29.

¹⁶ AAEB B 168/19-29.2, p.7.

¹⁷ AAEB B 168/19-35.

¹⁸ AAEB B 168/19-35.6, p.3.

¹⁹ Boguet H. *Discours execrable des sorciers*. Rouen, Chez Romain de Beauvais, 1606, p.143.

²⁰ Il n'est pas précisé pourquoi ils se rendent en Lorraine pour l'exorcisme, probablement qu'il n'était pas possible de le faire dans la région. Les cas de possessions sont très rares dans la région, mais sont affaires plus courantes en France.

²¹ AAEB B 168/19-28.

²² AAEB B 168/19-28.15, p.11.

²³ AAEB B 168/19-28.15, p.12.

²⁴ AAEB B 168/19-28.1, p.1.

²⁵ AAEB B 168/19-35.8, p.6.

²⁶ AAEB B 168/19-30.16, p.5.

²⁷ Viallet 2013, 89.

²⁸ Gimaret 2015, en ligne.

²⁹ Cuir 2016, 138.

³⁰ AAEB B 168/19-24.5, p.18.

³¹ AAEB B 168/19-35.8, p.3.

³² AAEB B 168/19-35.10, p.2.

³³ AAEB B 168/19-27.4, p.1.

³⁴ De Lancre P. *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*. Paris, Chez Nicolas Buon, 1613, p.135.

³⁵ Boguet 1606, p. 230.

³⁶ AAEB B 168/19-30.1, p.6.

³⁷ Pennuto 2007, 55-76.

³⁸ AAEB B 168/19-35.16, p.4.

³⁹ AAEB B 168/19-35.8, p.6.

⁴⁰ Dictionnaire de l'Académie Française, 1^{re} édition. (1694) [en ligne] « Torture ».

⁴¹ Le terme « question » renvoie à la torture interrogative.

⁴² AAEB B 168/19-35.15, p.1.

⁴³ Barthe 2025, 67.

⁴⁴ AAEB B 168/19-30.16, p.7.

⁴⁵ AAEB B 168/18-28.2, p.7.

⁴⁶ Rebetez 2025, « Urphède » in *Abécédaire*, en ligne.

⁴⁷ Tranié 2021, 189.

⁴⁸ Ne sont présentées ici que les sources primaires et secondaires utiles à cet article. Pour tous compléments, l'ouvrage *Le Corps Jugé* fournit l'entièreté des références utiles aux réflexions et constats de l'analyse sur la place du corps dans les procès de sorcellerie.

Un projet d'envergure internationale : la mise en ligne et la transcription automatique des procès criminels et de sorcellerie aux Archives de l'ancien Évêché de Bâle

JEAN-CLAUDE REBETEZ

Avec le projet « Crimes et châtiments », les Archives de l'ancien Évêché de Bâle (AAEB) développent un concept innovant pour mettre en valeur les sources criminelles d'Ancien Régime, à commencer par les procès de sorcellerie. Lancé en 2022, le projet devrait s'achever en 2027. Il s'agit d'utiliser les outils numériques et l'Intelligence Artificielle (IA) afin de permettre au public le plus large d'accéder à ces documents extrêmement riches, mais souvent très difficiles à déchiffrer. « Crimes et châtiments » ouvre une voie novatrice, qui bouleversera les formes de consultation des archives criminelles et en simplifiera radicalement l'accès et la compréhension.

Des sources captivantes... mais trop difficiles d'accès

Les archives criminelles d'Ancien Régime offrent une manne inépuisable d'informations sur le quotidien, les valeurs, les croyances, les comportements, les rapports sociaux ou le fonctionnement des institutions de l'époque. En effet, les dossiers comportent très fréquemment des documents narratifs qui contiennent des éléments impossibles à trouver dans les autres séries administratives. Les récits contenus dans les dépositions et les interrogatoires des témoins et des suspects donnent une image souvent très colorée de la vie, des activités, de l'environnement matériel ou des interactions journalières des gens simples. Lors de la procédure, témoins et accusés sont amenés à décrire des tranches de leur existence qui dépassent le délit sous enquête.

Les procès de sorcellerie présentent la même richesse de contenu que les autres dossiers criminels, mais avec quelques importantes particularités en plus. Comme ils évoquent le surnaturel, l'action du démon et les maléfices que ses suppôts sont réputés accomplir sur terre, ils abordent souvent des sujets comme la magie, la médecine populaire, les pratiques et croyances superstitieuses, ainsi que d'autres thèmes extrêmement peu documentés ailleurs. Ensuite, dans la mesure où les femmes sont les principales victimes de la chasse aux sorcières — elles représentent environ 90 % des exécutions dans l'ancien Évêché de Bâle — les dossiers parlent beaucoup d'elles, ce qui n'est pas le cas des autres procès. Car, sous l'Ancien Régime comme aujourd'hui, la criminalité est très majoritairement une affaire d'hommes... sauf pour les délits

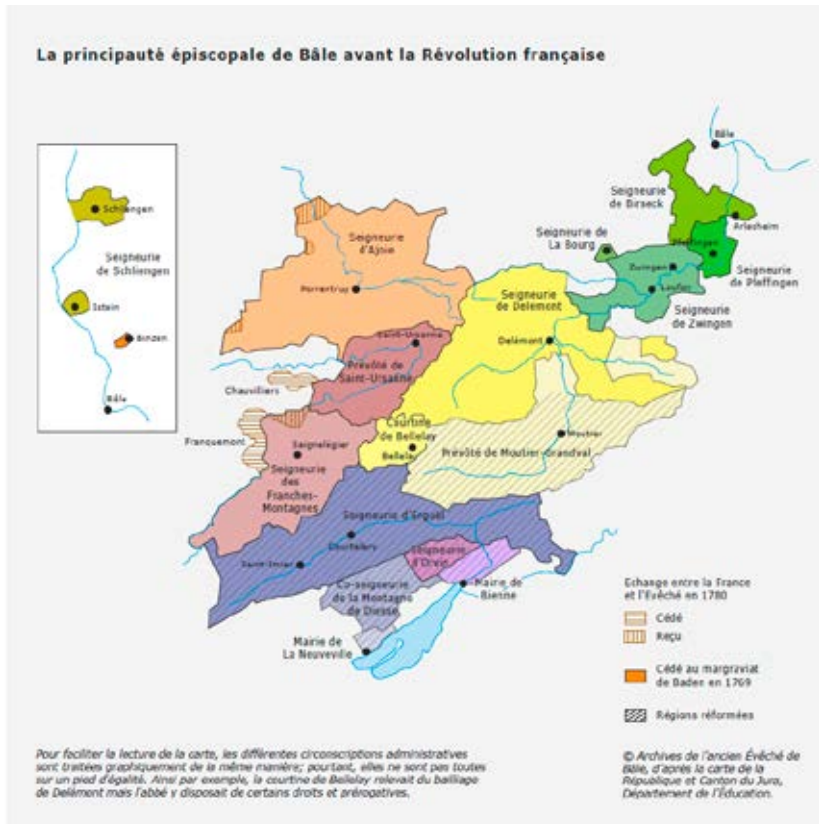


Figure 1. Carte de la principauté épiscopale de Bâle (AAEB).

sexuels et la chasse aux sorcières. Dans le premier cas, l'équilibre des genres s'impose d'autant plus que les grossesses indésirables sont souvent à l'origine des procédures. Dans le second, la triste prépondérance féminine s'explique justement parce qu'il s'agit d'un crime imaginaire, qui rend bien davantage compte des projections fantasmatiques d'alors sur les femmes que de la prétendue propension de ces dernières à s'associer au démon¹. Quoi qu'il en soit, les dossiers de sorcellerie regorgent d'informations sur les femmes accusées, leur vie et leur statut; ils représentent une source irremplaçable pour l'histoire des femmes, comme les études de la présente livraison des *Actes* de la Société jurassienne d'émulation le démontrent amplement.

Selon nos chiffres provisoires, il existe plus de 550 procès de sorcellerie aux Archives de l'ancien Évêché de Bâle pour un total qu'on peut évaluer à plus de 8000 pages². Les dossiers conservés vont de 1546 à 1710, date du dernier bûcher. Diverses sources attestent qu'il y a eu des procès dès le xv^e siècle, mais les procédures en sont perdues; du reste, les archives comportent de nombreuses lacunes aussi de 1546 à 1710. Après 1710, les autorités n'ont plus donné suite aux accusations de sorcellerie ou les ont traitées comme des actes illicites de magie ou des manifestations de la crédulité superstitieuse du public.

Les procès de sorcellerie conservés aux AAEB sont classés dans diverses sections³:

- Une grande partie d'entre eux ont été rassemblés dès le xvii^e siècle dans une série spécifique, intitulée *Criminalia in genere* et pourvue de la cote B 168 au milieu du xviii^e siècle. Nous n'entrons pas ici dans le détail de cette série qui comporte aussi 14 boîtes dont le contenu ne concerne pas les procès de sorcellerie. Ces derniers sont regroupés et occupent actuellement 7 boîtes (cotées B 168/14 à 19, pour un total d'environ 5700 pages). Les dossiers concernant l'Ajoie y sont majoritaires, sans doute en raison de la proximité avec le pouvoir central princier résidant au château de Porrentruy. Jusqu'à il y a peu, les chercheurs travaillant sur la chasse aux sorcières ne connaissaient que cette série, ce qui explique que les rares et déjà anciens travaux généralistes rédigés sur cette thématique présentent de grandes lacunes⁴.
- De nombreux actes concernant la chasse aux sorcières figurent dans les séries criminelles des bailliages constituant le fonds des Procédures criminelles de la section Justice. Ces documents proviennent essentiellement des archives des diverses seigneuries de la principauté. Les procès de sorcellerie y côtoient toutes les autres

affaires criminelles commises dans le bailliage concerné. Certaines séries contiennent beaucoup de matériel sur la chasse aux sorcières, en particulier celle de l'Erguël (PCrim E). Bizarrement, on trouve d'assez nombreux dossiers dans les Procédures criminelles d'Ajoie (PCrim A), malgré la forte représentation de cette région sous les cotes B 168/14 à 19 mentionnées plus haut.

- Quelques procès se trouvent dispersés dans d'autres séries ou fonds des AAEB, en particulier sous les cotes de la section B concernant les divers bailliages⁵.
- Enfin, il faut mentionner ici les séries qui ne contiennent pas de procès de sorcellerie, mais apportent des informations complémentaires souvent précieuses. Nous citerons en particulier les comptes des seigneuries (frais d'emprisonnement et d'exécution, confiscation des biens de la personne exécutée, etc.), les registres des missives de la Cour (Cod. 332A à 388, de 1507 à 1737, avec des lacunes) ou les registres des sentences criminelles du Conseil aulique (Cod. 205A à Cod. 205F, de 1656 à 1792).

De plus, quelques lots de documents concernant la région se trouvent dans d'autres dépôts d'archives, soit parce qu'ils n'ont jamais fait partie des AAEB⁶, soit parce qu'ils en ont été retirés, comme le registre des procès de sorcellerie du Plateau de Diesse qui fait l'objet d'un article dans le présent volume⁷.

La relative dispersion des sources concernant la chasse aux sorcières est donc une première difficulté pour la recherche. Elle n'est pas la seule: le désordre régnant dans les principales séries (à savoir les procédures criminelles des seigneuries d'avant le XVIII^e siècle et les cotes B 168) ainsi que les difficultés de lecture posées par les documents entravent aussi l'accès à ces sources.

L'apport de « Crimes et châtements »

La Fondation des AAEB a lancé ce projet afin de surmonter les obstacles mentionnés ci-dessus. Pour rendre les dossiers accessibles et faciles à consulter, nous avons défini six objectifs complémentaires :

- le classement rigoureux et pérenne des séries et des dossiers ;
- leur description détaillée dans les inventaires en ligne ;
- la reproduction numérique de toutes les pièces ;
- la mise en ligne de ces reproductions numériques sur un site complémentaire accessible depuis l'inventaire en ligne ;

- la réalisation progressive des transcriptions d'une partie des documents, mises en ligne sur le même site complémentaire;
- la réalisation d'instruments de médiation facilitant l'accès à ces ressources pour le grand public. Le site web principal des AAEB (www.aaeb.ch) présente ces outils de médiation et oriente les chercheurs vers l'inventaire en ligne et le site complémentaire hébergeant les reproductions et les transcriptions.

Préalable à toutes les autres opérations, le classement implique la réintégration vers leur emplacement d'origine des pièces égarées dans d'autres dossiers ou séries, ainsi que le classement et la numérotation des pièces à l'intérieur de chaque dossier pour éviter le retour du

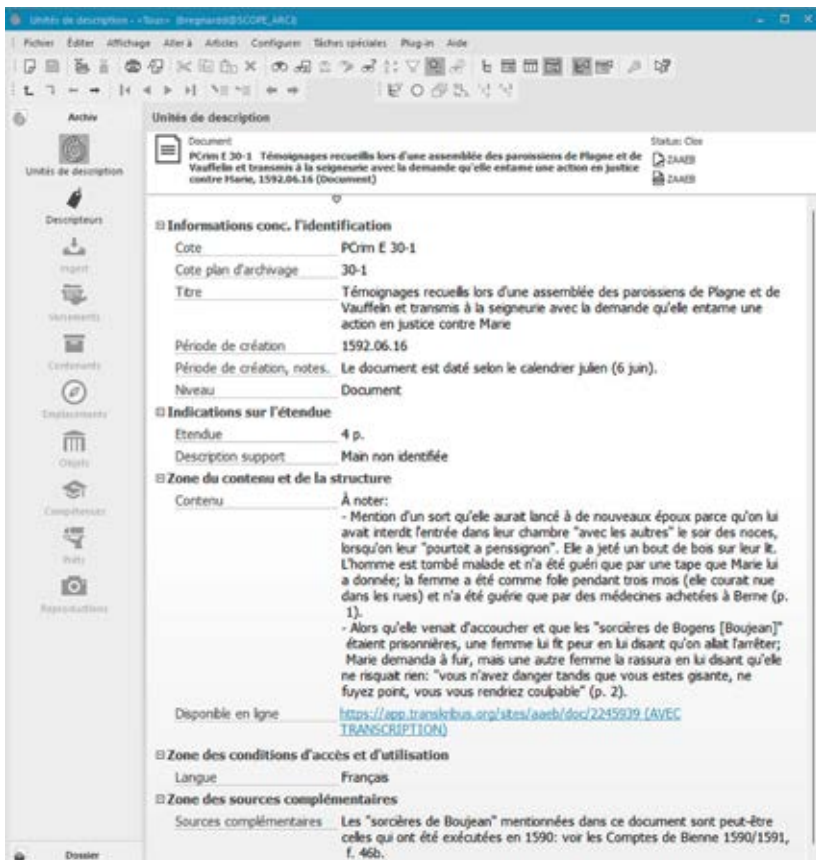


Figure 2. Description détaillée d'un document dans le répertoire des AAEB (témoignages contre Marie Girard, de Vauffelin, 1592) (PCrim E 30-1).

désordre au fil des futures consultations et en vue de leur numérisation. Les documents sont de plus paginés individuellement.

Ce travail nécessite un traitement pièce à pièce, qui s'accompagne d'une inventarisation très détaillée. Le répertoire comprend en effet pour chaque dossier une description générale comprenant au minimum la cote, un titre, les dates extrêmes, le nombre et la langue des pièces, ainsi qu'un résumé souvent très développé du contenu; s'y ajoutent fréquemment des remarques, la mention des sources complémentaires, voire une bibliographie. Au niveau inférieur, l'inventaire de chaque document présente les mêmes éléments de description (le nombre des pages remplaçant ici le nombre des pièces), avec, le cas échéant, diverses autres informations supplémentaires — en particulier la mention du scripteur du document lorsqu'il est identifié. Enfin, l'inventaire comprend un lien vers la reproduction numérique du manuscrit et sa transcription (quand cette dernière existe).

Les transcriptions automatiques — un travail de pionnier dans le domaine francophone

L'élément le plus novateur du projet consiste incontestablement dans le recours au HTR (*Handwritten Text Recognition*), à savoir la transcription automatique des textes manuscrits. En effet, les documents des XVI^e et XVII^e siècles sont souvent difficiles à déchiffrer, y compris pour le public académique, dont les compétences paléographiques tendent à s'affaiblir. De plus, les dossiers des AAEB contiennent souvent des pièces en allemand, car l'administration centrale travaillait principalement dans cette langue jusqu'au XVIII^e siècle. Or, l'écriture cursive germanique (la *Kurrentschrift*) pose des problèmes de lecture aigus, même aux germanophones.

Nous avons donc décidé de développer un concept permettant de générer des transcriptions automatiques pour les textes les plus difficiles, en allemand et en français, puis de corriger ces transcriptions et les mettre en ligne pour le public. Dans ce but, les AAEB ont adhéré à la coopérative Transkribus, la plus grande plate-forme de reconnaissance de textes et d'analyse d'images, issue de deux programmes de recherche européens (IMPACT, *IMProving ACcess to Text*⁸ et READ, *Recognition and Enrichment of Archival Documents*⁹) coordonnés par l'université d'Innsbruck. Le choix de Transkribus s'est imposé pour des motifs pratiques (prestations très complètes ne requérant pas de

connaissances informatiques particulières), financiers, et de pérennité. En effet, dans l'univers numérique actuel fort mouvant et instable, la coopérative Transkribus donne les meilleures garanties de solidité à long terme, ne serait-ce que par le grand nombre des institutions membres de la coopérative. En outre, Transkribus offrait déjà en 2022 des modèles de transcription assez performants pour les textes en allemand¹⁰.

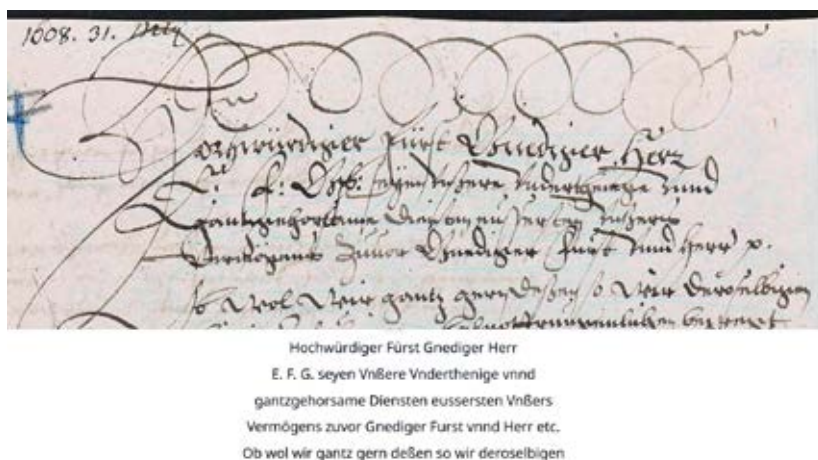
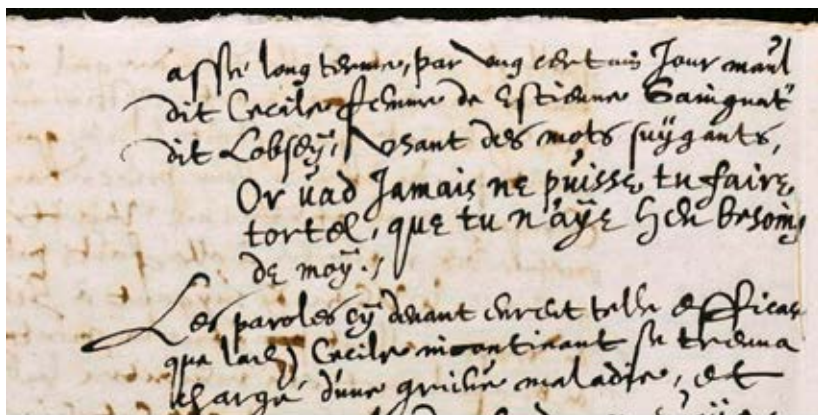


Figure 3. La communauté de Moutier demande au prince qu'Élise Paignarde soit poursuivie pour sorcellerie, 1608. Texte en allemand de main inconnue (B 168/15-8.11, p. 1, détail).

En revanche, il n'existait pas alors (et il n'existe toujours pas actuellement) de modèles satisfaisants pour transcrire automatiquement les textes en français des XVI^e et XVII^e siècles¹¹. Les AAEB ont donc décidé de contribuer à combler cette lacune en développant les leurs. Notre cheffe de projet spécialisée en humanités numériques, Élodie Paupe, a d'abord sélectionné le modèle le plus adapté à nos sources, parmi ceux disponibles sur la plate-forme de Transkribus. Il s'agissait d'un modèle développé par le professeur Tobias Hodel¹². L'algorithme a ensuite été exercé pour déchiffrer l'écriture d'un fonctionnaire actif au début du XVII^e siècle, le prévôt Henri Farine, qui a rédigé dans les années 1600-1618 un grand nombre de documents aujourd'hui aux AAEB. Au début, les textes transcrits automatiquement comportaient de très nombreuses erreurs. Ils ont été corrigés par le soussigné, puis l'algorithme a été réexercé, et ainsi de suite. Actuellement, le modèle est très performant (*Character Error Rate* ou CER de 2.96%¹³). Nous l'avons ensuite enrichi avec les textes de trois autres officiers bien représentés dans les

sources du début du XVII^e siècle (dont Jean Germain Bajol), mais dont les écritures sont fort différentes de celle de Farine. Après un nouveau cycle de corrections et d'entraînement, les bons résultats obtenus nous ont permis de passer à une nouvelle étape, encore en cours: les transcriptions de documents écrits par des « mains » de plus en plus nombreuses et diverses, dans le but de diversifier les compétences de reconnaissance du modèle.



Region1

asse long terme, par ung certain jour maul-

dit Cecile femme de Estienne Gaingnat

dit Lobsey, usant des mots suygangs,

Or vad jamais ne puisse tu faire

tortel, que tu n'aye heu besoing

de moy.

Les paroles cy devant eurent telle efficace

que ladite Cecile incontinent se trouva

chargè d'une grieve maladie, et

Figure 4. Aveux de Viatte Bugeon, de Bressaucourt, avec une formule de malédiction, 1596. Texte en français de la main du prévôt Jean Germain Bajol (B 168/14-39.2, p. 14, détail).

Dans l'état actuel de nos travaux, le dernier modèle mixte des AAEB donne déjà des résultats très intéressants pour les textes des XVI^e et XVII^e siècles (CER de 7.84%). Il permet d'obtenir des transcriptions excellentes pour les mains les plus courantes, et souvent peu fautives pour les autres, y compris quelquefois pour des mains encore inconnues de l'algorithme — même si les performances varient naturellement très

fortement selon les écritures. En 2026, les AAEB rendront public leur modèle francophone mixte sur la plate-forme de Transkribus, où il sera disponible pour les chercheurs ou d'autres institutions qui pourront l'utiliser ou le développer à leur gré¹⁴. En décembre 2025, les textes corrigés d'environ 3100 pages de manuscrits sont consultables en ligne sur le site complémentaire des AAEB¹⁵ — et ce nombre ne fera qu'augmenter à l'avenir.

Il convient de souligner ici le rôle scientifique joué par les AAEB, dans la mesure où les textes du XVI^e et du XVII^e siècles utilisés par notre modèle mixte constituent actuellement un des plus importants, sinon le plus important corpus de transcriptions corrigées pour des textes en français de cette époque — et il sera encore enrichi dans les années à venir. De plus, les AAEB mettent ce matériel à disposition de projets de développement d'outils de HTR conduits par d'autres plates-formes institutionnelles¹⁶.

Médiation et perspectives d'avenir

Les sources exploitables mises à disposition grâce à « Crimes et châtiments » sont notables, mais encore faut-il que les chercheurs et le public en connaissent l'existence. Les AAEB ont donc prévu une stratégie de communication passant par l'organisation de conférences, des collaborations avec d'autres institutions, des participations à des tables rondes et des colloques, ou des publications¹⁷. Par ailleurs, le site principal des AAEB (www.aaeb.ch) a été refondu afin d'informer et d'orienter le public. Il comporte des pages sur le projet, qui seront encore complétées. Pour l'instant, l'accent est mis sur la chasse aux sorcières, avec en particulier une présentation générale du sujet, un « Abécédaire » de la sorcellerie ou une liste nominative de toutes les personnes ayant fait l'objet d'un procès ou ayant été mentionnées comme suspects. Cette liste téléchargeable est mise à jour en fonction de nos travaux d'inventorisation et elle comporte actuellement plus de mille noms. L'Abécédaire est constitué de courtes notices qui présentent certaines notions en lien avec la thématique (par ex. : « Bourreau », « Hommes sorciers », « Marque satanique », etc.) ou répondent à des questions courantes (les sorcières sont-elles forcément damnées ? Y a-t-il eu des *lynchages* populaires de femmes tenues pour sorcières ? Etc.). Ces notices sont rédigées par le conservateur sur la base des documents des AAEB et des liens renvoient aux répertoires et aux transcriptions consultables en ligne susceptibles de compléter

l'information. Durant l'année 2026, de nouvelles notices seront périodiquement ajoutées sur le site et envoyées par courriel aux personnes intéressées.

« Crimes et châtements » apporte donc d'importantes améliorations pour les chercheurs, qui peuvent dorénavant consulter en ligne les répertoires ainsi que les reproductions numériques des originaux avec, le cas échéant, leurs transcriptions — lesquelles sont téléchargeables comme les copies numériques. Ils peuvent aussi interroger la base de données de notre plate-forme et rechercher des noms de personnes, de lieux ou des mots communs dans l'ensemble des transcriptions. Cela permet des recherches très pointues, comme par exemple d'établir quand et où le terme « ramasse » est utilisé au sens de « balai » dans la région. Le champ des investigations possibles est donc à la fois étendu et facilité. D'autres perspectives intéressantes s'ouvrent aux chercheurs, qui peuvent déjà demander que des transcriptions soient réalisées pour des procès où elles manquent encore, et qui pourront bientôt participer à leur correction avec les archivistes — un concept de travail collectif (*crowdsourcing*) très prometteur. L'essor vertigineux des capacités de l'intelligence artificielle ne manquera pas d'offrir de nouvelles opportunités dans un avenir proche.

Jean-Claude Rebetz (né en 1963) est un historien et médiéviste suisse, spécialiste de l'histoire de l'ancien Évêché de Bâle. Il est conservateur des Archives de l'ancien Évêché de Bâle depuis 1993. Formé à l'Université de Neuchâtel et à l'École nationale des chartes à Paris, il a consacré sa thèse à l'abbaye de Bellelay. Depuis 2007, il enseigne la paléographie médiévale à l'Université de Bâle. Il a dirigé plusieurs ouvrages et colloques sur l'histoire religieuse et institutionnelle de la région jurassienne.

NOTES

¹ À ce sujet, voir la publication de G. Barthe dans le présent cahier.

² Y compris les pages blanches.

³ Plus d'informations dans les introductions figurant dans le répertoire en ligne des AAEB (lien depuis l'adresse www.aaeb.ch), sous les cotes B 168/14 à 19 et PCrim (procédures criminelles des différentes seigneuries).

⁴ Monter E. W., *Witchcraft in France and Switzerland: The borderlands during the Reformation*, Ithaca, N.Y., Cornell University Press, 1976. Diricq E., *Maléfices et sortilèges. Procès criminels de l'ancien Évêché de Bâle pour faits de sorcellerie 1549-1670*, Lausanne, 1910 (2^e éd. : Porrentruy, 1979). Voir aussi les bibliographies des articles de la présente livraison des *Actes* et celle figurant sur le site web des AAEB (onglet « Chasse aux sorcières »).

⁵ Par ex. : B 251/4 et B 251/20 (La Neuveville). Autres exemples : A 86/34 et A 85/84 (cas d'enfants en Alsace).

Mise en ligne et transcription des procès criminels et de sorcellerie

⁶ Fonds des Archives de la ville de Bienne et des Archives de la Bourgeoisie de La Neuveville; Archives cantonales de Bâle-Campagne (seigneuries du Birseck et de Pfeffingen: AA1010 L 144 et AA 1020).

⁷ Autrefois aux AAEB sous la cote B 284/22, il en a été retiré au xx^e siècle pour être versé à la Bibliothèque des pasteurs, à Courtelary. Aujourd'hui à Mémoires d'Ici, Saint-Imier, dans le fonds de l'Église réformée jurassienne.

⁸ Pour plus d'informations sur le projet IMPACT : <https://cordis.europa.eu/project/id/215064>.

⁹ Pour plus d'informations sur le projet READ : <https://cordis.europa.eu/project/id/674943>.

¹⁰ L'introduction du « supermodèle » Text Titan I en 2023 (actuellement dans sa troisième version) a représenté un saut qualitatif énorme.

¹¹ Introduit en avril 2025, Text Titan I ter est toutefois déjà excellent pour les textes en français du xviii^e s. ne présentant pas de problèmes particuliers de lisibilité.

¹² Modèle: Medieval_Scripts_M2.4.

¹³ On entend par ce pourcentage qu'un peu moins de 3 caractères sur 100 sont mal reconnus.

¹⁴ Du reste, Transkribus récupère nos données pour enrichir le modèle universel Titan.

¹⁵ Soit environ 2400 pages en français (statut *Ground Truth*) et 700 pages en allemand (statut *Final*).

¹⁶ Gabay S., Hodel T., Sluijter R., Paupe E., Rebetez J.-C., *et al.*, « Transcribing Western modern manuscripts (1500-2020) », in *DH 2025 - Digital Humanities conference, Alliance of Digital Humanities Organizations (ADHO), Jul 2025, Lisbon, Portugal*. <https://hal.science/hal-05063299/>. Gabay S., Pinche A., Nahon P., Chagué A., Jacsont P., *et al.*, « Vers un modèle diachronique pour les mains modernes françaises », in *Humanistica 2024 - Colloque annuel de l'Association francophone des humanités numériques, Meknès, 2024*. <https://inria.hal.science/hal-04801645/>.

¹⁷ Les informations détaillées se trouvent dans les *Rapports annuels* des AAEB, consultable sur leur site web.



La qualité au cœur de l'emballage

JUILLERAT  CHERDET
www.ijc.ch



JURASSICA

Jardin botanique
Serres et Parcs



Porrentruy
www.jurassica.ch

Les Chemins de fer du Jura,
entre mobilité et évasion.

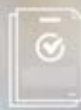


les-cj.ch

Agréable - Fiable - Durable

CEEFIGES associés s.a.

compagnie européenne d'études fiduciaires & de gestion



- ✓
- ✓
- ✓
- ✓

1, RUE DE L'EST | CASE POSTALE | 1211 GENÈVE 3
TÉL. +41 (0) 22 810 81 49 | 079 250 00 13 | E-MAIL: INFO@CEEFIGES.CH



COURVOISIER GASSMANN

ARTS GRAPHIQUES



Depuis plus de 200 ans, nous sommes un leader de l'impression en Suisse.

Certifiés «Swiss Label», ISO 9001 et 14001, nous intégrons les meilleures pratiques de durabilité à tous les niveaux de notre production.

Rejoignez-nous pour des solutions d'impression alliant excellence, innovation et éco-responsabilité!

www.courvoisiergassmann.ch

GASSMANN



estimaterre Sàrl

- Expertise immobilière
- Expertise agricole
- Calculs d'impenses
- Conseil en patrimoine
- Promotion immobilière

Rue de l'Incendie 2
2854 Bassecourt
info@estimaterre.ch
079 / 746 00 39
www.estimaterre.ch

Votre problématique immobilière à 360°

Hervé Schaffter

Expert en estimation immobilière
avec brevet fédéral
Ingénieur agronome EPFZ

cei membre junior
chambre suisse d'experts en estimations immobilières

ENTREPRISE DU GAZ S.A.

CHAUFFAGE | SANITAIRE | DÉPANNAGE 24/24 | SERVICE DES EAUX



Siège principal:

Route d'Alle 58 | 2900 PORRENTRUY
Tél. 032 465 96 20

Succursales:

Rue du Puits 20 | 2800 DELÉMONT
Tél. 032 422 29 25

Rue de la Courtine 26 | 2740 MOUTIER
Tél. 032 493 37 27

info@gazsa.ch | www.gazsa.ch

 demotec
graphisme • imprimerie

Décrochez la timbale
en nous confiant vos imprimés!

Créateur
d'impression

PORRENTRUY  demotec.ch



Aidez-nous à prévenir les dommages !

Chutes de pluie importantes,
rafales de vent, orages de grêle,
neige, gel ou verglas...



E C A • j U R A

ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION



Vie de la Société

160^e assemblée générale

Samedi 17 mai 2025
Campus Strate J, Delémont

Ordre du jour :

9 h 30	Accueil
10 h 00	Assemblée générale <ol style="list-style-type: none">1. Ouverture, présences et personnes excusées2. Désignation des personnes scrutatrices3. Approbation de l'ordre du jour4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2024 à La Chaux-de-Fonds5. Rapports et programme d'activités6. Présentation des dernières publications de la SJE7. Comptes 2024 et rapport des vérificateurs des comptes8. Budget 20259. Démissions et élections statutaires10. Divers
13 h 00	Buffet dînatoire
14 h 30	Visite de l'exposition consacrée à la Bible de Moutier-Grandval

1. OUVERTURE, PRÉSENCES ET PERSONNES EXCUSÉES



PAUL JOLISSAINT

Président central

Le président central ouvre la 160^e assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation en saluant les invités ainsi que l'assistance particulièrement nombreuse réunie ce matin à Delémont. Il explique que Delémont a été choisi pour mettre à l'honneur la Section, qui célèbre cette année son 175^e anniversaire. Il invite l'assemblée à commémorer la mémoire des membres disparus au cours de l'année écoulée et à observer un moment de recueillement, en évoquant notamment l'un de ses prédécesseurs, M. Philippe Wicht. Il relève qu'un texte d'hommage lui est consacré dans les *Actes 2024*, tout récemment publiés.

M. Paul Jolissaint cède ensuite la parole à M. Claude Jeannerat, président de la Section de Delémont, pour son discours d'accueil et les informations pratiques relatives aux activités prévues à l'issue de l'assemblée générale. Il lui exprime ses remerciements pour l'organisation de la journée ainsi que de la séance du Conseil de printemps tenue la veille, non sans souligner que l'accueil du rendez-vous annuel de la SJE constitue une tâche importante pour un comité. Le discours de M. Claude Jeannerat figure en page 249.

Le président remercie vivement M. Jeannerat pour ses propos et pour son dévouement au service de la Société, avant de donner la parole à M. Damien Chappuis, maire de Delémont, en lui rappelant qu'il fut jadis son élève. L'allocution de M. le maire a retenu toute l'attention de l'Assemblée. Le texte de son intervention se trouve en page 251.

Le président central salue la pertinence du message de M. Damien Chappuis et le remercie pour l'attention qu'il porte à la Société jurassienne d'émulation.

2. DÉSIGNATION DES PERSONNES SCRUTATRICES

Le président désigne comme scrutateurs M. Pascal Bourquin et M. Laurent Donzé, qui acceptent de remplir cette tâche.

3. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président présente l'ordre du jour à l'Assemblée pour approbation. Ce dernier est adopté à l'unanimité, sous réserve de quelques ajustements de forme.

4. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 MAI 2024 À LA CHAUX-DE-FONDS

Le procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue à La Chaux-de-Fonds est publié dans les *Actes 2024*, récemment parus en version imprimée et numérique. Le président demande aux personnes présentes si des modifications doivent être apportées au procès-verbal. L'Assemblée valide le texte tel que présenté. Le président remercie chaleureusement l'auteure, M^{me} Laurence Frainier, secrétaire générale pour la qualité de son travail.

Il poursuit ensuite la séance en donnant la parole à M^{me} Elisabeth Beck, présidente du Conseil du Jura bernois, qu'il remercie pour son message ainsi que pour l'appui fidèle que le CJB apporte à la Société. Dans son discours (page 256), M^{me} Beck souligne l'importance de stimuler sans relâche notre connaissance.

Pause, intermède musical

La séance est suspendue pour un intermède musical. M. Claude Jeannerat présente les deux violonistes, M^{mes} Laurène Baron et Lucille



Laurène Baron et Lucille Barizien, photo@Thomas Henzelin.

Barizien, enseignante et élève de l'École Jurassienne et Conservatoire de Musique (EJCM), saluant la qualité de leurs parcours avant d'introduire leur prestation. Leur interprétation charme la centaine de personnes présentes.

À la reprise, M. Paul Jolissaint invite M. Martial Courtet, président du Gouvernement jurassien, à adresser le message des autorités jurassiennes à l'Assemblée (texte page 253). Il remercie M. le ministre pour son allocution et profite de l'occasion pour exprimer sa gratitude aux autorités politiques pour le soutien précieux qu'elles apportent à la Société jurassienne d'émulation.

5. RAPPORTS ET PROGRAMME D'ACTIVITÉS

A) COMITÉ DIRECTEUR

Le rapport d'activité du Comité directeur est communiqué par M^{me} Laurence Frainier, secrétaire générale.



LAURENCE FRAINIER

Secrétaire générale

L'année 2024 s'est déroulée dans la continuité des engagements pour la Société jurassienne d'émulation, non par des événements spectaculaires mais par un travail collectif. Le président, le vice-président et la secrétaire générale ont assuré la représentation de la SJE auprès de nombreux partenaires, de sociétés sœurs et d'institutions amies. Le comité directeur s'est réuni avec une régularité digne de notre région horlogère, pour faire vivre notre structure et répondre aux sollicitations, soutenir les projets et traiter les questions financières. Il règne au comité un esprit de rigueur et de confiance qui permet d'aborder tous les sujets dans le respect des idées de chacun.

La SJE rassemble aujourd'hui près de 1500 membres. Ce nombre, il est vrai, connaît une légère érosion — non pas en raison d'un désintérêt ou d'une quelconque déception, mais parce que nombre de nos émulatrices et émulateurs nous quittent pour raison d'âge et ceci après de longues années d'engagement fidèle. Cette évolution naturelle nous rappelle, avec douceur mais insistance, combien il est essentiel de garder vivante notre société, en la partageant avec celles et ceux qui, demain, écriront à leur tour son histoire. Dans cette perspective, il nous faudra, avec le concours attentif des Cercles et des Sections, imaginer et mener une campagne de sensibilisation. Nous devons trouver des forces vives, renouveler nos équipes et assurer la relève. Le bénévolat n'est plus une activité qui va de soi: il demande du temps, de l'engagement, parfois même un certain niveau de formation dans un domaine particulier. Il ne suffit plus d'ouvrir nos portes, mais bien de partir à la rencontre d'une

nouvelle génération. Ce défi est aussi une opportunité: celle de faire dialoguer les âges, de conjuguer héritage et renouveau, et d'enrichir notre société de regards neufs.

En 2024, les Sections et les Cercles de la Société jurassienne d'émulation ont proposé un programme aussi riche que varié: conférences, visites et journées d'animation ont ponctué l'année, témoignant d'un engagement culturel remarquable à travers tout l'Arc jurassien. Parmi les nombreuses initiatives, voici quelques exemples significatifs:

- À Tramelan, un cycle de quatre conférences consacrées à l'écriture a vu le jour, fruit d'un partenariat réussi avec le CIP.
- La Section Vaudoise a mêlé découverte historique et convivialité plus particulièrement lors d'une sortie à Estavayer-le-Lac.
- Bienne a proposé une promenade urbaine, des visites commentées au centre Albert Anker et à la STEP, et son incontournable souper chasse, toujours très attendu.
- La Section Franc-montagnarde a conjugué conférences et théâtre, en accueillant cet hiver la pièce *Les Sorbiers rouges*.
- Delémont a emmené ses membres à Jurassica avant d'explorer la vie et l'œuvre d'Auguste Quiquerez lors d'une conférence donnée à la Tête du Puits de Mine.
- À La Neuveville, les membres ont pu se retrouver autour d'activités aussi variées qu'un tournoi de pétanque et une conférence originale consacrée à la stéganographie et à la cryptologie.
- La Section de La Chaux-de-Fonds a, entre autres, organisé une visite du musée d'Antan et une sortie au Centre Nature des Cerlatez.
- À Porrentruy, deux conférences ont été proposées: l'une sur Charles de Gaulle, l'autre sur les sorcières.
- Enfin, la Section d'Erguël a invité M. Patrick Linder, président de la Fondation Grand Chasseral, à présenter les projets de cette structure en lien avec la valorisation du patrimoine régional.

Les Cercles ont, eux aussi, fait battre le cœur de la SJE:

- Le Cercle d'Études Historiques a orchestré une journée d'étude intitulée *Pensée 2074*, réunissant chercheurs, spécialistes et grand public dans le cadre du 50^e anniversaire du Canton du Jura.

- Le Cercle Littéraire, désormais nommé Cercle Littéraire, Artistique et Philosophique, a suscité la réflexion lors de deux conférences delémontaines, tout en emmenant ses membres en visite.
- Le Cercle de Patois a œuvré à la promotion du patois jurassien à travers sa participation aux festivités du 50^e anniversaire du canton, à la fête du P'tit Djâsou, ainsi qu'à des visites guidées et des rencontres avec le public. Porté par une équipe engagée, il poursuit son travail de transmission et prépare la publication d'un texte de Pierre Henzelin sur la paysannerie au XX^e siècle.
- Le Cercle d'Archéologie a séduit les familles avec trois activités ludiques et éducatives, toutes rapidement complètes.
- Le Cercle de Mathématiques et de Physique a proposé une conférence sur les cryptomonnaies.
- Quant au Cercle d'Études Scientifiques, récemment rebaptisé Cercle Scientifique, pour une communication plus claire, il a su fédérer un large public autour de conférences aux thématiques soigneusement choisies. Il a entamé son programme 2025 intitulé Biologie et sciences techniques, et remettra cette année encore son prix des étudiants, valorisant ainsi l'engagement des jeunes dans les disciplines scientifiques.

Toutes ces animations ont rencontré un public fidèle et curieux. Grâce à l'implication de leurs comités, Sections et Cercles ont pleinement accompli leur mission : partager la culture, l'expliquer et la faire aimer. Je les remercie devant vous, pour leur énergie et leur enthousiasme.

En ce qui concerne les livres, la Commission des Éditions a publié cette année quatre ouvrages très différents, en organisant aussi vernissages et rencontres. Antoine Vuilleumier et ses collègues ont œuvré à tendre un fil entre le passé et le présent, entre l'art pictural et la poésie, entre le patrimoine bâti et le patrimoine immatériel qu'est le théâtre. Mais je n'en dirai pas davantage, je laisse à leur responsable le soin de vous présenter les détails dans son rapport.

Pour rendre visibles toutes ces activités et toucher le plus grand nombre, la SJE s'appuie toujours davantage sur son site internet, régulièrement actualisé pour relayer les informations, témoigner de la vie de la société et promouvoir nos publications. Notre présence sur les réseaux sociaux a permis d'augmenter la visibilité de la Société jurassienne

d'émulation auprès d'un public toujours plus connecté. Nous savons cependant que nous devons poursuivre nos efforts dans ce domaine.

En conclusion, je tiens à exprimer, au nom du comité directeur, toute ma reconnaissance à celles et ceux qui, depuis de nombreuses années, donnent de leur temps pour faire vivre cette belle et grande société. Grâce à vous, la SJE continue de transmettre et de faire rayonner la culture au sein de notre région.

J'adresse également nos sincères remerciements aux institutions publiques, aux collectivités et aux partenaires qui nous soutiennent financièrement. Leur engagement à nos côtés rend possible la diversité et la qualité des projets que nous menons.

B) COMMISSIONS DES ACTES, DU DIJU ET DES ÉDITIONS

Le président central annonce à l'Assemblée que les responsables de la Commission des *Actes*, de la Commission des Éditions ainsi que le collaborateur scientifique du DIJU prendront la parole successivement pour présenter leurs rapports.

M. Clément Gagnat présente d'abord les membres de la Commission. Il insiste sur l'investissement considérable que représente cette activité, entièrement fondée sur le bénévolat, soulignant ainsi la passion et le dévouement qui animent la commission. Il précise que deux textes en patois sont édités cette année et rappelle l'importance de choyer le patois, un patrimoine fragile. Il évoque le travail minutieux accompli.



CLÉMENT GAIGNAT

Responsable

Pour les *Actes* de la Société jurassienne d'émulation, une institution dont c'est en 2024 la 127^e année, la présente édition se veut de confirmation. En effet, le nouveau responsable des *Actes*, Clément Gagnat, vit sa

deuxième année d'engagement pour ce livre. L'occasion pour lui d'améliorer sa maîtrise de ces *Actes* et de gommer les quelques défauts apparus dans la dernière édition.

Concernant les responsables de cahier, Damien Becker assume toujours avec brio la responsabilité du Cahier des Sciences. La stabilité qu'il apporte à l'équipe des *Actes* est plus que précieuse. Pour la responsable du Cahier des Lettres et des Arts, c'est également une confirmation, vu que Sophie Vantieghem vit sa deuxième édition et brille par la qualité de sa contribution. Lionel Progin a, quant à lui, assumé pour la première fois pleinement la responsabilité du Cahier d'Histoire, et ce de manière absolument irréprochable.

Pour ce qui est des *Actes*, ils regorgent d'articles intéressants et de chroniques littéraires motivantes. L'épaisseur continue de fluctuer quelque peu, avec cette année un total de 324 pages.

Cela peut paraître évident au vu de leur titre, mais pas selon leur date de parution ; les *Actes 2024* concernent bel et bien l'année 2024, même s'ils ne paraissent que maintenant.

Dans la partie scientifique, cinq articles nous en apprennent davantage sur la nature, ses richesses, ses dangers et ses changements en évoquant les tiques, des roses, des plantes aquatiques, des traces de dinosaures et des oiseaux perdus.

Au sein du Cahier des Lettres et des Arts, on trouvera des extraits d'une jeune poétesse ajoulote, un panorama de l'histoire des fabriques de bicyclettes à Bassecourt à travers une exposition et des chroniques donnant très envie de goûter au terroir littéraire local.

Du côté de l'histoire, on s'intéressera à un prêtre contraint à l'exil, des montres locales en pleine Deuxième Guerre mondiale, un point de vue enrichissant de l'histoire des femmes et des réflexions sur l'avenir.

Le présent volume contient de plus un hommage à Philippe Wicht, ancien président de la Société jurassienne d'émulation et chroniqueur dans les *Actes*, notamment.

Le patois fait également son retour dans les *Actes* avec deux textes et leur traduction, car il s'agit de choyer ce patrimoine linguistique en péril permanent.

Conformément à l'usage, la fin du volume contient les informations relevant de la vie de la Société: compte rendu de la dernière assemblée générale, comptes 2023, budget 2024, rapports des Cercles et des Sections ainsi qu'une liste des nouveaux membres et des constitutions des différents comités qui font la Société jurassienne d'émulation.

Les *Actes 2024* ont été mis en page par Demotec SA à Porrentruy et tirés à 1200 exemplaires sur les presses de l'imprimerie Juillierat et Chervet à Saint-Imier. Ils seront accessibles en ligne dès que possible sur le site e-periodica.ch. Les *Actes* peuvent également être commandés auprès du secrétariat de la Société, rue du Gravier 8, 2900 Porrentruy ou directement sur notre site (www.sje.ch).

En l'absence de M. Philippe Hebeisen, le rapport annuel est présenté par M. Luc Vallat, collaborateur scientifique du DIJU, qui livre un exposé ponctué de traits d'esprit.



LUC VALLAT

Collaborateur scientifique

Le présent rapport porte sur la période comprise entre l'assemblée générale du 25 mai 2024 et celle du 17 mai 2025.

Durant cet exercice, une nouvelle collaboratrice bénévole a rejoint le DIJU en qualité de rédactrice germanophone. Plusieurs projets ont également été enclenchés, réalisés ou poursuivis (voire mis en attente): résidence archivistique, participation à un événement Metagrid, développement de l'infrastructure informatique, collaboration avec l'Université de Fribourg, mise sous licence, collaboration avec notreHistoire.ch, développement de matériel publicitaire, et démarches d'inscription auprès d'une société suisse de redevances. Côté déceptions, le DIJU fut candidat malheureux au Prix de l'Arc jurassien 2024. En ce qui concerne les chiffres, le DIJU est dans la moyenne des années précédentes. Enfin, plusieurs projets, en cours ou destinés à débiter prochainement, devraient

enrichir l'exercice à venir. Et bien sûr, mis à part ça, le *business as usual*: de nombreuses mises à jour et de nouvelles entrées, encore et toujours!

Du nouveau à la rédaction bilingue

Docteure en égyptologie de l'Université de Bâle, Nathalie Wüthrich a rejoint l'équipe rédactionnelle du DIJU en 2024 via le Programme national de qualification (BNF) géré par l'Université de Berne. Collaboratrice germanophone bénévole, elle a tout d'abord effectué quelques traductions avant de rédiger des contenus originaux. Sa première notice, publiée en février 2025, a porté sur l'égyptologue Ursula Schweitzer (1916-1960). Par ses compétences scientifiques et linguistiques, Nathalie Wüthrich permet au DIJU d'élargir sa palette thématique et de développer son bilinguisme.

Résidence archivistique

Active depuis de nombreuses années dans la sphère culturelle régionale, l'Association Glaucal propose un lieu d'émulation artistique situé sur les hauteurs de Courfaivre. L'espace d'une journée, le 13 septembre 2024, le Glaucal a ouvert ses portes au DIJU pour une résidence archivistique. De piles de vinyles en coupures d'articles pliées dans un coin, d'anciens disques durs en coups de fil aux membres d'autrefois, le collaborateur scientifique du DIJU et l'ancien président du Glaucal Pascal Lopinat ont réuni documents et mémoire vivante afin de retracer l'histoire de cette structure unique en son genre. La notice, en cours de finalisation, devrait être publiée dans le courant de l'année 2025.

metagrid.ch Community Day

Le 5 novembre 2024, le DIJU a été invité à participer au Metagrid Community Day, organisé par le centre de recherche Dodis, et réunissant les partenaires de ce projet scientifique majeur de mise en réseau des données biographiques disponibles sur internet. Le DIJU a rejoint Metagrid, signe de la qualité de son contenu, il y a seulement quatre ans, et le potentiel est immense. Cette mise en réseau par renvoi de liens devrait permettre à nos notices de se faire connaître au-delà de l'espace traité par notre encyclopédie. Ainsi, le temps d'une après-midi, le responsable du DIJU et les membres de la communauté ont pu échanger des expériences et faire du réseautage dans un cadre agréable, sous la

houlette du créateur de Metagrid en 2010, le Prof. Dr. Sacha Zala, puis surtout autour d'un verre, moment d'échange propice et fécond!

Site internet

Le site internet www.diju.ch, imaginé, conçu et maintenu par l'entreprise Giorgianni & Moeschler, est en constante évolution. L'équipe rédactionnelle du DIJU est en effet en contact fréquent avec François Giorgianni, non seulement afin de régler des problèmes informatiques — en juin 2024, le site a notamment été la cible de pirates informatiques, événement heureusement sans conséquence grave —, mais aussi dans le but de développer notre plateforme.

Côté public, des champs ont par exemple été ajoutés à la page *L'équipe*, permettant à ses membres de se présenter brièvement. Cette fonctionnalité a été intégrée à la demande du lectorat du DIJU. Une page *Utiliser et citer le DIJU* a également fait son apparition (voir ci-dessous, Propriété intellectuelle: le DIJU sous licence).

De l'autre côté du site internet, les administrateurs peuvent désormais avoir accès à des statistiques plus affinées. Depuis février 2025, il leur est en effet possible de consulter le nombre de visites par notices sur une période définie. Ce nouvel outil permet de mettre en évidence des notices pour lesquelles les internautes montrent un intérêt constant, et d'autres contenus connaissant des pics de fréquentation vraisemblablement dus à l'actualité. Ces analyses sont cependant le fruit de constats faits sur le vif, et mériteraient une analyse plus approfondie.

Le DIJU remercie l'entreprise Giorgianni & Moeschler pour son efficacité et pour son agréable collaboration.

Université de Fribourg

Imaginée courant 2024, la collaboration avec l'institut d'Histoire de l'art médiéval de l'Université de Fribourg est en cours de réalisation. Lors du semestre d'automne 2024, le Dr. Alexandre Varela et le Prof. Dr. Michele Bacci ont dispensé un séminaire de master intitulé *Le patrimoine médiéval du Jura / Das mittelalterliche Kulturerbe des Jura*. Dans le processus de validation de celui-ci figure notamment la création de nouvelles notices, destinées à être publiées dans le DIJU.

Outre les discussions étroitement menées entre le DIJU et l'UNIFR pour la mise en place de cette collaboration, le DIJU s'est rendu à Fribourg lors du semestre d'automne 2024, afin de présenter le projet et de rencontrer les étudiants et étudiantes à l'occasion d'une séance de 90 minutes. Par ailleurs, le DIJU et la SJE ont soutenu financièrement le voyage d'études de l'UNIFR dans la région jurassienne. Enfin, au cours de ce dernier, les étudiants et leurs enseignants ont été accueillis pour un moment convivial dans les locaux de la SJE; faute de moyens humains suffisants, le DIJU n'a hélas pas pu se rendre à cette rencontre.

Propriété intellectuelle: le DIJU sous licence

Le DIJU est gratuit et à disposition de tous. Il est régulièrement utilisé pour des recherches de tous types, qu'elles soient privées, journalistiques, académiques ou autres, ce qui est à la fois une joie et une fierté pour nous. Il est cependant important que dans de telles situations, le dictionnaire soit cité. Dans ce but et afin de s'assurer une base légale, le DIJU est, depuis ce printemps, protégé par une licence CC BY 4.0, apparaissant en pied de chaque page (et donc de chaque notice) de notre site internet. Une nouvelle page, *Utiliser et citer le DIJU*, a par ailleurs été créée afin d'expliquer les bases de cette licence et les règles à observer par toute personne utilisant notre contenu.

Le DIJU remercie les personnes n'ayant jusqu'à présent pas manqué de mentionner leurs sources, et souhaite, en toute sympathie, inciter les autres à en faire de même. Il en va de la visibilité de notre dictionnaire, et donc de sa pérennité.

notreHistoire.ch

Initié en 2024, le dossier sur l'histoire culturelle jurassienne porté par le projet de valorisation archivistique en ligne notreHistoire.ch — en collaboration avec la Fondation pour la sauvegarde et la mise valeur du patrimoine audiovisuel de la Radio Télévision Suisse (FONSART) et le Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy (MHDP) — est actuellement en pause pour des raisons indépendantes au DIJU. Ce projet, déjà bien entamé, n'est toutefois pas abandonné, et le DIJU se réjouit de pouvoir le reprendre et le mener à bien lorsque les ressources le permettront.

Matériel publicitaire

Courant 2024, le DIJU a mené de premières réflexions concernant le développement d'un matériel publicitaire, en collaboration avec un graphiste jurassien. Un flyer est en cours de réalisation, et des réflexions sont menées concernant d'autres types de support (autocollant, sous-verre, etc.).

ProLitteris

Le DIJU réalise actuellement des démarches auprès de la société suisse de redevances et de droits d'auteurs ProLitteris, afin de voir si une inscription serait réalisable et bénéfique. Théoriquement, celle-ci permettrait de déclarer les notices publiées à l'avenir et, dans certaines conditions, de toucher des droits pécuniers — pour l'heure impossibles à quantifier.

Prix de l'Arc jurassien 2024

En 2024, le DIJU s'est porté candidat au Prix de l'Arc jurassien. Si les heures investies n'ont hélas pas permis au dictionnaire de sortir victorieux de cette démarche, ce travail a néanmoins permis au DIJU de mettre à jour son dossier de présentation, et a poussé son équipe à réfléchir au projet selon des angles nouveaux, notamment à travers la thématique prépondérante du Prix, soit le développement durable. En effet, le DIJU s'inscrit dans une démarche favorisant le développement durable de deux manières : à travers son fonctionnement d'une part, et le contenu qu'il met en avant d'autre part. Concernant ce dernier point, il est à relever que le DIJU est profondément ancré dans son époque et à l'écoute des thématiques de la société. Ainsi, nombre de projets ou de personnalités œuvrant au développement durable trouvent leur notice dans le dictionnaire, à l'image de la Coopérative malticulture, unique malterie jurassienne, qui a pour objectif la création et la commercialisation de malt à partir d'orge de l'Arc jurassien.

Souper d'adieu

Le 14 mars dernier, un souper d'équipe a réuni à Delémont les trois membres actuels de la rédaction, ainsi que deux de nos piliers précédents : Kiki Lutz, rédactrice bilingue de 2010 à 2023, et Myriam Mueller-Perruchoud, notre relectrice bénévole. Ce moment chaleureux a permis

de prendre congé dans les formes et de remercier Kiki et Myriam pour leur engagement au service de notre projet.

Équipe

Durant l'exercice écoulé, les personnes suivantes ont collaboré au DIJU :

- Philippe HEBEISEN, responsable (bénévole)
- Luc VALLAT, collaborateur scientifique (poste salarié à 20 %)
- Nathalie WÜTHRICH, collaboratrice scientifique BNF (bénévole temporaire)
- Kiki LUTZ, relectrice DE (bénévole)

Les personnes externes suivantes ont également contribué, à titre bénévole, au développement du DIJU par des textes inédits :

- Anne BEUCHAT
- Anne SCHILD
- Céline ROBERT-CHARRUE LINDER
- Cyrille GIGANDET
- Gabrielle CHAILLOUX
- Johann BOILLAT
- Joseph CHALVERAT
- Louis GRUA
- Lucie HUBLEUR
- Mariana NOVA
- Mika SIDLER
- Natalia DA CAMPO
- Nathalie DUPLAIN MICHEL
- Pierre-Alain BASSIN
- Ziyang LI
- Zoé MEYSTRE

Ces aides sont essentielles pour le DIJU, qui peut grâce à elles se maintenir et se développer. Que toutes les personnes participant à ce projet soient ici chaleureusement remerciées.

Le DIJU en chiffres

Au long du dernier exercice, les notices suivantes ont été ajoutées (y compris les renvois au DHS) ou actualisées :

	Nouvelles notices	Notices actualisées
Français	43 (dont 7 DHS)	>100*
Allemand	16 (dont 6 DHS)	18

Concernant la fréquentation de sa page internet, le DIJU a enregistré **une moyenne de 73 691 visiteurs mensuels uniques** pour l'année 2024.

*Le site du DIJU permet de voir les 50 dernières mises à jour. En une année, le nombre de notices rafraîchies a donc été nettement plus élevé, atteignant probablement un chiffre autour de 120 notices remaniées (estimation basse).

Revue de presse 2024-2025

La revue de presse complète de ces dernières années peut être consultée sur notre site internet.

Projets futurs

Plusieurs collaborations sont en cours d'élaboration ou à des stades plus ou moins avancés. En voici les lignes principales :

- Il y a plusieurs années déjà, un rapprochement avait été effectué avec le **Dictionnaire de la musique en Suisse (DMS)**. Le DMS prend une nouvelle dimension en 2025, par la création de trois postes salariés à temps partiel. Le DIJU espère que cette dynamique réjouissante permettra aux deux dictionnaires d'effectuer leurs premiers échanges de notices.
- Plusieurs personnes ont mis à notre disposition des **recueils de textes** destinés à devenir des notices. En 2023 déjà, Michel Hauser a transmis au DIJU une série d'articles écrits pour le *Journal L'Ajoie*. Début 2025, Coraline Gajo et Caroline Ferrazzo ont également mis à disposition du dictionnaire le contenu de leur ouvrage *Bienne et les*

arts au féminin (Éditions Château & Attinger, 2024). Si le temps nécessaire au traitement de ces dossiers a pour l'heure manqué, de telles collaborations sont extrêmement précieuses pour le DIJU, qui espère pouvoir les honorer dans les mois à venir.

- Le DIJU est propriétaire de quelques **archives** stockées au domicile de son collaborateur scientifique. Le personnel du dictionnaire souhaite trier ces documents et les verser à la SJE, avant que celle-ci ne transfère ses fonds aux Archives Cantonales Jurassiennes.

Ressources humaines et limites du projet

Les projets, collaborations, souhaits et autres requêtes sont nombreux, ainsi que le démontre le présent rapport. Une telle vitalité est positive, car elle témoigne de l'intérêt que le lectorat porte au DIJU d'une part, et de l'enthousiasme du personnel du dictionnaire d'autre part.

Cependant, sans seriner pour autant, il est nécessaire de rappeler que les moyens du DIJU sont limités (un unique poste à 20 %, le reste du travail étant entièrement bénévole). La part la plus visible du travail mené au sein du DIJU concerne la rédaction et l'édition de nouvelles notices, ainsi que la mise à jour de contenus plus anciens. Cependant, la multitude des autres projets menés en parallèle, nécessaires au dynamisme du dictionnaire, représente une part extrêmement importante du temps investi par le personnel. Hélas, ce temps étant extrêmement limité, de nombreux dossiers s'accumulent en salle d'attente, menant parfois à l'expression d'une certaine impatience de la part de personnes — parfois grincheuses — ayant pu nous soumettre des requêtes.

Les moyens actuels du DIJU, s'ils permettent d'éviter que le roseau ne rompe, ne peuvent l'empêcher parfois de plier. Le présent rapport sera donc clos par l'annuel refrain: le DIJU gagnerait à être soutenu davantage.

La parole est donnée à M. Antoine Vuilleumier, responsable de la Commission des Éditions, qui innove cette année. En lieu et place des traditionnelles feuilles volantes, il lit son discours directement depuis sa tablette.



ANTOINE VUILLEUMIER

Responsable

L'année 2024 a été particulièrement riche pour la Commission des Éditions, qui a fait paraître pas moins de quatre ouvrages.

En juin 2024 a été verni l'ouvrage de Gérard Bessire, dit Gebbs, *Promenades en aquarelles et poésie*. Le livre a été verni à La Cave de Soyhières, en présence de Martial Courtet, ministre de la Formation, de la Culture et des Sports, à l'occasion d'une exposition de Gebbs, Gerber et Gicé, lors de laquelle étaient exposées, entre autres, les magnifiques aquarelles présentes dans l'ouvrage. Paru dans la collection « Le champ des signes », qui mêle arts graphique et poétique, l'ouvrage a reçu une attention toute particulière au niveau de sa facture matérielle et de son graphisme, œuvres de Dimitri Jeannotat, avec qui nous collaborons depuis de nombreuses années. Le projet a été supervisé par Mélinda Fleury, qui a mené cette publication aussi belle qu'originale de main de maître.

C'est dans cette même Cave de Soyhières qu'a été verni le 5 octobre le deuxième ouvrage de notre année 2024, à savoir la monographie consacrée à Pierre Michel, de l'historien de l'art Yves Guignard. Il s'agit du premier ouvrage qui retrace le parcours biographique et esthétique de cet artiste autodidacte et singulier, au rayonnement national, célèbre surtout, par chez nous, pour ses magnifiques paysages francs-montagnards. L'ouvrage est illustré de nombreuses reproductions de tableaux, photographiés par Pierre Montavon. Le graphisme est l'œuvre de Dimitri Jeannotat et le travail éditorial a été mené par Antoine Vuilleumier. Ces deux ouvrages ont reçu un accueil public et critique chaleureux.

L'automne fut chargé pour la Commission des Éditions, puisque, deux semaines plus tard, au Théâtre du Jura, a été verni *Fais-moi une scène! L'épopée du théâtre dans le Jura*, œuvre collective rassemblant des textes de Jérôme Gogniat, Michel Thentz, Camille Rebetz, des photographies de Pierre Montavon, ainsi qu'une préface de Robert Sandoz, ancien directeur du Théâtre du Jura, et de Christine Salvadé, à la tête de l'Office de la Culture du Canton du Jura au moment de la construction et de l'inauguration du Théâtre du Jura. L'ouvrage tente de saisir l'identité

théâtrale des Jurassiennes et Jurassiens à travers plusieurs prismes : historique (Jérôme Gogniat), politique (Michel Thentz) et artistique (Camille Rebetez et Pierre Montavon). Matthieu Cortat, ancien membre de la Commission des Éditions et collaborateur régulier de la SJE, a réalisé le graphisme du livre, qui vise à rendre hommage à l'oralité de l'art dramatique. Ce livre original, dont la supervision a été dirigée par Antoine Vuilleumier, a reçu un accueil médiatique et critique très positif, puisque plusieurs articles de journaux lui ont été consacrés, le dernier au printemps 2025. En plus du vernissage, deux séances de dédicace ont été organisées, au Théâtre du Jura et au Café du Soleil, à Saignelégier. Malgré les efforts de la Commission et du Comité directeur, les ventes ne sont malheureusement pas aussi élevées qu'espérées.

Enfin, en novembre 2024 a paru le dernier ouvrage de cette riche année. Il s'agit des *Lettres d'or* de Monique Rebetez, publiées dans la collection littéraire de la SJE : *Æncrages* et verni à la FARB. Illustré par Line Marquis, ce recueil de nouvelles convie le lecteur à un périple à travers les villages jurassiens et mêle, dans une dizaine de récits, les mythes, les légendes et les mystères du patrimoine jurassien. Matthieu Cortat a réalisé la ligne graphique de la collection *Æncrages* et Danick Monnin a dirigé le projet.

En plus de ces quatre publications, les membres de la Commission des Éditions ont préparé les années à venir. En juin 2025, la collection « Le champ des signes » sera enrichie par *Ce qu'on voit d'ici* de Gilles F. Jobin, Isabelle Sbrissa et Sylvie Aubry. Les deux poètes, Gilles F. Jobin et Isabelle Sbrissa, ont arpenté le territoire jurassien pour évoquer ses paysages, ce qui le peuple, ce qui s'y passe, avant que l'artiste Sylvie Aubry n'y adjoigne sa propre grammaire avec ses couleurs et ses formes. En résulte ainsi un voyage en 24 textes et 32 illustrations qui est une invitation à l'émerveillement et dont le vernissage est prévu à l'automne 2025.

Pour la seconde publication de 2025, la Société jurassienne d'émulation va changer de registre et remonter dans le temps. L'ouvrage de Gilliane Barthe, issu d'un travail de mémoire primé et intitulé *Le Corps jugé. Procès de sorcellerie de l'Évêché de Bâle au XVII^e siècle*, étudie les persécutions particulièrement virulentes des sorcières dans l'ancien Évêché de Bâle en s'intéressant particulièrement à l'utilisation du corps des femmes par la justice, ce corps qui est à la fois objet de torture pour arracher des aveux et instrument de la corruption du diable. L'ouvrage est une coédition avec Alphil.

En 2026 sont prévues deux autres publications : *La question sexuelle dans le Jura. Politisation des questions de sexualité dans un canton en construction à travers l'institution du Planning familial de Delémont (1971-1991)* de Timy Hürlimann, à nouveau en coédition avec Alphil, et *100 regards sur la Collection jurassienne des Beaux-Arts*, sous la direction d'Isabelle Lecomte, en coédition avec la Collection jurassienne des Beaux-Arts.

L'année 2024, Danick Monnin a annoncé sa démission de la Commission, effective après avoir mené à bien son dernier projet, *Les Lettres d'Or* de Monique Rebetez. Un hommage appuyé, je l'espère à la hauteur de son engagement de ces six dernières années, lui sera rendu dans les *Actes*. Je tiens à le remercier chaleureusement pour son travail, son enthousiasme et son amitié. Aucun des nombreux projets ci-dessus n'aurait pu voir le jour sans le concours de toutes les personnes, au sein de la SJE, qui participent, de près ou de loin, à nos activités éditoriales. Qu'elles soient toutes chaleureusement remerciées ici. En tant que responsable des Éditions, ma gratitude va en particulier à Paul Jolissaint, président de la Société jurassienne d'émulation ; à Laurence Frainier, secrétaire générale ; à Pierre-Olivier Vallat, vice-président, à nos dévouées collaboratrices administratives Natalia Da Campo et Sara Urrutia ; ainsi qu'à tous les membres du comité directeur. Je tiens enfin à remercier mes collègues de la Commission des Éditions, pour leur engagement sans faille et leur professionnalisme à toute épreuve : Mélinda Fleury et Danick Monnin.

6. PRÉSENTATION DES DERNIÈRES PUBLICATIONS DE LA SJE

M. Antoine Vuilleumier conserve la parole pour présenter les publications parues depuis la dernière assemblée générale. Livres en main, il partage avec enthousiasme leur contenu et détaille le processus de création pour chaque publication. Il évoque déjà les titres à venir et les projets pour 2026. Il remercie chaleureusement ses collègues de la Commission des Éditions. Il tient également à saluer les soutiens fidèles qui permettent de publier des ouvrages soignés.

7. COMPTES 2024 ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Le président central laisse le soin à M^{me} Tatiana Étique, trésorière centrale de présenter les comptes 2024.



TATIANA ÉTIQUE

Trésorière centrale

M^{me} Tatiana Étique passe en revue les points clés des comptes affichés sur l'écran géant qui équipe la salle. Elle explique avec précision les différences entre les budgets et les comptes, faisant preuve de toute la maîtrise qu'exige ce domaine. La salle suit attentivement sans formuler de questions. La trésorière profite de l'occasion pour remercier M^{me} Natalia Da Campo, comptable de la société, pour son travail minutieux.

M. Pierre-Olivier Vallat présente le rapport des vérificateurs des comptes, qui recommandent à l'Assemblée d'accepter les comptes 2024 et de donner décharge au Comité directeur. Les membres les approuvent à l'unanimité, sans abstention, à l'issue d'un vote à main levée.

Les comptes se situent à la page 235 et le rapport à la page 240.

Le travail de M^{me} Tatiana Étique et celui de M^{me} Natalia Da Campo sont salués par des applaudissements.

Assemblée générale

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
ACTIF		
Caisse	62.14	773.06
CCP	2'604.10	5'024.45
Banques	196'656.46	193'725.66
Fonds de placements	280.00	270.00
Impôt anticipé	256.30	125.90
Débiteurs	10'517.05	12'645.10
./ Provision pour pertes sur débiteurs	-2'050.00	-2'050.00
Ouvrages en stock	16'500.00	16'500.00
Actifs de régularisation	30'563.85	52'994.15
TOTAL	255'389.90	280'008.32
PASSIF		
Créanciers	36'726.05	17'152.37
Passifs de régularisation	8'000.00	48'181.90
Provision générale	74'000.00	74'000.00
Dissolution partielle de la provision générale	-4'000.00	0.00
Provision Éditions	54'700.00	54'700.00
Provision DIJU	51'500.00	51'500.00
Fonds :		
- Fonds Nouvelle Histoire de l'espace jurassien	20'000.00	20'000.00
- Fonds Archéologie	32'492.95	32'362.29
Fortune au 1er janvier	-17'888.24	-17'243.12
Résultat de l'exercice	-140.86	-645.12
TOTAL	255'389.90	280'008.32

ACTES 2025 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "ÉDITIONS"	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
PRODUITS		
Produits des ventes	16'011.39	12'738.42
Subvention Office fédéral de la culture	7'500.00	7'500.00
Subvention Mai 36 Galerie projet Zaugg	0.00	1'000.00
Subvention Swisslos - basel Landschaft Armoiral	10'000.00	0.00
Subvention LORO TransJura livre	6'000.00	0.00
Subvention LORO Concours d'écriture	3'750.00	0.00
Subvention Office de la cult. RCJU Concours d'écriture	0.00	1'500.00
Subvention Banque Raiffeisen Concours d'écriture	0.00	200.00
Subvention Fondation Michalski Concours d'écrit.	0.00	4'000.00
Subvention Commune de Delémont Concours d'écrit.	0.00	300.00
Subvention Fondation Loisirs Casino Conc. d'écriture	0.00	500.00
Subvention Office de la culture RCJU Conc. d'écriture	0.00	1'500.00
Subvention Commune de Saint-Imier Concours d'écriture	0.00	100.00
Subvention Commune de Porrentruy Concours d'écriture	0.00	0.00
Subvention LORO Journaux de guerre	13'000.00	0.00
Subvention Fondation Loisirs-Casino Journaux de guerre	0.00	1'000.00
Subvention Commune de Porrentruy Journaux de guerre	0.00	400.00
Subvention Bourgeoisie de Delémont Journaux de guerre	0.00	100.00
Subvention ASHSM Journaux de guerre	0.00	2'000.00
Subvention Commune de Saint-Imier Journaux de guerre	0.00	200.00
Subvention LORO le retour aux Franches	3'750.00	0.00
Subvention Commune de Delémont Le Retour aux Franches	0.00	500.00
Subvention Office de la Culture de la RCJU Le Retour aux Franches	0.00	0.00
Subvention Commune de Courroux Promenades en Aquarelles	500.00	0.00
Subvention Commune de Soyhières Promenades en Aquarelles	200.00	0.00
Subvention Fondation Upsilon Promenades en Aquarelles	500.00	0.00
Subvention Fondation Loisirs-Casino Promenades en Aquarelles	500.00	0.00
Subvention Fondation Upsilon Lettres d'Or	1'000.00	0.00
Subvention Fondation Loisirs-Casino Lettres d'Or	1'000.00	0.00
Subvention Commune de Courtételle Lettres d'Or	200.00	0.00
Subvention Fondation Andomart Lettres d'Or	2'500.00	0.00
Subvention Office de la culture de la RCJU Lettres d'Or	2'000.00	0.00
Subvention Commune de Delémont P. Michel	300.00	0.00
Subvention Fondation Loisirs-Casino P. Michel	1'000.00	0.00
Subvention Fondation Upsilon P. Michel	1'000.00	0.00
Subvention Fondation Andomart P. Michel	1'000.00	0.00
Subvention Office de la culture de la RCJU P. Michel	3'000.00	0.00
Subvention Migros - Support culturel Fais-moi une scène	882.48	0.00
Subvention Commune de Delémont Fais-moi une scène	500.00	0.00
Subvention Fondation Loisirs-Casino Fais-moi une scène	1'000.00	0.00
Subvention Office de la culture de la RCJU Fais-moi une scène	2'000.00	0.00
TOTAL DES PRODUITS	79'093.87	33'538.42
CHARGES	-87'354.44	-58'673.45
Dissolution partielle de la provision Editions	0.00	25'000.00
RÉSULTAT DES ÉDITIONS	-8'260.57	-135.03

Assemblée générale

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "ADMINISTRATION"	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
PRODUITS		
Cotisations	53'040.00	55'839.55
Produits financiers	418.05	382.70
Dons	2'666.97	1'772.00
Produits divers	957.34	1'534.75
TOTAL	57'082.36	59'529.00
CHARGES		
Actes	-33'341.62	-30'437.85
Annonces dans les Actes	10'700.00	10'700.00
Ventes des Actes	4'306.41	4'275.50
Cercles d'études	-6'000.00	-6'000.00
Assemblée générale et Conseils	-7'584.70	-6'969.50
Administration générale	-113'912.69	-93'344.64
Pertes sur débiteurs	-3'414.15	-2'756.20
TOTAL	-149'246.75	-124'532.69
RÉSULTAT DU COMPTE « ADMINISTRATION » AVANT SUBVENTIONS	-92'164.39	-65'003.69
Subventions :		
– canton du Jura	55'080.00	55'080.00
– canton de Berne	20'000.00	20'000.00
– commune de Porrentruy	4'750.00	5'000.00
RÉSULTAT DU COMPTE « ADMINISTRATION » APRÈS SUBVENTIONS	-12'334.39	15'076.31
Dissolution partielle de la provision générale	4'000.00	
RÉSULTAT DU COMPTE « ADMINISTRATION » APRÈS DISSOLUTION PARTIELLE PROVISION	-8'334.39	

ACTES 2025 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "DIJU"	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
PRODUITS		
Subvention canton du Jura	8'000.00	8'000.00
Subvention Office de la culture du canton de Berne	8'000.00	8'000.00
Subvention de la Fondation Blondin	4'000.00	4'000.00
Subvention Syndicat des comm. des F.-Montagnes	1'000.00	1'000.00
Subvention commune de Saint-Imier	1'000.00	1'000.00
Subvention commune du Noirmont	0.00	200.00
Subvention commune de Court	50.00	50.00
Subvention commune de Corgémont	400.00	200.00
Subvention commune de Moutier	1'000.00	1'000.00
Subvention commune de Nods	100.00	100.00
Subvention commune de Boncourt	250.00	0.00
Subvention commune mixte de Courtételle	0.00	200.00
Subvention commune mixte de Courrendlin	200.00	200.00
Subvention commune bourgeoise de Courrendlin	200.00	200.00
Subvention commune de Clos du Doubs	100.00	0.00
Subvention commune mixte de Develier	300.00	300.00
Subvention commune d'Alle	50.00	50.00
Subvention commune de Fontenais	0.00	100.00
Subvention commune des Breuleux	300.00	300.00
Subvention commune de Cornol	100.00	100.00
Subvention commune mixte de Valbirse	0.00	100.00
Subvention commune mixte de Belprahon	100.00	100.00
Subvention commune bourgeoise de Corban	0.00	100.00
Subvention commune de Tramelan	200.00	200.00
Subvention commune de Tavannes	200.00	0.00
Subvention commune mixte de Rossemaison	100.00	100.00
Subvention commune Les Enfers	50.00	50.00
Subvention commune de Soubey	100.00	50.00
Subvention commune mixte de la Haute-Sorne	0.00	100.00
Subvention Section SJE de Delémont	500.00	500.00
Subvention commune mixte de Haute Ajoie	100.00	0.00
Subvention commune mixte de Grandfontaine	50.00	0.00
Subvention refonte site Internet SWISSLOS - CJB	3'440.00	0.00
TOTAL	29'890.00	21'200.00
CHARGES DIJU	-17'935.90	-19'781.95
RESULTAT	11'954.10	1'418.05

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "CJBA"	31.12.2024
	CHF
PRODUITS	
Acompte de l'Office de la culture de la RCJU	5'000.00
Subvention ECA Jura	1'000.00
TOTAL DES PRODUITS	6'000.00
CHARGES	-1'500.00
RÉSULTAT	4'500.00

Assemblée générale

COMPTE DE FONCTIONNEMENT GLOBAL	31.12.2024	31.12.2024
	CHF	CHF
Résultat "Administration"	-12'334.39	15'076.31
Résultat "Éditions"	-8'260.57	-135.03
Résultat "Armorial"	0.00	44'995.55
Résultat "DIJU"	11'954.10	1'418.05
Résultat "CJBA"	4'500.00	0.00
RÉSULTAT GLOBAL avant provisions	-4'140.86	61'354.88
Augmentation de la provision générale		37'000.00
Augmentation de la provision EDITIONS		25'000.00
Dissolution partielle de la provision générale	4'000.00	
RÉSULTAT GLOBAL après provisions	-140.86	-645.12

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié les comptes annuels 2024 préparés par le Comité directeur.

A l'issue de nos vérifications, nous avons acquis la conviction :

- que les comptes annuels annexés concordent avec la comptabilité ;
- que la comptabilité est régulièrement tenue et les comptes annuels régulièrement établis ;
- que le bilan donne une image fidèle de la fortune de l'association au 31 décembre 2024 ;
- que le compte de fonctionnement de l'exercice 2024 indique de façon précise l'origine des ressources et l'emploi qui en a été fait ;
- que le Comité directeur a agi conformément au but statutaire, aux décisions sociales et dans l'intérêt de l'association.

En conséquence, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.

Porrentruy, le 9 avril 2025

Charles Broquet

Section de Delémont

François Schaffter

Section de Porrentruy

8. BUDGET 2025

La trésorière présente le budget. Elle précise que le projet d'un nouveau livre, plus conséquent, entre 2025 et 2026, dispose de son propre compte de fonctionnement. Elle souligne que le Comité directeur consacre beaucoup d'attention au maintien de l'équilibre budgétaire. Le budget est accepté à main levée, sans avis contraire.

Le président central, M. Paul Jolissaint, adresse ses remerciements à M^{mes} Tatiana Étique et Natalia Da Campo pour leur gestion exemplaire des comptes et des biens de la Société jurassienne d'émulation. Il tient également à saluer le travail rigoureux des vérificateurs, M. Charles Broquet et M. François Schaffter.

ACTES 2025 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "ADMINISTRATION"	Budget 2025	Budget 2024
	CHF	CHF
PRODUITS		
Cotisations	54'000	55'000
Produits financiers	100	100
Dons	2'000	1'500
Produits divers	1'000	500
TOTAL	57'100	57'100
CHARGES		
Actes	-30'000	-30'000
Annonces dans les Actes	10'000	11'000
Ventes des Actes	700	3'000
Cercles d'études	-6'000	-6'000
Assemblée générale et Conseils	-6'000	-7'000
Administration générale	-114'000	-110'000
Frais site internet	-1'000	0
Pertes sur débiteurs	-3'500	-2'900
Frais divers	-500	-500
Promotion SJE	-3'000	-3'000
TOTAL	-153'300	-145'400
RÉSULTAT DU COMPTE « ADMINISTRATION » AVANT SUBVENTIONS	-96'200	-88'300
Dissolution provision site internet		
Dissolution partielle provision générale		
Subventions :		
– canton du Jura	55'080	55'080
– canton de Berne	20'000	20'000
– commune de Porrentruy	5'000	4'750
RÉSULTAT DU COMPTE « ADMINISTRATION » APRÈS SUBVENTIONS	-16'120	-8'470

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "ÉDITIONS"	Budget 2025	Budget 2024
	CHF	CHF
PRODUITS		
Produits des ventes	10'000	15'000
Subvention Office fédéral de la culture	7'500	7'500
Subvention Office de la culture RCJU	4'000	0
Subvention Mai 36 Galerie projet Zaugg	0	0
Subvention communes	2'000	0
Subvention FARB	500	0
Subvention Office de la cult. RCJU Concours d'écriture	0	0
Subvention Banque Raiffeisen Concours d'écriture	0	0
Subvention Fondation Michalski Concours d'écrit.	0	0
Subvention Commune de Delémont Concours d'écrit.	0	0
Subvention Fondation Loisirs Casino Conc. d'écriture	0	0
Subvention Office de la culture RCJU Conc. d'écriture	0	0
Subvention Commune de Saint-Imier Concours d'écriture	0	0
Subvention Fondation Loisirs-Casino Journaux de guerre	0	0
Subvention Commune de Porrentruy Journaux de guerre	0	0
Subvention Bourgeoisie de Delémont Journaux de guerre	0	0
Subvention ASHSM Journaux de guerre	0	0
Subvention Commune de Saint-Imier Journaux de guerre	0	0
Subventions en attente LORO	57'000	23'000
Autres subventions	5'000	50'000
TOTAL DES PRODUITS	86'000	95'500
CHARGES	-89'000	-114'030
RÉSULTAT DES ÉDITIONS	-3'000	-18'530

ACTES 2025 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "DIJU"	Budget 2025	Budget 2024
	CHF	CHF
PRODUITS		
Subvention canton du Jura	8'000	8'000
Subvention Office de la culture du canton de Berne	8'000	8'000
Subvention de la Fondation Blondin	4'000	4'000
Subvention Syndicat des comm. des F.-Montagnes	1'000	1'000
Subvention commune de Saint-Imier	1'000	1'000
Subvention commune du Noirmont	0	0
Subvention commune de Court	0	0
Subvention commune de Corgémont	0	0
Subvention commune de Moutier	0	0
Subvention commune de Nods	0	0
Subvention commune mixte de Courtételle	0	0
Subvention commune mixte de Courrendlin	0	0
Subvention commune bourgeoise de Courrendlin	0	0
Subvention commune mixte de Develier	0	0
Subvention commune d'Alle	0	0
Subvention commune de Fontenais	0	0
Subvention commune des Breuleux	0	0
Subvention commune de Cornol	0	0
Subvention commune mixte de Valbirse	0	0
Subvention commune mixte de Belprahon	0	0
Subvention commune bourgeoise de Corban	0	0
Subvention commune de Tramelan	0	0
Subvention commune mixte de Rossemaison	0	0
Subvention commune Les Enfers	0	0
Subvention commune de Soubey	0	0
Subvention commune mixte de la Haute-Sorne	0	0
Subvention Section SJE de Delémont	0	0
Subvention communes et bourgeoises	2'000	3'000
TOTAL	24'000	25'000
CHARGES	-24'000	-20'000
RESULTAT	0	5'000

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "CJBA"	Budget 2025
	CHF
PRODUITS	
Produits des ventes	0
Subvention Office fédéral de la culture	2'500
Subvention Office de la cult. RCJU	25'000
Subvention Loisirs Casino	0
Subvention ECA	0
Subvention Communes	1'000
Subvention CJB	5'000
Subvention FARB	0
Subventions LORO	
Autres subventions	10'500
Fondation Ernest Gohner	0
Prestations SJE	15'000
TOTAL DES PRODUITS	59'000
Charges	-52'500
TOTAL DES CHARGES	-52'500
RÉSULTAT	6'500

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "GLOBAL"	Budget 2025	Budget 2024
	CHF	CHF
Résultat « Administration »	-16'120	-8'470
Résultat « Éditions »	-3'000	-18'530
Résultat « DIJU »	0	5'000
Résultat « CJBA »	6'500	0
RÉSULTAT avant PROVISIONS	-12'620	-22'000
Provision générale	0	0
Provision DIJU	0	0
Provision Editions	0	0
RÉSULTAT après PROVISIONS	-12'620	-22'000

9. DÉMISSIONS ET ÉLECTIONS STATUTAIRES

M. Danick Monnin, membre de la Commission des Éditions depuis 2019, a souhaité se retirer pour des raisons professionnelles. Le président central le remercie pour son engagement et pour la qualité du travail accompli. M. Antoine Vuilleumier lui remet une attention en précisant qu'un hommage lui sera rendu dans la prochaine édition des *Actes*. La recherche d'un nouveau membre est sur le point d'aboutir, mais il est encore prématuré d'en communiquer l'identité.

M^{me} Sophie Vantieghem, membre de la Commission des *Actes*, plus particulièrement responsable du Cahier des Lettres et des Arts pendant les deux dernières années, a démissionné pour des raisons privées. Pour lui succéder, Paul Jolissaint, président central, propose: M^{me} Pauline Gigandet, excusée aujourd'hui, mais qui s'est présentée au Conseil de printemps.

Pauline Gigandet a grandi à Tariche puis à Porrentruy et achève sa scolarité au Lycée cantonal en 2014, avec l'option spécifique « Latin ». Après deux années de droit à l'Université de Neuchâtel et une année en Angleterre comme fille au pair, elle réoriente son parcours et poursuit des études en Lettres à Lausanne, où elle obtient un Bachelor en anglais et histoire ancienne, puis un Master en anglais. Elle s'engage comme bénévole dans divers projets, notamment au Prix de Lausanne, qu'elle rejoint comme stagiaire en 2023 avant d'y occuper aujourd'hui le poste d'assistante opération et administration. Dans ses loisirs, elle pratique la danse classique et apprécie passer du temps avec ses amis et sa famille.

M^{me} Pauline Gigandet est nommée à la Commission des *Actes*, et l'Assemblée salue cette nomination par de chaleureux applaudissements.

10. DIVERS

Le président central conserve la parole pour évoquer les changements intervenus cette année au poste d'assistante administrative. Peu après la dernière assemblée générale, M^{me} Wanda Brahier a choisi de se réorienter professionnellement. Le Comité directeur l'a remerciée pour son travail et lui a souhaité plein succès pour son avenir professionnel. Pour garantir la continuité du travail au bureau central, la secrétaire générale a accepté d'assurer la fonction ad intérim jusqu'à fin septembre 2024. M^{me} Sara Urrutia, de Miécourt, a été engagée pour occuper le poste à

25% en complément de son activité auprès de Jura Rando. Son expérience et sa remarquable capacité d'adaptation ont immédiatement convaincu. Le président central indique que M^{me} Urrutia est présente et encourage les membres à faire sa connaissance. Il tient ensuite à rendre hommage à une personne dont l'engagement hors du commun doit être salué. La secrétaire générale remet fleurs et présents, tandis que M. Paul Jolissaint prend la parole :

Natalia Da Campo mérite d'être félicitée sincèrement: depuis plus de vingt ans, elle œuvre au service de la Société jurassienne d'émulation avec une énergie, un engagement et une fidélité remarquables. Pour les personnes du bureau central, qui n'en font partie que depuis trois ans au plus, elle est non seulement une collaboratrice administrative et comptable excellente, mais elle est la mémoire de la société! À peine



Natalia Da Campo, collaboratrice administrative-comptable de la SJE, photo@Laurence Frainier

avons-nous le temps de poser une question relative à une affaire qui date un peu qu'elle apporte immédiatement les éclaircissements adéquats. Combien, parmi vous, sont celles et ceux qui ont eu recours à ses services, ses conseils, ses informations? J'ai envie de répondre: Presque tous! Très chère Natalia, au nom de toutes les personnes présentes, je te félicite chaleureusement pour ta fidélité à notre société, la qualité de ton travail, et j'ajoute, en ce qui me concerne, le plaisir de travailler avec toi!

M^{me} Natalia Da Campo s'exprime ensuite pour adresser ses remerciements, visiblement émue par cette marque de reconnaissance. L'Assemblée lui réserve des applaudissements chaleureux et soutenus.

Le président central rappelle aux membres inscrits pour l'activité de la deuxième partie de journée que M. Claude Jeannerat se tient à leur disposition pour fournir les derniers détails concernant l'organisation et l'horaire.

Alors que la séance touche à sa fin, la secrétaire générale attire l'attention sur la « bible » de la Société jurassienne d'émulation, déposée sur une table dans la salle. Réalisé pour le centenaire de la Société par Émile Mettler, cet ouvrage est présenté ce jour pour faire écho à la visite de l'exposition consacrée à la *Bible de Moutier-Grandval*, prévue dans l'après-midi. Sa mise en valeur a été soigneusement assurée par



« Bible » de la SJE, photo@Thomas Henzelin

M^{me} Marianne Crevoisier. Les membres sont invités à l'admirer avec le plus grand soin, afin d'en préserver le précieux contenu.

M. Paul Jolissaint a le plaisir d'annoncer que la prochaine assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation se tiendra le samedi 9 mai 2026 à La Neuveville. Peu avant 13h00, le président central clôt la partie officielle en remerciant chaleureusement les membres présents ainsi que les amis et invités pour leur attention, avant de leur souhaiter un agréable moment autour de l'apéritif dînatoire préparé par l'Association des paysannes de la région de Delémont.

ALLOCUTIONS

Seuls les discours prononcés oralement font foi.

Souhais de bienvenue par Claude Jeannerat

Au nom de la Section de Delémont de la Société jurassienne d'émulation, j'ai l'honneur et le plaisir de vous saluer et de vous souhaiter la bienvenue au Campus Strate J, institution intercantonale de formation et de culture qui s'accorde bien avec les buts statutaires de la SJE.



Claude Jeannerat, président de la Section de Delémont de la SJE, photo@ Thomas Henzelin

En 1847 à Porrentruy, Xavier Stockmar, Jules Thurmann, Xavier Kohler et 10 autres personnalités en vue de cette époque fondent la Société jurassienne d'émulation. Au-delà des frontières cantonales, au-delà des appartenances politiques ou religieuses, au-delà des convictions personnelles sur notre appartenance cantonale, la société est toujours restée unie et fidèle à la mission voulue par ses fondateurs : «encourager dans le Jura l'étude et la culture des lettres, des sciences et des arts».

Deux ans plus tard, en 1849, c'est une autre illustre personnalité jurassienne, Quiquerez, qui est à l'origine de la constitution de la Section de Delémont. J'ose dire qu'il en est le membre le plus auguste, même si le jeu de mots est un peu facile je l'admets. Ce n'est donc pas cette année, mais l'année dernière que nous avons fêté notre 175^e anniversaire en ravivant le souvenir de notre premier Président, Auguste Quiquerez.

Ce jour, la Société jurassienne d'émulation tient ses assises à Delémont pour la 19^e fois.

Le parcours de notre Section n'a pas toujours été celui d'un long fleuve tranquille, mais, à l'instar de la société mère, elle a résisté aux vicissitudes de la vie et aux crises diverses que rencontrent toutes les sociétés humaines. La dernière, celle du Covid, a eu raison de nombreux groupements et associations culturels reposant sur la solidarité et le bénévolat.

Aujourd'hui notre Section est une vieille dame (ou vieux Monsieur, à votre choix) qui se porte plutôt bien avec un effectif stable autour de 260 membres. Mais ! car il y a un mais... En effet, seuls 15 à 20 % des membres participent à nos activités. Pour diversifier et rendre plus attractives nos actions, nous collaborons depuis 2019 avec le Cercle Littéraire, Artistique et Philosophique. Le résultat est positif et les membres apprécient cette diversité, mais la participation reste bien modeste.

À l'heure où certaines Sections disparaissent ou suspendent leurs activités, la collaboration entre les Sections et avec les Cercles est une voie à envisager à l'avenir. Pour assurer sa pérennité, la Société jurassienne d'émulation doit s'adapter aux changements de la société, sans toutefois céder à une modernité à tout prix.

De même, le renouvellement du comité de la Section s'avère difficile et l'engagement dans la durée est peu motivant dans un monde en perpétuelle mutation où le zapping et le virtuel règnent en maîtres. Mais ce constat ne doit pas nous décourager. Promouvoir la culture et éveiller la jeunesse à la connaissance, à la beauté des arts et à l'analyse critique du monde qui l'entoure reste la tâche la plus noble d'une société civilisée. C'est l'esprit cultivé. Au siècle des Lumières, Diderot déclarait « qu'il y a entre l'esprit étendu et l'esprit cultivé la différence de l'homme et de son coffre-fort ». Beaucoup des prétendus « grands de ce monde » devraient s'en inspirer.

« Un homme sans culture ressemble à un zèbre sans rayures » dit un proverbe africain.

Votre présence démontre que vous avez bien des rayures et je vous sais gré d'avoir choisi les assises de la SJE à Delémont pour agrémenter ce samedi 17 mai 2025 plutôt que l'Eurovision de la chanson, à Bâle. Merci!

Lors de l'Assemblée générale 2018, ici-même, notre ancien président de Section, Hubert Ackermann, concluait ses souhaits de bienvenue par ce précepte: « Un petit discours fait remuer les cœurs, alors qu'un long discours fait remuer les chaises ». Je n'entends pas remuer les chaises, et pour cause, vos sièges sont fixes, mais je m'en tiens à l'adage que « les discours les plus courts sont les meilleurs ».

En conclusion, je remercie mes collègues du comité pour leur soutien dans l'organisation de cette journée: Laurence Henzelin, Daniel Voyame, Claudio Siegrist. Merci au Président central, cher Paul, et son équipe du secrétariat Laurence Frainier, Natalia Da Campo et Sara Urrutia.

M. Damien Chappuis, maire de Delémont

C'est un vrai plaisir de vous accueillir aujourd'hui à Delémont, au nom des autorités de la ville. Delémont est, comme vous le savez sans doute, attachée depuis longtemps à la Société jurassienne d'émulation.

Un honneur donc de vous recevoir aujourd'hui au cœur de la capitale du plus jeune canton suisse. Et, qui de plus est, par votre Président,



Damien Chappuis, maire de Delémont, photo@Thomas Henzelin

Monsieur Paul Jolissaint, mon ancien prof de maths appliquées au lycée de Porrentruy. Je vais donc tenter de l'être...

L'année dernière, la Section delémontaine, présidée elle par Claude Jeannerat, a fêté ses 175 ans. Elle a été fondée en 1849 et a été présidée par un certain Auguste Quiquerez, un personnage marquant de notre ville, passionné d'histoire et de savoirs. En 1855, comme en 1849, le président de la Section, Auguste Quiquerez, invitait les émulateurs dans son Hôtel des Bains à Bellerive et dans son château de Sohyières. J'ai donc pris le caleçon de bain, on ne sait jamais...

Alors oui, 175 ans et un peu plus, c'est quelque chose. Une belle preuve que la culture et la connaissance peuvent s'ancrer durablement dans une région, à condition qu'on les fasse vivre, ensemble.

Et c'est ce qui m'interpelle dans cette idée d'émulation. Un mot qu'on entend bien peu dans la vie de tous les jours, et qui mérite pourtant qu'on s'y arrête. L'émulation, c'est progresser, grâce à l'énergie collective, c'est apprendre, creuser, partager... avec la bienveillance en plus.

Je crois que votre Société illustre très bien cet état d'esprit. Depuis près de 2 siècles, vous vous efforcez de faire vivre la culture jurassienne dans toutes ses dimensions: l'histoire, le patrimoine, le langage, la pensée, les arts, les débats et j'en passe! Dans tout ce qui nous relie à nos racines, à notre histoire jurassienne, mais aussi à l'avenir.

Et si Delémont est heureuse de vous accueillir aujourd'hui, c'est aussi parce que ces valeurs-là, nous les partageons. Nous avons la conviction qu'une ville qui valorise sa culture est une ville qui respire mieux, qui fait place à la diversité, à la réflexion, à la rencontre. On le voit actuellement avec l'exposition de la *Bible de Moutier-Grandval* au Musée jurassien d'arts et d'histoire, qui attire énormément de monde et qui suscite une belle émulation, justement, ici à Delémont et dans le canton.

En parlant d'histoire ou de recherches, permettez-moi de vous dire comme j'apprécie le DIJU, le Dictionnaire du Jura qui met en lumière la culture, l'histoire et les personnalités de la région jurassienne. Une formidable réalisation, très régulièrement utile et qui mériterait d'être encore plus connue.

Je ne serai pas plus long dans mes propos car je préfère me nourrir de vos expériences, plutôt que de vous ennuyer avec les miennes.

Je vous souhaite une très belle assemblée générale, pleine d'échanges, de découvertes et d'idées nouvelles. Merci d'avoir choisi notre ville pour cette édition. Et surtout, merci de continuer, ensemble, à faire rayonner le Jura dans toute la Suisse et au-delà.

Bonne journée à toutes et à tous.

M. Martial Courtet, président du Gouvernement jurassien

« La culture est l'héritage de la noblesse du monde » Vous connaissez certainement cette citation prononcée par André Malraux en 1963 alors qu'il était ministre des affaires culturelles et qu'il était en voyage à Québec. Cette phrase est de circonstance. Non seulement parce qu'elle définit parfaitement la Société jurassienne d'émulation, mais aussi parce que nous avons récemment renforcé nos liens avec le Belle Province lors de la visite dans le Jura de la présidente de l'Assemblée nationale du Québec. Cette dernière a d'ailleurs salué notre dynamisme culturel, technique et scientifique.

La culture comme héritage... Un héritage cela ne se dilapide pas, il faut le faire vivre, le faire fructifier et c'est ce à quoi vous vous attentez au sein de la SJE. Par vos travaux. Par votre engagement. Par votre insatiable curiosité.



Martial Courtet, président du
Gouvernement jurassien,
photo@Thomas Henzelin

La Société jurassienne d'émulation fait rayonner le savoir année après année, sur tout le territoire jurassien et bien au-delà. Et cela depuis 178 ans. On ne dure pas si longtemps sans une vision. On ne dure pas sans une exigence de qualité. On ne dure pas sans une passion sincère pour le savoir, la culture, l'histoire, la littérature, les sciences.

Vous incarnez cela. Et je veux ici, au nom des autorités cantonales, vous dire merci.

Votre société a également su allier tradition et modernité. Pour honorer l'héritage, il faut regarder vers l'avenir. Je pense là bien sûr à la mise en ligne des *Actes* dès 2023. Le geste peut paraître symbolique, mais c'est également un pas de plus pour rendre votre travail et le savoir encore un peu plus accessible.

Vous tendez aussi la main aux jeunes générations. Avec votre concours des travaux de maturité en 3 minutes, vous réveillez la parole des jeunes.

Vous les incitez à structurer, à partager, à défendre leurs idées. Nous en avons tous conscience, et les politiciens peut-être encore un peu plus, cet exercice est une véritable performance.

Il va également dans le sens de la mission que vous vous êtes donnée. Faire circuler le savoir, le partager et le mettre à disposition du plus grand nombre. Pour cela, il faut aussi savoir vulgariser. Et défendre un travail scientifique en 3 minutes, c'est justement cela.

Cet événement dédié aux jeunes prépare également l'avenir en intéressant une nouvelle génération à vos activités. Nous le savons tous, c'est un enjeu majeur à une époque lors de laquelle le numérique et la réponse instantanée à nos interrogations ou à nos envies mettent à mal la réflexion, la curiosité, le doute et la recherche.

Finalement, je crois que l'on peut définir la SJE comme une société qui bâtit des ponts. Entre générations, entre les disciplines et entre les territoires.

La Société jurassienne d'émulation ignore les frontières cantonales.

Elle est interjurassienne non pas par obligation, mais par choix, je dirais même par essence. Elle rassemble. Elle relie. Elle conjugue passé et futur.

Vous l'aurez compris, votre travail est essentiel pour le Jura.

Et je veux saluer ici, une fois encore, l'intensité de vos activités, la qualité de vos recherches, la beauté de vos éditions.

Vous avez prouvé, année après année, que la curiosité est une affaire de fidélité. Fidélité à ce territoire. Fidélité aux valeurs de savoir, de culture, de débat.

Merci à chacune et chacun d'entre vous.

Merci pour votre engagement.

Merci pour cette contribution majeure que vous apportez à notre région.

Et surtout : continuez.

Continuez à explorer, à publier, à transmettre.

Continuez à cultiver cet espace si précieux entre la rigueur scientifique et la liberté de penser.

Le Jura a besoin de vous.

Merci de votre attention.

**M^{me} Elisabeth Beck,
présidente du Conseil du Jura bernois**

C'est avec joie, en tant que présidente du Conseil du Jura bernois, que je prends part à cette 160^e assemblée générale.

De longue date, votre Société s'engage dans foule de domaines touchant à notre passé, notre présent et notre avenir.

Soyez chaleureusement remerciés pour le rôle précieux que vous jouez, en stimulant inlassablement la connaissance. Soucieux de la préserver et de l'enrichir, en soignant votre réseau, en innovant et en éduquant, vous apportez l'assurance, aux générations futures, de bénéficier d'un monde où le savoir est synonyme de lumière.

La curiosité et l'écoute dont vous faites preuve sont remarquables.

Au travers de vos Sections avec de nombreuses institutions partenaires au sein de la région BEJUNE, et au-delà, le dialogue intergénérationnel et interculturel offre à chacune et chacun la possibilité de débattre des idées dans un esprit de respect et d'ouverture.



Elisabeth Beck, présidente du
Conseil du Jura bernois, photo@
Thomas Henzelin

Aujourd'hui, je tiens à relever, entre autres, la thématique du cycle de conférence de la Section de Tramelan « Le savoir se livre » qui nous offre l'occasion de réfléchir à la transmission des connaissances acquises jusqu'ici, en lien avec l'exposition sur la *Bible de Moutier-Grandval* présentée au Musée d'Art et d'Histoire de Delémont.

L'addition des résultats de nombreuses recherches sont véritablement le fondement sur lequel reposent notre culture, notre identité et notre avenir.

À travers les siècles, des générations se sont succédé, transmettant leurs expériences et leurs découvertes, enrichissant ainsi notre patrimoine intellectuel et culturel.

Dans notre monde moderne, cette transmission se fait sous de nombreuses formes, qu'il s'agisse des traditions orales, de l'enseignement formel, ou encore des nouvelles technologies. Chaque méthode a ses avantages et ses défis, mais toutes convergent vers un même objectif : rendre le savoir accessible au plus grand nombre. Cependant, la révolution numérique a transformé la manière dont nous accédons et partageons l'information, avec en parallèle, la problématique de la captation de nos ressources naturelles liée aux besoins énergétiques. Les écrans sont devenus omniprésents, et avec eux, une masse d'informations colossale à portée de main. Si cette disponibilité est une richesse, elle pose également des défis majeurs, notamment celui de la désinformation. Il est essentiel pour nous, en tant que société, d'apprendre à naviguer dans cet océan d'informations. Nous nous devons de développer des compétences critiques afin de discerner le vrai du faux, pour ne pas nous laisser submerger par des affirmations erronées ou manipulées.

Une éducation éclairée au numérique doit être intégrée dans notre processus de transmission du savoir, afin que toutes et tous nous soyons des citoyennes et citoyens responsables.

Sénèque a écrit : « Étudiez, non pour en savoir davantage, mais pour mieux savoir ». À ce titre, vous jouez un rôle essentiel. Nous vous en exprimons notre reconnaissance.

En conclusion, au nom du CJB, j'adresse mes meilleurs vœux de succès à votre Société, aux nombreux Cercles thématiques et aux Sections en vous remerciant pour votre engagement.

REMERCIEMENTS

Hommage à Danick Monnin

En février 2019, Danick Monnin, alors étudiant à l'Université de Neuchâtel, est approché par Valéry Rion, ancien responsable des Éditions, et Marina de Toro, nouvelle membre de la Commission, pour se lancer dans l'aventure de la Commission des Éditions. Danick accepte et rejoint ainsi Marina, Mélinda Fleury et Sydney Charles qui, sous la houlette durant quelques mois de Pamella Guerdat, constituent une nouvelle (et jeune) équipe. Danick contribue immédiatement aux travaux de la Commission en participant à la relecture des *FAC: immersion dans les processus de création*, publié en 2019.

Danick porte également dès 2019 le projet de publication d'un recueil de nouvelles intitulé *Ils appellent ça l'aube* (trad. Cyrille Wohlschlag) de René Rebetez, un écrivain colombien aux racines jurassiennes. Malheureusement, malgré la persévérance de Danick face aux imbroglios administratifs, le projet n'aboutit pas, en raison de problèmes de droits d'auteur. Le projet marque toutefois le début de l'empreinte de Danick, sur la collection *Æncrages*, avec laquelle il entretient une relation privilégiée. En effet, Danick codirige avec Marina de Toro l'ouvrage de Romain Denoël, *Le Reflet d'un espoir*, publié en 2021 ; il participe activement à la relecture de *TransJura. Nouvelles imaginaires*, sorti de presse en 2023 et édite *Les Lettres d'or. Nouvelles jurassiennes* de Monique Rebetez verni en 2024, trois ouvrages de la collection.

Non content de perpétuer la collection littéraire de la Société jurassienne d'émulation, Danick lance la collection « Jurascène », destinée à la publication d'œuvres théâtrales, dont le premier numéro est *Le Retour aux Franches*, de Pablo Jakob Montefusco. Il participe également à la relecture, dont il s'est fait une spécialité — et même un métier —, de pratiquement tous les ouvrages publiés entre 2020 et 2025 à la SJE.

Énergique, jamais avare de travail, Danick a également entrepris durant les années 2022 et 2023 de rédiger un riche guide de nos éditions, véritable *vade-mecum* des éditions de la SJE — et du monde de l'édition en général, à vrai dire — qui permettra à la nouvelle équipe de s'orienter dans le fonctionnement particulier de notre maison d'édition.

Aujourd'hui enseignant en mathématiques et anglais, correcteur en freelance, Danick pourra se consacrer à son travail et à ses projets personnels, dans lesquels nous lui souhaitons plein succès, sans douter de leur réussite.

Durant plus de cinq ans, Danick a dévoué son enthousiasme, sa passion et sa rigueur à la Société jurassienne d'émulation et à ses Éditions. Nous le remercions infiniment pour son implication sans faille. Je regretterai, à titre personnel, nos discussions passionnées sur l'art, la littérature et le sport et me réjouis d'ores et déjà de te recroiser lors d'une course. Merci pour tout Danick!

Au nom de la Commission des Éditions, Antoine Vuilleumier, son responsable.

CERCLES D'ÉTUDES

Les présidentes et les présidents présentent
les rapports de leur Cercle respectif.

CERCLE D'ARCHÉOLOGIE



**JULIE AMSTUTZ
ROMAINE LUISONI**

Coprésidentes

En 2024, le Cercle d'Archéologie a organisé trois activités, en plus de son assemblée générale. Programmées dans la seconde moitié de l'année, ces activités ont permis de toucher différents publics.

Le vendredi 28 juin 2024 se tenait l'Assemblée générale du Cercle d'Archéologie à la salle paroissiale de Cornol. La séance s'est déroulée en fin d'après-midi, sous un ciel radieux. Elle a été l'occasion de présenter les actualités des archéologies bernoise et jurassienne, par les interventions respectives de Christophe Gerber et Karine Marchand.

L'assemblée générale 2024 a été marquée par la démission de Laetitia Macler, trésorière du Cercle d'Archéologie depuis plusieurs années. Elle a été chaleureusement remerciée pour son dévouement à l'association. Christiane Blaser, qui a rejoint le Cercle d'Archéologie depuis peu, a été nommée trésorière lors de la séance. Tout le comité la remercie pour son engagement.

La séance a été clôturée par un apéritif préparé par les membres du comité, dégusté sur la terrasse avec les membres présents. Le comité a ensuite rejoint le restaurant «Le Rég'alle» à Alle, pour son souper annuel.

Une sortie estivale à Vindonissa a été proposée aux membres du Cercle le samedi 24 août 2024. L'activité s'est ouverte sur une visite

guidée intitulée: «L'art de la guérison et la médecine aux temps des Romains», suivie d'une promenade sur le chemin des légionnaires de Windisch (AG). Ce circuit, accompagné d'audioguides et organisé comme un jeu de pistes, donne la possibilité au public de s'immerger dans le quotidien d'un légionnaire romain, sur un circuit de quelques kilomètres. Cette activité, proposée en particulier pour les familles, n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté, ne regroupant qu'une dizaine de participants.

Depuis plusieurs années, le Cercle d'Archéologie avait l'ambition d'organiser une journée d'archéologie expérimentale. Ce projet s'est concrétisé en 2024: le dimanche 27 octobre, la cabane forestière de Cornol a accueilli la journée intitulée: «Les gestes de la Préhistoire».

L'après-midi comprenait une démonstration en continu de taille de silex, menée par l'archéologue préhistorien Giovanni Foletti. En parallèle, trois ateliers étaient ouverts au public, animés par Valentin Conche et Izalynne Vienot, de l'association Arkéonautes. Les visiteuses et visiteurs ont ainsi pu confectionner un sifflet globulaire en argile, un récipient monté au colombin ainsi qu'un pendentif en stéatite au travers d'ateliers dédiés à la musique, la poterie et la parure. Pour finir, les participants ont pu tester leur adresse et leur force au tir au propulseur.

Cette activité familiale, ouverte à toutes et tous, a été l'occasion de rencontrer un nouveau public. En effet, la majorité des personnes présentes n'étaient pas membres du Cercle d'Archéologie, ce qui contribue grandement à la renommée du Cercle.

Depuis de nombreuses années, le Cercle d'Archéologie organisait une «Conférence de Saint-Martin» suivie d'un repas de revira. Les deux dernières éditions n'ayant pas rencontré un franc succès, le comité a décidé de changer la formule de cette activité. Une «Conférence d'automne» a donc été organisée le vendredi 29 novembre 2024, à 20h au Musée jurassien d'Art et d'Histoire de Delémont.

La conférence de M. Christian de Reynier, portant sur les sites castraux des régions jurassienne et neuchâteloise, a été l'occasion de mêler public du Cercle d'Archéologie et du Musée. Ce partenariat a démontré l'importance de la collaboration entre les milieux culturels car il a permis de réunir près de 50 participantes et participants.

La conférence s'est poursuivie par un apéritif convivial dans les locaux du musée.

CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES



MÉLINDA FLEURY

Présidente

Rapport d'activités 2024

Lors de cette année 2024, le Cercle d'Études Historiques (CEH) de la Société jurassienne d'émulation a décidé de consacrer ses efforts à l'organisation d'une journée d'études dans le cadre de Jura-24, les festivités liées au 50^e anniversaire du vote du 23 juin 1974. Dans une démarche de redynamisation du Cercle, le CEH voulait proposer à ses membres une activité ambitieuse, riche et surtout reflétant la recherche actuelle sur certains enjeux contemporains : l'autonomisme avec l'entrée prochaine de Moutier dans le Canton du Jura, le féminisme et la protection de l'environnement.

Le samedi 28 septembre 2024, à l'ancienne halle aux marchandises de Moutier, le CEH, ainsi qu'une quarantaine de participants, ont ainsi pu réfléchir ensemble à la thématique « Penser 2074 : Institutionnaliser les luttes. Passé, présent, futur ». Durant une après-midi, deux panels se sont déroulés. Le premier, constitué d'Antoine Glaenzer, Stéphanie Lachat et Cézane Beretta, a exploré différentes facettes des institutions face aux luttes sociétales ou autonomistes. Dans le second panel consacré à la Transjurane et aux luttes écologistes, on a pu entendre les chercheurs Laurent Tissot et Nelo Magalhães, ainsi que le militant écologiste Hansjörg Ernst sur les problématiques entourant les autoroutes et la défense de l'environnement. Cet événement a notamment bénéficié d'un joli écho dans la presse régionale grâce à un article dans le *Franc-Montagnard* et à un compte rendu des débats autour des autoroutes dans le *Quotidien Jurassien*.

Pour donner suite au succès de cette après-midi (malgré le froid!), le CEH souhaite poursuivre avec deux nouvelles activités en 2025 ainsi que démarrer des projets d'envergure dans les années à venir : un projet d'histoire orale et l'organisation d'événements de recherche et de vulgarisation autour des 500 ans de la Réforme dans le Jura bernois et à Bienne.

CERCLE LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE ET PHILOSOPHIQUE



CLAUDIO SIEGRIST

Président

Concours d'essais philosophiques

Nous avons, en collaboration avec la Section de Delémont, lancé un concours d'essais philosophiques à propos de l'intelligence artificielle, qui devait aboutir à une remise des prix et un débat public en décembre 2025. Cette activité aurait donc dû s'étendre sur toute l'année.



Malgré la publicité que nous avons faite, sur les réseaux sociaux et dans la presse, les prix d'excellence conséquents à obtenir, malgré nos appels réitérés de collaboration auprès de tous les établissements du secondaire 2 du Jura et à Bienne (sans même d'accusés de réception de leur part!), nous avons reçu trop peu d'inscriptions pour organiser ce concours.

De guerre lasse, notre Comité a donc décidé d'abandonner ce projet dans sa séance du 28 avril 2025.

Notre AG

Notre AG s'est tenue le 13 juin 2025 à la Fondation Rurale Interjurassienne de Courtemelon, selon le programme suivant :

- AG de 18h30 à 19h15
- Apéritif dînatoire de 19h15 à 20h00
- Conférence-débat, dès 20h00, animée par Stéphane Babey, Rédacteur en chef de la revue satirique *Vigousse*, sur le thème de *l'évolution de la liberté d'expression dans le domaine de la caricature*, cela en lien avec le festival de la BD à Delémont.

À notre grande stupéfaction et total désarroi, une seule personne, membre du Cercle, s'est présentée à l'AG ainsi qu'à la conférence. Face à ce désintérêt plus que massif, notre Comité s'est réuni le 1^{er} décembre 2025, en séance extraordinaire, afin de décider à tête reposée des suites à donner à cette désaffection de notre public pour les diverses activités que nous proposons.

Lors de cette séance, et malgré une démotivation perceptible chez les membres du Comité, nous avons décidé de maintenir notre investissement volontaire sur 2026. Cependant, nous ferons le point au cours de l'année prochaine et prendrons les décisions qui s'imposent en fonction de l'intérêt ou non que nos membres porteront aux activités ci-dessous.

Nos projets pour 2026 (le chant du cygne ?)

Voici ces différents projets en gestation sous forme d'un cycle de conférences, dont les dates et l'ordre doivent encore être déterminés :

- *L'influence des couleurs sur la construction de l'identité personnelle et de la personnalité*

Une introduction théorique donnée par le soussigné précédera un atelier animé par Géraldine Berbier, coiffeuse et conseillère en image.

- *Les aventures extraordinaires des Globifiques*

Un couple de Jurassiens, Géraldine et Aurélien Schaller, présentera cette collection destinée aux enfants afin qu'ils découvrent les sciences de manière ludique. Dans ce contexte, nous envisageons une collaboration avec la librairie Page d'Encre de Delémont.

- *La représentation de la femme dans l'histoire de l'art et dans la société actuelle*

Janel Fleuri, lauréate du dernier concours Prix Jeunesse, décerné par le Canton du Jura, présentera son travail associant iconographie byzantine et féminisme contemporain.

- *L'invention de la perspective en peinture ou l'art de mesurer l'incommensurable*

Partant de l'affirmation de Léonard de Vinci, à savoir que la peinture est une chose mentale (*pittura e una cosa mentale*), le soussigné tentera de montrer que l'invention de la perspective en peinture ne visait pas seulement à organiser mathématiquement et géométriquement l'espace peint, mais également à faire émerger la pensée et les valeurs du peintre.

- *L'art de mixer*

DJ Idem, figure majeure du hip-hop suisse et international, présentera son art et, plus particulièrement, les ateliers musicaux qu'il anime pour la jeunesse.

- *La psychologie dans le sport*

Anthony Sirufo, actuel entraîneur de l'équipe de football de Delémont (SRD), présentera les démarches et outils qu'il utilise pour assurer la gestion mentale de son équipe.

CERCLE DE MATHÉMATIQUES ET DE PHYSIQUE



BENJAMIN BERGÉ

Président

PV de la 27^e assemblée générale

Bienne, Gymnase de Bienne et du Jura bernois, 29 mars 2025, 14h.

Personnes excusées: Alain Boillat, Charles Félix, Sylvain Gagnat, Alain Gagnebin, Bettina Goy et François Hurter, Gérard Jobin, *Le Franc-Montagnard*, Nadia et Marco Roth

1. Bienvenue et salutations

Le président, Benjamin Bergé, accueille les participants à notre assemblée générale de ce jour. Il s'agit de la 27^e assemblée de notre Cercle.

2. Ordre du jour

1. Bienvenue et salutations
2. Ordre du jour
3. PV 2024
4. Comptes 2024
5. Budget 2025
6. Informations du président
7. Information du secrétaire
8. Admissions, démissions, élections
9. Divers

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité sans modification.

3. PV 2024

Le PV de la 26^e assemblée a été envoyé avec la convocation et est disponible sur le site Internet. Il est accepté à l'unanimité.

4. Comptes 2024

La trésorière, Marie-Thérèse Kohler, présente les comptes : en 2024 le CMP a reçu une subvention de 500 francs de la SJE. Le 31.12.2023 la fortune s'élevait à 3623.05 francs et le 31.12.2024 à 3532.05 francs, soit une perte de Fr. 91.-.

Les comptes 2024 ainsi que le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité.

5. Budget 2025

Le budget 2025 est accepté à l'unanimité.

6. Informations du président

Néant.

7. Information du secrétaire

Le secrétaire rappelle que les personnes qui font partie du CMP, qui ne sont pas membres de la SJE et qui reçoivent les informations sous forme papier engendrent des frais. Il les remercie par avance de participer aux frais engendrés au moyen du bulletin de versement joint à la convocation.

8. Admissions, démissions, élections

Démissions de Jean Monnerat et Alain Stucki.

9. Divers

Aucun point n'est soulevé dans les divers.

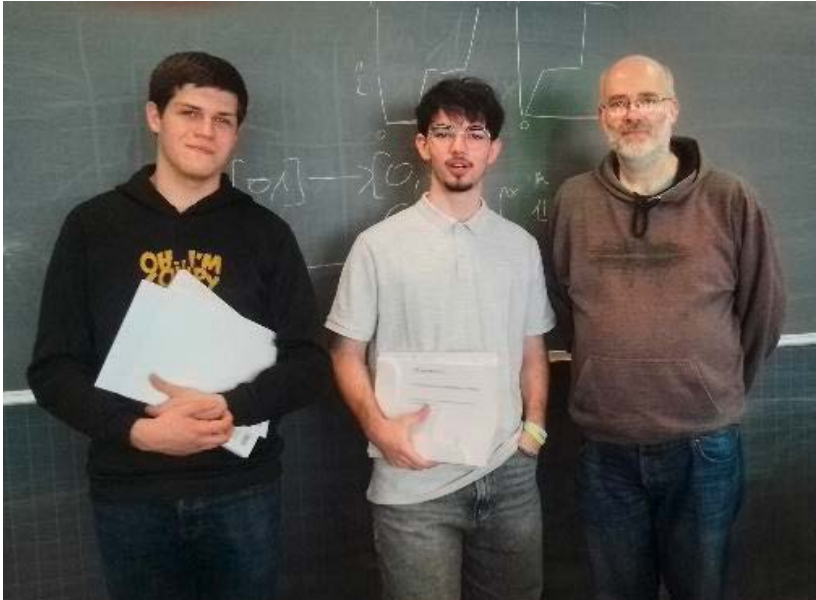
La parole n'étant plus demandée, l'AG s'achève officiellement.

Problèmes du CMP

Pierre-Olivier Vallat donne les solutions du ou des problèmes 2024 et présente la mouture 2025.

Prix du CMP

Deux lauréats ont été retenus pour le prix du CMP de cette année. Il s'agit de MM. Adam Fridez et Angelo Stadelmann. Le premier a travaillé sur les intégrations multiples appliquées à la physique. Sa démarche se veut pédagogique afin de faciliter une compréhension intuitive.



M. Stadelmann s'est intéressé à l'escalier du diable. Ce développement lié aux ensembles de Cantor lui a permis d'aborder les objets fractals.

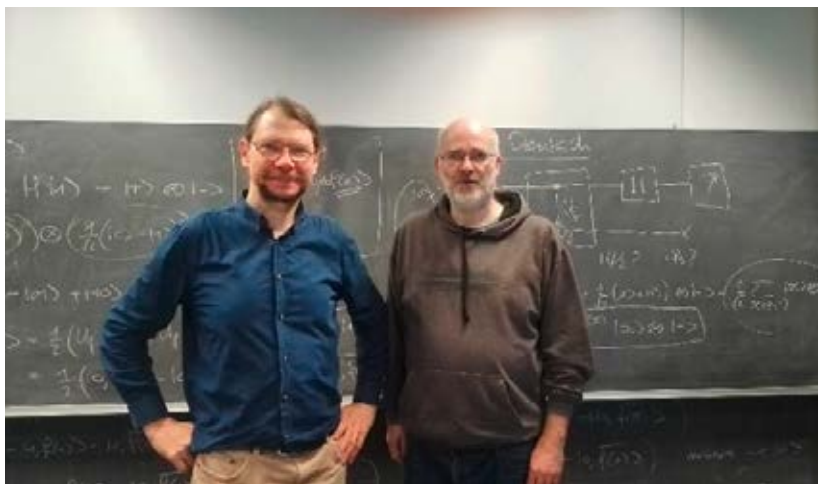
Suite à leur présentation, le Président du CMP, M. Bergé leur remet le prix du Cercle.

Conférence

M. Olivier Lévêque, maître d'enseignement et de recherche à l'EPFL nous fait découvrir le monde étrange et souvent contre-intuitif des ordinateurs quantiques et de leur fonctionnement lié profondément aux concepts de mécanique quantique. Il relève qu'actuellement de gros efforts (en particulier financiers) sont consentis dans ce domaine. Au lieu d'utiliser les bits à deux états symbolisés par les 0 et 1 du système binaire, les ordinateurs quantiques utilisent quant à eux les états quantiques pour calculer. On parle alors de « qBits ». Les qBits font apparaître de nouveaux types de portes logiques, par exemple la « porte oracle », et qui sont basés sur les théories de la physique quantique.

Les concepts théoriques datent des années 1990 avec l'algorithme de Shor¹ qui permet de factoriser un nombre « rapidement » (en n^3 opérations). Actuellement de « gros » ordinateurs quantiques se heurtent à des problèmes de bruit. L'état de la recherche actuelle ne peut pas dire si ce problème sera résolu. Néanmoins, ces recherches font apparaître quantité de concepts intéressants et prometteurs.

Après la conférence, les participants poursuivent les discussions autour du verre de l'amitié.



NOTE

¹https://fr.wikipedia.org/wiki/Algorithme_de_Shor

CERCLE DE PATOIS I LE VOIÏN



DANIELLE MISEREZ

Présidente

Rapport d'activités du Cercle de Patois le Voiïn, année 2024

Nous nous sommes retrouvés trois fois, à la demande du réseau patois de Djasans, afin de mettre en route ce qu'il fallait pour assurer la présence de notre beau langage lors des festivités du 50^e anniversaire du canton du Jura le 23 juin 2024 à Delémont.

Avec l'aide d'une belle équipe de gens de bonne volonté et un grand travail pour deux-trois patoisants, le patois était bel et bien présent à l'exposition de Delémont. La part du Voiïn a été de mettre sur pied les séances de préparation.

Le Voiïn a aussi été invité par le réseau patois à participer à la fête du P'tit Djâsou organisée à Glovelier le 14 septembre 2024. Ce fut une belle rencontre avec beaucoup d'enfants et leur famille. Il faut maintenant assurer la suite avec le réseau patois.

Nous fûmes aussi demandés pour une visite guidée en patois au Musée rural des Genevez. À deux reprises une quinzaine de personnes s'est retrouvée avec joie et en patois pour la présentation du musée et l'histoire de la maison. Danielle Miserez et Yose Salzmänn ont assuré la présentation. Probablement que le musée nous redemandera.

Éric Matthey s'est rendu au Musée Fährdrich à Develier pour parler patois aux visiteurs, leur raconter des anecdotes et renseigner sur l'usage de certains objets. Ce fut un beau succès.

En plus de cela le Voiïn a organisé trois séances en juin, septembre et décembre 2024. Notre souci permanent est de faire progresser la connaissance du patois. Nous avons aussi repris un texte de Pierre Henzelin traitant de la paysannerie au xx^e siècle. Ce texte montre que

presque tous les usages et coutumes en vigueur au siècle passé ont été oubliés de nos jours. Nous reprendrons ce texte en vue de le publier.

Nous sommes une petite équipe qui parle, écrit et enregistre le patois. Nous espérons qu'il y aura de la relève pour poursuivre le travail. Nous avons de bonnes raisons de le croire.

CERCLE SCIENTIFIQUE



JEAN-JACQUES FELDMEYER

Président a. i.

Conférences

Les thèmes choisis pour cette année: «**Biologie et sciences techniques**» La participation des élèves des deux Lycées de Porrentruy (le Lycée cantonal et le Collège et Lycée Saint-Charles) est maintenue pour notre première conférence:

- Ve 7 mars, 17h15: Conférence «**Apocalypse des Insectes?**» par Christophe Bouget, D^r en écologie, chargé de recherche en entomologie forestière à l'INRAE, à Cinémajoie, Porrentruy (avec la participation des lycéennes et des lycéens). Brillante revue des méthodes d'observation, des pièges statistiques et des menaces pour la survie des insectes.
- Sa 29 mars, 10h30: «**Mon Travail de Matu scientifique en 3 minutes**» à la Tour du Séminaire, Lycée cantonal de Porrentruy: nous avons eu 6 candidats, tous excellents. Un jury de 5 membres a nommé 3 lauréats: Adam Fridez (Intégration multiple, applications à la physique), Lara Lynn Dobbie (développement de chenilles en fonction de la plante-hôte), Fantine Parent (influence des méthodes de fauche sur la diversité floristique) qui ont reçu chacun un prix de respectivement 300, 200 et 100 francs. Un bon pour un livre a récompensé les autres. Merci à Pascal Lovis, professeur de Biologie et chimie au Lycée, pour sa collaboration.
- Sa 12 avril, 14h: visite guidée du «**Forage profond de Glovelier**» menée par Olivier Zingg, directeur de Géo-Energie Jura et Jean Fernex, responsable géothermie à l'Office de l'Environnement du Canton du Jura, route de la Raisse, Glovelier.



Photo: Gor Gharybian, Carys Balmer, Sabrina Pape, Adam Fridez (1^{er}), Lara Lynn Dobbie (2^e)
Fantine Parent (3^e), de g. à d. Crédit photo: Thomas Le Meur

- Sa 22 novembre, 14h, au CRC du Jurassica Museum, **Assemblée Générale du CS**, suivie à 15h d'une conférence sur « **Fibres fatales: L'amiante à la loupe** » par Jean Parrat, chimiste, hygiéniste du travail SHT.

Prix des étudiants 2025

Le Cercle Scientifique, avec Jurassica, vient de relancer le Prix des étudiants.

Cette année nous avons reçu 6 travaux entre mai et octobre. Nous n'avons pas eu de travaux de biologie mais plusieurs travaux d'ingénierie. Le Prix a été attribué à Loïc Wermeille mais je tiens à féliciter tous les candidats, tous excellents et difficiles à départager. Je les présente ici pour vous révéler la diversité des talents.

Gwenaëlle JEANNERAT (*Épiqueurez*) « Inactivation of fungi with cold atmospheric plasma », EPFL, bachelor. Projet à la croisée de la physique des plasmas, de la chimie et de la microbiologie. Elle a su maîtriser des techniques expérimentales variées telles que l'utilisation de décharges

des plasmas froids et le contrôle physico-chimique et microbiologique des liquides à stériliser.

Simon PLUMEY (*Courtételle*) «Hybris», HE-Arc, bachelor. Montage d'une œuvre ludique et interactive présentée au festival NIFF visant à amener le visiteur à divertir un public digital dont tous les visages ont été remplacés par ses propres expressions.

Roxane BOURQUARD (*Cornaux NE*) «Présentoir pour montres Tavannes Watch Co», HE-Arc, bachelor. Conception originale d'un présentoir de montres dynamique, sorte de carrousel doté d'un ingénieux mécanisme synchronisant l'ouverture des portes d'une petite scène dans la maquette de l'usine.

Corentin FRÉSARD (*Belfaux FR*), EPFL bachelor. «Conception d'étriers de frein par optimisation topologique pour une voiture de Formula Student». Travail de génie mécanique consistant à tester numériquement une réduction de masse d'un étrier de frein de voiture de course tout en respectant les contraintes mécaniques et la sécurité.

Tomas BAILLOD (*Delémont*), HE-FR, bachelor. «Intégration d'un conformal cooling dans des empreintes de moules fabriquées par Selective Laser Melting». Étude comparative de deux types de canaux de refroidissement — standards (droits) ou conformes (moulants) — dans des moules pour la fabrication de pièces mécaniques par injection plastique.

Loïc WERMEILLE (*Saulcy*), EPFL, master. «Assessment of optimal transition scenarios for the Canton of Jura». Cette thèse a pour objectif d'analyser et de modéliser différents scénarios de transition énergétique à l'horizon 2050 pour le canton du Jura. À l'aide de logiciels de l'EPFL, l'étude montre l'importance des solutions énergétiques locales, ainsi que le rôle des systèmes décentralisés dans l'autonomisation des communautés.

Le Prix des étudiants a été remis le 22 novembre 2025 lors de l'assemblée générale du Cercle Scientifique de la SJE au pavillon CRC de Jurassica Museum.



Photo: lauréat du Prix des étudiants 2025, Loïc Wermeille et président du Cercle Scientifique, Jean-Jacques Feldmeyer (de gauche à droite). Crédit photo: Thomas Le Meur

Activités prévues en 2026

Thématiques: sciences affectives, prix scientifiques

- 13 mars 2026, Cinémajoie, Porrentruy (17h15) Conférence pour les élèves des Lycées et tout public: «**Comprendre les émotions**», M. David Sander, professeur à l'Uni Genève, spécialiste des sciences affectives.
- 28 mars 2026, Lycée cantonal de Porrentruy (10h00) «**Travail de Maturité en 3 minutes**», pour les élèves des Lycées: nouvelle formule «**Sciences, Arts et Lettres, Sciences Humaines**».
- 25 juin 2026, cabane Jurassica, Porrentruy (18h30) Mise sur pied du Prix Jules Thurmann 2027.
- 21 novembre 2026, CRC Jurassica Museum (14h00): AG suivie d'une conférence (15h00) «**La Criminalistique et l'Histoire**», par Pierre Margot, éminent criminaliste de renommée internationale.

RAPPORTS DES SECTIONS

SECTION DE BIENNE



MARIE-JEANNE CARNAL

Présidente

Le comité biennois s'est réuni 2 fois pour préparer un programme 2025 attractif et intéressant pour les membres de sa Section. Le comité a décidé de partager les tâches d'organisation en confiant une activité plus précisément à un membre du comité. De plus, il a été décidé de créer des liens avec des Sections de la région. Cette année, nous avons accueilli certains membres de la Section chaux-de-fonnière.

La première sortie du 29 mars a amené plus de 35 personnes au Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont. La *Bible de Moutier-Grandval* a fait son retour dans le Jura et les membres biennois se sont déplacés en masse pour l'admirer. Une visite commentée très intéressante a complété la visite. « Jeter un œil » sur un objet aussi ancien mais aussi bien conservé fait du bien à l'âme.

La visite a été suivie d'un apéritif offert par la Section et un repas pris en commun.

Le 24 avril 2025, la Section biennoise a invité tous ses membres à l'assemblée générale. Cette année, suite à des demandes de nos membres, nous avons invité M^{me} Laurence Frainier, secrétaire générale de la SJE et M. Paul Jolissaint, président, afin d'expliquer l'organisation de la Société jurassienne d'émulation à l'issue de la partie statutaire. Un nombreux public a assisté à cette présentation afin de mieux comprendre la différence entre les Sections et les Cercles, l'histoire de la SJE ainsi que l'avenir de notre société. C'est enchantés par la présentation que les membres présents se sont déplacés au restaurant Saint-Gervais pour prendre un repas en commun.

MERCI encore à M^{me} Laurence Frainier et à M. Paul Jolissaint pour leur disponibilité!

Le 19 août, sous la houlette de Joël Regli, nous avons eu le plaisir de visiter la cimenterie Vigier à Péry. Une visite captivante avec près de 20 personnes présentes des Sections biennoise et chaux-de-fonnière. Les explications des guides ont été données de main de maître.

Il a été possible de mieux connaître une entreprise qui fait partie de notre région depuis 1890 déjà. Un repas a prolongé cette sortie.

Notre 4^e activité a été organisée avec compétence par Hélène Leonardi.

En effet, le 27 septembre, 15 personnes se sont rendues au Musée du ski au Boéchet.

L'idée était de prendre le train depuis Bienne afin de rejoindre Le Boéchet avec les CJ. Malheureusement, une panne de train à Bienne nous en a empêché. Le comité a su réagir au plus vite afin d'amener les membres restés en rade à la gare de Bienne aux Franches-Montagnes en voiture.

Grâce à Monsieur Donzé, créateur du Musée du ski, nous avons passé un moment intense et merveilleux. Monsieur Donzé sait captiver son auditoire avec des histoires passionnantes de sa vie de collectionneur.

Un apéritif du terroir, pris directement au musée, a complété cette sortie.

Notre dernière activité de l'année est le traditionnel souper de chasse. Cette année, il aura lieu le 14 novembre au restaurant L'Opéra à Bienne. Nous nous réjouissons d'accueillir les membres de la Section à cette belle tradition de fin d'année.

Fin novembre prochain, le comité se réunira pour réfléchir au programme d'activités 2026!

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de retrouver les membres de la Section pour des nouvelles sorties et activités intéressantes.

SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS



Pascal Bourquin

Président

Nous avons démarré l'année par une intéressante visite personnalisée du Laténium à Hauterive, menée par un membre de notre Section, l'archéologue Paul Jobin, le 22 mars. Outre la riche collection permanente, il avait le sésame pour accéder au « dépôt visitable ». C'est là, dans les différentes vitrines, que nous avons eu le privilège de remarquer que les vestiges, à l'image de l'ensemble des collections, affluent presque exclusivement du bas de notre canton actuel, là où la vie se concentrait et que les traces de celle-ci ont été majoritairement retrouvées, grâce à la correction des eaux du Jura et, plus tard, la construction de l'autoroute A5. Nos Montagnes, encore inhospitalières, sont néanmoins présentes dans le musée avec les fameux restes datant du Paléolithique d'un homme et d'un ours découverts dans la grotte du Bichon, dans les côtes du Doubs.

Après avoir partagé le repas de midi au bien nommé restaurant Le Silex, nous sommes montés au centre du village d'Hauterive, à la galerie 2016, pour une autre visite commentée de mon exposition en cours.

Depuis cette année, nous partageons nos activités entre la Section de Bienne, celle de Neuchâtel et la nôtre. Cette première collaboration nous a menés à Delémont le 29 mars pour voir la célèbre *Bible de Moutier-Grandval*, et 9 d'entre nous étaient du voyage. Malgré le dispositif contraignant mais indispensable de minutage, c'était une émotion que de découvrir cet ouvrage unique, son état de conservation incroyable, la qualité du travail des moines copistes et surtout la très intéressante exposition présentant le parcours et le contexte de son exécution.

Autre activité organisée par la Section de Bienne, une visite de la cimenterie Vigier à Péry-Reuchenette par une belle journée, le 19 août. Après une présentation, au calme, de l'entreprise qui produit 900 000 tonnes de ciment par année, nous abordons le site de production avec de

magnifiques gilets jaune fluo, des casques orange, des gants, des lunettes et des tampons auriculaires, indispensables pour traverser les deux premières halles abritant les énormes cylindres de broyage. Un retour au silence dans les laboratoires nous montre les différentes étapes de fabrication et les diverses qualités de produits. L'impressionnante salle de contrôle, tapissée de moniteurs, nous donne un aperçu de la sécurité inhérente à ce site en fonction 24 heures sur 24. L'image la plus marquante reste la flamme de 20 mètres de long dans le four rotatif au cœur de l'usine, alimenté à 100% par des déchets. La montée sur le silo de stockage avec un ascenseur ultra-rapide sera le clou de cette visite, une vue à 60 mètres de hauteur sur cette cluse maintes fois traversée dont on ignorait presque tout.

La dernière sortie de notre année nous a conduits sur les bords du Rhin, au Musée du papier de Bâle. Une visite guidée nous explique le processus de fabrication et les métiers qui se rattachent à cette matière vivante et toujours actuelle. Un voyage dans le temps se présente concrètement aux participants quand vient le moment de tremper une plume biseautée dans de l'encre et de calligraphier son prénom sur un papier pas forcément lisse. C'est alors qu'une vague immense de respect vous submerge en repensant aux 900 pages de la *Bible de Moutier-Grandval*...

SECTION DE DELÉMONT



CLAUDE JEANNERAT

Président

Après l'année 2024 marquée par le 175^e anniversaire de la création de la Section de Delémont et le rappel à notre mémoire de son illustre fondateur, Auguste Quiquerez, le travail de notre comité s'est avéré beaucoup plus administratif et organisationnel en 2025. En effet, en raison de cet anniversaire, la Section a été chargée d'organiser la 159^e assemblée générale centrale qui a eu lieu le 27 mai 2025 à Delémont.

C'est avec beaucoup d'engagement que le comité s'est attelé à la tâche pour accueillir une centaine d'émultrices et émulateurs dans les locaux du Campus de formation tertiaire StrateJ. L'occasion m'est ici donnée de remercier les membres dévoués de notre comité pour leur engagement ainsi que le président central et ses collaboratrices pour leur coopération et leurs conseils avisés. Ma gratitude s'adresse aussi aux personnes qui nous ont préparé et servi un excellent apéritif dînatoire et à la commune de Delémont qui a offert les boissons.

Pour ceux qui le souhaitent, le point d'orgue de la journée fut la visite de la célèbre *Bible de Moutier-Grandval* et de l'exposition y relative au Musée jurassien d'art et d'histoire. La visite fut suivie d'un exposé de M^{me} Nathalie Fleury, conservatrice du musée, consacrée à l'origine, la réalisation et au parcours rocambolesque de cet ouvrage exceptionnel. Merci au Musée jurassien, en particulier à Madame Fleury, pour sa précieuse collaboration.

Après cet important rendez-vous annuel de la SJE, notre comité avait besoin d'un peu de répit, raison pour laquelle il n'a pas proposé d'autres activités jusqu'à l'assemblée générale de la Section du 21 novembre 2025. L'assemblée sera suivie d'une partie récréative où nous aurons une fois encore le plaisir d'écouter Madame Fleury qui nous parlera « des momies de Delémont » et de partager un repas dans un restaurant de la ville.

Durant l'année 2025, le nombre de membres de la Section a un peu diminué, les nouvelles adhésions ne compensant pas les décès et les changements de domicile. Le comité est composé de 6 personnes dont 2 sont démissionnaires et il s'avère très difficile de les remplacer. La reconstitution d'un comité pouvant assurer l'avenir à moyen et long terme de la Section sera notre principale préoccupation de l'année 2026.

SECTION D'ERGUËL



STÉPHANE BOILLAT

Président

L'activité principale de la Section a été la tenue de son assemblée générale le 6 février 2025 dans les locaux de La Couronne à Sonceboz-Sombeval. À l'issue de l'assemblée, rehaussée par la présence de M^{me} Frainier, secrétaire générale de la SJE, M. Patrick Linder, Directeur de la Chambre d'économie du Grand Chasseral, a présenté de manière détaillée le projet Grand Chasseral. Cette démarche, saluée par nombre de prix, a été racontée dès ses débuts, avec pour objectif de donner une image métamorphosée de notre région pour y adosser un élan positif.

La mise sur pied d'un nouveau fonctionnement par le comité a permis de récolter les adresses électroniques des membres. La tâche doit être reprise par le comité dès l'année prochaine. Nous espérons que les efforts à consacrer nous permettront de présenter un rapport plus fourni l'année prochaine.

Le renouvellement du comité, qui a connu plusieurs départs, demeure une préoccupation centrale. Le défi est important. Toute personne intéressée à y œuvrer est la bienvenue !

Merci aux membres dévoués du comité pour leur engagement constant pour la SJE et notre Section, tout au long des années de fidélité accordées à notre société !

SECTION DES FRANCHES-MONTAGNES



PAUL BOILLAT

Président

Cette année, la Section des Franches-Montagnes a proposé à ses membres cinq occasions de se rencontrer autour d'une activité enrichissante. Une conférence était ouverte au public, afin de faire connaître la SJE. Les efforts du comité se sont traduits par une belle participation et la satisfaction générale exprimée. Les thèmes proposés ont été variés et touchaient à des domaines fort différents: sciences, technique, économie, histoire...

2 mars : assemblée générale et conférence sur la mémoire humaine

Cette année, notre Section posait ses valises aux Bois, au Centre paroissial. 60 personnes sont venues écouter les propos du D^r Michel Périat, de Fahy. Le cardiologue et ancien médecin chef à l'Hôpital du Jura est aussi un éminent connaisseur du vin et des vins. Débutée avec humour, sa conférence intitulée « Le vin : santé ? » résumait l'état des connaissances en la matière. Alternativement dénoncé comme cause de maladies et valorisé comme gage de longue vie, le breuvage des dieux a fait l'objet de nombreuses études, pas toujours très scientifiques, mais qui permettent de poser des limites à sa consommation. Jusqu'à 0,5 %, il est psychostimulant; au-delà, il devient somnifère, a dit le spécialiste. Dans les papyrus de Babylone, on trouve le vin comme médicament. Ailleurs on en donne aux accouchées; on en mettait dans l'eau pour l'assainir (il tue certaines bactéries). Il faut attendre Pasteur pour apprendre ses propriétés réelles, en 1863. En fait, il contient surtout des polyphénols, qui ont la propriété de dilater les vaisseaux sanguins et d'ainsi favoriser l'élimination du cholestérol. On lui prête le pouvoir de diminuer de 30 % les risques cardio-vasculaires, comme l'aspirine, mais concurrencé par le chocolat noir. Le jus de la treille contient aussi du resvératrol, un polyphénol antioxydant qui protège le cœur et le cerveau.

Mais il contient aussi de l'alcool, néfaste à la santé. À condition qu'il soit rouge et qu'on n'en abuse pas, le vin présente cependant un bénéfice global, ce qui a rassuré l'auditoire, captivé par les propos de l'intervenant.

La soirée s'est poursuivie par l'assemblée générale, débutée par les compliments et les remerciements du représentant du Conseil communal des Bois. Procès-verbaux et rapports ont fourni l'occasion de se rappeler les activités de l'année et d'évoquer celles du futur. La composition de comité restera inchangée.

6 nouveaux membres ont été accueillis dans la société, mais 11 décès et démissions sont à déplorer, de sorte que la Section compte désormais 231 adhérents.

Les participants se sont ensuite déplacés à la Maison Rouge pour un apéritif offert par la municipalité, suivi d'un repas en commun convivial. Notons que l'endroit, aujourd'hui centre d'exploitation de la Fondation pour le cheval, fut pendant presque deux siècles un domaine conventuel des sœurs ursulines de Saint-Hippolyte.

3 et 4 avril : la Bible de Moutier-Grandval à Delémont

La Bible de l'ancienne abbaye de Moutier-Grandval est un manuscrit enluminé exécuté vers 835 à Saint-Martin de Tours. À la suite de fortunes diverses, cet ouvrage unique et précieux est maintenant conservé par la British Library de Londres, qui l'a prêté ce printemps au Musée jurassien. L'exposition était accompagnée de manuscrits carolingiens provenant d'autres institutions et d'objets significatifs du patrimoine jurassien. Nous nous y sommes rendus en deux groupes totalisant 59 participants, lesquels ont pu apprécier leur aubaine avec les commentaires de guides experts. C'est tout un pan de l'histoire jurassienne qui était ainsi mis en lumière.

Après les visites, les participants ont pu terminer la soirée dans les caves du prince-évêque, sous le château, impressionnantes par leurs dimensions et leurs aménagements. Une petite dégustation de vin accompagnait ces moments de convivialité.

24 mai : le Palais fédéral et la Vieille Ville de Berne

À Saignelégier, 43 membres de la Section sont montés dans l'autocar qui nous débarqua à la hauteur de la fameuse coupole fédérale. Ils eurent d'abord le temps pour un petit tour au marché ou pour un café sur la célèbre place. Puis il fallut attendre devant l'entrée sud du vénérable

palais inauguré en 1902. Après de longs contrôles de sécurité, le conseiller aux États jurassien Charles Juillard put enfin donner ses explications sur l'architecture, la symbolique et les fonctions de ce bâtiment aux allures d'autrefois. Les grands escaliers de pierre, les vitraux, les statues de gardes armés et d'animaux sauvages, tout ici en impose et représente l'une ou l'autre facette du pays, de son économie et de son histoire. Mais ce qui a le plus intéressé les visiteurs, c'est le fonctionnement des Chambres fédérales. Le député a expliqué les activités qui s'y déroulent durant les sessions et en commission, dans la proximité immédiate des Conseillers fédéraux et de leurs départements. Ainsi se font et se défont les lois de la Confédération suisse.

Il a fallu presser le pas pour arriver à l'heure au Volkshaus 1914, un endroit caractéristique dont le nom incorpore sa date de reconstruction. C'est aujourd'hui un hôtel du cœur de la ville dont la table fait honneur à sa réputation.

Puis le groupe s'est déplacé jusque devant le Rathaus, datant de 1414. Les Jurassiens connaissent assez sa façade flanquée d'un double escalier. C'est l'hôtel du Grand Conseil et du Gouvernement bernois, orné d'une œuvre picturale faisant mémoire de Charles-Albert Gobat, Prix Nobel de la Paix en 1902. À partir de là, notre ami Hubert Girardin, coiffé d'une perruque, s'est efforcé de nous faire rencontrer des personnages célèbres ou notables qui ont eu un lien avec le Jura : Victor Hugo descendu aux Gentilshommes, Béatrice de Watteville et sa maison donnée à la Confédération, Albert de Haller et ses relations avec Gagnebin de La Ferrière, la peintre Marguerite Frey Surbek, native de Delémont, Ferdinand Hodler et la maison d'école de sa jeunesse... Deux comédiens donnaient la réplique à notre Cicéron. De la Haute Ville bourgeoise et aristocratique, il nous a conduits par les ruelles secrètes et les cours intérieures vers le bord de l'Aar, la Basse Ville, autrefois modeste. Cette promenade théâtrale et historique s'est achevée près de l'ancienne Fosse aux ours, dans la chapelle où le pasteur et écrivain Kurt Marti parla pacifiquement des manifestants autonomistes, aux heures chaudes de la Question jurassienne.

3 octobre : la raffinerie et le vieux bourg de Cressier

Entre les deux lacs, à côté de la Thielle, s'étend le site de la raffinerie de pétrole Varo, initialement construite par Shell en 1968. Les 31 partici-

pants ont été reçus par Daniel Maerki, ancien responsable du personnel, qui a longuement détaillé l'histoire et les activités du site.

Alors qu'on imaginait implanter un aéroport, les autorités neuchâtelaises de l'époque ont soutenu le projet de raffinerie, économiquement plus intéressant. Le pétrole brut arrivait par les bateaux du Rhin. Par la suite, le site fut raccordé à partir de Besançon à l'oléoduc sud-européen qui relie depuis 1962 Fosse-sur-Mer à Karlsruhe.

Les installations passèrent à Petroplus (Pays-Bas) en 2000, puis à une société américaine, puis à Petroplus Suisse en 2006, et finalement à Varo en 2012. Les 280 employés du site traitent annuellement 3 millions de tonnes de pétrole liquide, provenant actuellement par moitié d'Afrique et du schiste américain.

Les différents hydrocarbures et gaz sont obtenus au cours de trois traitements successifs: distillation à chaud, distillation par le vide et craquage en haute température. Ils sont ensuite stockés dans de gros réservoirs (4 mois de réserve), puis distribués par camion ou par le rail.

L'usine ne produit pas de déchets: tout est utilisé. La grande cheminée qui brûlait autrefois les gaz ne sert plus qu'en cas de surpression; les gaz sont valorisés par une société tierce. Un parc photovoltaïque (le plus grand de Suisse) assure 60% de l'électricité nécessaire à cette usine.

Un petit tour en car nous a permis de nous faire une idée de la vastitude et de la complexité de cette raffinerie, la seule encore en activité en Suisse.

Les participants ont été ensuite transportés au vieux bourg de Cressier pour une balade historique préparée par deux membres de notre comité. Nous avons découvert de nombreux bâtiments très anciens, conservés et bien restaurés, dont le château, les maisons en rapport avec la vigne, et celles de familles notables, comme les Wallier, de Pourtalès, de Saler, de Molondin, Jeanjaquet, le peintre Gustave Jeanneret ou le vitraillier Yoki.

Le village de Cressier daterait des Romains et tirerait son nom d'un certain Criscius. Les moines de Trueb (BE) y développèrent la vigne, avant que la localité dédiée à saint Martin ne se développe, de concert avec son voisin Le Landeron. Longtemps tiraillé entre les prétentions du comte de Neuchâtel et celles du prince-évêque de Bâle, Cressier devint définitivement neuchâtelois lorsque l'évêque de Lausanne le donna à l'abbaye de Fontaine-André (Hauterive) en 1180.

La journée s'est terminée au caveau des vigneron·ne·s où fut servi le saucisson au marc, une spécialité locale naturellement accompagnée par les vins des six caves de l'endroit.

14 novembre : le musée du Neuf-Clos à Pontenet

Quelque deux cents âmes peuplent ce petit village étalé sur sa colline, entre Reconvilier et Malleray. La vieille ferme de Pierre-Alain Girard offre au premier regard sa vaste façade à pignon central. Avant même de découvrir un véritable cabinet de curiosités, ce bâtiment datant de 1697, bien rénové, présente à lui seul un intérêt architectural tout particulier. Porte cochère, linteaux de pierre, distribution des espaces d'habitation et agricoles traduisent les modes de vie d'autrefois.

La trentaine de participants ont pu visiter l'ensemble de la maison, guidés par l'habitant des lieux et son voisin. Groupés par thèmes, soigneusement nettoyés, restaurés et étiquetés, des centaines d'objets les plus divers font voyager le visiteur dans le temps et par le monde. Voici les cartes à jouer, qui sont à l'origine des collections de M. Girard ; elles sont de partout et de toutes les époques, parfois liées à quelque anecdote. Puis s'alignent des matrices de bois pour l'impression d'images, des trébuchets pour peser la monnaie précieuse, des gravures, des peintures sous verre, des caricatures, des édits des rois de France, des stéréoscopes et appareils de cinéma, des tuiles cuites dans les tuileries disparues de la région, un établi d'horloger, un lit métallique curieusement peint, un mannequin, des jouets... Le grenier et les écuries recèlent quantité d'outils aratoires et d'accessoires qui furent utiles à la ferme. Bien des visiteurs se sont exclamés en retrouvant des objets encore en usage durant leur jeunesse.

La visite était ponctuée d'un apéritif dînatoire permettant de sympathiques et fructueux échanges.

SECTION DE GENÈVE

RAYMOND JEANRENAUD

Président a. i.

Cette année, l'activité de notre Section s'est essentiellement résumée, comme l'an passé d'ailleurs, à essayer de constituer un nouveau comité, composé de membres plus jeunes. Cette démarche n'a jusqu'à ce jour pas abouti.

Nous avons convoqué et proposé à nos membres une assemblée suivie d'une conférence du professeur Pierre Margot, Jurassien né à Delémont et ancien directeur de l'école des sciences criminelles de l'Université de Lausanne, spécialiste de renommée mondiale en matière de criminalistique. Nous n'avons rencontré que peu d'intérêt chez nos membres puisque suite à notre convocation, seuls huit participants s'étaient inscrits. De ce fait, nous avons dû renoncer à organiser cette assemblée et cette conférence.

Avec la collaboration de M. Jean-Michel Conti, membre du comité, et du président par intérim, nous allons continuer nos efforts encore pendant une nouvelle période afin d'animer l'activité de notre Section et d'éviter, si faire se peut, la dissolution de la Section genevoise de la Société jurassienne d'émulation.

SECTION DE LA NEUVEVILLE



CHRISTIAN ROSSÉ

Président

L'année émulative 2025 de la Section de La Neuveville a débuté le 27 mars par son assemblée générale au Restaurant du Marché (aucun avantage pécunier ou en pommes nature n'a été perçu par l'auteur pour cette mention). Le président a beaucoup parlé (selon ses critères). Puis tout le monde a enfin passé à autre chose. Dans un souci d'alléger le programme, le comité avait décidé de ne pas alourdir la soirée par une pesante conférence sur quelque sujet par trop éthéré et de ne pas s'appesantir sur la légèreté de l'être, surtout après les lourdeurs d'un rapport du président aussi indigeste dans sa forme que léger dans son contenu. Émulatrices et émulateurs sont ainsi passés comme sur des œufs — à moins que ça ne soit comme chat sur braise, ou une autre allégorie culinaire de ce type — à table pour un émincé de fondue chinoise ou pour des filets de perches tendues au beurre fondu.

Le 1^{er} mai, la Section a organisé une table ronde avec Jean-Daniel Ruch, ancien ambassadeur de Suisse en Serbie et au Monténégro, puis en Israël et enfin en Turquie, à l'occasion de la publication de ses mémoires, *Crimes et tremblements*. Dans le magnifique cadre du Café-théâtre de la Tour de Rive, notre invité a répondu tant aux questions de trois émulateurs qui avaient potassé son ouvrage — l'exemplaire de votre serviteur était tout auréolé du jaune d'une multitude de post-it — qu'à celles du public. Il a évoqué sans langue de bois les moments forts des différentes étapes de sa carrière pour le moins atypique et les enjeux liés aux postes qu'il a occupés. Il a notamment exprimé son admiration pour Carla Del Ponte, avec laquelle il a œuvré au sein du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. S'il ne devait y avoir qu'une chose à retenir de cette soirée avec M. Ruch, c'est sa foi inébranlable dans la prééminence du droit international dans les relations inter-États — et, donc, son aversion pour le recours unilatéral à la force militaire.

Le 12 juillet, c'était la sortie nature au domaine de Bel-Air, au Landeron, un zoo atypique peuplé majoritairement d'animaux « récupérés », une espèce d'Arche de Noé terrestre, un refuge pour bestioles plus ou moins exotiques. Yacks à voir, chèvres pas à rendre, perroquets à réécouter à l'envi et autres oies de zoo peu migratrices, cailles qui n'ont pas froid aux œufs, cacatoès (tout court), vaches qui ne le sont pas et qui font meuh, émeus émotifs, alpagas attrapés, pigeons alpagués, moutons à suivre, cochons laineux sans rancunes ayant échappé à la Saint-Martin, la crème des tortues, poneys sonnants et trébuchants... 46 espèces différentes !

On ne présente plus notre désormais mythique tournoi de pétanque — lequel a notamment vu notre secrétaire générale monter sur les marches du podium en 2024. L'édition 2025 s'est déroulée le 9 août, sur les belles pistes sablonneuses du club de Cornaux. L'acier a claqué, les cochonnets ont sautillé, les mètres ont mesuré, les points se sont accumulés, les matchs ont été remportés et perdus tout à la fois, les joueurs ont joué et, tels des gladiateurs modernes, se sont affrontés pour la victoire finale.

Le ver à soie, la chenille ouvrière, qui a patiemment tissé ce programme est bien sûr notre comité, composé d'Andrée, Isabelle, Nadia, Odile, Alain et Bertrand, qui pourraient avoir les chevilles enflées d'orgueil s'ils n'œuvraient avec dévouement et humilité au rayonnement de la culture jurassienne.

SECTION DE PORRENTROY



JEAN-CLAUDE REBETEZ

Président

Notre assemblée générale a eu lieu le 26 novembre 2024 en la Salle des Hospitalières. Elle était suivie le soir même d'une conférence publique présentée par le soussigné, en tant que conservateur des Archives de l'ancien Évêché de Bâle, sous le titre *Annolz, Marguerite ou Thonnatte... les bûchers de « sorcières » à Porrentruy aux XVI^e et XVII^e siècles*. L'Ajoie fut un haut-lieu de la tristement célèbre « chasse aux sorcières » qui fit des dizaines de milliers de victimes au début de l'Époque moderne, dont plusieurs centaines dans l'ancienne principauté épiscopale. Quelques destins de femmes brûlées à Porrentruy lors de cette persécution aussi cruelle qu'absurde ont été présentés lors de cette soirée. Les dossiers conservés permettent de détailler la façon dont se déroulait l'enquête, l'interrogatoire des accusées (à 90% des femmes) et le procès. Les documents mettent crûment en évidence le mécanisme qui conduisait logiquement à la condamnation des malheureuses — même si certaines femmes particulièrement courageuses purent sauver leur vie en refusant d'avouer sous la torture des méfaits imaginaires. Le jeudi 20 février 2025, nous avons remonté le temps encore bien plus loin avec M. Olivier Maridet, qui nous a parlé de *La « Grande Coupure » : le plus important changement faunique terrestre depuis l'extinction des dinosaures*. Paléontologue et conservateur à Jurassica Museum, M. Maridet est revenu sur les conséquences gigantesques d'un changement climatique extrêmement ancien.

En 1909, H. G. Stehlin, paléontologue bâlois, publiait une étude décrivant « *Le plus important et le plus soudain changement connu pour toute la durée des temps tertiaires* » daté de 34 millions d'années et marquant la transition entre deux périodes géologiques clés dans l'histoire évolutive des mammifères : l'Éocène et l'Oligocène. Un changement climatique global s'est effectivement produit alors et a causé cette *Grande Coupure* — mais avec un impact très différent sur les faunes terrestres

dans les différentes régions du monde. Aujourd'hui, les méthodes modernes et de nouvelles découvertes de fossiles, notamment dans la vallée de Delémont, permettent d'approfondir l'étude de ce phénomène et de mieux comprendre l'évolution des mammifères en Europe. On notera au passage que l'analyse de ce phénomène renforce l'inquiétude que l'on doit ressentir devant le changement climatique actuel — incroyablement plus rapide! Dans un tout autre registre, la venue de la célèbre *Bible de Moutier-Grandval* au Musée jurassien d'Art et d'Histoire (MJAH) a constitué en 2025 l'évènement culturel et patrimonial majeur dans notre région. Après des années de négociations initiées par l'Office de la culture, le MJAH a obtenu de la British Library le prêt exceptionnel de ce joyau du patrimoine occidental, cédé au XIX^e siècle pour une bouchée de pain... Intitulée *Sur les traces d'un chef-d'œuvre: la Bible de Moutier-Grandval*, l'exposition a réuni du 8 mars au 8 juin d'autres manuscrits exceptionnels, à commencer par d'autres bibles copiées au couvent de Tours. En collaboration avec le MJAH et le Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy (MHDP), notre Section a proposé le samedi 22 mars un riche programme à ses membres: le matin, nous avons écouté la conférence du professeur François Ledermann, pharmacien et historien «*Mais que fabriquaient donc les Sœurs? Réflexions sur la pratique pharmaceutique et la matière médicale de la pharmacie de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy*», suivie d'une verrée offerte. L'après-midi a commencé avec la visite guidée de l'exposition du MJAH. Après une collation riche en échanges, M^{me} Nathalie Fleury, directrice du MJAH nous a présenté les «dessous» de l'organisation de l'exposition (genèse du projet, conditions fixées par la British Library, etc.) ainsi que diverses séquences filmées sur la *Bible*. Enfin, M^{me} Élodie Paupe, cheffe de l'Office de la culture et philologue, a parlé de la *Vie de saint Germain*, document hagiographique exceptionnel, dont le manuscrit était aussi exposé. En raison d'un nombre très élevé d'inscriptions, nous avons dû organiser une deuxième visite le samedi 19 avril, sans la conférence à Porrentruy, mais avec un programme plus ou moins identique l'après-midi (MM. Vincent Friedli, archéologue et collaborateur du MJAH et Jean-Claude Rebetz remplaçant respectivement M^{mes} Fleury et Paupe, qui ne pouvaient être là). Le 25 septembre, notre saison s'est conclue avec un bel anniversaire, celui du *Dictionnaire du Jura en ligne*, dont on a fêté les 20 ans lors d'une manifestation qui s'est déroulée en l'Espace Auguste-Viatte de l'Hôtel-des-Halles à Porrentruy (voir le Rapport du DIJU dans

les présents *Actes*). Notre Section a eu le plaisir de participer à l'organisation de ce moment festif — en particulier en offrant un apéritif dînatoire aux très nombreuses personnes présentes. La Section de Porrentruy a toujours soutenu le DIJU et ne manquera pas de continuer à l'avenir, car nous considérons qu'il constitue une des plus belles et des plus utiles réalisations de la SJE dans ces vingt dernières années! Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du Comité de la Section de Porrentruy pour leur travail et leur engagement, ainsi que la directrice et le personnel du Musée de l'Hôtel-Dieu, avec qui nous organisons certaines de nos activités et qui mettent gracieusement nos envois postaux sous pli.

SECTION DE TRAMELAN



LAURENT DONZÉ

Président

En début d'année, nous avons été approchés par Mémoires d'Ici. La conservatrice et directrice, Madame Sylviane Messerli, nous apprend qu'à l'occasion de la venue de la *Bible de Moutier-Grandval* dans le Jura au printemps, le Musée jurassien d'art et d'histoire et Mémoires d'Ici organiseraient une série de conférences et de manifestations. Entre autres, il était prévu un colloque scientifique international au CIP sur le thème «*Bibliotheca integra: les bibles carolingiennes de Tours*». Nous avons la possibilité de profiter d'une contribution inédite d'un conférencier réputé, invité du colloque. Saisissant l'occasion, nous décidâmes d'un thème de conférences annuel lié à ces événements et nous proposâmes «*Le savoir se livre*» comme fil conducteur de notre cycle 2025. Ainsi, toujours en collaboration étroite avec le CIP et la Municipalité de Tramelan, nous avons imaginé notre cycle de conférences sur la transmission du savoir, du livre aux médias numériques modernes, avec les invités suivants :

- **Françoise Dubosson**, Maître d'enseignement à la Haute école de gestion de Genève, filière Information Science, «*Des tablettes d'argile aux écrans tactiles*» (10 avril 2025);
- **David Ganz**, Professeur, Cambridge, membre élu du Comité international de paléographie latine, «*Bibliotheca integra: les bibles carolingiennes de Tours*» (9 mai 2025);
- **Nathalie Roman**, Chargée de cours à l'Université de Lausanne, «*Les trésors cachés des manuscrits enluminés*» (14 mai 2025);
- **Sebastian Dieguez**, D^r en neurosciences, enseignant à l'Université de Fribourg, auteur, «*Transmettre le faux: comment se propage la désinformation*» (28 août 2025);

- **Amandine Cabrio**, Assistante au Service des Manuscrits et des Archives privées, Bibliothèque de Neuchâtel, « *Wikipédia, une encyclopédie collective universelle en ligne* » (29 octobre 2025);
- **Philippe Nicolet**, Journaliste et réalisateur, « *L'écriture, une invention prodigieuse* » (12 novembre 2025).

Ce cycle de conférences, qui pouvait paraître a priori un peu élitiste, a connu un énorme succès auprès du public, ce qui nous a bien évidemment beaucoup réjoui.

SECTION VAUDOISE



PAULINE DUBOSSON

Secrétaire et trésorière

En 2025, trois activités ont occupé la Section vaudoise. Premièrement, à la mi-mars 2025, l'assemblée générale au restaurant La Torre à Lausanne a réuni une vingtaine de membres, qui ont ensuite écouté avec grand plaisir l'historien de l'art Yves Guignard présenter *L'Art de l'Autonomie, Jura 1950-1980* (Infolio, Gollion, 2024).

Deuxièmement, une bonne vingtaine de personnes se sont retrouvées en mai à la Cave des frères Dubois à Cully pour la désormais traditionnelle rencontre chasselas-totché. Au vu de sa popularité, cette activité sera à nouveau reconduite l'an prochain.

Finalement, une dizaine de personnes se sont rendues mi-octobre à la Maison de la Rivière à Tolochenaz pour une visite guidée. Ce centre se consacre à la valorisation de la biodiversité locale à travers la sensibilisation, la protection et la recherche scientifique des milieux aquatiques.

Membres d'honneur

M^{mes} Anne-Marie Steullet, Moutier

Marcelle Roulet, La Chaux-de-Fonds

Chantal Garbani, Bienne

Élodie Paupe, Porrentruy

Céline Robert-Charrue Linder, Delémont

MM. Jean-Louis Rais, Delémont

Bernard Moritz, Fontenais

Jean Michel, Porrentruy

Maxime Jeanbourquin, Saignelégier

Bernard Bédât, Fontenais

Jean-François Lachat, Courgenay

Claude Rebetez, Porrentruy

Michel Angi, Porrentruy

Pierre Lachat, Delémont

Charles Félix, Fontenais

Joseph Chalverat, Porrentruy

Jean Bourquard, Les Breuleux

Jean-Marie Moine, La Chaux-de-Fonds

Clément Saucy, Les Breuleux

Jean-Maurice Maitre, Épauvillers

Martin Choffat, Porrentruy

Comité directeur

Président	M.	Paul Jolissaint, paul.jolissaint@sje.ch 15, Condemène, 2900 Porrentruy
Vice-président	M.	Pierre-Olivier Vallat, Bévillard
Secrétaire générale	M ^{me}	Laurence Frainier, secretariat.general@sje.ch 3, chemin de la Tuilerie, 2900 Porrentruy
Trésorière	M ^{me}	Tatiana Étique, Delémont
Responsable des <i>Actes</i>	M.	Clément Gaignat, Cornol
Responsable des Éditions	M.	Antoine Vuilleumier, Lausanne
Responsable scientifique du DIJU	M.	Philippe Hebeisen, Cormoret
Membres	M ^{me}	Marie-Jeanne Carnal, Bienne
	MM.	Amalric Oriet, Courroux
		Julien Berberat, Bienne
		Walter von Kaenel, Saint-Imier
Collaboratrice administrative-comptable	M ^{me}	Natalia Da Campo, Porrentruy
Collaboratrice administrative	M ^{me}	Sara Urrutia, Miécourt

Secrétariat : 8, rue du Gravier, 2900 Porrentruy
032 466 92 57
info@sje.ch

Heures d'ouverture : du mardi au vendredi, de 10 à 12 heures.

ACTES 2025 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

COMMISSION DES ACTES

Responsable	M.	Clément Gagnat, actes@sj.e.ch 13, Baroche, 2952 Cornol
Membres	M ^{me}	Pauline Gigandet, Lausanne
	MM.	Damien Becker, Fontenais Lionel Progin, Ipsach

COMMISSION DES ÉDITIONS

Responsable	M.	Antoine Vuilleumier, antoine.vuilleumier@sj.e.ch 91, avenue du Mont-d'Or, 1007 Lausanne
Membres	M ^{mes}	Manon Schlüchter, Saignelégier Mélinda Fleury, Bienne Sarah Steullet, Corban
	M.	Mathieu Choffat, Corcelles-Cormondrèche

DIJU

Responsable scientifique	M.	Philippe Hebeisen, diju@diju.ch 3, Petit-Bâle, 2612 Cormoret
Rédacteurs	M.	Luc Vallat, redaction@diju.ch , Bienne
	M ^{me}	Nathalie Wüthrich, Bâle

Comités des Cercles d'études

CERCLE D'ARCHÉOLOGIE

Co-présidentes	M ^{mes}	Julie Amstutz, cerclearcheo@sje.ch 102, allée des Tilleuls, 2946 Miécourt Romaine Luisoni, cerclearcheo@sje.ch 12, sous-La-Chapelle, 2854 Bassecourt
Trésorière	M ^{me}	Christiane Blaser, Asuel
Secrétaires	M ^{me}	Margot Miermont, Courchavon
	M.	Michel Hof, Courtételle
Communication	M ^{me}	Camille Linder, Arzier-Le Muids
Réseaux sociaux	M ^{me}	Soraya Sanchez, Develier
Membres assesseurs	M ^{me}	Karine Marchand, Muriaux
	MM.	Colin Linder, Delémont Jérémie Liehti, Tramelan

CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES

Présidente	M ^{me}	Mélinda Fleury, melinda.fleury@outlook.com 66, quai du Bas, 2502 Bienne
Trésorière	M ^{me}	Elena Angiolini, Delémont
Secrétaire	M ^{me}	Anne-Valérie Zuber, Bienne
Membres	M ^{me}	Cézane Beretta
	M.	Timy Hürlimann, Dampheux

CERCLE SCIENTIFIQUE

Président a. i.	M.	Jean-Jacques Feldmeyer, jj.feldmeyer@bluewin.ch 67, route de Domont, 2800 Delémont
Trésorière a. i.	M ^{me}	Natalia Da Campo, Porrentruy
Secrétaire a. i.	M ^{me}	Natalia Da Campo, Porrentruy

ACTES 2025 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

Responsable communication	M ^{me}	Natalia Da Campo, Porrentruy
Membres	MM.	Damien Becker, Fontenais Jean Fernex, Bressaucourt Jean Parrat, Delémont Olivier Maridet, Courgenay Thomas Le Meur, Delémont
Correspondants	M ^{me}	Geneviève Méry, Le Noirmont
	M.	Michel Monbaron, Fribourg

CERCLE LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE ET PHILOSOPHIQUE

Président	M.	Claudio Siegrist, claudio.siegrist@gmail.com 13, rue des Martins, 2800 Delémont
Responsable des réseaux sociaux	M ^{me}	Lisa Siegrist, Courtételle
Responsable du site internet	M.	Mathieu Schneider, Rossemaison
Responsable financière	M ^{me}	Laurence Henzelin, Delémont
Chargées de projets	M ^{mes}	Arlette Schneider, Delémont Cécilia Siegrist, Rossemaison

CERCLE DE MATHÉMATIQUES ET DE PHYSIQUE

Président	M.	Benjamin Bergé, benjamin.berge@gmail.com 28, rue Auguste-Cuenin, 2900 Porrentruy
Secrétaire	M.	Pierre-Olivier Vallat, Bévillard
Trésorière	M ^{me}	Marie-Thérèse Kohler, Delémont

CERCLE DE PATOIS

Présidente	M ^{me}	Danielle Miserez, rmiserez@infomaniak.ch 66, Bout-Dedô, 2718 Lajoux
Trésorière	M ^{me}	Josette Waeber, Saint-Imier

Comités des Sections

SECTION DE BIENNE

Présidente	M ^{me}	Marie-Jeanne Carnal, mj.carnal@bluewin.ch 2, Rebenweg, 2503 Bienne
Vice-président	M.	Joël Regli, Bienne
Trésorier	M.	Cédric Kamber, Évilard
Administration, gestion des membres	M ^{me}	Françoise Kessler, Bienne
Procès-verbaux	M ^{me}	Hélène Fima-Leonardi, Bienne

SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS

Président	M.	Pascal Bourquin, contact@pascalbourquin.ch 99a, rue du Progrès, 2300 La Chaux-de-Fonds
Secrétaire	M.	Éric Matthey, mattheyec@gmail.com, La Chaux-de-Fonds
Trésorier	M.	Stéphane Leuenberger, Safnern
Bibliothécaire	M.	Cyrille Moine, La Chaux-de-Fonds
Membres	M ^{mes}	Mireille Tanner-Girod, La Chaux-de-Fonds Nicole Chevalley, La Chaux-de-Fonds

SECTION DE DELÉMONT

Président	M.	Claude Jeannerat, claude.jeannerat@bluewin.ch 1, rue des Elfes, 2800 Delémont
Trésorière	M ^{me}	Laurence Henzelin, Delémont

ACTES 2025 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

SECTION D'ERGUËL

Président	M.	Stéphane Boillat, etudeboillat@hispeed.ch 14, rue Francillon, 2610 Saint-Imier
Vice-président		Vacant
Secrétaire	M.	Philippe Beuchat, Courtelary
Trésorier	M.	Jean-Pierre Béchir, Courtelary
Membres	M ^{me}	Catherine Lanitis, Saint-Imier
	MM.	Barthélemy Droz, Courtelary Frédéric Donzé, Saint-Imier

SECTION DES FRANCHES-MONTAGNES

Président	M.	Paul Boillat, paul.boillat@bluewin.ch 22, Le Boéchet, 2336 Les Bois
Vice-président	M.	Jean-Pierre Babey, Le Noirmont
Secrétaire	M ^{me}	Marlyse Claude, Les Breuleux
Trésorier	M.	Olivier Boillat, Le Noirmont
Membres	M ^{me}	Liliane Wernli-Langel, Les Breuleux
	MM.	Alexandre Mouche, Les Genevez Claude Matthey, Les Reussilles

SECTION DE GENÈVE

Président par intérim	M.	Raymond Jeanrenaud, info@ceefiges.ch 3, rue Mina-Audemars, 1211 Genève 3
Trésorier	M.	Raymond Jeanrenaud, Genève
Membre	M.	Jean-Michel Conti, Genève

SECTION DE NEUCHÂTEL

Présidente	M ^{me}	Marianne Guillaume-Gentil-Henry marianne.guillaume@gmail.com La Joliette, 2013 Colombier
Trésorier	M.	Randoald Corfu, Colombier

Membres et comités

SECTION DE LA NEUVEVILLE

Président	M.	Christian Rossé, christian.rosse@polybios.ch 11, route du Château, 2520 La Neuveville
Secrétaire	M ^{me}	Andrée Zingg, 2520sje@bluewin.ch, La Neuveville
Trésorier	M.	Alain Gagnebin, Bôle
Secrétaire des verbaux	M.	Bertrand Perrin, La Neuveville
Membres	M ^{mes}	Isabelle Künzler, La Neuveville Nadia Gigandet, La Neuveville Odile Brenzikofer, La Neuveville

SECTION DE PORRENTRUY

Président	M.	Jean-Claude Rebetez, jean-claude.rebetez@aaeb.ch 8, rue du Banné, 2900 Porrentruy
Secrétaire	M ^{me}	Anne Schild, Porrentruy
Trésorier	M.	François Schaffter, Porrentruy
Membres	M ^{mes}	Anne Siess, Porrentruy Liliane Vindret, Bonfol Myriam Müller-Perruchoud, Porrentruy
	M.	Jacques Henry, Porrentruy

SECTION DE LA PRÉVÔTÉ

Président	M.	Stéphane Froidevaux, stephane.froidevaux@yahoo.fr 9, Le Saucy, 2720 Les Reussilles
Vice-président	M.	Jean-Claude Chevalier, Crémines
Secrétaire	M.	Christian Vaquin, Moutier
Trésorière	M ^{me}	Nadia Bueche Roth, Moutier
Membres	M ^{me}	Christine Meneghelli, Moutier
	MM.	Gérard Comment, Moutier Pierre-Alain Girard, Pontenet

ACTES 2025 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

SECTION DE TRAMELAN

Président	M.	Laurent Donzé, laurent.donze@gmail.com 31, rue du 26-Mars, 2720 Tramelan
Secrétaire	M ^{me}	Yvonne Freléchox, Les Reussilles
Secrétaire des verbaux	M ^{me}	Martine Pelletier, Tramelan
Trésorier	M.	Jean-Claude Freléchox, Les Reussilles
Membres	M ^{mes}	Christine Schaeren, Tramelan Dominique Suisse, Tramelan

SECTION VAUDOISE

Président	M.	Frédéric Erard, sectionvaudoise@sje.ch 13, chemin de Chamoyron, 1806 Saint-Légier
Secrétaire et trésorière	M ^{me}	Pauline Dubosson, Vevey

Nouveaux membres

*Au 31 décembre 2025, la SJE comptait 1440 membres répartis de la façon suivante:
873 individuels, 279 couples, 9 étudiants.*

Durant l'année 2025, la SJE a enregistré 32 nouvelles adhésions.

Porrentruy (10)

1.	BERNASCONI Sarah	2900 Porrentruy
2.	BLASER Christiane	2954 Asuel
3.	CARNIO Susanna	2800 Delémont
4.	CHARLES Clément	2900 Porrentruy
5.	CHOFFAT Mathieu	2035 Corcelles-Cormondrèche
6.	FRANC Fanny	2905 Courtedoux
7.	JEANNERAT Alexandre	2900 Porrentruy
8.	MALAN Julien	2900 Porrentruy
9.	RIVOIRE Camille	33800 Bordeaux
10.	SCHAFFTER Vital	2900 Porrentruy

Delémont (7)

1.	BERRET Lisa et Ignace	2800 Delémont
2.	GUERDAT Olivier	2800 Delémont
3.	JETZER Alexandre	6302 Zoug
4.	JOOS Carole	2822 Courroux
5.	MONTINI Mary-Lise	2800 Delémont 2
6.	SIDLER Mika	2802 Develier

La Prévôté (2)

1.	ERARD Justine	2740 Moutier
2.	ZUBER Valentin	2740 Moutier

Bienne (2)

1.	TROEHLER Marie-Claude	2555 Brügg BE
2.	VICTOT Luc	2534 Orvin

ACTES 2025 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

Genève (1)

- | | | |
|----|----------------------|-------------|
| 1. | DU CLY Pierre Adrien | 1206 Genève |
|----|----------------------|-------------|

Neuchâtel (1)

- | | | |
|----|--------------------|---------------|
| 1. | GYGER GASPOZ Deniz | 2544 Bettlach |
|----|--------------------|---------------|

La Neuveville (1)

- | | | |
|----|--------------|--------------------|
| 1. | KOBLER Denis | 2520 La Neuveville |
|----|--------------|--------------------|

La Chaux-de-Fonds (1)

- | | | |
|----|----------------------|------------------|
| 1. | MAZURYK BAPST Joanna | 2610 Saint-Imier |
|----|----------------------|------------------|

Franches-Montagnes (7)

- | | | |
|----|-------------------------------|-------------------|
| 1. | BRISCHOUX Mathilde | 2362 Montfaucon |
| 2. | FROIDEVAUX Tamara | 2345 Les Breuleux |
| 3. | HOULMANN Bernard | 2718 Lajoux |
| 4. | KANIMBA Georgette et Athanase | 2336 Les Bois |
| 5. | MISEREZ Catherine | 2350 Saignelégier |
| 6. | SCHLÜCHTER Manon | 2350 Saignelégier |



groupe sa

www.rwb.ch

RWB Jura SA

Route de Fontenais 77
2900 Porrentruy

T : +41 58 220 38 00
porrentruy@rwb.ch



INFORMATIQUE • COPIEURS MULTIFONCTIONS

Les professionnels à votre service !



rte de Courgenay 58
2900 PORRENTUUY

rue St-Randoald 34
2800 DELEMONT

www.tibo.ch

 032 465 94 65

Préparez demain,
vivez aujourd'hui.

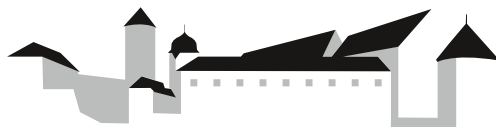


ePLAN^{3a}

ePLAN. Une vie d'avance.

**Faubourg de France
à Porrentruy**

*Prévoyance funéraire
Organisation d'obsèques
Fleurs et couronnes*



Cédric Roy
successeur d'André Wieland

POMPES FUNÈBRES D'AJOIE SA

tél: 032 466 38 38
www.pfa-porrentruy.ch

On arrive à Moutier!



INFORMATIQUE

Audit • Solutions Cloud & Hosting • Sécurité & Connectivité •
Services IT • Développement de Logiciels

+ 41 32 466 12 12

www.azinformatique.ch

Route de Courtedoux 26, 2900 Porrentruy

Chemin Nicolas-Junker 3, 2740 Moutier



Sa bonne cuisine
Ses spécialités de saison



2800 Delémont – Place de la Gare
Tél. 032 422 17 57 – victo@bluewin.ch
www.victoria-delemont.ch

Famille Kai & Honorine Rosenfeldt-Kueny
vous présente ses compliments et se recommande pour
Ses chambres confortables
Ses salles pour banquets

*Donnez vie à vos mots,
nous les imprimons.*



imprimerie-online.ch
ET SI VOUS IMPRIMIEZ EN SUISSE ?

Plus d'offres sur notre shop en
ligne www.imprimerie-online.ch

ROOSS

Ça roule.

Rue du Midi 27
CH-2740 Moutier

Tél. +41 32 499 99 65

Rue de l'Industrie 75
CH-2746 Crémines

info@roossa.ch

TRAMELAN

GESTION FINANCIÈRE
& COMPTABLE

ASSAINISSEMENT
& RESTRUCTURATIONS



TRANSMISSION
D'ENTREPRISE

FIDUCIAIRE
CUENIN SA

GESTION DES
SALAIRES & RH

GESTION &
STRATÉGIE FISCALE

contact@cuenin-sa.ch
+41 (0)32 466 78 43

Rue des Planchettes 1A
Case postale 1152
CH-2900 Porrentruy

GESTION
IMMOBILIÈRE



MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU
porrentruy

Musée de l'Hôtel-Dieu

Grand-Rue 5 / CH - 2900 Porrentruy

Tél. +41 (0)32 466 72 72

info@mhd.ch / www.mhd.ch



CEJEF

DIVISION LYCÉENNE



LYCÉE CANTONAL

<https://www.lycee.ch>

Le Lycée cantonal prépare aux examens de maturité (maturité gymnasiale).

Il figure sur la liste officielle des établissements de la Confédération suisse dont le **Certificat de maturité et Certificat de maturité bilingue français-allemand** sont reconnus pour l'admission aux études dans les Hautes Ecoles Universitaires, les Ecoles Polytechniques Fédérales, les Hautes Ecoles Pédagogiques, ainsi que les Hautes Ecoles Spécialisées.

Le Lycée cantonal offre la maturité bilingue intercantonale avec le Lycée de Laufen.

L'année scolaire débute le 17 août 2026.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Direction du Lycée cantonal
Pl. Blarer-de-Wartensee 2
2900 PORRENTUAY
Téléphone 032 420 36 80
Email : lycee.cantonal@jura.ch

Visitez notre site internet :

www.lycee.ch

villat meubles

UN JOUR VOUS Y VIENDREZ.

L'histoire et la culture, ça compte.

Chez nous aussi: la Mobilière
Jura et Moutier-St-Imier,
à votre disposition depuis
plus de 195 ans.

Agence générale du Jura

Olivier Léchenne

Route de Bâle 16b, 2800 Delémont
T 032 424 40 20, jura@mobiliere.ch

Agence générale Moutier-St-Imier

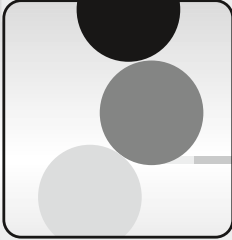
David Wahli

Rue Centrale 1, 2740 Moutier
T 032 494 53 20, moutier@mobiliere.ch

mobiliere.ch

la Mobilière

IMPRIMERIE



Technique repro

Composition

Impression

Façonnage

*Création
Technique
Couleurs*

Imprimoffset

Alfred Burgunder
16, rue des Annonciades
2900 Porrentruy
Tél. 032 466 43 53
Fax 032 466 13 22
Courriel: imprimoffset-ab@bluewin.ch

SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES

**culture
humanisme
rayonnement
identité
énergies**

www.saint-imier.ch

UNE COMMUNE DU
 **Grand
Chasseral**



L'univers jurassien du pneu

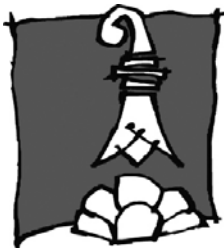
Porrentruy

032 466 63 39

Delémont

032 423 26 62

Pneus - Jantes - Batteries - Géométrie - Amortisseurs - Echappements



delémont
ACTIVEMENT PROCHE

CHOFFAT

OPTIQUE

NICOLAS CHOFFAT

OPTICIEN

VANNIERS 13
2900 PORRENTUUY

032 466 42 52
choffatoptique@gmail.com



F. Haenni SA

www.f-haenni.ch

Installations électriques 2900 Porrentruy 032 466 14 55

Votre électricien de proximité, depuis 1935 !



groupe corbat



Pharmacie
du Val Terbi

Médicaments, conseils, soins, et bien
d'autres services pour votre santé.

Votre pharmacie indépendante



Place des Mouleurs 2 | 2822 Courroux | 032 421 70 60 | pharmacie@valterbi.ch

valterbi.ch



Entrer en scène

À nos côtés



PRESSOR

impression > communication visuelle

Delémont > Moutier > Saignelégier > pressor.ch

RAIFFEISEN

Découvrez
notre guide de
la prévoyance

Le bonheur familial
en toute sécurité:

comment une prévoyance bien
pensée protège votre avenir

valiant





Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation



GOLD

Cité de l'énergie

european energy award



www.porrentruy.ch

*La Société jurassienne d'émulation
remercie les annonceurs qui fidèlement
lui témoignent leur confiance!*

Du présent volume des *Actes*,
composé en Warnock Pro, corps 10,5
par Demotec SA, Microédition, à Porrentruy,
il a été tiré sur les presses de
l'Imprimerie Roos SA, Crémines,
1400 exemplaires non numérotés.
Achevé d'imprimer en avril 2026.